



الخزينة العامة للمملكة

TRESORERIE GENERALE DU ROYAUME

REVUE DE PRESSE

**Bulletin de statistiques des
finances publiques (Mai – Aout 2021)**



Table des matières

28/08/2021**Presse écrite****LA VIE ECO**

1/32

Endettement public : Serait-il temps de changer de paradigme ?

19/08/2021**Presse écrite****AL BAYANE**

6/16

Le Trésor marocain a levé plus de 54 MMDH en financement intérieur en 7 mois

**LIBERATION**

11/24

Trésor : Financement intérieur de 54,1 MMDH à fin

Presse digitale**LIBERATION**

0/24

Trésor : Financement intérieur de 54,1 MMDH à fin juillet

18/08/2021**Presse écrite****MAROC LE JOUR**

14/24

Trésor: financement intérieur de 54,1 MMDH à fin juillet

Presse digitale**CHARIKA.MA**

0/24

Trésor: Financement intérieur de 54,1 milliards de DH à fin juillet

Table des matières

17/08/2021**Presse écrite****LIBERATION**

11/24 Hausse des recettes douanières nettes à fin juillet

Presse digitale**2M**

0/24 Maroc /Trésor: Financement intérieur de 54,1 MMDH à fin juillet (TGR)

**CHARIKA.MA**

0/24 Les recettes fiscales brutes en hausse de 9,5%

**INFOMEDIAIRE**

0/24 Le Trésor marocain a levé plus de 54 MMDH en financement intérieur en 7 mois

**LE MATIN DU SAHARA**

0/24 Trésor : Financement intérieur de 54,1 MMDH à fin juillet

**L'ECONOMISTE**

0/24 Trésor: Financement intérieur de 54,1 milliards de DH à fin juillet

**LINFORMATION.MA**

0/24 Trésor : Financement intérieur de 54,1 MMDH à fin juillet

**MAGHRESS.COM**

0/24 Maroc /Trésor: Financement intérieur de 54,1 MMDH à fin juillet (TGR)

**MAPBUSINESS.MA**

0/24 Trésor: Financement intérieur de 54,1 MMDH à fin juillet

**MAPFINANCE.MA**

0/24 Trésor: Financement intérieur de 54,1 MMDH à fin juillet

**MAPINFO.MA**

0/24 Trésor: Financement intérieur de 54,1 MMDH à fin juillet (TGR)

**PERSPECTIVESMED.COM**

0/24 Trésor : Le financement intérieur atteint 54,1 Mrds DH à fin juillet



Table des matières

16/08/2021**Presse écrite****AL BAYANE** *AL BAYANE*

11/16 Hausse de 26,4% des recettes douanières nettes

Presse digitale*PERSPECTIVSMED.COM*

0/24 Trésor: Déficit de 39,5 Mrds DH à fin juillet

Télévision*MEDI 1 TV*

0/24 Maroc : Un déficit du Trésor de 39,5 MMDH à fin juillet (TGR)

15/08/2021**Presse digitale***MAPNEWSLETTERS.MA*

0/24 Le déficit du Trésor à 39,5 MMDH à fin juillet

*PAGESAFRIK.INFO*

0/24 Maroc. Les recettes fiscales brutes en hausse de 9,5%

14/08/2021**Presse écrite***LIBERATION*

10/24 Les recettes fiscales brutes en hausse de 9,5%

Presse digitale*JOURNALECO.MA*

0/24 TGR-Finances publiques : Les six points clés du bulletin mensuel

0/24 TGR : Hausse de 26,4% des recettes douanières nettes

*LIBERATION*

0/24 Les recettes fiscales brutes en hausse de 9,5%

*MAROC12.COM*

0/24 Les recettes fiscales brutes en hausse de 9,5%

Radio*Medi1 radio*

0/24 Journal de l'économie

Table des matières

13/08/2021

Presse écrite



AUJOURD'HUI LE MAROC

8/32

Trésor : Un déficit de 39,5 milliards de dirhams à fin juillet



Table des matières

13/08/2021

Presse digitale

**AUJOURD'HUI LE MAROC**

0/24 Trésor : Un déficit de 39,5 milliards de dirhams à fin juillet

**BERGAAG.COM**

0/24 TGR / BMSFP: budget deficit of 39.5 billion dirhams at the end of July

**BOURSENEWS.FNH.MA**

0/24 Hausse de 26,4% des recettes douanières nettes à fin juillet 2021

**BOURSENEWS.MA**

0/24 Hausse de 26,4% des recettes douanières nettes à fin juillet 2021

**FINANCES NEWS HEBDO**

0/24 Bon comportement des recettes douanières à fin juillet

**INFOMEDIAIRE**

0/24 La douane marocaine encaisse plus de 39,1 MMDH en 7 mois

**JOURNALECO.MA**

0/24 Trésor : Déficit de 39,5 MMDH à fin juillet

**LETEMPSMAG.MA**

0/24 Les recettes douanières ont atteint 39,13 milliards de DH à fin juillet, en hausse de 26,4% – letempsmag

**L'INFORMATION.MA**

0/24 TGR/BMSFP : Déficit budgétaire de 39,5 MMDH à fin juillet

**L'OPINION**

0/24 TGR : Les recettes douanières s'élèvent à plus de 39 milliards de dirhams à fin juillet 2021

**MAGHRESS.COM**

0/24 Bon comportement des recettes douanières à fin juillet

0/24 Les recettes douanières progressent de 26,4% à fin juillet 2021

**MAPBUSINESS.MA**

0/24 Hausse de 26,4% des recettes douanières nettes

0/24 Finances publiques: Le bulletin mensuel de la TGR

**MAPFINANCE.MA**

0/24 Hausse de 26,4% des recettes douanières nettes à fin juillet

**MAPMARRAKECH.MA**

0/24 Hausse de 26,4% des recettes douanières nettes à fin juillet 2021

**MAPNEWSLETTERS.MA**



Table des matières

13/08/2021**Presse digitale****MAROC HEBDO INTERNATIONAL**

0/24 Les recettes douanières progressent de 26,4% à fin juillet 2021

**MAROC12.COM**

0/24 TGR/BMSFP : déficit budgétaire de 39,5 MMDH à fin juillet

0/24 Trésor : Un déficit de 39,5 milliards de dirhams à fin juillet

0/24 La douane marocaine encaisse plus de 39,1 MMDH en 7 mois

**PERSPECTIVESMED.COM**

0/24 Recettes douanières nettes : Hausse de 26,4% à fin juillet

Télévision**MEDI 1 TV**

0/24 Les recettes douanières progressent de 26,4% à fin juillet 2021



Table des matières

12/08/2021

Presse digitale



2M

0/24 Maroc : Un déficit du Trésor de 39,5 MMDH à fin juillet (TGR)

**ARTICLE19.MA**

0/24 Finances publiques – Maroc: Un déficit du Trésor de 39,5 MMDH à fin juillet (TGR)

**FINANCES NEWS HEBDO**

0/24 Finances publiques: Un déficit proche de 40 Mds de dirhams à fin juillet

**LA NOUVELLE TRIBUNE**

0/24 TGR : Le déficit du Trésor en légère amélioration à fin juillet

**LA VIE ECO**

0/24 Maroc : Un déficit du Trésor de 39,5 MMDH à fin juillet

**LE360**

0/24 Recettes douanières nettes: une hausse de 26,4% à fin juillet 2021

0/24 Trésor: un net allègement du déficit à fin juillet 2021

0/24 Trésor: un net allègement du déficit à fin juillet 2021

**LEBRIEF.MA**

0/24 Trésor : allègement du déficit à fin juillet 2021

**MAGHRESS.COM**

0/24 Maroc : Un déficit du Trésor de 39,5 MMDH à fin juillet (TGR)

0/24 Le déficit du Trésor baisse à 39,5 milliards de DH à fin juillet

0/24 Finances publiques: Un déficit proche de 40 Mds de dirhams à fin juillet

**MAPBUSINESS.MA**

0/24 Trésor: Déficit de 39,5 MMDH à fin juillet

**MAPFINANCE.MA**

0/24 Trésor: Déficit de 39,5 MMDH à fin juillet

**MAPINFO.MA**

0/24 Hausse de 26,4% des recettes douanières nettes à fin juillet 2021 (TGR)

0/24 Finances publiques: Le bulletin mensuel de la TGR en 6 points clés

0/24 Maroc: Un déficit du Trésor de 39,5 MMDH à fin juillet (TGR)

**MAROC HEBDO INTERNATIONAL**

0/24 Le déficit du Trésor baisse à 39,5 milliards de DH à fin juillet

**MAROC12.COM**

0/24 Maroc : Un déficit du Trésor de 39,5 MMDH à fin juillet

Table des matières

12/08/2021**Presse digitale****MENARA**

0/24 Le déficit du Trésor s'élève à 39,5 milliards de dirhams

15/07/2021**Presse écrite****L'opinion****L'OPINION**

12/24 Déficit du Trésor .. Près de 27,4 MMDH à fin juin

**MAROC LE JOUR**

14/24 TGR: déficit du Trésor de 27,4 MMDH à fin juin

Presse digitale**LIBREENTREPRISE.MA**

0/24 Trésor : Le besoin de financement culmine à 47,7 milliards DH

14/07/2021**Presse digitale****CONSONEWS**

0/24 Maroc: Un déficit du Trésor de 27,4 MMDH

**JOURNALECO.MA**

0/24 TGR : Un déficit du Trésor de 27,4 MMDH

**LEMAROCQUEJADORE.COM**

0/24 Un déficit du Trésor MAROCAIN de 27,4 MMDH à fin juin (TGR)

L'opinion**L'OPINION**

0/24 Loi de Finance 2021: Un déficit budgétaire de 29,5 milliards de DH à fin juin

**MAGHRESS.COM**

0/24 Le déficit budgétaire marocain a atteint 27,4 milliards de dirhams à fin juin

0/24 Loi de Finance 2021: Un déficit budgétaire de 29,5 milliards de DH à fin juin

**MAPNEWSLETTERS.MA**

0/24 Le déficit budgétaire s'allège à fin juin

**PERSPECTIVESMED.COM**

0/24 Finances publiques : Un déficit du Trésor de 27,4 Mrds DH

**SADATV.MA**

0/24 درهم مليار 27,4 بقيمة الميزانية في عجزا تسجل للمملكة العامة الخزينة

Table des matières

13/07/2021**Presse digitale****BARLAMANE.COM**

0/24 Le déficit budgétaire marocain a atteint 27,4 milliards de dirhams à fin juin

**BERGAAG.COM**

0/24 TGR / BMSFP: budget deficit of 27.4 billion dirhams at the end of June 2021

**LA VIE ECO**

0/24 Maroc : Un déficit du Trésor de 27,4 milliards de dirhams à fin juin

**MAPBUSINESS.MA**

0/24 Maroc: Un déficit du Trésor de 27,4 MMDH

**MAPFINANCE.MA**

0/24 Maroc: Un déficit du Trésor de 27,4 MMDH

**MAPINFO.MA**

0/24 Finances publiques: Le bulletin mensuel de la TGR en 6 points clés

0/24 Maroc: Un déficit du Trésor de 27,4 MMDH à fin juin (TGR)

**MAROC12.COM**

0/24 Maroc : Un déficit du Trésor de 27,4 milliards de dirhams à fin juin

0/24 TGR/BMSFP : déficit budgétaire de 27,4 milliards de dirhams à fin juin 2021

**MOROCCOLATESTNEWS.COM**

0/24 TGR / BMSFP: budget deficit of 27.4 billion dirhams at the end of June 2021

10/07/2021**Presse écrite****BULLETIN DU CENTRE MAROCAIN DE CONJONCTURE**

14/16 INDICATEURS ÉCONOMIQUES

03/07/2021**Presse écrite****LIBERATION**

15/32 La dette extérieure publique à 373,7 MMDH au premier trimestre

Table des matières

27/06/2021**Presse digitale****ECOACTU.MA**

0/24 Recettes fiscales : une hausse de 2,5% à fin avril 2021

22/06/2021**Presse digitale****CONSONEWS**

0/24 Finances publiques: le déficit budgétaire se creuse à 24,6 milliards de dirhams à fin mai

**MAPFINANCE.MA**

0/24 Maroc: Déficit budgétaire de 50 MMDH à fin octobre

18/06/2021**Presse écrite****CHALLENGE HEBDO MAROCAIN DES DECIDEURS**

10/72 24.6 MRDS DE DH

17/06/2021**Presse écrite****LA NOUVELLE TRIBUNE**

1/24 Quel sera le sort de l'endettement public

L'opinion**L'OPINION**

13/24 Déficit budgétaire .. Le poids des charges

16/06/2021**Presse écrite****LIBERATION**

1/32 Forte baisse des recettes non fiscales

Presse digitale**PAGESAFRIK.INFO**

0/24 Maroc. Forte baisse des recettes non fiscales

Table des matières

15/06/2021**Presse écrite***Les Inspirations Eco*

8/24 Déficit budgétaire de 24,6 MMDH à fin mai

*L'OPINION*

7/24 Finances publiques : Creusement du déficit budgétaire, chute des recettes ordinaires, exécution de la LF... laTGR fait le point

*MAROC HEBDO INTERNATIONAL*

5/12 TRÉSORERIE GÉNÉRALE DU ROYAUME: LE DÉFICIT BUDGÉTAIRE ATTEINT 24,6 MILLIARDS DE DH À FIN MAI 2021

*MAROC LE JOUR*

1/24 Déficit budgétaire de 24,6 MMDH à fin mai 2021

Presse digitale*LIBERATION*

0/24 Forte baisse des recettes non fiscales



Table des matières

14/06/2021

Presse digitale

**BARLAMANE.COM**

0/24 Maroc : déficit budgétaire de 24,6 milliards de dirhams à fin mai 2021

**BLADI.net**

0/24 Maroc : hausse du déficit budgétaire à fin mai 2021

**CONSONEWS**

0/24 Maroc: Déficit de 24,6 MMDH à fin mai 2020

**JOURNALECO.MA**

0/24 Maroc: Déficit de 24,6 MMDH à fin mai 2020

**LA NOUVELLE TRIBUNE**

0/24 Trésor : Le déficit budgétaire en légère aggravation sur le début d'année

**LA VIE ECO**

0/24 Finances publiques: selon la TGR le déficit budgétaire est de 24,6 MMDH à fin mai

**LEBRIEF.MA**

0/24 Finances publiques : un déficit budgétaire de 24,6 MMDH à fin mai

**L'ECONOMISTE**

0/24 TGR: Déficit de 24,6 MMDH à fin mai 2020

0/24 TGR: Déficit de 24,6 MMDH à fin mai 2020

**LIBREENTREPRISE.MA**

0/24 Budget : Les charges de personnel et de la compensation en hausse

**L'OPINION**

0/24 Finances publiques : Creusement du déficit budgétaire, chute des recettes ordinaires, exécution de la LF... la TGR fait le point

**MAGHRESS.COM**

0/24 Maroc : déficit budgétaire de 24,6 milliards de dirhams à fin mai 2021

0/24 Finances publiques : Creusement du déficit budgétaire, chute des recettes ordinaires, exécution de la LF... la TGR fait le point

**MAPNEWSLETTERS.MA**

0/24 Déficit budgétaire de 24,6 MMDH à fin mai

**MAROC.MA**

0/24 Maroc: Déficit budgétaire de 24,6 MMDH à fin mai 2021 (TGR)

Table des matières

13/06/2021**Presse digitale****2M**

0/24 Maroc: Déficit budgétaire de 24,6 MMDH à fin mai 2021 (TGR)

**H24INFO.MA**

0/24 Maroc: déficit budgétaire de 24,6 MMDH à fin mai 2021 (TGR)

**L'ECONOMISTE**

0/24 Budget: Un déficit de 24,6 milliards de DH à fin mai

0/24 Budget: Un déficit de 24,6 milliards de DH à fin mai

**MAGHRESS.COM**

0/24 Déficit budgétaire de 24,6 MMDH à fin mai 2021 (TGR)

**MAPBUSINESS.MA**

0/24 Maroc: Déficit de 24,6 MMDH à fin mai 2020

**MAROC12.COM**

0/24 TGR/BMSFP : repli des recettes fiscales brutes de 5,8%

**MAROCAINSPARTOUT**

0/24 Le déficit budgétaire s'aggrave une fois encore

27/05/2021**Presse écrite****LIBERATION**

14/32 Les budgets des collectivités territoriales restent excédentaires

Presse digitale**LIBERATION**

0/24 Les budgets des collectivités territoriales restent excédentaires

26/05/2021**Presse écrite****MAROC LE JOUR**

14/24 Collectivités territoriales: excédent budgétaire de 3,1 MMDH

Presse digitale**PAGESAFRIK.INFO**

0/24 Maroc. Les budgets des collectivités territoriales restent excédentaires

Table des matières

25/05/2021**Presse écrite****AUJOURD'HUILEMAROC**

3/24 Une excédent budgétaire de 3,1 milliards de dirhams à fin novembre 2020

Presse digitale**2M**

0/24 Collectivités territoriales : Excédent budgétaire de 3,1 MMDH à fin novembre 2020 (TGR)

**ACHE24.MA**

0/24 الترابية الجماعات ميزانية فائض درهم مليار 3.1 : العامة الخزينة

**AUJOURD'HUILEMAROC**

0/24 Collectivités territoriales : Une excédent budgétaire de 3,1 milliards de dirhams à fin novembre 2020

**BERGAAG.COM**

0/24 16% drop in local government revenue

**BLADI.net**

0/24 Maroc : baisse de 16% de recettes des collectivités territoriales

**FR.HESPRESS.COM**

0/24 TIC : La « tique » du secteur des tabacs

**Industrie Du Maroc**

0/24 TGR : Les finances locales performant à fin novembre 2020

**MAGHRESS.COM**

0/24 Collectivités territoriales : Une excédent budgétaire de 3,1 milliards de dirhams à fin novembre 2020

0/24 Collectivités territoriales : Excédent budgétaire de 3,1 MMDH à fin novembre 2020 (TGR)

**MAPNEWSLETTERS.MA**

0/24 Les finances locales performant à fin novembre

**MAROC12.COM**

0/24 Collectivités territoriales : Une excédent budgétaire de 3,1 milliards de dirhams à fin novembre 2020



Table des matières

24/05/2021

Presse digitale

**BERGAAG.COM**

0/24 TGR: the BMSFP shows a budget deficit at the end of April of 22.5 billion dirhams

**FINANCES NEWS HEBDO**

0/24 Collectivités territoriales: excédent budgétaire de 3,1 milliards de DH à fin novembre 2020

**FR.HESPRESS.COM**

0/24 TGR : le BMSFP fait ressortir un déficit budgétaire à fin avril de 22,5 MMDH

**H24INFO.MA**

0/24 Finances locales: le bulletin mensuel de la TGR en 5 points-clés

**LA NOUVELLE TRIBUNE**

0/24 Finances publiques : Les principaux points du bulletin de la TGR

**LA VIE ECO**

0/24 Malgré une baisse de 16% de recettes, les comptes des collectivités territoriales toujours excédentaires

**LE MATIN DU SAHARA**

0/24 Collectivités territoriales: Excédent budgétaire de 3,1 MMDH à fin novembre 2020

**LEBRIEF.MA**

0/24 Bulletin de statistiques des finances locales à fin novembre 2020

**LINFORMATION.MA**

0/24 Finances publiques : Les principaux points du bulletin de la TGR

**MAGHRESS.COM**

0/24 Collectivités territoriales: excédent budgétaire de 3,1 milliards de DH à fin novembre 2020

**MAPBUSINESS.MA**

0/24 Les finances locales performant à fin novembre 2020

**MAPFINANCE.MA**

0/24 Les finances locales performant à fin novembre 2020

0/24 Collectivités territoriales: Excédent budgétaire de 3,1 MMDH

**MAPINFO.MA**

0/24 Finances locales: Le bulletin mensuel de la TGR en 5 points-clés

0/24 Collectivités territoriales: Excédent budgétaire de 3,1 MMDH à fin novembre 2020 (TGR)

Table des matières

24/05/2021**Presse digitale****MAROC12.COM**

0/24 Malgré une baisse de 16% de recettes, les comptes des collectivités territoriales toujours excédentaires

**MOROCCOLATESTNEWS.COM**

0/24 TGR: the BMSFP shows a budget deficit at the end of April of 22.5 billion dirhams

**PANORAPOST.COM**

0/24 Collectivités territoriales: Excédent de 3,1 MMDH à fin novembre 2020

21/05/2021**Presse écrite****Le Temps**

14/44 LE DÉFICIT ATTEINT 22,5 MILLIARDS DE DH À FIN AVRIL DERNIER

**LIBERATION**

1/32 Poursuite du creusement du déficit budgétaire à fin avril

Presse digitale**CHARIKA.MA**

0/24 Poursuite du creusement du déficit budgétaire à fin avril

**PAGESAFRIK.INFO**

0/24 Maroc. Poursuite du creusement du déficit budgétaire à fin avril

20/05/2021**Presse écrite****LE JOURNAL DES ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES**

2/8 LE DEFICIT BUDGETAIRE ATTEINT 22,5 MILLIARDS DE DIRHAMS

Presse digitale**LIBERATION**

0/24 Poursuite du creusement du déficit budgétaire à fin avril

**MAGHRESS.COM**

0/24 Poursuite du creusement du déficit budgétaire à fin avril

**MAROC12.COM**

0/24 Poursuite du creusement du déficit budgétaire à fin avril

Table des matières

19/05/2021**Presse écrite****MAROC HEBDO INTERNATIONAL**

0/10

NET REPLI DES RECETTES FISCALES

18/05/2021**Presse écrite****Les Inspirations Eco**

10/24

Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril

**L'OPINION**

1/24

Trésor public .. Une conjoncture morose et un déficit qui s'aggrave

Presse digitale**FLM.MA**

0/24

Creusement du déficit budgétaire



Table des matières

17/05/2021**Presse écrite****AL BAYANE****AL BAYANE**

10/16 Maroc: déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021

L'opinion**L'OPINION**

4/24 Economie .. 22,5 milliards de DH de déficit budgétaire enregistrés en avril 2021 !

Le Jour
M A R O C
QUOTIDIEN DIGITAL DE LA MAP**MAROC LE JOUR**

15/24 Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021



Table des matières

17/05/2021

Presse digitale



2M

0/24 Maroc: Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021 (TGR)

**AUJOURD'HUIEMAROC**

0/24 Finances publiques : Net creusement du déficit du Trésor à fin avril

**BOURSENEWS.FNH.MA**

0/24 Finances Publiques: déficit budgétaire de 22,5 milliards de DH à fin avril

**BOURSENEWS.MA**

0/24 Finances Publiques: déficit budgétaire de 22,5 milliards de DH à fin avril

**CONSONEWS**

0/24 Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril

**FACEPRESS.MA**0/24 2021 أبريل نهاية درهم مليار 22.5 الموازنة عجز...المغرب
0/24 2021 أبريل نهاية درهم مليار 22.5 الموازنة عجز...المغرب**HIBAPRESS**

0/24 Le déficit budgétaire atteint 22,5 milliards de dirhams

**LEBRIEF.MA**

0/24 Finances publiques : déficit du Trésor à fin avril

**LEPETITJOURNALMAROCAIN.COM**

0/24 Contribution sociale de solidarité: 3,3 milliards de dirhams de recettes à fin avril

**MAGHRESS.COM**0/24 Maroc: Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021 (TGR)
0/24 Finances publiques : Net creusement du déficit du Trésor à fin avril
0/24 Le déficit budgétaire s'élève à 22,5 milliards de dirhams à fin avril 2021**MAPNEWSLETTERS.MA**

0/24 Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril

**MAROC DIPLOMATIQUE**

0/24 TGR : déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021

**MAROC HEBDO INTERNATIONAL**

0/24 Le déficit budgétaire s'élève à 22,5 milliards de dirhams à fin avril 2021

**MAROC12.COM**

0/24 Finances publiques : Net creusement du déficit du Trésor à fin avril

Table des matières

16/05/2021**Presse digitale****AL BAYANE****AL BAYANE**

0/24 Maroc: Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021

A laUne.ma**ALAUNE.MA**

0/24 Maroc: Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021 (TGR) – MAP Express

**Barlamane.com****BARLAMANE.COM**

0/24 Maroc : déficit budgétaire de 22,5 milliards de dirhams à fin avril (TGR)

**Berg****BERGAAG.COM**

0/24 Budget deficit of 22.5 billion dirhams at the end of April 2021

0/24 Budget deficit of 22.5 billion dirhams at the end of April 2021

0/24 the budget deficit is widening

bladi.net**BLADI.net**

0/24 Maroc : le déficit budgétaire se creuse

HESPRESS**FR.HESPRESS.COM**

0/24 Maroc: Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021

**H24****H24INFO.MA**

0/24 Maroc: déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021 (TGR)

La Tribune**LA NOUVELLE TRIBUNE**

0/24 TGR : Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril

LA VIE ECO**LA VIE ECO**

0/24 Maroc: Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril

**LE360****LE360**

0/24 Le déficit du Trésor atteint 22,5 milliards de dirhams à fin avril

le Desk**LEDESK.MA**

0/24 Maroc: Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril

Magh/ess**MAGHRESS.COM**

0/24 Maroc: Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021

0/24 Maroc: Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021 (TGR)

EXPRESS**MAP EXPRESS**

0/24 Maroc: Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021 (TGR)

**MAP****MAPAMAZIGHE.MA**



Table des matières

16/05/2021**Presse digitale****MAPBUSINESS.MA**

0/24 Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril

**MAPFINANCE.MA**

0/24 Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril

**MAPINFO.MA**

0/24 Finances publiques: Le BMSFP de la TGR en 6 points clés

0/24 Maroc: Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021 (TGR)

**MAPNEWS.MA**

0/24 Maroc: Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021 (TGR)

**MAROC.MA**

0/24 Trésorerie Générale du Royaume: Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021

**MAROC12.COM**

0/24 Maroc: Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril

0/24 Maroc: Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021

**MEDIAS24.COM**

0/24 TGR: Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021

**MENARA**

0/24 Le déficit budgétaire atteint 22,5 milliards de dirhams

**MOROCCOLATESTNEWS.COM**

0/24 Budget deficit of 22.5 billion dirhams at the end of April 2021

**PANORAPOST.COM**

0/24 Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril

**SNRTNEWS.COM**

0/24 La Trésorerie générale du Royaume enregistre un déficit budgétaire de 22,5 MMDH

**TELEGRAMME.INFO**

0/24 Le déficit budgétaire atteint 22,5 milliards de dirhams

15/05/2021**Presse digitale****ECOACTU.MA**

0/24 Recettes fiscales : une hausse de 2,5% à fin avril 2021

Endettement public : Serait-il temps de changer de paradigme ?

Endettement public : Serait-il temps de changer de paradigme ?

■ Le taux d'endettement a augmenté de 19,5%, entre 2008 et 2016, avant de reculer de 0,2% entre 2017 et 2019. La dette intérieure constitue les deux tiers de l'endettement global du Trésor. Le modus operandi de l'endettement a démontré ses carences et la pandémie est venue rendre le besoin de réforme impérieux. Le HCP appelle à ouvrir un débat pour une question vitale plus que jamais d'actualité.

p.12

Endettement public : Serait-il temps de changer de paradigme ?

Endettement public : serait-il temps de changer de paradigme ?

■ Le taux d'endettement a augmenté de 19,5%, entre 2008 et 2016, avant de reculer de 0,2% entre 2017 et 2019.

■ La dette intérieure constitue les deux tiers de l'endettement global du Trésor.

■ Le modus operandi de l'endettement a démontré ses carences et la pandémie est venue rendre le besoin de réforme impérieux.

■ Le patron du HCP appelle à ouvrir un débat pour une question vitale plus que jamais d'actualité.

Les besoins de financement publics continuent d'augmenter. A fin juillet 2021, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 54,1 milliards de dirhams, contre 38,2 milliards au titre de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Ce recours tient compte d'un besoin de financement de 56,9 milliards de DH et d'un flux net positif de 2,8



milliards de DH du financement extérieur, précise la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet. S'agissant du financement extérieur net, il a été positif de 2,8 milliards de DH à fin juillet. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 6 milliards de DH et les tirages ont été de 8,8 milliards de DH.

Le financement intérieur résulte notamment du recours au marché des adjudications pour un montant net de 31,7 milliards de DH, de la hausse des dépôts au Trésor de 11,1 MMDH et de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib (BAM) pour 2,5 milliards de DH, ainsi que des autres moyens de financement, fait savoir la même source.

En outre, les données de la TGR indiquent que les dépôts au Trésor ont été de 84,6 milliards de DH durant les sept premiers mois de 2021, en hausse de 11,1 milliards par rapport à fin

ESQUISSE DU NOUVEAU PARADIGME : L'EXÉCUTIF DEVRAIT METTRE AU POINT DES SOLUTIONS POUR RÉDUIRE LE POIDS DE L'ENDETTEMENT SUR LE POTENTIEL DE CROISSANCE DU PAYS ET PRÉVOIR DES MODES INNOVANTS POUR SA GESTION

décembre 2020. Les disponibilités du Trésor auprès de BAM ont, quant à elles, été de 3,7 milliards de DH contre 6,2 milliards en début d'exercice. Par ailleurs, le Trésor, dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, a procédé à des opérations d'échange de bons de 12,4 milliards de DH, en vue de réajuster le profil de la dette.

Force est de constater que

4,68 % entre 2013 et 2016 en dépit des efforts d'investissements déployés ces dernières années, et de l'impossibilité de réduire la plupart des dépenses du budget.

D'après Ahmed Lahlimi, haut-commissaire au plan, l'endettement des États est le lot aujourd'hui de tous les pays. Le nôtre reste à des niveaux encore gérables. «Des solutions sont possibles pour en réduire le poids sur notre potentiel de croissance ou tout au moins d'en innover, dans ce sens, le mode de gestion», explique M.Lahlimi dans l'introduction du Budget économique exploratoire 2022 qui vient d'être publié par le Haut-Commissariat au plan (HCP). Le haut-commissaire au Plan appelle, dans ce sens, à un débat sur une question, à notre avis, plus que jamais d'actualité. Pour lui, dans ce contexte parmi les plus compliqués que le monde ait connu, le Maroc a su inscrire dans une sereine souveraineté la défense de ses intérêts supérieurs et conforter son poids spécifique sur la scène internationale grâce aux prérogatives régaliennes ayant présidé au nouveau dynamisme que connaît, sur le plan institutionnel, la mise en œuvre des institutions et mécanismes prévus par la Constitution de 2011 et notamment celles à vocation participative et, sur le plan économique, une politique publique plus volontariste de diversification industrielle de l'économie nationale.

Pour le reste de l'année, la persistance du niveau élevé du déficit budgétaire devrait entraîner une nouvelle augmentation de la dette publique qui serait couverte en 2021 principalement par le recours au marché domestique et dans une moindre mesure par la mobilisation des financements extérieurs.

A cet égard, l'État envisage la mobilisation de l'épargne

le niveau d'endettement du Trésor a été maîtrisé avant la pandémie et ce, malgré l'augmentation importante des investissements publics, selon un rapport récent sur le bilan de l'action gouvernementale 2017-2021. La dette du Trésor a connu une évolution positive, pour la première fois en 2019, après une hausse continue depuis 2008, indique le rapport, notant que le taux d'endettement a en effet augmenté d'environ 19,5%, entre 2008 et 2016, avant de reculer de 0,2% entre 2017 et 2019. Toutefois, poursuit la même source, la conjoncture liée à la pandémie a entraîné une augmentation remarquable du niveau de l'endettement du Trésor. Aussi, le marché intérieur demeure-t-il la principale source de financement du Trésor, s'accaparant des deux tiers du montant global de la dette. Par ailleurs, le document fait savoir que le gouvernement a pu limiter le déficit budgétaire, en moyenne à 3,63% du Produit intérieur brut (PIB), durant la période 2017-2019, contre

Endettement public : Serait-il temps de changer de paradigme ?

des ménages en complément de ses sources de financement. Cette opération d'emprunt national devrait générer en 2021 des recettes de 5 milliards de DH. Globalement, le financement du Trésor sur le marché des adjudications devrait porter la dette intérieure à près de 58,2% du PIB.

Trois réformes majeures pour inverser la décélération de la croissance

Le HCP devrait focaliser ses travaux, en particulier, sur trois réformes visiblement indispensables pour une inversion de la tendance baissière que connaît notre croissance potentielle, dont le rythme est passé de près de 4,8% en moyenne annuelle entre 2000 et 2008 à près de 3,3% entre 2009 et 2019 pour baisser à 1,4% en 2020. Selon M. Lahlimi. Ces travaux portent sur trois facteurs endogènes à l'origine de cette baisse qui plombe la productivité de l'économie nationale (La problématique de l'emploi et du chômage dans la période post-Covid, celle du secteur dit informel que nous préférons appeler «sphère informelle» en raison de sa transversalité sectorielle et celle de leur impact sur les inégalités sociales et territoriales au Maroc). «Nous comptons, à la rentrée, inviter à un débat que nous souhaitons national autour de ces travaux, en espérant ainsi apporter une contribution supplémentaire aux analyses de quelques recommandations du NMD», estime M. Lahlimi. Par ailleurs, il a indiqué que «l'analyse dans sa globalité de la situation dans notre pays en 2020 et les perspectives de son évolution en 2021, par-delà les données économiques fournies par ce traditionnel Budget Exploratoire que nous présentons à l'instar des autres années et qui porte dans sa version actuelle les stigmates de la terrible pandémie, nous poussent à maintenir notre préjugé favorable pour la prochaine décennie et ce, malgré la complexité singulière du contexte économique et sanitaire international sur lequel elle s'ouvre» ■

S'agissant de la dette extérieure du Trésor, elle devrait atteindre 19,1% du PIB en 2021 au lieu de 18,3% en 2020 et 24,8% de l'endettement global du Trésor, approchant pour la 1^{ère} fois son Benchmark de référence, soit 25%. Dans ces conditions, l'encours de la dette du Trésor continuerait d'augmenter pour frôler le seuil de 77,3% du PIB en 2021 après 76,4% en 2020.

Dans ces conditions, et tenant compte de la part de la dette extérieure garantie qui devrait afficher en 2021 une légère atténuation pour se situer à 15,4% du PIB comparative-

ment à la moyenne de 16,2% durant la période 2015-2020, le ratio de la dette publique globale devrait s'accroître pour passer de 92,5% du PIB en 2020 à 92,7% en 2021.

Pour le haut-commissaire au plan, le débat national autour du Nouveau modèle de développement, à partir de la réflexion menée par la Commission spéciale sur le modèle de développement (CSMD) devrait participer à une mobilisation des forces vives du pays, pour s'ouvrir sur le Pacte national de développement, en faisant un bon usage de ce concept de souveraineté économique et contribuer à

doter la décennie 2020 des ressorts sociétaux d'un nouveau cycle de croissance économique et de prospérité sociale. Les retombées d'un tel débat sauront apporter au nouveau cycle de croissance une réelle valeur ajoutée de nature participative, sociale, psychologique et par là économique. Dans ce cadre, chaque institution nationale aura à contribuer à l'éclairage des politiques publiques pour la meilleure mise en œuvre possible des recommandations des travaux de la CSMD au cours des prochaines législatures ■

N.D.

Le Trésor marocain a levé plus de 54 MMDH en financement intérieur en 7 mois

Le Trésor marocain a levé plus de 54 MMDH en financement intérieur en 7 mois

Le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 54,1 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre 38,2 MMDH au titre de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR).

Ce recours tient compte d'un besoin de financement de 56,9 MMDH et d'un flux net positif de 2,8 MMDH du financement extérieur, précise la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet. Le financement intérieur résulte notamment du recours au marché des adjudications pour un montant net de 31,7 MMDH, de la hausse des dépôts au Trésor de 11,1 MMDH et de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib (BAM) pour 2,5 MMDH, ainsi que des autres

moyens de financement, fait savoir la même source.

S'agissant du financement extérieur net, il a été positif de 2,8 MMDH à fin juillet. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 6 MMDH et les tirages ont été de 8,8 MMDH.

En outre, la TGR indique que les dépôts au Trésor ont été de 84,6 MMDH durant les sept premiers mois de 2021, en hausse de 11,1 MMDH par rapport à fin décembre 2020. Les disponibilités du Trésor auprès de BAM ont, quant à elles, été de 3,7 MMDH contre 6,2 MMDH en début d'exercice.

Par ailleurs, le Trésor, dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, a procédé à des opérations d'échange de bons de 12,4 MMDH, en vue de réajuster le profil de la dette.

Trésor : Financement intérieur de 54,1 MMDfT à fin

Trésor : *Financement intérieur de 54,1 MMDH à fin juillet*



Le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 54,1 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre 38,2 MMDH au titre de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR).

Ce recours tient compte d'un besoin de financement de 56,9 MMDH et d'un flux net positif de 2,8 MMDH du financement extérieur, précise la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet.

Le financement intérieur résulte notamment du recours au marché des adjudications pour un montant net de 31,7 MMDH, de la hausse des dépôts au Trésor de 11,1 MMDH et de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib (BAM) pour 2,5 MMDH, ainsi que des autres moyens de financement, fait savoir la même source.

S'agissant du financement extérieur net, il a été positif de 2,8 MMDH à fin juillet. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 6 MMDH et les tirages ont été de 8,8

MMDH.

En outre, la TGR indique que les dépôts au Trésor ont été de 84,6 MMDH durant les sept premiers mois de 2021, en hausse de 11,1 MMDH par rapport à fin décembre 2020. Les disponibilités du Trésor auprès de BAM ont, quant à elles, été de 3,7 MMDH contre 6,2 MMDH en début d'exercice.

Par ailleurs, le Trésor, dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, a procédé à des opérations d'échange de bons de 12,4 MMDH, en vue de réajuster le profil de la dette.

Trésor : Financement intérieur de 54,1 MMDH à fin juillet

Le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 54,1 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre 38,2 MMDH au titre de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Ce recours tient compte d'un besoin de financement de 56,9 MMDH et d'un flux net positif de 2,8 MMDH du financement extérieur, précise la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet. Le financement intérieur résulte notamment du recours au marché des adjudications pour un montant net de 31,7 MMDH, de la hausse des dépôts au Trésor de 11,1 MMDH et de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib (BAM) pour 2,5 MMDH, ainsi que des autres moyens de financement, fait savoir la même source. S'agissant du financement extérieur net, il a été positif de 2,8 MMDH à fin juillet. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 6 MMDH et les tirages ont été de 8,8 MMDH. En outre, la TGR indique que les dépôts au Trésor ont été de 84,6 MMDH durant les sept premiers mois de 2021, en hausse de 11,1 MMDH par rapport à fin décembre 2020. Les disponibilités du Trésor auprès de BAM ont, quant à elles, été de 3,7 MMDH contre 6,2 MMDH en début d'exercice. Par ailleurs, le Trésor, dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, a procédé à des opérations d'échange de bons de 12,4 MMDH, en vue de réajuster le profil de la dette.

Trésor: financement intérieur de 54,1 MMDH à fin juillet

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DU ROYAUME

Trésor: financement intérieur de 54,1 MMDH à fin juillet

Le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 54,1 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre 38,2 MMDH au titre de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR).

Ce recours tient compte d'un besoin de financement de 56,9 MMDH et d'un flux net positif de 2,8 MMDH du financement extérieur, précise la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet.

Le financement intérieur résulte notamment du recours au marché des adjudications pour un

montant net de 31,7 MMDH, de la hausse des dépôts au Trésor de 11,1 MMDH et de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de BAM pour 2,5 MMDH, ainsi que des autres moyens de financement. S'agissant du financement extérieur net, il a été positif de 2,8 MMDH à fin juillet. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 6 MMDH et les tirages ont été de 8,8 MMDH. En outre, la TGR indique que les dépôts au Trésor ont été de 84,6 MMDH durant les sept premiers mois de 2021, en hausse de 11,1 MMDH par rapport à fin décembre 2020. ||

Trésor: Financement intérieur de 54,1 milliards de DH à fin juillet

Le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 54,1 milliards de DH à fin juillet 2021, contre 38,2 milliards DH sur la même période en 2020, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Ce recours tient compte d'un besoin de financement de 56,9 milliards de DH et d'un flux net positif de 2,8 milliards DH du financement extérieur, précise la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet. A noter que ce financement intérieur résulte notamment du recours au marché des adjudications pour un montant net de 31,7 milliards de DH, de la hausse des dépôts au Trésor de 11,1 milliards de DH et de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib (BAM) pour 2,5 milliards de DH, ainsi que des autres moyens de financement.

Hausse des recettes douanières nettes à fin juillet



Hausse des recettes douanières nettes à fin juillet

Les recettes douanières nettes ont été de 39,13 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre 30,94 MMDH un an auparavant, en hausse de 8,19 MMDH par rapport à leur niveau à fin juillet 2020 (+26,4%), selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR).

Cette hausse est due à l'augmentation de 29,5% des droits de douane, compte tenu des remboursements de 14 millions de dirhams (MDH) à fin juillet 2021, contre 8 MDH un an auparavant, explique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet.

Quant à la TVA à l'importation, elle a également connu une augmentation de 24,1% suite aux remboursements de 3 MDH à fin juillet 2021 contre 9 MDH un an auparavant, précise la même source.

La taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques a, pour sa part, augmenté de 30,8%. Et ce, grâce aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 33 MDH à fin juillet 2021 contre 44 MDH, une année auparavant.



Maroc /Trésor: Financement intérieur de 54,1 MMDH à fin juillet (TGR)

Le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 54,1 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre 38,2 MMDH au titre de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Ce recours tient compte d'un besoin de financement de 56,9 MMDH et d'un flux net positif de 2,8 MMDH du financement extérieur, précise la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet. Le financement intérieur résulte notamment du recours au marché des adjudications pour un montant net de 31,7 MMDH, de la hausse des dépôts au Trésor de 11,1 MMDH et de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib (BAM) pour 2,5 MMDH, ainsi que des autres moyens de financement, fait savoir la même source. S'agissant du financement extérieur net, il a été positif de 2,8 MMDH à fin juillet. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 6 MMDH et les tirages ont été de 8,8 MMDH. En outre, la TGR indique que les dépôts au Trésor ont été de 84,6 MMDH durant les sept premiers mois de 2021, en hausse de 11,1 MMDH par rapport à fin décembre 2020. Les disponibilités du Trésor auprès de BAM ont, quant à elles, été de 3,7 MMDH contre 6,2 MMDH en début d'exercice. Par ailleurs, le Trésor, dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, a procédé à des opérations d'échange de bons de 12,4 MMDH, en vue de réajuster le profil de la dette.

Les recettes fiscales brutes en hausse de 9,5%

Le déficit budgétaire est ressorti à 39,5 MMDH à fin juillet 2021, selon les chiffres publiés par la Trésorerie générale du Royaume (TGR), relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration. « Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 39,5 MMDH à fin juillet 2021 contre un déficit budgétaire de 41,6 MMDH un an auparavant », a indiqué la TGR. Dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) de juillet dernier, la Trésorerie générale précise que ce déficit tient compte « d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA) ». Pour rappel, et à titre de comparaison, compte tenu d'un solde positif de 1,3 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA, le déficit du Trésor s'était établi à 41,6 MMDH à fin juillet 2020. Dans le détail, les dernières statistiques montrent que les recettes ordinaires brutes ont accusé une baisse de 1% équivalant à -1,4 MMDH. Elles sont ainsi passées à 142,3 MMDH contre 143,7 MMDH à fin juillet 2020, en raison de la diminution des impôts directs de 2,6% et des recettes non fiscales de 46,6%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,6%, des impôts indirects de 19,3% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,6%. Dans son bulletin du mois dernier, la TGR fait état de la hausse de 9,5% (+11 MMDH) des recettes fiscales brutes qui se sont élevées à 128 MMDH contre 116,9 MMDH à fin juillet 2020, suite à la hausse des recettes douanières de 26,4% et de la fiscalité domestique de 3%. La même source fait par ailleurs ressortir une dégringolade de 46,6% (-2,5 MMDH) des recettes non fiscales à 14,3 MMDH contre 26,8 MMDH un an auparavant. Selon la TGR, ce recul s'explique notamment par « la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (4,1 MMDH contre 16,4 MMDH) et des fonds de concours (498 MDH contre 4.141 MDH), conjuguée à l'augmentation des recettes de monopoles (5.248 MDH contre 3.341 MDH), des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.311 MDH contre 1.087 MDH) et de la redevance gazoduc (454 MDH contre 247 MDH) ». En ce qui concerne les dépenses émises au titre du budget général, elles se sont inscrites en baisse de 1,8% à fin juillet 2021 en comparaison avec leur niveau de juillet 2020 pour s'établir à 220,5 MMDH. Cette baisse fait suite à « la diminution de 4,9% des dépenses d'investissement et de 14% des charges de la dette budgétisée, et de la hausse de 4,8% des dépenses de fonctionnement », a expliqué la Trésorerie générale. A propos des charges de la dette budgétisée, la TGR attribue leur diminution à la baisse de 24,5% des remboursements du principal (28,7 MMDH contre 38 MMDH) et par la hausse de 6,5% des intérêts de la dette (20,8 MMDH contre 19,5 MMDH), souligne-t-elle dans son bulletin de statistiques des finances publiques. Par ailleurs, il est important de relever ici qu'à fin juillet 2021, « les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 334,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 56%, soit le même niveau à fin juillet 2020 », comme l'a souligné la TGR précisant que le taux d'émission sur engagements a été de 82% contre 86% un an auparavant. S'agissant des recettes des comptes spéciaux du Trésor, qui ont atteint 64,3 MMDH, la TGR précise qu'elles « tiennent compte des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 14,3 MMDH contre 18,9 MMDH à fin juillet 2020 et d'une recette de 3,5 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus, instituée par la loi de finances 2021 ». La Trésorerie générale souligne, en outre, que les dépenses émises se sont chiffrées à 54,9 MMDH et qu'elles « intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 1.680 MDH », relevant ainsi que le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est élevé à 9,4 MMDH. Quant aux recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), elles ont progressé de 41,1%, passant de 951 MDH à fin juillet 2020 à 1.342 MDH à fin juillet 2021. Alors que « les dépenses ont été de 659 MDH à fin juillet 2021 contre 772 MDH un an auparavant, en diminution de 14,6% », selon la TRG.

Le Trésor marocain a levé plus de 54 MMDH en financement intérieur en 7 mois

Le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 54,1 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre 38,2 MMDH au titre de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Ce recours tient compte d'un besoin de financement de 56,9 MMDH et d'un flux net positif de 2,8 MMDH du financement extérieur, précise la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet. Le financement intérieur résulte notamment du recours au marché des adjudications pour un montant net de 31,7 MMDH, de la hausse des dépôts au Trésor de 11,1 MMDH et de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib (BAM) pour 2,5 MMDH, ainsi que des autres moyens de financement, fait savoir la même source. S'agissant du financement extérieur net, il a été positif de 2,8 MMDH à fin juillet. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 6 MMDH et les tirages ont été de 8,8 MMDH. En outre, la TGR indique que les dépôts au Trésor ont été de 84,6 MMDH durant les sept premiers mois de 2021, en hausse de 11,1 MMDH par rapport à fin décembre 2020. Les disponibilités du Trésor auprès de BAM ont, quant à elles, été de 3,7 MMDH contre 6,2 MMDH en début d'exercice. Par ailleurs, le Trésor, dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, a procédé à des opérations d'échange de bons de 12,4 MMDH, en vue de réajuster le profil de la dette.



Trésor : Financement intérieur de 54,1 MMDH à fin juillet

Le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 54,1 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre 38,2 MMDH au titre de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Ce recours tient compte d'un besoin de financement de 56,9 MMDH et d'un flux net positif de 2,8 MMDH du financement extérieur, précise la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques du mois de juillet. Le financement intérieur résulte notamment du recours au marché des adjudications pour un montant net de 31,7 MMDH, de la hausse des dépôts au Trésor de 11,1 MMDH et de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib (BAM) pour 2,5 MMDH, ainsi que des autres moyens de financement, fait savoir la même source. S'agissant du financement extérieur net, il a été positif de 2,8 MMDH à fin juillet. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 6 MMDH et les tirages ont été de 8,8 MMDH. En outre, la TGR indique que les dépôts au Trésor ont été de 84,6 MMDH durant les sept premiers mois de 2021, en hausse de 11,1 MMDH par rapport à fin décembre 2020. Les disponibilités du Trésor auprès de BAM ont, quant à elles, été de 3,7 MMDH contre 6,2 MMDH en début d'exercice. Par ailleurs, dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons de 12,4 MMDH, en vue de réajuster le profil de la dette.

Trésor: Financement intérieur de 54,1 milliards de DH à fin juillet

Le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 54,1 milliards de DH à fin juillet 2021, contre 38,2 milliards DH sur la même période en 2020, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Ce recours tient compte d'un besoin de financement de 56,9 milliards de DH et d'un flux net positif de 2,8 milliards DH du financement extérieur, précise la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet. A noter que ce financement intérieur résulte notamment du recours au marché des adjudications pour un montant net de 31,7 milliards de DH, de la hausse des dépôts au Trésor de 11,1 milliards de DH et de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib (BAM) pour 2,5 milliards de DH, ainsi que des autres moyens de financement.



Trésor : Financement intérieur de 54,1 MMDH à fin juillet

Finance & Economie Le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 54,1 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre 38,2 MMDH au titre de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Ce recours tient compte d'un besoin de financement de 56,9 MMDH et d'un flux net positif de 2,8 MMDH du financement extérieur, précise la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques du mois de juillet.

Source

Maroc /Trésor: Financement intérieur de 54,1 MMDH à fin juillet (TGR)

Le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 54,1 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre 38,2 MMDH au titre de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Ce recours tient compte d'un besoin de financement de 56,9 MMDH et d'un flux net positif de 2,8 MMDH du financement extérieur, précise la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet. Le financement intérieur résulte notamment du recours au marché des adjudications pour un montant net de 31,7 MMDH, de la hausse des dépôts au Trésor de 11,1 MMDH et de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib (BAM) pour 2,5 MMDH, ainsi que des autres moyens de financement, fait savoir la même source. S'agissant du financement extérieur net, il a été positif de 2,8 MMDH à fin juillet. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 6 MMDH et les tirages ont été de 8,8 MMDH. En outre, la TGR indique que les dépôts au Trésor ont été de 84,6 MMDH durant les sept premiers mois de 2021, en hausse de 11,1 MMDH par rapport à fin décembre 2020. Les disponibilités du Trésor auprès de BAM ont, quant à elles, été de 3,7 MMDH contre 6,2 MMDH en début d'exercice. Par ailleurs, le Trésor, dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, a procédé à des opérations d'échange de bons de 12,4 MMDH, en vue de réajuster le profil de la dette.

Trésor: Financement intérieur de 54,1 MMDH à fin juillet

Casablanca – Le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 54,1 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre 38,2 MMDH au titre de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Ce recours tient compte d'un besoin de financement de 56,9 MMDH et d'un flux net positif de 2,8 MMDH du financement extérieur, précise la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet. Le financement intérieur résulte notamment du recours au marché des adjudications pour un montant net de 31,7 MMDH, de la hausse des dépôts au Trésor de 11,1 MMDH et de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib (BAM) pour 2,5 MMDH, ainsi que des autres moyens de financement, fait savoir la même source. S'agissant du financement extérieur net, il a été positif de 2,8 MMDH à fin juillet. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 6 MMDH et les tirages ont été de 8,8 MMDH. En outre, la TGR indique que les dépôts au Trésor ont été de 84,6 MMDH durant les sept premiers mois de 2021, en hausse de 11,1 MMDH par rapport à fin décembre 2020. Les disponibilités du Trésor auprès de BAM ont, quant à elles, été de 3,7 MMDH contre 6,2 MMDH en début d'exercice. Par ailleurs, le Trésor, dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, a procédé à des opérations d'échange de bons de 12,4 MMDH, en vue de réajuster le profil de la dette.

Trésor: Financement intérieur de 54,1 MMDH à fin juillet

Le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 54,1 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre 38,2 MMDH au titre de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Ce recours tient compte d'un besoin de financement de 56,9 MMDH et d'un flux net positif de 2,8 MMDH du financement extérieur, précise la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet. Le financement intérieur résulte notamment du recours au marché des adjudications pour un montant net de 31,7 MMDH, de la hausse des dépôts au Trésor de 11,1 MMDH et de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib (BAM) pour 2,5 MMDH, ainsi que des autres moyens de financement, fait savoir la même source. S'agissant du financement extérieur net, il a été positif de 2,8 MMDH à fin juillet. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 6 MMDH et les tirages ont été de 8,8 MMDH. En outre, la TGR indique que les dépôts au Trésor ont été de 84,6 MMDH durant les sept premiers mois de 2021, en hausse de 11,1 MMDH par rapport à fin décembre 2020. Les disponibilités du Trésor auprès de BAM ont, quant à elles, été de 3,7 MMDH contre 6,2 MMDH en début d'exercice. Par ailleurs, le Trésor, dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, a procédé à des opérations d'échange de bons de 12,4 MMDH, en vue de réajuster le profil de la dette.



Trésor: Financement intérieur de 54,1 MMDH à fin juillet (TGR)

Le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 54,1 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre 38,2 MMDH au titre de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Ce recours tient compte d'un besoin de financement de 56,9 MMDH et d'un flux net positif de 2,8 MMDH du financement extérieur, précise la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet. Le financement intérieur résulte notamment du recours au marché des adjudications pour un montant net de 31,7 MMDH, de la hausse des dépôts au Trésor de 11,1 MMDH et de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib (BAM) pour 2,5 MMDH, ainsi que des autres moyens de financement, fait savoir la même source. S'agissant du financement extérieur net, il a été positif de 2,8 MMDH à fin juillet. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 6 MMDH et les tirages ont été de 8,8 MMDH. En outre, la TGR indique que les dépôts au Trésor ont été de 84,6 MMDH durant les sept premiers mois de 2021, en hausse de 11,1 MMDH par rapport à fin décembre 2020. Les disponibilités du Trésor auprès de BAM ont, quant à elles, été de 3,7 MMDH contre 6,2 MMDH en début d'exercice. Par ailleurs, le Trésor, dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, a procédé à des opérations d'échange de bons de 12,4 MMDH, en vue de réajuster le profil de la dette.



Trésor : Le financement intérieur atteint 54,1 Mrds DH à fin juillet

Dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet, la TGR indique que le financement intérieur résulte notamment du recours au marché des adjudications pour un montant net de 31,7 Mrds DH, de la hausse des dépôts au Trésor de 11,1 Mrds DH et de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib (BAM) pour 2,5 Mrds DH, ainsi que des autres moyens de financement, fait savoir la même source. S'agissant du financement extérieur net, il a été positif de 2,8 Mrds DH à fin juillet. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 6 Mrds DH et les tirages ont été de 8,8 Mrds DH. En outre, la TGR indique que les dépôts au Trésor ont été de 84,6 Mrds DH durant les sept premiers mois de 2021, en hausse de 11,1 Mrds DH par rapport à fin décembre 2020. Les disponibilités du Trésor auprès de BAM ont, quant à elles, été de 3,7 Mrds DH contre 6,2 Mrds DH en début d'exercice. Par ailleurs, le Trésor, dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, a procédé à des opérations d'échange de bons de 12,4 Mrds DH, en vue de réajuster le profil de la dette. WordPress:J'aime chargement...

Hausse de 26,4% des recettes douanières nettes

Trésorerie Générale du Royaume

Hausse de 26,4% des recettes douanières nettes

Les recettes douanières nettes ont été de 39,13 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre 30,94 MMDH un an auparavant, en hausse de 8,19 MMDH par rapport à leur niveau à fin juillet 2020 (+26,4%), selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR).

Cette hausse est due à l'augmentation de 29,5% des droits de douane, compte tenu de remboursements de 14 millions de dirhams (MDH) à fin juillet 2021, contre 8 MDH un an auparavant, explique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des

finances publiques (BMSFP) du mois de juillet.

Quant à la TVA à l'importation, elle a également connu une augmentation de 24,1% suite aux remboursements de 3 MDH à fin juillet 2021 contre 9 MDH un an auparavant, précise la même source.

La taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques a, pour sa part, augmenté de 30,8%. Et ce, grâce aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 33 MDH à fin juillet 2021 contre 44 MDH, une année auparavant.



Trésor: Déficit de 39,5 Mrds DH à fin juillet

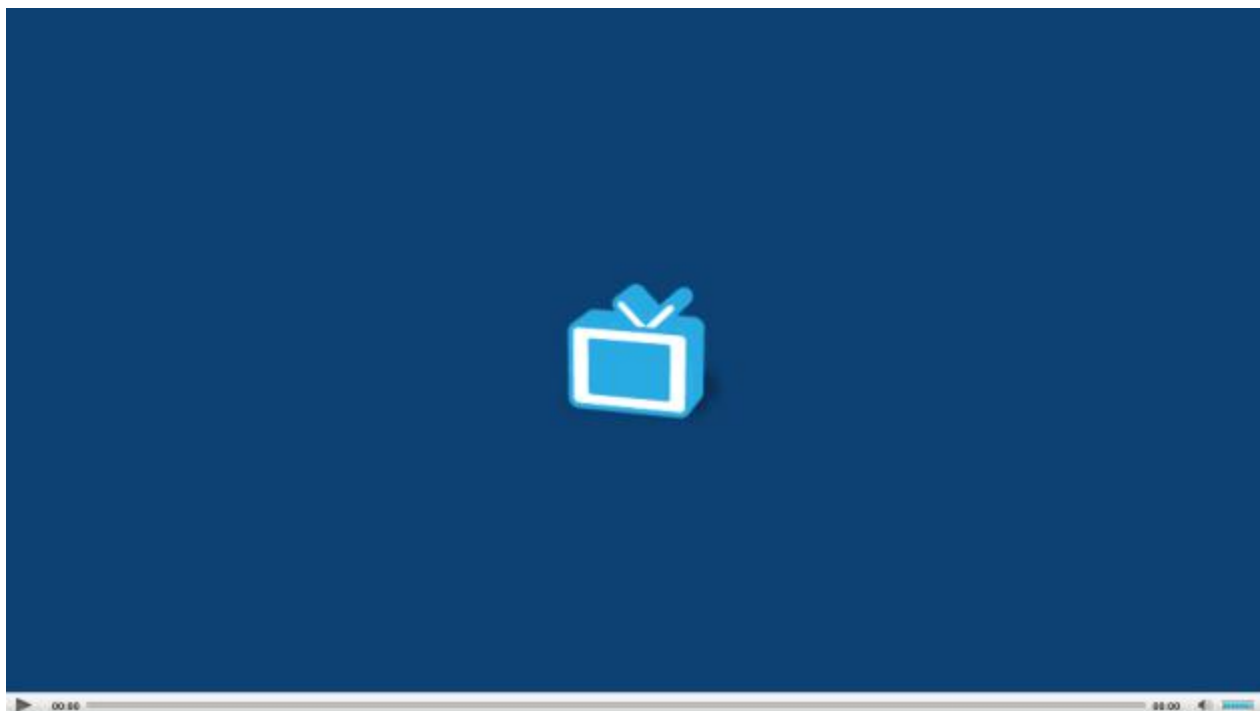
Dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet, la TGR fait état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 1% à 142,3 Mrds DH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 5%, soit un solde ordinaire négatif de 10,4 Mrds DH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,6% et des recettes non fiscales de 46,6%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,6%, des impôts indirects de 19,3% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,6%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 220,5 Mrds DH à fin juillet 2021, en baisse de 1,8% par rapport à leur niveau à fin juillet 2020, en raison de la diminution de 4,9% des dépenses d'investissement et de 14% des charges de la dette budgétisée et de la hausse de 4,8% des dépenses de fonctionnement. La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par la baisse de 24,5% des remboursements du principal (28,7 Mrds DH) et par la hausse de 6,5% des intérêts de la dette (20,8 Mrds DH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 64,3 Mrds DH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 14,3 Mrds DH et d'une recette de 3,5 Mrds DH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses émises ont été de 54,9 Mrds DH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 9,4 Mrds DH. Côté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 41,1% à 1.342 MDH, tandis que leurs dépenses ont reculé de 14,6% à 772 MDH.

WordPress:J'aime chargement...



Maroc : Un déficit du Trésor de 39,5 MMDH à fin juillet (TGR)

[Cliquez ici pour visualiser le passage --> Lien externe <--](#)





Le déficit du Trésor à 39,5 MMDH à fin juillet

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 39,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre un déficit de 41,6 MMDH un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 1% à 142,3 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 5%, soit un solde ordinaire négatif de 10,4 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,6% et des recettes non fiscales de 46,6%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,6%, des impôts indirects de 19,3% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,6%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 220,5 MMDH à fin juillet 2021, en baisse de 1,8% par rapport à leur niveau à fin juillet 2020, en raison de la diminution de 4,9% des dépenses d'investissement et de 14% des charges de la dette budgétisée et de la hausse de 4,8% des dépenses de fonctionnement. La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par la baisse de 24,5% des remboursements du principal (28,7 MMDH) et par la hausse de 6,5% des intérêts de la dette (20,8 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 64,3 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 14,3 MMDH et d'une recette de 3,5 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses émises ont été de 54,9 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 9,4 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 41,1% à 1.342 millions de dirhams (MDH), tandis que leurs dépenses ont reculé de 14,6% à 772 MDH.

Maroc. Les recettes fiscales brutes en hausse de 9,5%

Le déficit budgétaire est ressorti à 39,5 MMDH à fin juillet 2021, selon les chiffres publiés par la Trésorerie générale du Royaume (TGR), relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration. « Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 39,5 MMDH à fin juillet 2021 contre un déficit budgétaire de 41,6 MMDH un an auparavant », a indiqué la TGR. Dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) de juillet dernier, la Trésorerie générale précise que ce déficit tient compte « d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA) ». Pour rappel, et à titre de comparaison, compte tenu d'un solde positif de 1,3 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA, le déficit du Trésor s'était établi à 41,6 MMDH à fin juillet 2020. Dans le détail, les dernières statistiques montrent que les recettes ordinaires brutes ont accusé une baisse de 1% équivalant à -1,4 MMDH. Elles sont ainsi passées à 142,3 MMDH contre 143,7 MMDH à fin juillet 2020, en raison de la diminution des impôts directs de 2,6% et des recettes non fiscales de 46,6%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,6%, des impôts indirects de 19,3% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,6%. Dans son bulletin du mois dernier, la TGR fait état de la hausse de 9,5% (+11 MMDH) des recettes fiscales brutes qui se sont élevées à 128 MMDH contre 116,9 MMDH à fin juillet 2020, suite à la hausse des recettes douanières de 26,4% et de la fiscalité domestique de 3%. La même source fait par ailleurs ressortir une dégringolade de 46,6% (-2,5 MMDH) des recettes non fiscales à 14,3 MMDH contre 26,8 MMDH un an auparavant. Selon la TGR, ce recul s'explique notamment par « la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (4,1 MMDH contre 16,4 MMDH) et des fonds de concours (498 MDH contre 4.141 MDH), conjuguée à l'augmentation des recettes de monopoles (5.248 MDH contre 3.341 MDH), des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.311 MDH contre 1.087 MDH) et de la redevance gazoduc (454 MDH contre 247 MDH) ». En ce qui concerne les dépenses émises au titre du budget général, elles se sont inscrites en baisse de 1,8% à fin juillet 2021 en comparaison avec leur niveau de juillet 2020 pour s'établir à 220,5 MMDH. Cette baisse fait suite à « la diminution de 4,9% des dépenses d'investissement et de 14% des charges de la dette budgétisée, et de la hausse de 4,8% des dépenses de fonctionnement », a expliqué la Trésorerie générale. A propos des charges de la dette budgétisée, la TGR attribue leur diminution à la baisse de 24,5% des remboursements du principal (28,7 MMDH contre 38 MMDH) et par la hausse de 6,5% des intérêts de la dette (20,8 MMDH contre 19,5 MMDH), souligne-t-elle dans son bulletin de statistiques des finances publiques. Par ailleurs, il est important de relever ici qu'à fin juillet 2021, « les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 334,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 56%, soit le même niveau à fin juillet 2020 », comme l'a souligné la TGR précisant que le taux d'émission sur engagements a été de 82% contre 86% un an auparavant. S'agissant des recettes des comptes spéciaux du Trésor, qui ont atteint 64,3 MMDH, la TGR précise qu'elles « tiennent compte des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 14,3 MMDH contre 18,9 MMDH à fin juillet 2020 et d'une recette de 3,5 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus, instituée par la loi de finances 2021 ». La Trésorerie générale souligne, en outre, que les dépenses émises se sont chiffrées à 54,9 MMDH et qu'elles « intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 1.680 MDH », relevant ainsi que le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est élevé à 9,4 MMDH. Quant aux recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), elles ont progressé de 41,1%, passant de 951 MDH à fin juillet 2020 à 1.342 MDH à fin juillet 2021. Alors que « les dépenses ont été de 659 MDH à fin juillet 2021 contre 772 MDH un an auparavant, en diminution de 14,6% », selon la TRG. Alain Bouithy

Les recettes fiscales brutes en hausse de 9,5%

Les recettes fiscales brutes en hausse de 9,5%

Le déficit budgétaire est ressorti à 39,5 MMDH à fin juillet 2021, selon les chiffres publiés par la Trésorerie générale du Royaume (TGR), relevant du ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

« Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 39,5 MMDH à fin juillet 2021 contre un déficit budgétaire de 41,6 MMDH un an auparavant », a indiqué la TGR.

Dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) de juillet dernier, la Trésorerie générale précise que ce déficit tient compte « d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'État gérés de manière autonome (SEGMA) ».

Pour rappel, et à titre de comparaison, compte tenu d'un solde positif de 1,3 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA, le déficit du Trésor s'était établi à 41,6 MMDH à fin juillet 2020.

Dans le détail, les dernières sta-



tistiques montrent que les recettes ordinaires brutes ont accusé une baisse de 1% équivalant à -1,4 MMDH. Elles sont ainsi passées à 142,3 MMDH contre 143,7 MMDH à fin juillet 2020, en raison de la diminution des impôts directs de 2,6% et des recettes non fiscales de 46,6%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,6%, des impôts indirects de 19,3% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,6%.

Dans son bulletin du mois dernier, la TGR fait état de la hausse de 9,5% (+11 MMDH) des recettes fiscales brutes qui se sont élevées à 128 MMDH contre 116,9 MMDH à fin juillet 2020, suite à la hausse des recettes douanières de 26,4% et de la fiscalité domestique de 3%.

La même source fait par ailleurs ressortir une dégringolade de 46,6% (-2,5 MMDH) des recettes non fiscales à 14,3 MMDH contre 26,8 MMDH un an auparavant.

Selon la TGR, ce recul s'explique notamment par « la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (4,1 MMDH contre 16,4 MMDH) et des fonds de concours (498 MDH contre 4.141 MDH), conjuguée à l'augmentation des recettes de monopoles (5.248 MDH contre 3.341 MDH), des recettes en

atténuation de dépenses de la dette (1.311 MDH contre 1.087 MDH) et de la redevance gazoduc (454 MDH contre 247 MDH) ».

En ce qui concerne les dépenses émises au titre du budget général, elles se sont inscrites en baisse de 1,8% à fin juillet 2021 en comparaison avec leur niveau de juillet 2020 pour s'établir à 220,5 MMDH.

Cette baisse fait suite à « la diminution de 4,9% des dépenses d'investissement et de 14% des charges de la dette budgétisée, et de la hausse de 4,8% des dépenses de fonctionnement », a expliqué la Trésorerie générale.

À propos des charges de la dette budgétisée, la TGR attribue leur diminution à la baisse de 24,5% des remboursements du principal (28,7 MMDH contre 38 MMDH) et par la hausse de 6,5% des intérêts de la dette (20,8 MMDH contre 19,5 MMDH), souligne-t-elle dans son bulletin de statistiques des finances publiques.

Par ailleurs, il est important de relever ici qu'à fin juillet 2021, « les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 334,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 56%, soit le même niveau à fin juillet 2020 », comme l'a souligné la TGR pré-

sant que le taux d'émission sur engagements a été de 82% contre 86% un an auparavant.

S'agissant des recettes des comptes spéciaux du Trésor, qui ont atteint 64,3 MMDH, la TGR précise qu'elles « tiennent compte des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 14,3 MMDH contre 18,9 MMDH à fin juillet 2020 et d'une recette de 3,5 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus, instituée par la loi de finances 2021 ».

La Trésorerie générale souligne, en outre, que les dépenses émises se sont chiffrées à 54,9 MMDH et qu'elles « intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 1.680 MDH », relevant ainsi que le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est élevé à 9,4 MMDH.

Quant aux recettes des services de l'État gérés de manière autonome (SEGMA), elles ont progressé de 41,1%, passant de 951 MDH à fin juillet 2020 à 1.342 MDH à fin juillet 2021. Alors que « les dépenses ont été de 659 MDH à fin juillet 2021 contre 772 MDH un an auparavant, en diminution de 14,6% », selon la TRG.

Alain Bouithy



La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 39,5 MMDH à fin juillet 2021

TGR-Finances publiques : Les six points clés du bulletin mensuel

Voici six points clés du Bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet 2021, publié par la Trésorerie générale du Royaume (TGR) : – La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 39,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre un déficit de 41,6 MMDH un an auparavant. – Les recettes ordinaires brutes ont diminué de 1% à 142,3 MMDH et les dépenses ordinaires émises ont progressé de 5%, dégageant un solde ordinaire négatif de 10,4 MMDH. – Les dépenses émises au titre du budget général se sont élevées à 220,5 MMDH, en baisse de 1,8% par rapport à leur niveau à fin juillet 2020. – Les charges de la dette budgétisée ont diminué de 14%, suite à la baisse de 24,5% des remboursements du principal (28,7 MMDH) et la hausse de 6,5% des intérêts de la dette (20,8 MMDH). – Les recettes des comptes spéciaux du trésor (CST) ont atteint 64,3 MMDH et leurs dépenses émises 54,9 MMDH. Le solde de l'ensemble des CST s'élève à 9,4 MMDH. – Les recettes des services de l'État gérés de manière autonome (SEGMA) ont augmenté de 41,1% à 1.342 millions de dirhams (MDH), tandis que leurs dépenses ont reculé de 14,6% à 772 MDH. +

TGR : Hausse de 26,4% des recettes douanières nettes

Les recettes douanières nettes ont été de 39,13 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre 30,94 MMDH un an auparavant, en hausse de 8,19 MMDH par rapport à leur niveau à fin juillet 2020 (+26,4%), selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Cette hausse est due à l'augmentation de 29,5% des droits de douane, compte tenu de remboursements de 14 millions de dirhams (MDH) à fin juillet 2021, contre 8 MDH un an auparavant, explique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet. Quant à la TVA à l'importation, elle a également connu une augmentation de 24,1% suite aux remboursements de 3 MDH à fin juillet 2021 contre 9 MDH un an auparavant, précise la même source. La taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques a, pour sa part, augmenté de 30,8%. Et ce, grâce aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 33 MDH à fin juillet 2021 contre 44 MDH, une année auparavant.

Les recettes fiscales brutes en hausse de 9,5%

Le déficit budgétaire est ressorti à 39,5 MMDH à fin juillet 2021, selon les chiffres publiés par la Trésorerie générale du Royaume (TGR), relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration. « Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 39,5 MMDH à fin juillet 2021 contre un déficit budgétaire de 41,6 MMDH un an auparavant », a indiqué la TGR. Dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) de juillet dernier, la Trésorerie générale précise que ce déficit tient compte « d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA) ». Pour rappel, et à titre de comparaison, compte tenu d'un solde positif de 1,3 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA, le déficit du Trésor s'était établi à 41,6 MMDH à fin juillet 2020. Dans le détail, les dernières statistiques montrent que les recettes ordinaires brutes ont accusé une baisse de 1% équivalant à -1,4 MMDH. Elles sont ainsi passées à 142,3 MMDH contre 143,7 MMDH à fin juillet 2020, en raison de la diminution des impôts directs de 2,6% et des recettes non fiscales de 46,6%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,6%, des impôts indirects de 19,3% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,6%. Dans son bulletin du mois dernier, la TGR fait état de la hausse de 9,5% (+11 MMDH) des recettes fiscales brutes qui se sont élevées à 128 MMDH contre 116,9 MMDH à fin juillet 2020, suite à la hausse des recettes douanières de 26,4% et de la fiscalité domestique de 3%. La même source fait par ailleurs ressortir une dégringolade de 46,6% (-2,5 MMDH) des recettes non fiscales à 14,3 MMDH contre 26,8 MMDH un an auparavant. Selon la TGR, ce recul s'explique notamment par « la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (4,1 MMDH contre 16,4 MMDH) et des fonds de concours (498 MDH contre 4.141 MDH), conjuguée à l'augmentation des recettes de monopoles (5.248 MDH contre 3.341 MDH), des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.311 MDH contre 1.087 MDH) et de la redevance gazoduc (454 MDH contre 247 MDH) ». En ce qui concerne les dépenses émises au titre du budget général, elles se sont inscrites en baisse de 1,8% à fin juillet 2021 en comparaison avec leur niveau de juillet 2020 pour s'établir à 220,5 MMDH. Cette baisse fait suite à « la diminution de 4,9% des dépenses d'investissement et de 14% des charges de la dette budgétisée, et de la hausse de 4,8% des dépenses de fonctionnement », a expliqué la Trésorerie générale. A propos des charges de la dette budgétisée, la TGR attribue leur diminution à la baisse de 24,5% des remboursements du principal (28,7 MMDH contre 38 MMDH) et par la hausse de 6,5% des intérêts de la dette (20,8 MMDH contre 19,5 MMDH), souligne-t-elle dans son bulletin de statistiques des finances publiques. Par ailleurs, il est important de relever ici qu'à fin juillet 2021, « les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 334,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 56%, soit le même niveau à fin juillet 2020 », comme l'a souligné la TGR précisant que le taux d'émission sur engagements a été de 82% contre 86% un an auparavant. S'agissant des recettes des comptes spéciaux du Trésor, qui ont atteint 64,3 MMDH, la TGR précise qu'elles « tiennent compte des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 14,3 MMDH contre 18,9 MMDH à fin juillet 2020 et d'une recette de 3,5 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus, instituée par la loi de finances 2021 ». La Trésorerie générale souligne, en outre, que les dépenses émises se sont chiffrées à 54,9 MMDH et qu'elles « intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 1.680 MDH », relevant ainsi que le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est élevé à 9,4 MMDH. Quant aux recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), elles ont progressé de 41,1%, passant de 951 MDH à fin juillet 2020 à 1.342 MDH à fin juillet 2021. Alors que « les dépenses ont été de 659 MDH à fin juillet 2021 contre 772 MDH un an auparavant, en diminution de 14,6% », selon la TRG. Alain Bouithy

Les recettes fiscales brutes en hausse de 9,5%

Le déficit budgétaire est ressorti à 39,5 MMDH à fin juillet 2021, selon les chiffres publiés par la Trésorerie générale du Royaume (TGR), relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration. « Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 39,5 MMDH à fin juillet 2021 contre un déficit budgétaire de 41,6 MMDH un an auparavant », a indiqué la TGR. Dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) de juillet dernier, la Trésorerie générale précise que ce déficit tient compte « d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA) ». Pour rappel, et à titre de comparaison, compte tenu d'un solde positif de 1,3 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA, le déficit du Trésor s'était établi à 41,6 MMDH à fin juillet 2020. Dans le détail, les dernières statistiques montrent que les recettes ordinaires brutes ont accusé une baisse de 1% équivalant à -1,4 MMDH. Elles sont ainsi passées à 142,3 MMDH contre 143,7 MMDH à fin juillet 2020, en raison de la diminution des impôts directs de 2,6% et des recettes non fiscales de 46,6%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,6%, des impôts indirects de 19,3% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,6%. Dans son bulletin du mois dernier, la TGR fait état de la hausse de 9,5% (+11 MMDH) des recettes fiscales brutes qui se sont élevées à 128 MMDH contre 116,9 MMDH à fin juillet 2020, suite à la hausse des recettes douanières de 26,4% et de la fiscalité domestique de 3%. La même source fait par ailleurs ressortir une dégringolade de 46,6% (-2,5 MMDH) des recettes non fiscales à 14,3 MMDH contre 26,8 MMDH un an auparavant. Selon la TGR, ce recul s'explique notamment par « la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (4,1 MMDH contre 16,4 MMDH) et des fonds de concours (498 MDH contre 4.141 MDH), conjuguée à l'augmentation des recettes de monopoles (5.248 MDH contre 3.341 MDH), des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.311 MDH contre 1.087 MDH) et de la redevance gazoduc (454 MDH contre 247 MDH) ». En ce qui concerne les dépenses émises au titre du budget général, elles se sont inscrites en baisse de 1,8% à fin juillet 2021 en comparaison avec leur niveau de juillet 2020 pour s'établir à 220,5 MMDH. Cette baisse fait suite à « la diminution de 4,9% des dépenses d'investissement et de 14% des charges de la dette budgétisée, et de la hausse de 4,8% des dépenses de fonctionnement », a expliqué la Trésorerie générale. A propos des charges de la dette budgétisée, la TGR attribue leur diminution à la baisse de 24,5% des remboursements du principal (28,7 MMDH contre 38 MMDH) et par la hausse de 6,5% des intérêts de la dette (20,8 MMDH contre 19,5 MMDH), souligne-t-elle dans son bulletin de statistiques des finances publiques. Par ailleurs, il est important de relever ici qu'à fin juillet 2021, « les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 334,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 56%, soit le même niveau à fin juillet 2020 », comme l'a souligné la TGR précisant que le taux d'émission sur engagements a été de 82% contre 86% un an auparavant. S'agissant des recettes des comptes spéciaux du Trésor, qui ont atteint 64,3 MMDH, la TGR précise qu'elles « tiennent compte des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 14,3 MMDH contre 18,9 MMDH à fin juillet 2020 et d'une recette de 3,5 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus, instituée par la loi de finances 2021 ». La Trésorerie générale souligne, en outre, que les dépenses émises se sont chiffrées à 54,9 MMDH et qu'elles « intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 1.680 MDH », relevant ainsi que le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est élevé à 9,4 MMDH. Quant aux recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), elles ont progressé de 41,1%, passant de 951 MDH à fin juillet 2020 à 1.342 MDH à fin juillet 2021. Alors que « les dépenses ont été de 659 MDH à fin juillet 2021 contre 772 MDH un an auparavant, en diminution de 14,6% », selon la TRG. Alain Bouithy

Journal de l'économie

[Cliquez ici pour visualiser le passage --> Lien externe <--](#)



Trésor : Un déficit de 39,5 milliards de dirhams à fin juillet

Il s'inscrit en allègement par rapport à la même période de l'année passée

Trésor : Un déficit de 39,5 milliards de dirhams à fin juillet

K.T

Net allègement du déficit du Trésor au mois de juillet. Le besoin ressort à 39,5 milliards de dirhams contre 41,6 milliards de dirhams observé à la même période de l'année précédente. Le déficit relevé au septième mois de l'année tient compte d'un solde positif de 10,1 milliards de dirhams dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA). C'est ce qui ressort du dernier bulletin des finances publiques de la Trésorerie générale du Royaume (TGR). La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin juillet 2021 laisse apparaître une baisse de 1% des recettes ordinaires brutes. Ces dernières se sont établies à 142,3 milliards de dirhams, en diminution de 1,4 milliard de dirhams. «Ceci s'explique par la diminution des impôts directs de 2,6% et des recettes non fiscales de 46,6%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,6%, des impôts indirects de 19,3% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,6%», relève-t-on de la publication de la TGR. A fin juillet 2021, les recettes fiscales brutes se sont établies à 128 milliards de dirhams, en consolidation de 11 milliards de dirhams en glissement annuel. La hausse observée est ainsi estimée à 9,5% comparé à la même période de l'année précédente. Une progression qui résulte de la hausse aussi bien



des recettes douanières que de la fiscalité domestique. Se référant à la TGR, les recettes douanières nettes se sont consolidées de 26,4%. Cette amélioration tient compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 50 millions de dirhams à fin juillet 2021 contre 63 millions de dirhams une année auparavant. Les droits de douane ont progressé de 29,5% sur ladite période du fait des remboursements de 14 millions de dirhams à fin juillet 2021 contre 8 millions de dirhams un an auparavant. On note par ailleurs une progression

de 24,1% de la TVA à l'importation et de 21,6% de la TVA à l'intérieur. La TGR fait également ressortir dans son bulletin une hausse de 30,8% de la taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques ainsi qu'une hausse de 3,7% de la TIC sur les tabacs manufacturés. Pour ce qui est des recettes nettes de la fiscalité domestique, elles se sont redressées de 3,5% du fait de 4,35 milliards de dirhams des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général. A fin juillet, l'impôt sur la société

La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin juillet 2021 laisse apparaître une baisse de 1% des recettes ordinaires brutes. Ces dernières se sont établies à 142,3 milliards de dirhams, en diminution de 1,4 milliard de dirhams.

s'est rétracté de 10,5% au moment où les recettes de l'impôt sur le revenu sur profits immobiliers ont atteint un pic de 116% comparé au niveau atteint une année plus tôt. De même, les recettes de

l'IR prélevé par la Direction des dépenses de personnel (DDP) relevant de la Trésorerie générale du Royaume ont affiché un accroissement de 12% sur ladite période. En ce qui concerne la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus, instituée par la loi de Finances 2021, elle ressort à 3,5 milliards de dirhams imputés au compte d'affectation spéciale intitulé «Fonds d'appui à la protection sociale et à la cohésion sociale». Elle s'inscrit en amélioration de 1,4 milliard de dirhams comparé à la même période de l'année passée.

Trésor : Un déficit de 39,5 milliards de dirhams à fin juillet

Il s'inscrit en allègement par rapport à la même période de l'année passée. La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin juillet 2021 laisse apparaître une baisse de 1% des recettes ordinaires brutes. Ces dernières se sont établies à 142,3 milliards de dirhams, en diminution de 1,4 milliard de dirhams. Net allègement du déficit du Trésor au mois de juillet. Le besoin ressort à 39,5 milliards de dirhams contre 41,6 milliards de dirhams observé à la même période de l'année précédente. Le déficit relevé au septième mois de l'année tient compte d'un solde positif de 10,1 milliards de dirhams dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA). C'est ce qui ressort du dernier bulletin des finances publiques de la Trésorerie générale du Royaume (TGR). La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin juillet 2021 laisse apparaître une baisse de 1% des recettes ordinaires brutes. Ces dernières se sont établies à 142,3 milliards de dirhams, en diminution de 1,4 milliard de dirhams. «Ceci s'explique par la diminution des impôts directs de 2,6% et des recettes non fiscales de 46,6%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,6%, des impôts indirects de 19,3% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,6%», relève-t-on de la publication de la TGR. A fin juillet 2021, les recettes fiscales brutes se sont établies à 128 milliards de dirhams, en consolidation de 11 milliards de dirhams en glissement annuel. La hausse observée est ainsi estimée à 9,5% comparé à la même période de l'année précédente. Une progression qui résulte de la hausse aussi bien des recettes douanières que de la fiscalité domestique. Se référant à la TGR, les recettes douanières nettes se sont consolidées de 26,4%. Cette amélioration tient compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 50 millions de dirhams à fin juillet 2021 contre 63 millions de dirhams une année auparavant. Les droits de douane ont progressé de 29,5% sur ladite période du fait des remboursements de 14 millions de dirhams à fin juillet 2021 contre 8 millions de dirhams un an auparavant. On note par ailleurs une progression de 24,1% de la TVA à l'importation et de 21,6% de la TVA à l'intérieur. La TGR fait également ressortir dans son bulletin une hausse de 30,8% de la taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques ainsi qu'une hausse de 3,7% de la TIC sur les tabacs manufacturés. Pour ce qui est des recettes nettes de la fiscalité domestique, elles se sont redressées de 3,5% du fait de 4,35 milliards de dirhams des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général. A fin juillet, l'impôt sur la société s'est rétracté de 10,5% au moment où les recettes de l'impôt sur le revenu sur profits immobiliers ont atteint un pic de 116% comparé au niveau atteint une année plus tôt. De même, les recettes de l'IR prélevé par la Direction des dépenses de personnel (DDP) relevant de la Trésorerie générale du Royaume ont affiché un accroissement de 12% sur ladite période. En ce qui concerne la contribution sociale de solidarité sur les bénéfices et les revenus, instituée par la loi de Finances 2021, elle ressort à 3,5 milliards de dirhams imputés au compte d'affectation spéciale intitulé «Fonds d'appui à la protection sociale et à la cohésion sociale». Elle s'inscrit en amélioration de 1,4 milliard de dirhams comparé à la même période de l'année passée.



TGR / BMSFP: budget deficit of 39.5 billion dirhams at the end of July

The situation of the Treasury's charges and resources shows a budget deficit of 39.5 billion dirhams (billion dirhams) at the end of July 2021, against a deficit of 41.6 billion dirhams and in comparison with the same period of 2020, tells us the last Monthly Bulletin of Public Finance Statistics (BMSFP) of the General Treasury of the Kingdom (TGR) of the month of July 2021, which falls under the Ministry of the Economy, Finance and the Reform of the Administration. This deficit takes into account a positive balance of 10.1 billion dirhams released by the special accounts of the Treasury (CST) and the State services, managed independently (SEGMA), indicates the TGR in its monthly bulletin of statistics of public finances (BMSFP) for the month of July. A bulletin which also highlights a drop in gross ordinary income of 1% to 142.3 billion dirhams and an increase in ordinary expenditure issued by 5% for a negative ordinary balance of 10.4 billion dirhams. This decline in revenues is explained by the decrease in direct taxes of 2.6% and non-tax revenues of 46.6%, combined with the increase in customs duties of 29.6%, indirect taxes of 19.3 % and 20.6% registration and stamp duty. The decline in revenues is explained by the decrease in direct taxes of 2.6% and non-tax revenues of 46.6%, combined with the increase in customs duties of 29.6%, indirect taxes of 19.3 % and 20.6% registration and stamp duty. In addition, at the end of June 2021, the comparison with the same period of 2020, the execution of the finance law, on the basis of revenue collected and expenditure issued, revealed the following developments, a decrease in gross revenue 1.8%, to MAD 220.5 billion, due to the 4.9% decrease in investment spending and 14% in budgeted debt charges and the 4.8% increase in operating expenses . As for the decrease in budgeted debt charges, it is explained by the 24.5% drop in principal repayments (MAD 28.7 billion) and by the 6.5% increase in interest on the debt (20, MAD 8 billion) against respectively a decrease of 13.7%, following the 25.1% decrease in principal repayments (22.8 billion MAD) and the 7.2% increase in interest on the debt (17.8 billion dirhams). MMDH) in June. Regarding the CST, they achieved revenues of 64.3 billion dirhams, taking into account the transfers received from the common investment costs of the general budget for 14.3 billion dirhams and a receipt of 3.5 billion dirhams for the social solidarity contribution on profits and income instituted by the 2021 finance law. The expenses issued were 54.9 billion dirhams. The balance of all special treasury accounts amounts to MAD 9.4 billion. On the SEGMA side, their revenues increased by 41.1% to 1,342 million dirhams (MDH), while their expenses fell by 14.6% to 772 MDH. A negative ordinary balance of MAD 10.4 billion against a negative ordinary balance of MAD 1.7 billion a year earlier; – a treasury deficit of 39.5 billion dirhams, taking into account a positive balance of 10.1 billion dirhams released by the special treasury accounts (CST) and autonomously managed state services (SEGMA), against a Treasury deficit of 41.6 billion dirhams at the end of July 2020 taking into account a positive balance of 1.3 billion dirhams generated by CSTs and SEGMA.

Hausse de 26,4% des recettes douanières nettes à fin juillet 2021

Les recettes douanières nettes ont été de 39,13 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre 30,94 MMDH un an auparavant, en hausse de 8,19 MMDH par rapport à leur niveau à fin juillet 2020 (+26,4%), selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Cette hausse est due à l'augmentation de 29,5% des droits de douane, compte tenu de remboursements de 14 millions de dirhams (MDH) à fin juillet 2021, contre 8 MDH un an auparavant, explique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet. Quant à la TVA à l'importation, elle a également connu une augmentation de 24,1% suite aux remboursements de 3 MDH à fin juillet 2021 contre 9 MDH un an auparavant, précise la même source. La taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques a, pour sa part, augmenté de 30,8%. Et ce, grâce aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 33 MDH à fin juillet 2021 contre 44 MDH, une année auparavant.



Hausse de 26,4% des recettes douanières nettes à fin juillet 2021

Les recettes douanières nettes ont été de 39,13 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre 30,94 MMDH un an auparavant, en hausse de 8,19 MMDH par rapport à leur niveau à fin juillet 2020 (+26,4%), selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Cette hausse est due à l'augmentation de 29,5% des droits de douane, compte tenu de remboursements de 14 millions de dirhams (MDH) à fin juillet 2021, contre 8 MDH un an auparavant, explique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet. Quant à la TVA à l'importation, elle a également connu une augmentation de 24,1% suite aux remboursements de 3 MDH à fin juillet 2021 contre 9 MDH un an auparavant, précise la même source. La taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques a, pour sa part, augmenté de 30,8%. Et ce, grâce aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 33 MDH à fin juillet 2021 contre 44 MDH, une année auparavant.



Bon comportement des recettes douanières à fin juillet

Les recettes douanières nettes ont été de 39,13 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre 30,94 MMDH un an auparavant, en hausse de 8,19 MMDH par rapport à leur niveau à fin juillet 2020 (+26,4%), selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Cette hausse est due à l'augmentation de 29,5% des droits de douane, compte tenu de remboursements de 14 millions de dirhams (MDH) à fin juillet 2021, contre 8 MDH un an auparavant, explique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet. Quant à la TVA à l'importation, elle a également connu une augmentation de 24,1% suite aux remboursements de 3 MDH à fin juillet 2021 contre 9 MDH un an auparavant, précise la même source. La taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques a, pour sa part, augmenté de 30,8%. Et ce, grâce aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 33 MDH à fin juillet 2021 contre 44 MDH, une année auparavant.

La douane marocaine encaisse plus de 39,1 MMDH en 7 mois

Les recettes douanières nettes ont été de 39,13 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre 30,94 MMDH un an auparavant, en hausse de 8,19 MMDH par rapport à leur niveau à fin juillet 2020 (+26,4%), selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Cette hausse est due à l'augmentation de 29,5% des droits de douane, compte tenu de remboursements de 14 millions de dirhams (MDH) à fin juillet 2021, contre 8 MDH un an auparavant, explique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet. Quant à la TVA à l'importation, elle a également connu une augmentation de 24,1% suite aux remboursements de 3 MDH à fin juillet 2021 contre 9 MDH un an auparavant, précise la même source. La taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques a, pour sa part, augmenté de 30,8%. Et ce, grâce aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 33 MDH à fin juillet 2021 contre 44 MDH, une année auparavant.

Trésor : Déficit de 39,5 MMDH à fin juillet

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 39,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre un déficit de 41,6 MMDH un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 1% à 142,3 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 5%, soit un solde ordinaire négatif de 10,4 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,6% et des recettes non fiscales de 46,6%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,6%, des impôts indirects de 19,3% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,6%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 220,5 MMDH à fin juillet 2021, en baisse de 1,8% par rapport à leur niveau à fin juillet 2020, en raison de la diminution de 4,9% des dépenses d'investissement et de 14% des charges de la dette budgétisée et de la hausse de 4,8% des dépenses de fonctionnement. La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par la baisse de 24,5% des remboursements du principal (28,7 MMDH) et par la hausse de 6,5% des intérêts de la dette (20,8 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 64,3 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 14,3 MMDH et d'une recette de 3,5 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses émises ont été de 54,9 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 9,4 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 41,1% à 1.342 millions de dirhams (MDH), tandis que leurs dépenses ont reculé de 14,6% à 772 MDH.

Les recettes douanières ont atteint 39,13 milliards de DH à fin juillet, en hausse de 26,4% – letempsmag

Les recettes douanières nettes ont atteint 39,13 milliards de DH à fin juillet dernier, contre 30,94 milliards de DH un an auparavant, soit une hausse de 8,19 milliards de DH par rapport à leur niveau de fin juillet 2020 (+26,4%), annonce la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Cette hausse est due à l'augmentation de 29,5% des droits de douane, compte tenu de remboursements de 14 millions de DH à fin juillet 2021, contre 8 millions de DH un an auparavant, explique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques au titre de juillet dernier. Quant à la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) à l'importation, elle a connu elle aussi une augmentation de 24,1% suite aux remboursements de 3 million de DH à fin juillet 2021, précise la même source. S'agissant de la TIC (taxe intérieure de consommation) sur les produits énergétiques, elle a augmenté de 30,8% grâce aux remboursements, restitutions et dégrèvements fiscaux de 33 millions de DH à fin juillet 2021.



TGR/BMSFP : Déficit budgétaire de 39,5 MMDH à fin juillet

Finance & Economie La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 39,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre un déficit de 41,6 MMDH et en comparaison avec la même période de 2020, nous dit le dernier Bulletin Mensuel des Statistiques des Finances Publiques (BMSFP) de la Trésorerie Générale du Royaume (TGR) du mois de juillet 2021, qui relève du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration. Ce déficit tient compte d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat, gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet. Source

TGR : Les recettes douanières s'élèvent à plus de 39 milliards de dirhams à fin juillet 2021

La TGR a indiqué, dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet, que cette hausse est due à une augmentation de 29,5% des droits de douane, compte tenu des remboursements s'élevant à 14 millions de dirhams en juillet 2021, contre 8 millions de dirhams un an auparavant. La Trésorerie a ajouté qu'en ce qui concerne la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) aux importations, elle a également connu une augmentation de 24,1 % à la suite de remboursements s'élevant à 3 millions de dirhams à fin juillet 2021, contre 9 millions de dirhams un an auparavant. Elle a souligné que la taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques a augmenté de 30,8%, grâce aux remboursements, dégrèvements d'impôts et restitutions fiscaux, s'élevant à 33 millions de dirhams à fin juillet 2021, contre 44 millions de dirhams un an plus tôt.



Bon comportement des recettes douanières à fin juillet

Les recettes douanières nettes ont été de 39,13 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre 30,94 MMDH un an auparavant, en hausse de 8,19 MMDH par rapport à leur niveau à fin juillet 2020 (+26,4%), selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Cette hausse est due à l'augmentation de 29,5% des droits de douane, compte tenu de remboursements de 14 millions de dirhams (MDH) à fin juillet 2021, contre 8 MDH un an auparavant, explique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet. Quant à la TVA à l'importation, elle a également connu une augmentation de 24,1% suite aux remboursements de 3 MDH à fin juillet 2021 contre 9 MDH un an auparavant, précise la même source. La taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques a, pour sa part, augmenté de 30,8%. Et ce, grâce aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 33 MDH à fin juillet 2021 contre 44 MDH, une année auparavant.



Les recettes douanières progressent de 26,4% à fin juillet 2021

Les recettes douanières nettes ont atteint 39,13 milliards de dirhams à fin juillet 2021, contre 30,94 milliards un an auparavant, en hausse de 26,4% par rapport à leur niveau à fin juillet 2020, selon la Trésorerie générale du royaume (TGR). Cette hausse est due à l'augmentation de 29,5% des droits de douane, compte tenu de remboursements de 14 millions de dirhams à fin juillet 2021, contre 8 millions un an auparavant, explique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques du mois de juillet. Quant à la TVA à l'importation, elle a également connu une augmentation de 24,1% suite aux remboursements de 3 millions de dirhams à fin juillet 2021 contre 9 millions un an auparavant, précise la même source. La taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques a, pour sa part, augmenté de 30,8%. Et ce, grâce aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 33 millions de dirhams à fin juillet 2021 contre 44 millions, une année auparavant.

Hausse de 26,4% des recettes douanières nettes

Les recettes douanières nettes ont été de 39,13 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre 30,94 MMDH un an auparavant, en hausse de 8,19 MMDH par rapport à leur niveau à fin juillet 2020 (+26,4%), selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Cette hausse est due à l'augmentation de 29,5% des droits de douane, compte tenu de remboursements de 14 millions de dirhams (MDH) à fin juillet 2021, contre 8 MDH un an auparavant, explique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet. Quant à la TVA à l'importation, elle a également connu une augmentation de 24,1% suite aux remboursements de 3 MDH à fin juillet 2021 contre 9 MDH un an auparavant, précise la même source. La taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques a, pour sa part, augmenté de 30,8%. Et ce, grâce aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 33 MDH à fin juillet 2021 contre 44 MDH, une année auparavant.

Finances publiques: Le bulletin mensuel de la TGR

Rabat, Voici six points clés du Bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet 2021, publié par la Trésorerie générale du Royaume (TGR) : – La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 39,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre un déficit de 41,6 MMDH un an auparavant. – Les recettes ordinaires brutes ont diminué de 1% à 142,3 MMDH et les des dépenses ordinaires émises ont progressé de 5%, dégageant un solde ordinaire négatif de 10,4 MMDH. – Les dépenses émises au titre du budget général se sont élevées à 220,5 MMDH, en baisse de 1,8% par rapport à leur niveau à fin juillet 2020. – Les charges de la dette budgétisée ont diminué de 14%, suite à la baisse de 24,5% des remboursements du principal (28,7 MMDH) et la hausse de 6,5% des intérêts de la dette (20,8 MMDH). – Les recettes des comptes spéciaux du trésor (CST) ont atteint 64,3 MMDH et leurs dépenses émises 54,9 MMDH. Le solde de l'ensemble des CST s'élève à 9,4 MMDH. – Les recettes des services de l'État gérés de manière autonome (SEGMA) ont augmenté de 41,1% à 1.342 millions de dirhams (MDH), tandis que leurs dépenses ont reculé de 14,6% à 772 MDH.



Hausse de 26,4% des recettes douanières nettes à fin juillet

Les recettes douanières nettes ont été de 39,13 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre 30,94 MMDH un an auparavant, en hausse de 8,19 MMDH par rapport à leur niveau à fin juillet 2020 (+26,4%), selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Cette hausse est due à l'augmentation de 29,5% des droits de douane, compte tenu de remboursements de 14 millions de dirhams (MDH) à fin juillet 2021, contre 8 MDH un an auparavant, explique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet. Quant à la TVA à l'importation, elle a également connu une augmentation de 24,1% suite aux remboursements de 3 MDH à fin juillet 2021 contre 9 MDH un an auparavant, précise la même source. La taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques a, pour sa part, augmenté de 30,8%. Et ce, grâce aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 33 MDH à fin juillet 2021 contre 44 MDH, une année auparavant.

Hausse de 26,4% des recettes douanières nettes à fin juillet 2021

Cette hausse est due à l'augmentation de 29,5% des droits de douane, compte tenu de remboursements de 14 millions de dirhams (MDH) à fin juillet 2021, contre 8 MDH un an auparavant, explique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet. Quant à la TVA à l'importation, elle a également connu une augmentation de 24,1% suite aux remboursements de 3 MDH à fin juillet 2021 contre 9 MDH un an auparavant, précise la même source. La taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques a, pour sa part, augmenté de 30,8%. Et ce, grâce aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 33 MDH à fin juillet 2021 contre 44 MDH, une année auparavant.



Hausse des recettes douanières à fin juillet

Les recettes douanières nettes ont été de 39,13 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre 30,94 MMDH un an auparavant, en hausse de 8,19 MMDH par rapport à leur niveau à fin juillet 2020 (+26,4%), selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Cette hausse est due à l'augmentation de 29,5% des droits de douane, compte tenu de remboursements de 14 millions de dirhams (MDH) à fin juillet 2021, contre 8 MDH un an auparavant, explique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet. Quant à la TVA à l'importation, elle a également connu une augmentation de 24,1% suite aux remboursements de 3 MDH à fin juillet 2021 contre 9 MDH un an auparavant, précise la même source. La taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques a, pour sa part, augmenté de 30,8%. Et ce, grâce aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 33 MDH à fin juillet 2021 contre 44 MDH, une année auparavant.



Les recettes douanières progressent de 26,4% à fin juillet 2021

Les recettes douanières nettes ont atteint 39,13 milliards de dirhams à fin juillet 2021, contre 30,94 milliards un an auparavant, en hausse de 26,4% par rapport à leur niveau à fin juillet 2020, selon la Trésorerie générale du royaume (TGR). Cette hausse est due à l'augmentation de 29,5% des droits de douane, compte tenu de remboursements de 14 millions de dirhams à fin juillet 2021, contre 8 millions un an auparavant, explique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques du mois de juillet. Quant à la TVA à l'importation, elle a également connu une augmentation de 24,1% suite aux remboursements de 3 millions de dirhams à fin juillet 2021 contre 9 millions un an auparavant, précise la même source. La taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques a, pour sa part, augmenté de 30,8%. Et ce, grâce aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 33 millions de dirhams à fin juillet 2021 contre 44 millions, une année auparavant.

TGR/BMSFP : déficit budgétaire de 39,5 MMDH à fin juillet

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 39,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre un déficit de 41,6 MMDH et en comparaison avec la même période de 2020, nous dit le dernier Bulletin Mensuel des Statistiques des Finances Publiques (BMSFP) de la Trésorerie Générale du Royaume (TGR) du mois de juillet 2021, qui relève du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration. Ce déficit tient compte d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat, gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet. Un bulletin qui fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 1% à 142,3 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 5% pour un solde ordinaire négatif de 10,4 MMDH. Ce repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,6% et des recettes non fiscales de 46,6%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,6%, des impôts indirects de 19,3% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,6%. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,6% et des recettes non fiscales de 46,6%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,6%, des impôts indirects de 19,3% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,6%. En outre à fin juin 2021, la comparaison avec la même période de 2020, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, a laissé apparaître les évolutions ci-après, une diminution des recettes brutes de 1,8%, à 220,5 MMDH, en raison de la diminution de 4,9% des dépenses d'investissement et de 14% des charges de la dette budgétisée et de la hausse de 4,8% des dépenses de fonctionnement. Quant à la diminution des charges de la dette budgétisée, elle s'explique par la baisse de 24,5% des remboursements du principal (28,7 MMDH) et par la hausse de 6,5% des intérêts de la dette (20,8 MMDH) contre respectivement, une diminution de 13,7%, suite à la baisse de 25,1% des remboursements du principal (22,8 MMDH) et la hausse de 7,2% des intérêts de la dette (17,8 MMDH) au mois de juin. Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 64,3 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 14,3 MMDH et d'une recette de 3,5 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses émises ont été de 54,9 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 9,4 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 41,1% à 1.342 millions de dirhams (MDH), tandis que leurs dépenses ont reculé de 14,6% à 772 MDH. Un solde ordinaire négatif de 10,4 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 1,7 MMDH un an auparavant; – un déficit du Trésor de 39,5 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 41,6 MMDH à fin juillet 2020 compte tenu d'un solde positif de 1,3 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA. The post appeared first on .

Trésor : Un déficit de 39,5 milliards de dirhams à fin juillet

Il s'inscrit en allègement par rapport à la même période de l'année passée. La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin juillet 2021 laisse apparaître une baisse de 1% des recettes ordinaires brutes. Ces dernières se sont établies à 142,3 milliards de dirhams, en diminution de 1,4 milliard de dirhams. Net allègement du déficit du Trésor au mois de juillet. Le besoin ressort à 39,5 milliards de dirhams contre 41,6 milliards de dirhams observé à la même période de l'année précédente. Le déficit relevé au septième mois de l'année tient compte d'un solde positif de 10,1 milliards de dirhams dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA). C'est ce qui ressort du dernier bulletin des finances publiques de la Trésorerie générale du Royaume (TGR). La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin juillet 2021 laisse apparaître une baisse de 1% des recettes ordinaires brutes. Ces dernières se sont établies à 142,3 milliards de dirhams, en diminution de 1,4 milliard de dirhams. «Ceci s'explique par la diminution des impôts directs de 2,6% et des recettes non fiscales de 46,6%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,6%, des impôts indirects de 19,3% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,6%», relève-t-on de la publication de la TGR. A fin juillet 2021, les recettes fiscales brutes se sont établies à 128 milliards de dirhams, en consolidation de 11 milliards de dirhams en glissement annuel. La hausse observée est ainsi estimée à 9,5% comparé à la même période de l'année précédente. Une progression qui résulte de la hausse aussi bien des recettes douanières que de la fiscalité domestique. Se référant à la TGR, les recettes douanières nettes se sont consolidées de 26,4%. Cette amélioration tient compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 50 millions de dirhams à fin juillet 2021 contre 63 millions de dirhams une année auparavant. Les droits de douane ont progressé de 29,5% sur ladite période du fait des remboursements de 14 millions de dirhams à fin juillet 2021 contre 8 millions de dirhams un an auparavant. On note par ailleurs une progression de 24,1% de la TVA à l'importation et de 21,6% de la TVA à l'intérieur. La TGR fait également ressortir dans son bulletin une hausse de 30,8% de la taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques ainsi qu'une hausse de 3,7% de la TIC sur les tabacs manufacturés. Pour ce qui est des recettes nettes de la fiscalité domestique, elles se sont redressées de 3,5% du fait de 4,35 milliards de dirhams des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général. A fin juillet, l'impôt sur la société s'est rétracté de 10,5% au moment où les recettes de l'impôt sur le revenu sur profits immobiliers ont atteint un pic de 116% comparé au niveau atteint une année plus tôt. De même, les recettes de l'IR prélevé par la Direction des dépenses de personnel (DDP) relevant de la Trésorerie générale du Royaume ont affiché un accroissement de 12% sur ladite période. En ce qui concerne la contribution sociale de solidarité sur les bénéfices et les revenus, instituée par la loi de Finances 2021, elle ressort à 3,5 milliards de dirhams imputés au compte d'affectation spéciale intitulé «Fonds d'appui à la protection sociale et à la cohésion sociale». Elle s'inscrit en amélioration de 1,4 milliard de dirhams comparé à la même période de l'année passée.

La douane marocaine encaisse plus de 39,1 MMDH en 7 mois

Les recettes douanières nettes ont été de 39,13 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre 30,94 MMDH un an auparavant, en hausse de 8,19 MMDH par rapport à leur niveau à fin juillet 2020 (+26,4%), selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Cette hausse est due à l'augmentation de 29,5% des droits de douane, compte tenu de remboursements de 14 millions de dirhams (MDH) à fin juillet 2021, contre 8 MDH un an auparavant, explique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet. Quant à la TVA à l'importation, elle a également connu une augmentation de 24,1% suite aux remboursements de 3 MDH à fin juillet 2021 contre 9 MDH un an auparavant, précise la même source. La taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques a, pour sa part, augmenté de 30,8%. Et ce, grâce aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 33 MDH à fin juillet 2021 contre 44 MDH, une année auparavant. L'article est apparu en premier sur .



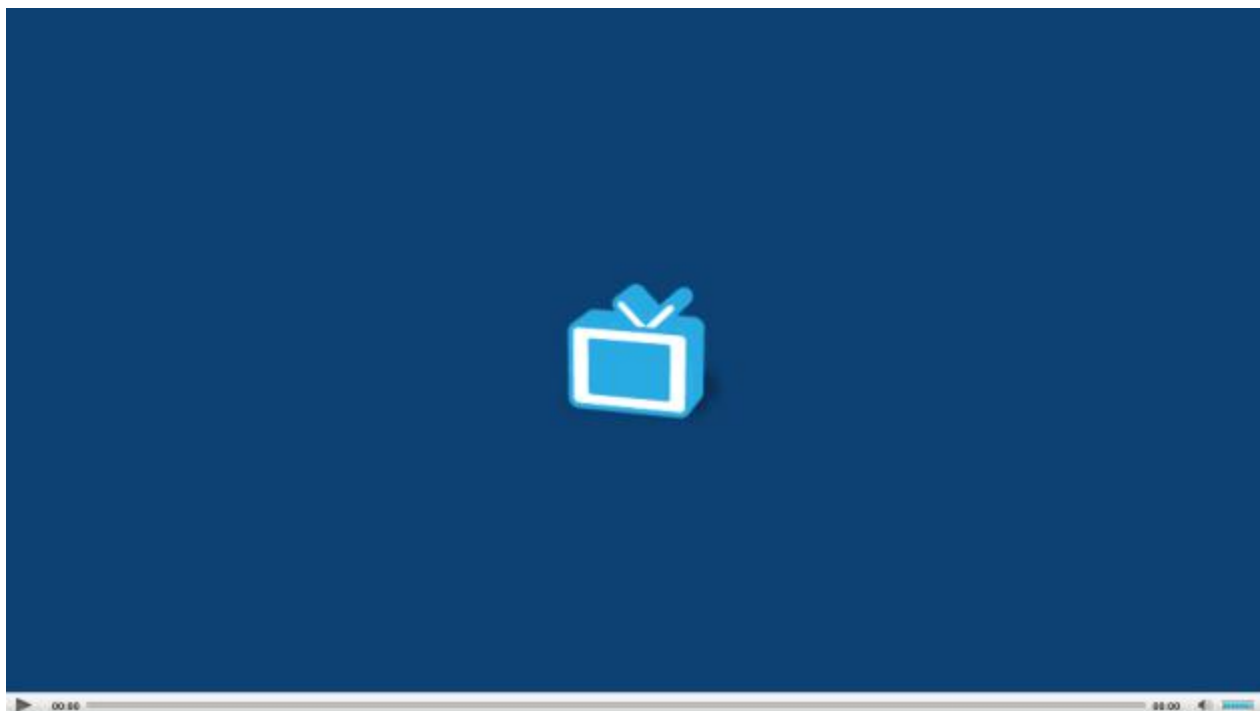
Recettes douanières nettes : Hausse de 26,4% à fin juillet

Cette hausse est due à l'augmentation de 29,5% des droits de douane, compte tenu de remboursements de 14 MDH à fin juillet 2021, contre 8 MDH un an auparavant, explique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet. Quant à la TVA à l'importation, elle a également connu une augmentation de 24,1% suite aux remboursements de 3 MDH à fin juillet 2021 contre 9 MDH un an auparavant, précise la même source. La taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques a, pour sa part, augmenté de 30,8%. Et ce, grâce aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 33 MDH à fin juillet 2021 contre 44 MDH, une année auparavant. WordPress:J'aime chargement...



Les recettes douanières progressent de 26,4% à fin juillet 2021

[Cliquez ici pour visualiser le passage --> Lien externe <--](#)





Maroc : Un déficit du Trésor de 39,5 MMDH à fin juillet (TGR)

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 39,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre un déficit de 41,6 MMDH un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 1% à 142,3 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 5%, soit un solde ordinaire négatif de 10,4 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,6% et des recettes non fiscales de 46,6%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,6%, des impôts indirects de 19,3% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,6%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 220,5 MMDH à fin juillet 2021, en baisse de 1,8% par rapport à leur niveau à fin juillet 2020, en raison de la diminution de 4,9% des dépenses d'investissement et de 14% des charges de la dette budgétisée et de la hausse de 4,8% des dépenses de fonctionnement. La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par la baisse de 24,5% des remboursements du principal (28,7 MMDH) et par la hausse de 6,5% des intérêts de la dette (20,8 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 64,3 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 14,3 MMDH et d'une recette de 3,5 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses émises ont été de 54,9 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 9,4 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 41,1% à 1.342 millions de dirhams (MDH), tandis que leurs dépenses ont reculé de 14,6% à 772 MDH.

Finances publiques – Maroc: Un déficit du Trésor de 39,5 MMDH à fin juillet (TGR)

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 39,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre un déficit de 41,6 MMDH un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 1% à 142,3 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 5%, soit un solde ordinaire négatif de 10,4 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,6% et des recettes non fiscales de 46,6%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,6%, des impôts indirects de 19,3% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,6%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 220,5 MMDH à fin juillet 2021, en baisse de 1,8% par rapport à leur niveau à fin juillet 2020, en raison de la diminution de 4,9% des dépenses d'investissement et de 14% des charges de la dette budgétisée et de la hausse de 4,8% des dépenses de fonctionnement. La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par la baisse de 24,5% des remboursements du principal (28,7 MMDH) et par la hausse de 6,5% des intérêts de la dette (20,8 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 64,3 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 14,3 MMDH et d'une recette de 3,5 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses émises ont été de 54,9 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 9,4 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 41,1% à 1.342 millions de dirhams (MDH), tandis que leurs dépenses ont reculé de 14,6% à 772 MDH.

Article19.ma



Finances publiques: Un déficit proche de 40 Mds de dirhams à fin juillet

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 39,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre un déficit de 41,6 MMDH un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 1% à 142,3 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 5%, soit un solde ordinaire négatif de 10,4 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,6% et des recettes non fiscales de 46,6%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,6%, des impôts indirects de 19,3% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,6%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 220,5 MMDH à fin juillet 2021, en baisse de 1,8% par rapport à leur niveau à fin juillet 2020, en raison de la diminution de 4,9% des dépenses d'investissement et de 14% des charges de la dette budgétisée et de la hausse de 4,8% des dépenses de fonctionnement. La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par la baisse de 24,5% des remboursements du principal (28,7 MMDH) et par la hausse de 6,5% des intérêts de la dette (20,8 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 64,3 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 14,3 MMDH et d'une recette de 3,5 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses émises ont été de 54,9 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 9,4 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 41,1% à 1.342 millions de dirhams (MDH), tandis que leurs dépenses ont reculé de 14,6% à 772 MDH.

TGR : Le déficit du Trésor en légère amélioration à fin juillet

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 39,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre un déficit de 41,6 MMDH un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 1% à 142,3 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 5%, soit un solde ordinaire négatif de 10,4 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,6% et des recettes non fiscales de 46,6%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,6%, des impôts indirects de 19,3% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,6%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 220,5 MMDH à fin juillet 2021, en baisse de 1,8% par rapport à leur niveau à fin juillet 2020, en raison de la diminution de 4,9% des dépenses d'investissement et de 14% des charges de la dette budgétisée et de la hausse de 4,8% des dépenses de fonctionnement. La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par la baisse de 24,5% des remboursements du principal (28,7 MMDH) et par la hausse de 6,5% des intérêts de la dette (20,8 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 64,3 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 14,3 MMDH et d'une recette de 3,5 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses émises ont été de 54,9 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 9,4 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 41,1% à 1.342 millions de dirhams (MDH), tandis que leurs dépenses ont reculé de 14,6% à 772 MDH. LNT avec MAP

Maroc : Un déficit du Trésor de 39,5 MMDH à fin juillet

Ce déficit tient compte d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 1% à 142,3 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 5%, soit un solde ordinaire négatif de 10,4 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,6% et des recettes non fiscales de 46,6%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,6%, des impôts indirects de 19,3% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,6%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 220,5 MMDH à fin juillet 2021, en baisse de 1,8% par rapport à leur niveau à fin juillet 2020, en raison de la diminution de 4,9% des dépenses d'investissement et de 14% des charges de la dette budgétisée et de la hausse de 4,8% des dépenses de fonctionnement. La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par la baisse de 24,5% des remboursements du principal (28,7 MMDH) et par la hausse de 6,5% des intérêts de la dette (20,8 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 64,3 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 14,3 MMDH et d'une recette de 3,5 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses émises ont été de 54,9 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 9,4 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 41,1% à 1.342 millions de dirhams (MDH), tandis que leurs dépenses ont reculé de 14,6% à 772 MDH.



Recettes douanières nettes: une hausse de 26,4% à fin juillet 2021

Les recettes douanières nettes ont été de 39,13 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre 30,94 MMDH un an auparavant, en hausse de 8,19 MMDH par rapport à leur niveau à fin juillet 2020. Cette hausse est due à l'augmentation de 29,5% des droits de douane, compte tenu de remboursements de 14 millions de dirhams (MDH) à fin juillet 2021, contre 8 MDH un an auparavant, explique la Trésorerie générale du Royaume (TGR) dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques. Quant à la TVA à l'importation, elle a également connu une augmentation de 24,1% suite aux remboursements de 3 MDH à fin juillet 2021 contre 9 MDH un an auparavant. La taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques a, pour sa part, augmenté de 30,8%. Et ce, grâce aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 33 MDH à fin juillet 2021 contre 44 MDH, une année auparavant.



Trésor: un net allègement du déficit à fin juillet 2021

Dans sa livraison du jour, Aujourd'hui Le Maroc s'intéresse au déficit du Trésor et nous apprend que ce dernier a enregistré un net déficit au mois de juillet. Notons que le besoin ressort à 39,5 milliards de dirhams contre 41,6 milliards de dirhams observé à la même période de l'année précédente. Le quotidien fait remarquer que le déficit relevé au septième mois de l'année tient compte d'un solde positif de 10,1 milliards de dirhams dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA). Le dernier bulletin des finances publiques de la Trésorerie générale du Royaume (TGR) montre que la situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin juillet 2021 laisse apparaître une baisse de 1% des recettes ordinaires brutes, qui se sont établies à 142,3 milliards de dirhams, en diminution de 1,4 milliard de dirhams. «Ceci s'explique par la diminution des impôts directs de 2,6% et des recettes non fiscales de 46,6%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,6%, des impôts indirects de 19,3% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,6%», explique la TGR. Soulignons qu'à fin juillet 2021, les recettes fiscales brutes se sont établies à 128 milliards de dirhams, en consolidation de 11 milliards de dirhams en glissement annuel. Aujourd'hui Le Maroc indique ainsi que la hausse observée est estimée à 9,5%, par rapport à la même période de l'année précédente, et qu'il s'agit d'une progression qui résulte de la hausse aussi bien des recettes douanières que de la fiscalité domestique. Il est également important de noter que les recettes douanières nettes se sont consolidées de 26,4%, une amélioration tient compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 50 millions de dirhams à fin juillet 2021 contre 63 millions de dirhams une année auparavant. «Les droits de douane ont progressé de 29,5% sur ladite période du fait des remboursements de 14 millions de dirhams à fin juillet 2021 contre 8 millions de dirhams un an auparavant. On note par ailleurs une progression de 24,1% de la TVA à l'importation et de 21,6% de la TVA à l'intérieur», détaille le journal, ajoutant que la TGR fait aussi ressortir dans son bulletin une hausse de 30,8% de la taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques ainsi qu'une hausse de 3,7% de la TIC sur les tabacs manufacturés. De même, en ce qui concerne les recettes nettes de la fiscalité domestique, elles se sont redressées de 3,5% du fait de 4,35 milliards de dirhams des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général. On remarque aussi qu'à fin juillet, l'impôt sur la société s'est rétracté de 10,5% au moment où les recettes de l'impôt sur le revenu sur profits immobiliers ont atteint un pic de 116% comparé au niveau atteint une année plus tôt. Aujourd'hui Le Maroc fait de même observer que les recettes de l'IR prélevé par la Direction des dépenses de personnel (DDP) relevant de la Trésorerie générale du Royaume ont affiché un accroissement de 12% sur ladite période. Par ailleurs, pour ce qui est de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus, instituée par la loi de Finances 2021, elle ressort à 3,5 milliards de dirhams imputés au compte d'affectation spéciale intitulé «Fonds d'appui à la protection sociale et à la cohésion sociale», avec une amélioration de 1,4 milliard de dirhams comparé à la même période de l'année passée.



Trésor: un net allègement du déficit à fin juillet 2021

Trésor: un net allègement du déficit à fin juillet 2021 Par Ismail Benbaba le 12/08/2021 à 21h25 Kiosque360. Le dernier bulletin des finances publiques de la Trésorerie générale du Royaume (TGR) montre que le déficit du Trésor affiche un net allègement à fin juillet 2021, s'établissant à 39,5 milliards de DH. Dans sa livraison du jour, Aujourd'hui Le Maroc s'intéresse au déficit du Trésor et nous apprend que ce dernier a enregistré un net déficit au mois de juillet. Notons que le besoin ressort à 39,5 milliards de dirhams contre 41,6 milliards de dirhams observé à la même période de l'année précédente. Le quotidien fait remarquer que le déficit relevé au septième mois de l'année tient compte d'un solde positif de 10,1 milliards de dirhams dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA). Le dernier bulletin des finances publiques de la Trésorerie générale du Royaume (TGR) montre que la situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin juillet 2021 laisse apparaître une baisse de 1% des recettes ordinaires brutes, qui se sont établies à 142,3 milliards de dirhams, en diminution de 1,4 milliard de dirhams. «Ceci s'explique par la diminution des impôts directs de 2,6% et des recettes non fiscales de 46,6%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,6%, des impôts indirects de 19,3% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,6%», explique la TGR. Soulignons qu'à fin juillet 2021, les recettes fiscales brutes se sont établies à 128 milliards de dirhams, en consolidation de 11 milliards de dirhams en glissement annuel. Aujourd'hui Le Maroc indique ainsi que la hausse observée est estimée à 9,5%, par rapport à la même période de l'année précédente, et qu'il s'agit d'une progression qui résulte de la hausse aussi bien des recettes douanières que de la fiscalité domestique. Il est également important de noter que les recettes douanières nettes se sont consolidées de 26,4%, une amélioration tient compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 50 millions de dirhams à fin juillet 2021 contre 63 millions de dirhams une année auparavant. «Les droits de douane ont progressé de 29,5% sur ladite période du fait des remboursements de 14 millions de dirhams à fin juillet 2021 contre 8 millions de dirhams un an auparavant. On note par ailleurs une progression de 24,1% de la TVA à l'importation et de 21,6% de la TVA à l'intérieur», détaille le journal, ajoutant que la TGR fait aussi ressortir dans son bulletin une hausse de 30,8% de la taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques ainsi qu'une hausse de 3,7% de la TIC sur les tabacs manufacturés. De même, en ce qui concerne les recettes nettes de la fiscalité domestique, elles se sont redressées de 3,5% du fait de 4,35 milliards de dirhams des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général. On remarque aussi qu'à fin juillet, l'impôt sur la société s'est rétracté de 10,5% au moment où les recettes de l'impôt sur le revenu sur profits immobiliers ont atteint un pic de 116% comparé au niveau atteint une année plus tôt. Aujourd'hui Le Maroc fait de même observer que les recettes de l'IR prélevé par la Direction des dépenses de personnel (DDP) relevant de la Trésorerie générale du Royaume ont affiché un accroissement de 12% sur ladite période. Par ailleurs, pour ce qui est de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfices et les revenus, instituée par la loi de Finances 2021, elle ressort à 3,5 milliards de dirhams imputés au compte d'affectation spéciale intitulé «Fonds d'appui à la protection sociale et à la cohésion sociale», avec une amélioration de 1,4 milliard de dirhams comparé à la même période de l'année passée. Par Ismail Benbaba

Trésor : allégement du déficit à fin juillet 2021

Le déficit budgétaire s'est allégé de 5% à fin juillet 2021, indique ce jeudi la Trésorerie générale du royaume (TGR) dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques. La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 39,5 milliards de DH (MMDH) à fin juillet 2021, contre un déficit de 41,6 MMDH un an auparavant. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 1% à 142,3 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 5%, soit un solde ordinaire négatif de 10,4 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,6% et des recettes non fiscales de 46,6%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,6%, des impôts indirects de 19,3% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,6%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 220,5 MMDH à fin juillet 2021, en baisse de 1,8% par rapport à leur niveau à fin juillet 2020, en raison de la diminution de 4,9% des dépenses d'investissement et de 14% des charges de la dette budgétisée et de la hausse de 4,8% des dépenses de fonctionnement.

Maroc : Un déficit du Trésor de 39,5 MMDH à fin juillet (TGR)

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 39,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre un déficit de 41,6 MMDH un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 1% à 142,3 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 5%, soit un solde ordinaire négatif de 10,4 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,6% et des recettes non fiscales de 46,6%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,6%, des impôts indirects de 19,3% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,6%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 220,5 MMDH à fin juillet 2021, en baisse de 1,8% par rapport à leur niveau à fin juillet 2020, en raison de la diminution de 4,9% des dépenses d'investissement et de 14% des charges de la dette budgétisée et de la hausse de 4,8% des dépenses de fonctionnement. La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par la baisse de 24,5% des remboursements du principal (28,7 MMDH) et par la hausse de 6,5% des intérêts de la dette (20,8 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 64,3 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 14,3 MMDH et d'une recette de 3,5 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses émises ont été de 54,9 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 9,4 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 41,1% à 1.342 millions de dirhams (MDH), tandis que leurs dépenses ont reculé de 14,6% à 772 MDH.

Le déficit du Trésor baisse à 39,5 milliards de DH à fin juillet

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 39,5 milliards de dirhams à fin juillet 2021, contre un déficit de 41,6 milliards un an auparavant, selon la Trésorerie générale du royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 10,1 milliards de dirhams dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet 2021. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 1% à 142,3 milliards de dirhams et une hausse des dépenses ordinaires émises de 5%, soit un solde ordinaire négatif de 10,4 milliards de dirhams. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,6% et des recettes non fiscales de 46,6%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,6%, des impôts indirects de 19,3% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,6%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 220,5 milliards de dirhams à fin juillet 2021, en baisse de 1,8% par rapport à leur niveau à fin juillet 2020, en raison de la diminution de 4,9% des dépenses d'investissement et de 14% des charges de la dette budgétisée et de la hausse de 4,8% des dépenses de fonctionnement.

Finances publiques: Un déficit proche de 40 Mds de dirhams à fin juillet

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 39,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre un déficit de 41,6 MMDH un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 1% à 142,3 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 5%, soit un solde ordinaire négatif de 10,4 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,6% et des recettes non fiscales de 46,6%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,6%, des impôts indirects de 19,3% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,6%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 220,5 MMDH à fin juillet 2021, en baisse de 1,8% par rapport à leur niveau à fin juillet 2020, en raison de la diminution de 4,9% des dépenses d'investissement et de 14% des charges de la dette budgétisée et de la hausse de 4,8% des dépenses de fonctionnement. La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par la baisse de 24,5% des remboursements du principal (28,7 MMDH) et par la hausse de 6,5% des intérêts de la dette (20,8 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 64,3 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 14,3 MMDH et d'une recette de 3,5 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses émises ont été de 54,9 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 9,4 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 41,1% à 1.342 millions de dirhams (MDH), tandis que leurs dépenses ont reculé de 14,6% à 772 MDH.

Trésor: Déficit de 39,5 MMDH à fin juillet

Rabat – La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 39,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre un déficit de 41,6 MMDH un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 1% à 142,3 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 5%, soit un solde ordinaire négatif de 10,4 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,6% et des recettes non fiscales de 46,6%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,6%, des impôts indirects de 19,3% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,6%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 220,5 MMDH à fin juillet 2021, en baisse de 1,8% par rapport à leur niveau à fin juillet 2020, en raison de la diminution de 4,9% des dépenses d'investissement et de 14% des charges de la dette budgétisée et de la hausse de 4,8% des dépenses de fonctionnement. La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par la baisse de 24,5% des remboursements du principal (28,7 MMDH) et par la hausse de 6,5% des intérêts de la dette (20,8 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 64,3 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 14,3 MMDH et d'une recette de 3,5 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses émises ont été de 54,9 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 9,4 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 41,1% à 1.342 millions de dirhams (MDH), tandis que leurs dépenses ont reculé de 14,6% à 772 MDH.



Trésor: Déficit de 39,5 MMDH à fin juillet

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 39,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre un déficit de 41,6 MMDH un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 1% à 142,3 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 5%, soit un solde ordinaire négatif de 10,4 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,6% et des recettes non fiscales de 46,6%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,6%, des impôts indirects de 19,3% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,6%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 220,5 MMDH à fin juillet 2021, en baisse de 1,8% par rapport à leur niveau à fin juillet 2020, en raison de la diminution de 4,9% des dépenses d'investissement et de 14% des charges de la dette budgétisée et de la hausse de 4,8% des dépenses de fonctionnement. La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par la baisse de 24,5% des remboursements du principal (28,7 MMDH) et par la hausse de 6,5% des intérêts de la dette (20,8 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 64,3 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 14,3 MMDH et d'une recette de 3,5 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfiques et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses émises ont été de 54,9 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 9,4 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 41,1% à 1.342 millions de dirhams (MDH), tandis que leurs dépenses ont reculé de 14,6% à 772 MDH.



Hausse de 26,4% des recettes douanières nettes à fin juillet 2021 (TGR)

Les recettes douanières nettes ont été de 39,13 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre 30,94 MMDH un an auparavant, en hausse de 8,19 MMDH par rapport à leur niveau à fin juillet 2020 (+26,4%), selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Cette hausse est due à l'augmentation de 29,5% des droits de douane, compte tenu de remboursements de 14 millions de dirhams (MDH) à fin juillet 2021, contre 8 MDH un an auparavant, explique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet. Quant à la TVA à l'importation, elle a également connu une augmentation de 24,1% suite aux remboursements de 3 MDH à fin juillet 2021 contre 9 MDH un an auparavant, précise la même source. La taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques a, pour sa part, augmenté de 30,8%. Et ce, grâce aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 33 MDH à fin juillet 2021 contre 44 MDH, une année auparavant.



Finances publiques: Le bulletin mensuel de la TGR en 6 points clés

Voici six points clés du Bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet 2021, publié par la Trésorerie générale du Royaume (TGR) : - La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 39,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre un déficit de 41,6 MMDH un an auparavant. - Les recettes ordinaires brutes ont diminué de 1% à 142,3 MMDH et les dépenses ordinaires émises ont progressé de 5%, dégageant un solde ordinaire négatif de 10,4 MMDH. - Les dépenses émises au titre du budget général se sont élevées à 220,5 MMDH, en baisse de 1,8% par rapport à leur niveau à fin juillet 2020. - Les charges de la dette budgétisée ont diminué de 14%, suite à la baisse de 24,5% des remboursements du principal (28,7 MMDH) et la hausse de 6,5% des intérêts de la dette (20,8 MMDH). - Les recettes des comptes spéciaux du trésor (CST) ont atteint 64,3 MMDH et leurs dépenses émises 54,9 MMDH. Le solde de l'ensemble des CST s'élève à 9,4 MMDH. - Les recettes des services de l'État gérés de manière autonome (SEGMA) ont augmenté de 41,1% à 1.342 millions de dirhams (MDH), tandis que leurs dépenses ont reculé de 14,6% à 772 MDH.



Maroc: Un déficit du Trésor de 39,5 MMDH à fin juillet (TGR)

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 39,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre un déficit de 41,6 MMDH un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 1% à 142,3 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 5%, soit un solde ordinaire négatif de 10,4 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,6% et des recettes non fiscales de 46,6%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,6%, des impôts indirects de 19,3% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,6%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 220,5 MMDH à fin juillet 2021, en baisse de 1,8% par rapport à leur niveau à fin juillet 2020, en raison de la diminution de 4,9% des dépenses d'investissement et de 14% des charges de la dette budgétisée et de la hausse de 4,8% des dépenses de fonctionnement. La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par la baisse de 24,5% des remboursements du principal (28,7 MMDH) et par la hausse de 6,5% des intérêts de la dette (20,8 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 64,3 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 14,3 MMDH et d'une recette de 3,5 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses émises ont été de 54,9 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 9,4 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 41,1% à 1.342 millions de dirhams (MDH), tandis que leurs dépenses ont reculé de 14,6% à 772 MDH.

Le déficit du Trésor baisse à 39,5 milliards de DH à fin juillet

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 39,5 milliards de dirhams à fin juillet 2021, contre un déficit de 41,6 milliards un an auparavant, selon la Trésorerie générale du royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 10,1 milliards de dirhams dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet 2021. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 1% à 142,3 milliards de dirhams et une hausse des dépenses ordinaires émises de 5%, soit un solde ordinaire négatif de 10,4 milliards de dirhams. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,6% et des recettes non fiscales de 46,6%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,6%, des impôts indirects de 19,3% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,6%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 220,5 milliards de dirhams à fin juillet 2021, en baisse de 1,8% par rapport à leur niveau à fin juillet 2020, en raison de la diminution de 4,9% des dépenses d'investissement et de 14% des charges de la dette budgétisée et de la hausse de 4,8% des dépenses de fonctionnement.

Maroc : Un déficit du Trésor de 39,5 MMDH à fin juillet

Ce déficit tient compte d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 1% à 142,3 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 5%, soit un solde ordinaire négatif de 10,4 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,6% et des recettes non fiscales de 46,6%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,6%, des impôts indirects de 19,3% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,6%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 220,5 MMDH à fin juillet 2021, en baisse de 1,8% par rapport à leur niveau à fin juillet 2020, en raison de la diminution de 4,9% des dépenses d'investissement et de 14% des charges de la dette budgétisée et de la hausse de 4,8% des dépenses de fonctionnement. La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par la baisse de 24,5% des remboursements du principal (28,7 MMDH) et par la hausse de 6,5% des intérêts de la dette (20,8 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 64,3 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 14,3 MMDH et d'une recette de 3,5 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfices et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses émises ont été de 54,9 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 9,4 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 41,1% à 1.342 millions de dirhams (MDH), tandis que leurs dépenses ont reculé de 14,6% à 772 MDH.



Le déficit du Trésor s'élève à 39,5 milliards de dirhams

Economie Drissi Malik Trésorerie Générale du Royaume (TGR) La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 39,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, contre un déficit de 41,6 MMDH un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). +A -A Ce déficit tient compte d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juillet. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 1% à 142,3 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 5%, soit un solde ordinaire négatif de 10,4 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,6% et des recettes non fiscales de 46,6%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,6%, des impôts indirects de 19,3% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,6%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 220,5 MMDH à fin juillet 2021, en baisse de 1,8% par rapport à leur niveau à fin juillet 2020, en raison de la diminution de 4,9% des dépenses d'investissement et de 14% des charges de la dette budgétisée et de la hausse de 4,8% des dépenses de fonctionnement. La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par la baisse de 24,5% des remboursements du principal (28,7 MMDH) et par la hausse de 6,5% des intérêts de la dette (20,8 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 64,3 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 14,3 MMDH et d'une recette de 3,5 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfiques et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses émises ont été de 54,9 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 9,4 MMDH. Source:

Déficit du Trésor .. Près de 27,4 MMDH à fin juin

Déficit du Trésor

Près de 27,4 MMDH à fin juin

Dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juin, la Trésorerie Générale du Royaume (TGR) rapporte que la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 27,4 milliards de dirhams (MMDH) à la date dudit mois 2021, contre un déficit de 28,7 MMDH un an auparavant. Ce déficit tient compte d'un solde positif de 11,9 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA). Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 1% à 124,2 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 4,1%, soit un solde ordinaire négatif de 7,4 MMDH.

TGR: déficit du Trésor de 27,4 MMDH à fin juin

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DU ROYAUME

TGR: déficit du Trésor de 27,4 MMDH à fin juin

Le déficit du Trésor de 27,4 MMDH à fin juin, tient compte d'un solde positif de 11,9 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel.

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 27,4 milliards

de dirhams (MMDH) à fin juin 2021, contre un déficit de 28,7 MMDH un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR).

Ce déficit tient compte d'un solde positif de 11,9 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juin.

Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 1% à 124,2 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 4,1%, soit un solde ordinaire né-

gatif de 7,4 MMDH.

Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 3,8% et des recettes non fiscales de 45,5%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 31,6%, des impôts indirects de 20,1% et des droits d'enregistrement et de timbre de 19,6%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 186,3 MMDH à fin juin 2021, en baisse de 3,6% par rapport à leur niveau à fin juin 2020, en raison de la diminution de 12,1% des dépenses d'investissement et de 13,7% des charges de la dette budgétisée et de la hausse de 3,6% des dépenses de fonctionnement.

La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par la baisse de 25,1% des remboursements du principal (22,8 MMDH) et par la hausse de 7,2% des intérêts de la dette (17,8 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 54,9 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 12,5 MMDH et d'une recette de 3,5 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses émises ont été de 43,4 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 11,5 MMDH. Coté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 13,5% à 923 millions de dirhams (MDH), tandis que leurs dépenses ont reculé de 22,5% à 468 MDH. ||



• Nouridine Bensouda, Trésorier Général du Royaume



Trésor : Le besoin de financement culmine à 47,7 milliards DH

Le besoin de financement du Trésor s'est creusé à 47,7 milliards de dirhams (MMDH) à fin juin 2021 contre 35,5 MMDH un an auparavant, selon le dernier Bulletin mensuel de statistiques des finances publiques publié par la Trésorerie Générale du Royaume. Ce besoin est alimenté par le recours au financement intérieur à hauteur de 44,2 MMDH et celui extérieur à raison de 3,5 MMDH. Le besoin est atteint du fait principalement d'un déficit budgétaire de 27,4 MMDH à fin juin 2021. A rappeler que la loi de Finances 2021 table sur un besoin de financement de l'ordre de 103,6 MMDH. D'ailleurs une sortie à l'international est prévue pour cette année. Concernant les soldes du Trésor, la même source souligne que sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir : – un solde ordinaire négatif de 7,4 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 944 MDH un an auparavant; – un déficit du Trésor de 27,4 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 11,9 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 28,7 MMDH à fin juin 2020 compte tenu d'un solde positif de 8,6 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

Maroc: Un déficit du Trésor de 27,4 MMDH

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 27,4 milliards de dirhams (MMDH) à fin juin 2021, contre un déficit de 28,7 MMDH un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 11,9 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juin. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 1% à 124,2 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 4,1%, soit un solde ordinaire négatif de 7,4 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 3,8% et des recettes non fiscales de 45,5%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 31,6%, des impôts indirects de 20,1% et des droits d'enregistrement et de timbre de 19,6%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 186,3 MMDH à fin juin 2021, en baisse de 3,6% par rapport à leur niveau à fin juin 2020, en raison de la diminution de 12,1% des dépenses d'investissement et de 13,7% des charges de la dette budgétisée et de la hausse de 3,6% des dépenses de fonctionnement. La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par la baisse de 25,1% des remboursements du principal (22,8 MMDH) et par la hausse de 7,2% des intérêts de la dette (17,8 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 54,9 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 12,5 MMDH et d'une recette de 3,5 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses émises ont été de 43,4 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 11,5 MMDH. Coté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 13,5% à 923 millions de dirhams (MDH), tandis que leurs dépenses ont reculé de 22,5% à 468 MDH. Source: MAP A lire aussi:

TGR : Un déficit du Trésor de 27,4 MMDH

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 27,4 milliards de dirhams (MMDH) à fin juin 2021, contre un déficit de 28,7 MMDH un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 11,9 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juin. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 1% à 124,2 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 4,1%, soit un solde ordinaire négatif de 7,4 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 3,8% et des recettes non fiscales de 45,5%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 31,6%, des impôts indirects de 20,1% et des droits d'enregistrement et de timbre de 19,6%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 186,3 MMDH à fin juin 2021, en baisse de 3,6% par rapport à leur niveau à fin juin 2020, en raison de la diminution de 12,1% des dépenses d'investissement et de 13,7% des charges de la dette budgétisée et de la hausse de 3,6% des dépenses de fonctionnement. La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par la baisse de 25,1% des remboursements du principal (22,8 MMDH) et par la hausse de 7,2% des intérêts de la dette (17,8 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 54,9 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 12,5 MMDH et d'une recette de 3,5 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses émises ont été de 43,4 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 11,5 MMDH. Coté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 13,5% à 923 millions de dirhams (MDH), tandis que leurs dépenses ont reculé de 22,5% à 468 MDH.

Un déficit du Trésor MAROCAIN de 27,4 MMDH à fin juin (TGR)

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 27,4 milliards de dirhams (MMDH) à fin juin 2021, contre un déficit de 28,7 MMDH un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 11,9 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juin. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 1% à 124,2 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 4,1%, soit un solde ordinaire négatif de 7,4 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 3,8% et des recettes non fiscales de 45,5%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 31,6%, des impôts indirects de 20,1% et des droits d'enregistrement et de timbre de 19,6%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 186,3 MMDH à fin juin 2021, en baisse de 3,6% par rapport à leur niveau à fin juin 2020, en raison de la diminution de 12,1% des dépenses d'investissement et de 13,7% des charges de la dette budgétisée et de la hausse de 3,6% des dépenses de fonctionnement. La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par la baisse de 25,1% des remboursements du principal (22,8 MMDH) et par la hausse de 7,2% des intérêts de la dette (17,8 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 54,9 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 12,5 MMDH et d'une recette de 3,5 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses émises ont été de 43,4 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 11,5 MMDH. Coté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 13,5% à 923 millions de dirhams (MDH), tandis que leurs dépenses ont reculé de 22,5% à 468 MDH. Avec-MAP

Loi de Finance 2021: Un déficit budgétaire de 29,5 milliards de DH à fin juin

Ce déficit tient compte tenu d'un solde excédentaire de 10,7 milliards de dirhams dégagé par les Comptes Spéciaux du Trésor (CST), indique la Trésorerie Générale du Royaume dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juin. Ce bulletin fait également état d'une hausse des recettes fiscales de près de 10,8 milliards de dirhams ou +9,9% comparativement à fin juin 2020 et d'une augmentation des dépenses de 6,6 milliards de dirhams dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 8,4 milliards contre -12,7 milliards à fin juin 2020, soit une amélioration de 4,2 MM.DH. Le bon comportement des recettes fiscales est dû à l'amélioration de l'IR (+14,1%), à la hausse des recettes de la TVA à l'intérieur (+20,3%), à la progression de la TVA à l'importation (+23,4%), à l'augmentation des taxes intérieures de consommation (+14,6%) et des droits de douane (+28,6%), et à l'accroissement des recettes au titre des droits d'enregistrement et de timbre (+19,6%). Pour leur part, les recettes non fiscales ont atteint 9,8 milliards de dirhams contre 8,4 milliards à fin juin 2020. Ces recettes proviennent, à hauteur de 5,2 MM.DH, des produits provenant des établissements et entreprises publics, notamment au titre des dividendes de l'Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie (2 milliards de dirhams) et de l'OCP (2 milliards de dirhams). S'agissant des dépenses émises au titre du Budget général de l'Etat, elles ont été de près de 128 milliards de dirhams, en hausse de 5,4% par rapport à la même période de l'année 2020. Ceci s'explique par la hausse des dépenses de biens et services (+4,2 milliards de dirhams), dont 4,5 milliards au titre des dépenses de personnel, notamment sous l'effet des rappels (+2,5 milliards) et des mesures de la 3ème tranche de l'augmentation des salaires décidée en 2019 dans le cadre du dialogue social. Au titre des « autres biens et services », les dépenses ont, en revanche, enregistré un léger recul de 0,3 milliards de dirhams. La compensation du gaz butane en hausse La charge de compensation a augmenté, quant à elle, de 1,6 milliards de dirhams en liaison notamment avec la hausse du cours du gaz butane qui a atteint une moyenne de 530,01 \$/T. Le bulletin de la TGR fait remarquer, par ailleurs, que les intérêts de la dette se sont inscrits en hausse de 697 millions de dirhams, recouvrant une augmentation de 752 millions de dirhams des intérêts de la dette extérieure et une légère baisse de ceux afférents à la dette intérieure (-55 millions de dirhams). En ce qui concerne les dépenses d'investissement, les émissions ont atteint 31,8 milliards de dirhams, soit quasiment le même niveau qu'à fin juin 2020. Pour ce qui est des CST (Comptes spéciaux du Trésor), ils ont dégagé un solde excédentaire de 10,7 milliards de dirhams contre 15,3 milliards à fin juin 2020. Compte tenu de ces évolutions et d'une réduction des opérations en instance de 18,2 milliards de dirhams, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un besoin de financement de l'ordre de 47,8 milliards de dirhams. Ce besoin a été couvert principalement par le recours au marché de la dette intérieure et la mobilisation de financements extérieurs pour des flux nets respectifs de 23,4 milliards et 3,9 milliards de dirhams, ainsi que par la hausse des dépôts au Trésor pour un montant de 13,5 milliards de dirhams et du flux net des placements sur le marché monétaire (+1,5 milliards de dirhams). Le flux de l'endettement intérieur recouvre des souscriptions pour un montant de 75,6 milliards de dirhams, contre 88,1 milliards la même période de 2020, et des remboursements en principal pour 52,2 milliards de dirhams, contre 49,3 milliards. Celui de l'endettement extérieur recouvre des tirages de l'ordre de 8,8 milliards de dirhams, contre 10,3 milliards à fin juin 2020, et des amortissements de près de 5 milliards contre 3,9 milliards un an auparavant. A. C.

Le déficit budgétaire marocain a atteint 27,4 milliards de dirhams à fin juin

La crise du coronavirus a lourdement pesé sur la santé financière marocaine. Le département du Trésor a annoncé ce mardi que le déficit budgétaire à fin juin a atteint 27,4 milliards de dirhams. La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 27,4 milliards de dirhams (MMDH) à fin juin 2021, contre un déficit de 28,7 MMDH un an auparavant, selon la Trésorerie générale du royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 11,9 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juin. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 1% à 124,2 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 4,1%, soit un solde ordinaire négatif de 7,4 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 3,8% et des recettes non fiscales de 45,5%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 31,6%, des impôts indirects de 20,1% et des droits d'enregistrement et de timbre de 19,6%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 186,3 MMDH à fin juin 2021, en baisse de 3,6% par rapport à leur niveau à fin juin 2020, en raison de la diminution de 12,1% des dépenses d'investissement et de 13,7% des charges de la dette budgétisée et de la hausse de 3,6% des dépenses de fonctionnement. La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par la baisse de 25,1% des remboursements du principal (22,8 MMDH) et par la hausse de 7,2% des intérêts de la dette (17,8 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 54,9 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 12,5 MMDH et d'une recette de 3,5 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses émises ont été de 43,4 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 11,5 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 13,5% à 923 millions de dirhams (MDH), tandis que leurs dépenses ont reculé de 22,5% à 468 MDH.

Loi de Finance 2021: Un déficit budgétaire de 29,5 milliards de DH à fin juin

La TGR a annoncé ce mardi 13 juillet que le déficit budgétaire s'est établi 29,5 milliards de dirhams à fin juin 2021, contre 29 milliards de dirhams à la même période de 2020. A rappeler qu'au terme de cette période, le déficit intégrait un excédent de 15,3 milliards de dirhams au titre du Fonds spécial pour la gestion de la pandémie Covid-19. Ce déficit tient compte tenu d'un solde excédentaire de 10,7 milliards de dirhams dégagé par les Comptes Spéciaux du Trésor (CST), indique la Trésorerie Générale du Royaume dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juin. Ce bulletin fait également état d'une hausse des recettes fiscales de près de 10,8 milliards de dirhams ou +9,9% comparativement à fin juin 2020 et d'une augmentation des dépenses de 6,6 milliards de dirhams dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 8,4 milliards contre -12,7 milliards à fin juin 2020, soit une amélioration de 4,2 MM.DH. Le bon comportement des recettes fiscales est dû à l'amélioration de l'IR (+14,1%), à la hausse des recettes de la TVA à l'intérieur (+20,3%), à la progression de la TVA à l'importation (+23,4%), à l'augmentation des taxes intérieures de consommation (+14,6%) et des droits de douane (+28,6%), et à l'accroissement des recettes au titre des droits d'enregistrement et de timbre (+19,6%). Pour leur part, les recettes non fiscales ont atteint 9,8 milliards de dirhams contre 8,4 milliards à fin juin 2020. Ces recettes proviennent, à hauteur de 5,2 MM.DH, des produits provenant des établissements et entreprises publics, notamment au titre des dividendes de l'Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie (2 milliards de dirhams) et de l'OCP (2 milliards de dirhams). S'agissant des dépenses émises au titre du Budget général de l'Etat, elles ont été de près de 128 milliards de dirhams, en hausse de 5,4% par rapport à la même période de l'année 2020. Ceci s'explique par la hausse des dépenses de biens et services (+4,2 milliards de dirhams), dont 4,5 milliards au titre des dépenses de personnel, notamment sous l'effet des rappels (+2,5 milliards) et des mesures de la 3ème tranche de l'augmentation des salaires décidée en 2019 dans le cadre du dialogue social. Au titre des « autres biens et services », les dépenses ont, en revanche, enregistré un léger recul de 0,3 milliards de dirhams. La compensation du gaz butane en hausse La charge de compensation a augmenté, quant à elle, de 1,6 milliards de dirhams en liaison notamment avec la hausse du cours du gaz butane qui a atteint une moyenne de 530,01 \$/T. Le bulletin de la TGR fait remarquer, par ailleurs, que les intérêts de la dette se sont inscrits en hausse de 697 millions de dirhams, recouvrant une augmentation de 752 millions de dirhams des intérêts de la dette extérieure et une légère baisse de ceux afférents à la dette intérieure (-55 millions de dirhams). En ce qui concerne les dépenses d'investissement, les émissions ont atteint 31,8 milliards de dirhams, soit quasiment le même niveau qu'à fin juin 2020. Pour ce qui est des CST (Comptes spéciaux du Trésor), ils ont dégagé un solde excédentaire de 10,7 milliards de dirhams contre 15,3 milliards à fin juin 2020. Compte tenu de ces évolutions et d'une réduction des opérations en instance de 18,2 milliards de dirhams, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un besoin de financement de l'ordre de 47,8 milliards de dirhams. Ce besoin a été couvert principalement par le recours au marché de la dette intérieure et la mobilisation de financements extérieurs pour des flux nets respectifs de 23,4 milliards et 3,9 milliards de dirhams, ainsi que par la hausse des dépôts au Trésor pour un montant de 13,5 milliards de dirhams et du flux net des placements sur le marché monétaire (+1,5 milliards de dirhams). Le flux de l'endettement intérieur recouvre des souscriptions pour un montant de 75,6 milliards de dirhams, contre 88,1 milliards la même période de 2020, et des remboursements en principal pour 52,2 milliards de dirhams, contre 49,3 milliards. Celui de l'endettement extérieur recouvre des tirages de l'ordre de 8,8 milliards de dirhams, contre 10,3 milliards à fin juin 2020, et des amortissements de près de 5 milliards contre 3,9 milliards un an auparavant. A. C.



Le déficit budgétaire s'allège à fin juin

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 27,4 milliards de dirhams (MMDH) à fin juin 2021, contre un déficit de 28,7 MMDH un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 11,9 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juin. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 1% à 124,2 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 4,1%, soit un solde ordinaire négatif de 7,4 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 3,8% et des recettes non fiscales de 45,5%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 31,6%, des impôts indirects de 20,1% et des droits d'enregistrement et de timbre de 19,6%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 186,3 MMDH à fin juin 2021, en baisse de 3,6% par rapport à leur niveau à fin juin 2020, en raison de la diminution de 12,1% des dépenses d'investissement et de 13,7% des charges de la dette budgétisée et de la hausse de 3,6% des dépenses de fonctionnement. La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par la baisse de 25,1% des remboursements du principal (22,8 MMDH) et par la hausse de 7,2% des intérêts de la dette (17,8 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 54,9 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 12,5 MMDH et d'une recette de 3,5 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses émises ont été de 43,4 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 11,5 MMDH. Coté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 13,5% à 923 millions de dirhams (MDH), tandis que leurs dépenses ont reculé de 22,5% à 468 MDH.



Finances publiques : Un déficit du Trésor de 27,4 Mrds DH

Dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juin, la TGR relève une baisse des recettes ordinaires brutes de 1% à 124,2 Mrds DH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 4,1%, soit un solde ordinaire négatif de 7,4 Mrds DH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 3,8% et des recettes non fiscales de 45,5%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 31,6%, des impôts indirects de 20,1% et des droits d'enregistrement et de timbre de 19,6%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 186,3 Mrds DH à fin juin 2021, en baisse de 3,6% par rapport à leur niveau à fin juin 2020, en raison de la diminution de 12,1% des dépenses d'investissement et de 13,7% des charges de la dette budgétisée et de la hausse de 3,6% des dépenses de fonctionnement. La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par la baisse de 25,1% des remboursements du principal (22,8 Mrds DH) et par la hausse de 7,2% des intérêts de la dette (17,8 Mrds DH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 54,9 Mrds DH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 12,5 MMDH et d'une recette de 3,5 Mrds DH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfiques et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses émises ont été de 43,4 Mrds DH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 11,5 Mrds DH. Coté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 13,5% à 923 MDH, tandis que leurs dépenses ont reculé de 22,5% à 468 MDH.

WordPress:J'aime chargement...

جل عجزا مليار 27,4 بقيمة الميزانية في درهم

سجلت الخزينة وموارد التحملات وضعية أن الإدارة وإصلاح والمالية الاقتصاد لوزارة التابعة للمملكة العامة الخزينة، المنصرم يونيو شهر نهاية حتى ، بقيمة عجزا درهم مليار 27,4، الخزينة ت حضوراً 2020. يونيو متم مع درهم مليار 28,7 مقابل، الميزانية في أفادت المالية بالإحصائيات الخاصة الشهرية نشرتها في الماضي يونيو برسم، درهم (مليار 11,9) الإيجابي الرصيد الاعتبار في يأخذ العجز هذا أن، بكيفية التي الدولة ومصالح للخزينة الخاصة الحسابات أفرزته الذي بالخام العادية المداخل في انخفاض تسجيل إلى ذاتها النشرة مستقلة. وتشير درهم مليار 124,2 إلى 1% ، نتج مما العمومية العادية النفقات في ارتفاع بالمباشرة الضرائب انخفاض إلى المداخل تراجع درهم ويعزى مليار 7,4 بقيمة سلبي عادي رصيد عنه-3,8% ، بتدبيرها يتم والمداخل -45,5% ، بالجمارك رسوم بار ترفع مقر ونا-31,6% ، بالمباشرة غير والضرائب -20,1% ، وبالطابع التسجيل رسوم وكذا ب الصادر -4,1% ، الجبائية غير العامة الميزانة عن الصادرة بالنفقات يتعلق ما في 19,6% ، المنصرم يونيو نهاية غاية إلى درهم مليار 186,3 بلغت فقد ، الفترة مع مقارنة 3,6% نسبته بتراجع الانخفاض هذا قبل. ويعود من سنة ذاتها، ذاته المصدر حسب، بالاستثمار نفقات تراجع إلى -12,1% ، بالديون فوائد وتحملات -13,7% ، نفقات وارتفاع بالتشغيل بالدين أصل سداد أقساط تراجع إلى الديون فوائد تحملات انخفاض الخزينة تعجز أو 3,6% . درهم مليار 22,8 إلى 25,1% ، ارتفاع مقابل بالديون للخزينة الخاصة بالحسابات يتعلق ما درهم. وفي مليار 17,8 إلى 7,2% ، في أخذاً درهم مليار 54,9 بقيمة مداخل حققت أنها النشرة أبرزت درهم مليار 12,5 قيمته بما العامة الميزانية من للاستثمار المشتركة التحملات من الواردة، درهم فوائد الأرباح على للتضامن الاجتماعية والمساهمة ، والتي درهم مليار 43,4 الصادرة النفقات إجمالي غلبو 2021. مالية قانون أقرها، تدبيرها يتم التي التحويلات الاعتبار مليار 11,5 قدره إيجابي برصيد أي بارتفاعاً سجلت فقد مستقلة بكيفية درهم مليار 923 إلى 13,5% ، ب الصادر النفقات تراجع مقابل -مداخل درهم. أما مليار 3,5 بقيمة والدخول الدولة مصالح

22,5% إلى 468 مليون درهم.

Le déficit budgétaire marocain a atteint 27,4 milliards de dirhams à fin juin

La crise du coronavirus a lourdement pesé sur la santé financière marocaine. Le département du Trésor a annoncé ce mardi que le déficit budgétaire à fin juin a atteint 27,4 milliards de dirhams. La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 27,4 milliards de dirhams (MMDH) à fin juin 2021, contre un déficit de 28,7 MMDH un an auparavant, selon la Trésorerie générale du royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 11,9 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juin. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 1% à 124,2 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 4,1%, soit un solde ordinaire négatif de 7,4 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 3,8% et des recettes non fiscales de 45,5%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 31,6%, des impôts indirects de 20,1% et des droits d'enregistrement et de timbre de 19,6%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 186,3 MMDH à fin juin 2021, en baisse de 3,6% par rapport à leur niveau à fin juin 2020, en raison de la diminution de 12,1% des dépenses d'investissement et de 13,7% des charges de la dette budgétisée et de la hausse de 3,6% des dépenses de fonctionnement. La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par la baisse de 25,1% des remboursements du principal (22,8 MMDH) et par la hausse de 7,2% des intérêts de la dette (17,8 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 54,9 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 12,5 MMDH et d'une recette de 3,5 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses émises ont été de 43,4 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 11,5 MMDH. Coté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 13,5% à 923 millions de dirhams (MDH), tandis que leurs dépenses ont reculé de 22,5% à 468 MDH.



TGR / BMSFP: budget deficit of 27.4 billion dirhams at the end of June 2021

The situation of charges and resources of the Treasury shows a budget deficit of 27.4 billion dirhams (billion dirhams) at the end of June 2021, against a deficit of 28.7 billion dirhams a year earlier, we the last Monthly Bulletin of Public Finance Statistics (BMSFP) of the General Treasury of the Kingdom (TGR) which comes under the Ministry of the Economy, Finance and the Reform of the Administration. This deficit takes into account a positive balance of 11.9 billion dirhams released by the special accounts of the Treasury (CST) and the State services, managed autonomously (SEGMA), indicates the TGR in its monthly bulletin of statistics of public finances for the month of June. A bulletin which also shows a drop in gross ordinary income of 1% to 124.2 billion dirhams and an increase in ordinary expenditure issued by 4.1%, for a negative ordinary balance of 7.4 billion dirhams. In addition, at the end of June 2021, the comparison with the same period of 2020, the execution of the finance law, on the basis of revenue collected and expenditure issued, revealed the following changes, a decrease in gross revenue by 1%, to 124.2 billion dirhams and ordinary expenditure issued increased by 4.1%, generating a negative ordinary balance of 7.4 billion dirhams, expenditure issued under the general budget amounted to 186.3 billion dirhams, down 3.6% from their level at the end of June 2020. As for budgeted debt charges, they fell by 13.7%, following the 25.1% drop in principal repayments (MAD 22.8 billion) and the 7.2% increase in debt interest (MAD 17.8 billion). The receipts of the special treasury accounts (CST) reached 54.9 billion dirhams and their issued expenditure 43.4 billion dirhams. The balance of all CST amounts to MAD 11.5 billion. And finally, on the SEGMA side, the revenues of autonomously managed state services (SEGMA precisely) increased by 13.5% to 923 million dirhams (MDH), while their expenditure fell by 22.5% to 468 MDH. See also ANRE and ONEE launch the work of Law 48.15 The decline in revenues is explained by the decrease in direct taxes of 3.8% and non-tax revenues of 45.5%, combined with the increase in customs duties of 31.6%, indirect taxes of 20.1% and 19.6% registration and stamp duty. With regard to expenditure issued under the general budget, the reason for the decrease can be found in the 12.1% of investment expenditure and the 13.7% of budgeted debt charges as well as the increase of 3, 6% of operating expenses. Regarding CSTs, if they achieved revenues of 54.9 billion dirhams, this is taking into account the transfers received from the common investment costs of the general budget for 12.5 billion dirhams and a revenue of 3, MAD 5 billion for the social solidarity contribution on profits and income instituted by the 2021 finance law.

Maroc : Un déficit du Trésor de 27,4 milliards de dirhams à fin juin

Ce déficit tient compte d'un solde positif de 11,9 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juin. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 1% à 124,2 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 4,1%, soit un solde ordinaire négatif de 7,4 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 3,8% et des recettes non fiscales de 45,5%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 31,6%, des impôts indirects de 20,1% et des droits d'enregistrement et de timbre de 19,6%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 186,3 MMDH à fin juin 2021, en baisse de 3,6% par rapport à leur niveau à fin juin 2020, en raison de la diminution de 12,1% des dépenses d'investissement et de 13,7% des charges de la dette budgétisée et de la hausse de 3,6% des dépenses de fonctionnement. La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par la baisse de 25,1% des remboursements du principal (22,8 MMDH) et par la hausse de 7,2% des intérêts de la dette (17,8 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 54,9 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 12,5 MMDH et d'une recette de 3,5 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses émises ont été de 43,4 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 11,5 MMDH. Coté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 13,5% à 923 millions de dirhams (MDH), tandis que leurs dépenses ont reculé de 22,5% à 468 MDH.

Maroc: Un déficit du Trésor de 27,4 MMDH

Casablanca – La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 27,4 milliards de dirhams (MMDH) à fin juin 2021, contre un déficit de 28,7 MMDH un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 11,9 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juin. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 1% à 124,2 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 4,1%, soit un solde ordinaire négatif de 7,4 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 3,8% et des recettes non fiscales de 45,5%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 31,6%, des impôts indirects de 20,1% et des droits d'enregistrement et de timbre de 19,6%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 186,3 MMDH à fin juin 2021, en baisse de 3,6% par rapport à leur niveau à fin juin 2020, en raison de la diminution de 12,1% des dépenses d'investissement et de 13,7% des charges de la dette budgétisée et de la hausse de 3,6% des dépenses de fonctionnement. La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par la baisse de 25,1% des remboursements du principal (22,8 MMDH) et par la hausse de 7,2% des intérêts de la dette (17,8 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 54,9 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 12,5 MMDH et d'une recette de 3,5 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses émises ont été de 43,4 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 11,5 MMDH. Coté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 13,5% à 923 millions de dirhams (MDH), tandis que leurs dépenses ont reculé de 22,5% à 468 MDH.



Maroc: Un déficit du Trésor de 27,4 MMDH

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 27,4 milliards de dirhams (MMDH) à fin juin 2021, contre un déficit de 28,7 MMDH un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 11,9 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juin. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 1% à 124,2 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 4,1%, soit un solde ordinaire négatif de 7,4 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 3,8% et des recettes non fiscales de 45,5%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 31,6%, des impôts indirects de 20,1% et des droits d'enregistrement et de timbre de 19,6%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 186,3 MMDH à fin juin 2021, en baisse de 3,6% par rapport à leur niveau à fin juin 2020, en raison de la diminution de 12,1% des dépenses d'investissement et de 13,7% des charges de la dette budgétisée et de la hausse de 3,6% des dépenses de fonctionnement. La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par la baisse de 25,1% des remboursements du principal (22,8 MMDH) et par la hausse de 7,2% des intérêts de la dette (17,8 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 54,9 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 12,5 MMDH et d'une recette de 3,5 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses émises ont été de 43,4 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 11,5 MMDH. Coté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 13,5% à 923 millions de dirhams (MDH), tandis que leurs dépenses ont reculé de 22,5% à 468 MDH.



Finances publiques: Le bulletin mensuel de la TGR en 6 points clés

Voici les six points clés du Bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juin 2021, publié par la Trésorerie générale du Royaume (TGR) : - La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 27,4 milliards de dirhams (MMDH) au terme du premier semestre 2021, contre un déficit de 28,7 MMDH à fin juin 2020. - Les recettes ordinaires brutes ont diminué de 1% à 124,2 MMDH et les des dépenses ordinaires émises ont progressé de 4,1%, dégageant un solde ordinaire négatif de 7,4 MMDH. - Les dépenses émises au titre du budget général se sont élevées à 186,3 MMDH, en baisse de 3,6% par rapport à leur niveau à fin juin 2020. - Les charges de la dette budgétisée ont diminué de 13,7%, suite à la baisse de 25,1% des remboursements du principal (22,8 MMDH) et la hausse de 7,2% des intérêts de la dette (17,8 MMDH). - Les recettes des comptes spéciaux du trésor (CST) ont atteint 54,9 MMDH et leurs dépenses émises 43,4 MMDH. Le solde de l'ensemble des CST s'élève à 11,5 MMDH. - Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA) ont augmenté de 13,5% à 923 millions de dirhams (MDH), tandis que leurs dépenses ont reculé de 22,5% à 468 MDH.



Maroc: Un déficit du Trésor de 27,4 MMDH à fin juin (TGR)

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 27,4 milliards de dirhams (MMDH) à fin juin 2021, contre un déficit de 28,7 MMDH un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 11,9 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juin. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 1% à 124,2 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 4,1%, soit un solde ordinaire négatif de 7,4 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 3,8% et des recettes non fiscales de 45,5%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 31,6%, des impôts indirects de 20,1% et des droits d'enregistrement et de timbre de 19,6%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 186,3 MMDH à fin juin 2021, en baisse de 3,6% par rapport à leur niveau à fin juin 2020, en raison de la diminution de 12,1% des dépenses d'investissement et de 13,7% des charges de la dette budgétisée et de la hausse de 3,6% des dépenses de fonctionnement. La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par la baisse de 25,1% des remboursements du principal (22,8 MMDH) et par la hausse de 7,2% des intérêts de la dette (17,8 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 54,9 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 12,5 MMDH et d'une recette de 3,5 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses émises ont été de 43,4 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 11,5 MMDH. Coté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 13,5% à 923 millions de dirhams (MDH), tandis que leurs dépenses ont reculé de 22,5% à 468 MDH.

Maroc : Un déficit du Trésor de 27,4 milliards de dirhams à fin juin

Ce déficit tient compte d'un solde positif de 11,9 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de juin. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 1% à 124,2 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 4,1%, soit un solde ordinaire négatif de 7,4 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 3,8% et des recettes non fiscales de 45,5%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 31,6%, des impôts indirects de 20,1% et des droits d'enregistrement et de timbre de 19,6%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 186,3 MMDH à fin juin 2021, en baisse de 3,6% par rapport à leur niveau à fin juin 2020, en raison de la diminution de 12,1% des dépenses d'investissement et de 13,7% des charges de la dette budgétisée et de la hausse de 3,6% des dépenses de fonctionnement. La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par la baisse de 25,1% des remboursements du principal (22,8 MMDH) et par la hausse de 7,2% des intérêts de la dette (17,8 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 54,9 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 12,5 MMDH et d'une recette de 3,5 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses émises ont été de 43,4 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 11,5 MMDH. Coté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 13,5% à 923 millions de dirhams (MDH), tandis que leurs dépenses ont reculé de 22,5% à 468 MDH.

TGR/BMSFP : déficit budgétaire de 27,4 milliards de dirhams à fin juin 2021

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 27,4 milliards de dirhams (MMDH) à fin juin 2021, contre un déficit de 28,7 MMDH un an auparavant, nous le dernier Bulletin Mensuel des Statistiques des Finances Publiques (BMSFP) de la Trésorerie Générale du Royaume (TGR) qui relève du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration. Ce déficit tient compte d'un solde positif de 11,9 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat, gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques du mois de juin. Un bulletin qui fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 1% à 124,2 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 4,1%, pour un solde ordinaire négatif de 7,4 MMDH. En outre à fin juin 2021, la comparaison avec la même période de 2020, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, a laissé apparaître les évolutions ci-après, une diminution des recettes brutes de 1%, à 124,2 MMDH et les des dépenses ordinaires émises ont progressé de 4,1%, dégageant un solde ordinaire négatif de 7,4 MMDH, des dépenses émises au titre du budget général se sont élevées à 186,3 MMDH, en baisse de 3,6% par rapport à leur niveau à fin juin 2020. Quant aux charges de la dette budgétisée, elles ont diminué de 13,7%, suite à la baisse de 25,1% des remboursements du principal (22,8 MMDH) et la hausse de 7,2% des intérêts de la dette (17,8 MMDH). Les recettes des comptes spéciaux du trésor (CST) ont atteint 54,9 MMDH et leurs dépenses émises 43,4 MMDH. Le solde de l'ensemble des CST s'élève à 11,5 MMDH. Et enfin, côté SEGMA, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA justement) ont augmenté de 13,5% à 923 millions de dirhams (MDH), tandis que leurs dépenses ont reculé de 22,5% à 468 MDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 3,8% et des recettes non fiscales de 45,5%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 31,6%, des impôts indirects de 20,1% et des droits d'enregistrement et de timbre de 19,6%. Pour ce qui est des dépenses émises au titre du budget général, on trouve la raison de la diminution dans les 12,1% des dépenses d'investissement et les 13,7% des charges de la dette budgétisée ainsi que la hausse de 3,6% des dépenses de fonctionnement. Pour ce qui est des CST, s'ils ont réalisé des recettes de 54,9 MMDH, c'est compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 12,5 MMDH et d'une recette de 3,5 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfiques et les revenus instituée par la loi de finances 2021. The post appeared first on .

TGR / BMSFP: budget deficit of 27.4 billion dirhams at the end of June 2021

The situation of expenses and resources of the Treasury shows a budget deficit of 27.4 billion dirhams (billion dirhams) at the end of June 2021, against a deficit of 28.7 billion dirhams a year earlier, we the last Monthly Bulletin of Public Finance Statistics (BMSFP) of the General Treasury of the Kingdom (TGR) which comes under the Ministry of the Economy, Finance and the Reform of the Administration. This deficit takes into account a positive balance of 11.9 billion dirhams released by the special accounts of the Treasury (CST) and the State services, managed autonomously (SEGMA), indicates the TGR in its monthly bulletin of statistics of public finances for the month of June. A bulletin which also highlights a drop in gross ordinary income of 1% to 124.2 billion dirhams and an increase in ordinary expenditure issued by 4.1%, for a negative ordinary balance of 7.4 billion dirhams. In addition, at the end of June 2021, the comparison with the same period of 2020, the execution of the finance law, on the basis of revenue collected and expenditure issued, revealed the following developments, a decrease in gross revenue by 1% to 124.2 billion dirhams and ordinary expenditure issued increased by 4.1%, generating a negative ordinary balance of 7.4 billion dirhams, expenditure issued under the general budget amounted to 186.3 billion dirhams, down 3.6% from their level at the end of June 2020. As for budgeted debt charges, they decreased by 13.7%, following the 25.1% drop in principal repayments (22.8 billion dirhams) and the 7.2% increase in interest on the debt (MAD 17.8 billion). The receipts of the special treasury accounts (CST) reached 54.9 billion dirhams and their issued expenditure 43.4 billion dirhams. The balance of all CST amounts to MAD 11.5 billion. And finally, on the SEGMA side, the revenues of autonomously managed state services (SEGMA precisely) increased by 13.5% to 923 million dirhams (MDH), while their expenditure fell by 22.5% to 468 MDH. The decline in revenues is explained by the decrease in direct taxes of 3.8% and non-tax revenues of 45.5%, combined with the increase in customs duties of 31.6%, indirect taxes of 20.1% and 19.6% registration and stamp duty. With regard to expenditure issued under the general budget, the reason for the decrease can be found in the 12.1% of investment expenditure and the 13.7% of budgeted debt charges as well as the increase of 3, 6% of operating expenses. As for the CSTs, if they achieved revenues of 54.9 billion dirhams, this is taking into account the transfers received from the common investment costs of the general budget for 12.5 billion dirhams and a revenue of 3.00 billion dirhams. 5 billion dirhams for the social solidarity contribution on profits and income instituted by the 2021 finance law. . Tags: BMSFPDeficitJune 2021TGR

INDICATEURS ÉCONOMIQUES

INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Tb1 : INDICATEURS GLOBAUX (TAUX DE CROISSANCE REEL EN %)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021*
CROISSANCE MONDIALE	3,5	3,4	3,8	3,6	2,8	-3,3	6,0
ÉCONOMIE AVANCÉE	2,3	1,7	2,5	2,3	1,6	-4,7	5,1
ÉCON. ÉMERGEN. ET EN VOIE DE DÉV.	4,3	4,6	4,8	4,5	3,6	-2,2	6,7

Tb2 : MONNAIE ET CRÉDITS (EN MDHS)

	Année Déc.-20	2021		Var (%)	Avril		Var(%)
		Mars	Avril		2020	2021	
AVOIRS OFFICIELS DE RÉSERVE	320 568	305 118	304 039	-0,4%	286 542	304 039	6,1%
CRÉDITS BANCAIRES	957 403	948 783	948 406	0,0%	921 709	948 406	2,9%
DONT CRÉDITS ÉQUIPEMENTS	178 458	179 376	180 050	0,4%	187 613	180 050	-4,0%
CRÉDITS IMMOBILIERS	284 199	285 162	286 451	0,5%	276 426	286 451	3,6%
CRÉDITS À LA CONSOMMATION	54 248	54 868	55 084	0,4%	55 785	55 084	-1,3%

Tb3 : INDICATEURS SECTORIELS

	2020	Avril		Var(%)	Janv-Avril		Var(%)
		2020	2021		2020	2021	
INDICE PRIX À LA CONSOM. (2017=100)	102,5	102,4	103,8	1,4%	102,3	102,8	0,4%
DONT PROD. ALIMEN. ET BOISS. NON ALCO.	102,3	103,5	103,9	0,4%	102,3	101,5	-0,8%
PRODUITS NON ALIMENTAIRES	102,6	101,6	103,8	2,2%	102,3	103,6	1,2%

	2020	Avril		Var(%)	Janvier-Avril		Var(%)
		2020	2021		2020	2021	
COMMERCE EXTÉRIEUR (MILLIONS DE DH)							
EXPORTATIONS (EN MDHS)	457 512	13 277	25 010	88,4%	81 494	102 624	25,9%
IMPORTATIONS (EN MDHS)	722 129	30 392	42 922	41,2%	147 741	165 391	11,9%
SOLDE COMMERCIAL (MDHS)	-264 617	-17 115	-17 912	4,7%	-66 247	-62 767	-5,3%
TAUX DE COUVERTURE (%)	0,63	44%	58%	33,4%	0,55	0,62	12,5%
RECETTES DES MRE (MDHS)	118 590	3 961	7 941	100,5%	18 493	28 835	55,9%
RECETTES VOYAGES (MDHS)	60 747	3 126	1 128	-63,9%	19 976	6 444	-67,7%
RECETTES INV. DIRECTS ÉTRANG. (MDHS)	44 774	1 804	4 207	133,2%	8 346	10 529	26,2%
FINANCES PUBLIQUES (EN MDHS)							
RECETTES ORDINAIRES	249 368	23 896	17 873	-25,2%	92 418	81 031	-12,3%
DONT RECETTES FISCALES	206 008	10 799	16 289	50,8%	72 703	74 511	2,5%
DÉPENSES ORDINAIRES	243 604	19 481	26 243	34,7%	86 905	91 882	5,7%
DONT PERSONNEL	133 529	10 696	11 800	10,3%	45 025	47 568	5,6%
DÉTTE PUBLIQUE	28 720	4 035	4 372	8,4%	10 161	10 636	4,7%
COMPENSATION	11 745	0	2 518		2 986	6 304	-
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	89 913	8 145	4 871	-40,2%	30 736	24 426	-20,5%
SOLDE BUDGÉTAIRE	-82 042	-9 283	-29 843	221,5%	-2 980	-22 510	-

Remarque : (*) : Prévisions FMI

Sources : FMI (Perspectives économiques mondiales) ; HCP ; Office des Changes ; Trésorerie Générale du Royaume (Bulletin mensuel de statistiques des finances publiques) ; Bank Al-Maghrib.

La dette extérieure publique à 373,7 MMDH au premier trimestre

La dette extérieure publique à 373,7 MMDH au premier trimestre



L'encours de la dette extérieure publique s'est établi à 373,7 milliards de dirhams (MMDH) au terme du 1er trimestre de l'année 2021, selon la Direction du trésor et des finances extérieures relevant du ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'administration.

Cette dette est répartie sur le Trésor (200,9 MMDH) et les autres emprunteurs publics (172,8 MMDH), précise la DTFE dans son bulletin statistique de la dette extérieure publique à fin mars, publié sur le site du ministère.

Durant les trois premiers mois de l'année 2021, rapporte la MAP, les tirages sur emprunts extérieurs publics ont porté sur

un volume global de 8,6 MMDH, dont 6,4 MMDH mobilisés par le Trésor (4 MMDH pour les appuis aux réformes, 2 MMDH au titre des mesures d'atténuation des impacts de la pandémie du nouveau coronavirus et 0,4 MMDH pour les projets du budget) et 2,2 MMDH au profit des projets des établissements et entreprises publics (EEP) et institutions d'utilité publique (IUP), fait savoir la même source. La DTFE indique aussi que le service de la dette extérieure publique s'est élevé à 5,3 MMDH (2,7 MMDH ont été réglés par le Trésor et 2,6 MMDH par les autres emprunteurs publics).

Par devise, la dette extérieure publique a été dominée par l'euro

(59,6%), alors que le dollar américain a représenté 30,9% et le yen japonais 2,8%, précise la DTFE, ajoutant que la part de la dette à taux d'intérêt fixe s'est élevée à 74,3% contre 25,7% à taux variable.

Le bulletin statistique de la dette extérieure publique est une publication trimestrielle visant à diffuser des statistiques de la dette extérieure publique, en vue de compléter les statistiques disséminées dans le cadre de la Norme spéciale de diffusion des données du FMI (NSDD) et de permettre aux utilisateurs internes et externes de disposer régulièrement d'une vue globale sur l'endettement extérieur public.

Recettes fiscales : une hausse de 2,5% à fin avril 2021

Les recettes fiscales brutes ont été de 74,5 Mds de DH contre 72,7 Mds de DH à fin avril 2020, en augmentation de 2,5% ou +1.809 MDH. Une hausse résultant de la hausse des recettes douanières de 12,5% et de la baisse de la fiscalité domestique de 1,1%, selon le bulletin mensuel des statistiques des finances publiques, de la TGR. Le bulletin mensuel des statistiques des finances publiques diffusé par la TGR, fait ressortir une diminution des recettes brutes de 12,3% à fin avril 2021. En détail, cette moyenne est le résultat de la hausse des recettes douanières nettes de 12,6%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 23 MDH à fin avril 2021 contre 40 MDH un an auparavant et de la baisse de la TIC sur les tabacs manufacturés (-2,1%) et la hausse des autres TIC (+3,3%). On note également la hausse des recettes nettes de la fiscalité domestique de 0,4%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 3.044 MDH à fin avril 2021 contre 3.799 MDH un an auparavant. Ainsi, l'IS a enregistré une baisse de 11,1%, compte tenu de restitutions qui ont été de 215 MDH à fin avril 2021 contre 331 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2020, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,5 Mds de DH. A fin avril 2020, l'IS avait enregistré une baisse de 2% par rapport à son niveau à fin avril 2019, soit -317 MDH (15.448 MDH contre 15.765 MDH). Par ailleurs et sur la même période, la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus, instituée par la loi de finances 2021, a rapporté 3,3 Mds de DH imputés au compte d'affectation spéciale intitulé « Fonds d'appui à la protection sociale et à la cohésion sociale », alors qu'à fin avril 2020, la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires, instituée par la loi de finances 2019, a généré des recettes de 2,1 Mds de DH imputés au budget général. Pour sa part l'IR enregistre une progression de +15,6%, compte tenu de restitutions qui ont été de 52 MDH à fin avril 2021 contre 38 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 66,4% par rapport à leur niveau de fin avril 2020. A fin avril 2020, l'IR avait enregistré une diminution de 10,1% par rapport à son niveau à fin avril 2019, soit -1.676 MDH (14.960 MDH contre 16.636 MDH). Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une hausse de 9,8%. Concernant la TVA à l'intérieur, elle a enregistré une progression de +18,8%, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 2.725 MDH à fin avril 2021 contre 3.403 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2020, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 42,2 Mds de DH. A fin avril 2021, les remboursements de TVA à l'intérieur (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) ont été de 3.895 MDH contre 4.862 MDH un an auparavant. Sur un autre registre, on note une baisse de 66,9% des recettes non fiscales en raison notamment de la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (1.938 MDH contre 15.574 MDH) et des fonds de concours (341 MDH contre 1.800 MDH), conjuguée à l'augmentation des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.086 MDH contre 387 MDH) et des recettes de monopoles (1.365 MDH contre 934 MDH). Aussi, au terme du mois d'avril 2021, il est noté un solde ordinaire négatif de 10,9 Mds de DH contre un solde ordinaire positif de 5,3 Mds de DH un an auparavant, alors que le déficit du Trésor s'est établi à 22,5 Mds de DH, compte tenu d'un solde positif de 12,8 Mds de DH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 3,4 Mds de DH à fin avril 2020 compte tenu d'un solde positif de 22,2 Mds de DH dégagé par les CST et les SEGMA.

Finances publiques: le déficit budgétaire se creuse à 24,6 milliards de dirhams à fin mai

Ce déficit tient compte d'un solde positif de 13,8 milliards de dirhams dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de mai. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 5,8% à 97 milliards de dirhams et une hausse des dépenses ordinaires émises de 1,9% à 107,3 milliards de dirhams, soit un solde ordinaire négatif de 10,3 milliards de dirhams. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,3% et des recettes non fiscales de 61%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,3%, des impôts indirects de 15,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 11,8%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 156,5 milliards de dirhams à fin mai 2021, en baisse de 0,4% par rapport à leur niveau à fin mai 2020, en raison de la diminution de 14,4% des dépenses d'investissement, de la hausse de 1,7% des dépenses de fonctionnement et de 8,1% des charges de la dette budgétisée. La hausse des charges de la dette budgétisée est attribuable à l'augmentation de 10,7% des remboursements du principal (20,9 milliards de dirhams) et de 3,8% des intérêts de la dette (11,5 milliards de dirhams). Le360 (avec MAP) A lire aussi:



Maroc: Déficit budgétaire de 50 MMDH à fin octobre

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 50 milliards de dirhams (MMDH) à fin octobre 2020, contre 39,8 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 7,3 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'octobre. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 1,3% à 200,4 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 3,6% à 202,98 MMDH dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 56,1 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 13,5 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 42,6 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 2,5%, des droits de douane de 5,7%, des impôts indirects de 9,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,5%, conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales de 40,4%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 316,2 MMDH à fin octobre 2020, en hausse de 8,8% par rapport à leur niveau à fin octobre 2019, en raison de l'augmentation de 4,7% des dépenses de fonctionnement, de 7,5% des dépenses d'investissement et de 19,5% des charges de la dette budgétisée. La progression des charges de la dette budgétisée s'explique par l'augmentation de 33,5% des remboursements du principal (58,5 MMDH contre 43,8 MMDH) et par la baisse de 2,9% des intérêts de la dette (26,7 MMDH contre 27,5 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 467 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 71% contre 73% à fin octobre 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 90% contre 87% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor, ils ont réalisé des recettes de 107,6 MMDH et des dépenses émises de 100,6 MMDH, soit un solde positif de 6,9 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont reculé, de leur côté, de 27,3% à 1,56 MMDH, tandis que les dépenses émises ont été de 1,16 MMDH, en diminution de 39,2%.

24.6 MRDS DE DH

24,6

MRDS DE DH

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 24,6 milliards de DH au titre des cinq premiers mois de cette année, contre un déficit de 23,3 MMDH à fin mai 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 13,8 milliards de DH dégagé par les comptes spéciaux



du Trésor et les services de l'Etat gérés de manière autonome, indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques du mois de mai.

Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 5,8% à 97 milliards de DH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 1,9% à 107,3 milliards de DH, soit un solde ordinaire négatif de 10,3 milliards de DH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,3% et des recettes non fiscales de 61%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,3%, des impôts indirects de 15,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 11,8%.

Quel sera le sort de l'endettement public



Quel sera le sort de l'endettement public ?

Quel sera le sort de l'endettement public

Quel sera le sort de l'endettement public ?

Les budgets publics ont été utilisés pour lutter contre la crise économique engendrée par la pandémie de la Covid-19.

Leur déficit a atteint des niveaux que l'orthodoxie financière n'aurait jamais autorisés, dépassant les 100% du PIB dans les pays occidentaux et bien plus ailleurs.

Et pour cause, les mesures de soutien exceptionnelles se sont multipliées et leur étendue a exigé des montants colossaux à travers la création de fonds spéciaux.

Avec « le début de la fin » de la pandémie et du confinement, la reprise économique s'impose, enclenchée par la reprise de la consommation élémentaire, à travers la réouverture des commerces et des restaurants, mais aussi avec la satisfaction de la frustration des consommateurs.

Les Etats mettent fin aux mesures de soutien en les diminuant fortement, quelles que soient les conséquences, notamment en matière de déclenchement de faillites d'entreprises jusqu'à dissimulées par le soutien des Etats.

Cette transition devrait se traduire par une baisse des dépenses publiques et un rétablissement progressif de déficits budgétaires « tolérables ».

Toutefois, le chemin sera long, sachant que le financement des besoins des Etats se traduit par un endettement important soutenu par les banques centrales qui ont racheté les titres des émissions publiques, pour alléger leurs niveaux d'endettements et leur permettre de continuer à se refinancer sur les marchés internationaux.

La question du remboursement de certaines dettes publiques se pose et l'éventualité de leur effacement par les banques centrales serait une solution.

Mais, avec l'arrêt de l'engagement du soutien étatique, les dépenses publiques devraient revenir progressivement à leurs niveaux normaux, ceux d'avant la crise sanitaire.

Si le niveau de la reprise est aussi



intense qu'elle est annoncée dans les pays occidentaux, l'augmentation des recettes fiscales allégerait déjà les déficits publics, mais certainement pas leur niveau d'endettement excessif qui est un problème à résoudre avec les banques centrales qui y ont indirectement contribué.

Pour ce qui concerne le Maroc les mesures de soutien de l'Etat ont joué un rôle important dans l'aide des acteurs économiques et sur le plan social.

Elles ont certes été financées par le fonds spécial qui a récolté une quarantaine de milliards de dirhams. Mais, malgré tout, le Trésor s'est plus endetté, se finançant à l'international et sur le marché intérieur.

Le bulletin de statistiques de la TGR du mois de mai retrace le comportement des recettes et des dépenses, du déficit ordinaire et budgétaire tout en montrant une certaine stabilisation budgétaire avec un niveau d'endettement stable d'une année à l'autre.

La reprise se traduit déjà par l'augmentation certains impôts selon le dernier bulletin des statistiques des finances publiques du mois de mai, comme les droits de douanes qui ont crû de 24,3% du fait de la reprise importante des importations et des produits énergétiques, qui se basent sur l'activité économique.

De même que la fiscalité domestique a progressé de 3,5% le mois dernier,

compte tenu d'une baisse drastique de l'IS de 9,4% par rapport à mai 2020, sachant que cet impôt est annuel et que l'impact de la reprise ne se traduira dans les chiffres qu'à la fin 2021. Par contre, l'IR a progressé de 14,9% particulièrement grâce à l'IR sur les profits immobiliers qui ont doublé par rapport à mai 2020. ET la TVA à l'intérieur a progressé de 22,2%, traduisant une réelle reprise d'activité.

Nouvel impôt, la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et revenus, instituée par la loi de finances 2021, a rapporté 3,4 milliards de dirhams imputés au fonds d'appui à la protection sociale et à la cohésion sociale.

Certes, malgré ces évolutions positives, le budget de mai a connu une diminution des recettes brutes de 5,8%, mais aussi une quasi-stabilité des dépenses même si la compensation a été mise à l'œuvre, et une baisse du budget des investissements de 14,4%.

Avec ces améliorations apparentes à la reprise, le solde ordinaire du budget de mai reste négatif et s'aggrave à 10,3 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 2,2 MMDH un an auparavant.

Et le déficit du Trésor atteint 24,6 MMDH, contre 23,3 MMDH à fin mai 2020.

Compte tenu d'un besoin de financement de 45,6 MMDH contre un >>

Quel sera le sort de l'endettement public

>> de financement de 25,4 MMDH à fin mai 2020 et d'un flux net positif de 3,6 MMDH du financement extérieur, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 42 MMDH contre un recours au financement intérieur pour 21 MMDH à fin mai 2020.

Avec de telles statistiques, les efforts de l'État de lutte contre la pandémie et la crise économique sont loin d'être compensés, mais le comportement de certains impôts montre le début d'une reprise économique source d'apports de recettes fiscales domestiques.

Sans compter que l'État ne se retirera pas de l'accompagnement des opérateurs économiques pour assoir la reprise tout du moins jusqu'à la fin de 2021.

Certes, le financement de la crise s'est fait par l'augmentation de l'endettement public, qu'il soit intérieur ou extérieur, mais le Trésor a géré sa dette en jouant sur le rééchelonnement de certaines anciennes lignes et peut compter sur la profondeur du marché des capitaux.

De plus, sur les marchés financiers internationaux, le Maroc continue à être correctement coté.

Mais, si les pays occidentaux sont assurés sur la possibilité de différer le remboursement de la dette COVID, les pays en voie de développement dont le Maroc fait partie, n'échapperont pas à leurs obligations ...

Déficit budgétaire .. Le poids des charges

Déficit budgétaire

Le poids des charges

Dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de mai la Trésorerie Générale du Royaume note que les charges et ressources du Trésor dégagent un déficit budgétaire de 24,6 milliards de dirhams (MMDH) au titre des cinq premiers mois de cette année, contre un déficit de 23,3 MMDH à fin mai 2020. Ce déficit tient compte d'un solde positif de 13,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA). Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 5,8% à 97 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 1,9% à 107,3 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 10,3 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,3 % et des recettes non fiscales de 61 %, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,3%, des impôts indirects de 15,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 11,8%.

Forte baisse des recettes non fiscales

Forte baisse des recettes non fiscales

*Le déficit budgétaire est ressorti
à 24,6 MMDH à fin mai*



Page 14

Forte baisse des recettes non fiscales

Forte baisse des recettes non fiscales

Selon des chiffres publiés par la Trésorerie générale du Royaume (TGR), l'exécution de la loi de Finances laisse apparaître un déficit à fin mai 2021 et en comparaison avec la même période de 2020.

«Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 24,6 MMDH à fin mai 2021 contre un déficit budgétaire de 23,3 MMDH un an auparavant», a en effet indiqué la TGR relevant du ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

Dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de mai 2021, la Trésorerie générale indique que ce déficit tient compte tenu d'un solde positif de 13,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'État gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 23,3 MMDH à fin mai 2020 compte tenu d'un solde positif de 11,9 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.



Le déficit budgétaire est ressorti à 24,6 MMDH à fin mai

Entrant dans les détails, la TGR note que les recettes ordinaires brutes se sont établies à 97 MMDH contre 103 MMDH à fin mai 2020. Elles ont ainsi accusé une baisse de 5,8% correspondant à -6 MMDH.

A en croire la TGR, la dégringolade des recettes « s'explique par la diminution des impôts directs de 2,3% et des recettes non fiscales de 61%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,3%, des impôts indirects de 15,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 11,8% ».

Dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques, la TGR fait état d'une augmentation de 7,8% (+6.470 MDH) des recettes fiscales brutes qui ont atteint 89,1 MMDH le mois dernier contre 82,6 MMDH à fin mai 2020, suite à la hausse des recettes douanières et de la fiscalité domestique respectivement de 24,1% et 2%.

Par ailleurs, et selon la même source, les recettes non fiscales se sont, de leur côté, établies à seulement 8 MMDH contre 20,4 MMDH un an auparavant, traduisant un recul de 61%.

Cette baisse résulte notamment de « la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (2,3 MMDH contre 15,7 MMDH) et des fonds de concours (346 MDH contre 1.944 MDH), conjuguée à l'augmentation des recettes de monopoles (1.924 MDH contre 1.017 MDH) et des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.250 MDH contre 454 MDH) », selon la TGR.

En baisse de 0,4% par rapport à leur niveau à fin mai 2020, les



dépenses émises au titre du budget général se sont établies à 156,5 MMDH au cinquième mois de l'année 2021.

Cette variation s'explique par « la diminution de 14,4% des dépenses d'investissement, la hausse de 1,7% des dépenses de fonctionnement et de 8,1% des charges de la dette budgétisées », selon la Trésorerie générale.

Soulignons, en outre, qu'à fin mai 2021, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 249,1 MMDH.

Ainsi que le fait savoir la TGR, cela représente « un taux global d'engagement de 43%, soit le même niveau qu'à fin mai 2020 », tandis que le taux d'émission sur engagements a progressé de 77% contre 74% un an auparavant.

Sur un autre volet, notons que les recettes des services de l'État

gérés de manière autonome se sont améliorées de 8% à fin mai 2021, atteignant 773 MDH au lieu de 716 MDH à fin mai 2020. Alors que les dépenses ont reculé de 23,5% pour atteindre 342 MDH au cinquième mois de l'année en cours contre 447 MDH un an auparavant, en diminution de 23,5%.

Par ailleurs, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 42 MMDH contre un recours au financement intérieur de 21 MMDH à fin mai 2020.

Une situation qui tient compte d'un besoin de financement de 45,6 MMDH contre un besoin de financement de 25,4 MMDH à fin mai 2020 et d'un flux net positif de 3,6 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 4,4 MMDH un an auparavant.

Alain Bouithy

Maroc. Forte baisse des recettes non fiscales

Trésorerie générale du Royaume. Selon des chiffres publiés par la Trésorerie générale du Royaume (TGR), l'exécution de la loi de Finances laisse apparaître un déficit à fin mai 2021 et en comparaison avec la même période de 2020. « Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 24,6 MMDH à fin mai 2021 contre un déficit budgétaire de 23,3 MMDH un an auparavant », a en effet indiqué la TGR relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration. Dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de mai 2021, la Trésorerie générale indique que ce déficit tient compte tenu d'un solde positif de 13,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 23,3 MMDH à fin mai 2020 compte tenu d'un solde positif de 11,9 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

Entrant dans les détails, la TGR note que les recettes ordinaires brutes se sont établies à 97 MMDH contre 103 MMDH à fin mai 2020. Elles ont ainsi accusé une baisse de 5,8% correspondant à -6 MMDH. A en croire la TGR, la dégringolade des recettes « s'explique par la diminution des impôts directs de 2,3% et des recettes non fiscales de 61%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,3%, des impôts indirects de 15,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 11,8% ». Dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques, la TGR fait état d'une augmentation de 7,8% (+6.470 MDH) des recettes fiscales brutes qui ont atteint 89,1 MMDH le mois dernier contre 82,6 MMDH à fin mai 2020, suite à la hausse des recettes douanières et de la fiscalité domestique respectivement de 24,1% et 2%. Par ailleurs, et selon la même source, les recettes non fiscales se sont, de leur côté, établies à seulement 8 MMDH contre 20,4 MMDH un an auparavant, traduisant un recul de 61%. Cette baisse résulte notamment de « la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (2,3 MMDH contre 15,7 MMDH) et des fonds de concours (346 MDH contre 1.944 MDH), conjuguée à l'augmentation des recettes de monopoles (1.924 MDH contre 1.017 MDH) et des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.250 MDH contre 454 MDH) », selon la TGR. En baisse de 0,4% par rapport à leur niveau à fin mai 2020, les dépenses émises au titre du budget général se sont établies à 156,5 MMDH au cinquième mois de l'année 2021. Cette variation s'explique par « la diminution de 14,4% des dépenses d'investissement, la hausse de 1,7% des dépenses de fonctionnement et de 8,1% des charges de la dette budgétisée », selon la Trésorerie générale. Soulignons, en outre, qu'à fin mai 2021, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 249,1 MMDH. Ainsi que le fait savoir la TGR, cela représente « un taux global d'engagement de 43%, soit le même niveau qu'à fin mai 2020 », tandis que le taux d'émission sur engagements a progressé de 77% contre 74% un an auparavant. Sur un autre volet, notons que les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome se sont améliorées de 8% à fin mai 2021, atteignant 773 MDH au lieu de 716 MDH à fin mai 2020. Alors que les dépenses ont reculé de 23,5% pour atteindre 342 MDH au cinquième mois de l'année en cours contre 447 MDH un an auparavant, en diminution de 23,5%. Par ailleurs, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 42 MMDH contre un recours au financement intérieur de 21 MMDH à fin mai 2020. Une situation qui tient compte d'un besoin de financement de 45,6 MMDH contre un besoin de financement de 25,4 MMDH à fin mai 2020 et d'un flux net positif de 3,6 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 4,4 MMDH un an auparavant. Alain Bouithy

Déficit budgétaire de 24,6 MMDH à fin mai

Finances publiques. Déficit budgétaire de 24,6 MMDH à fin mai

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 24,6 milliards DH au titre des cinq premiers mois de cette année, contre un déficit de 23,3 MMDH à fin mai 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 13,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de mai. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 5,8% à 97 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 1,9% à 107,3 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 10,3 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,3% et des recettes non fiscales de 61%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,3%, des impôts indirects de 15,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 11,8%. ●

Finances publiques : Creusement du déficit budgétaire, chute des recettes ordinaires, exécution de la LF... la TGR fait le point

Finances publiques

Creusement du déficit budgétaire, chute des recettes ordinaires, exécution de la LF... la TGR fait le point

Avec un déficit budgétaire de 24,6 milliards de dirhams (MMDH) au titre des cinq premiers mois de cette année et un solde ordinaire négatif de 10,3 MMDH, la situation économique laisse à désirer.

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 24,6 milliards de dirhams (MMDH) au titre des cinq premiers mois de cette année, contre un déficit de 23,3 MMDH à fin mai 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 13,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de mai. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 5,8% à 97 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 1,9% à 107,3 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 10,3 MMDH.

Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,3% et des recettes non fiscales de 61%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,3%, des impôts indirects de 15,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 11,8%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 156,5 MMDH à fin mai 2021, en baisse de 0,4% par rapport à leur niveau à fin mai 2020, en raison de la diminution de 14,4% des dépenses d'investissement, de la hausse de 1,7% des dépenses de fonctionnement et de 48,5 des charges de la dette budgétisée.

La hausse des charges de la dette budgétisée est attribuable à l'augmentation de 10,7% des remboursements du principal (20,9 MMDH) et de 3,8% des intérêts de la dette (11,5 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 48,5 MMDH, compte tenu des transferts reçus des chargés communes d'investissement du budget général pour 12 MMDH et d'une recette de 3,4 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfices et les revenus instituée par la loi de finances 2021. L'IR est passé à +14,9%, compte tenu de restitutions qui ont été de 70 MDH à fin mai 2021 contre 40 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 93,4%

par rapport à leur niveau de fin mai 2020. A fin mai 2020, l'IR avait enregistré une diminution de 9,6% par rapport à son niveau à fin mai 2019, soit -1,911 MDH (18.034 MDH contre

un an auparavant, en hausse de 24,1% ou +5.411 MDH par rapport à leur niveau à fin mai 2020.

Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont

MDH contre 6.255 MDH). Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont été de 6.633 MDH contre 5.066 MDH, en hausse de 30,9% par rapport à leur niveau de fin mai



19.945 MDH). Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une hausse de 9,2%, selon le rapport.

Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 35,1 MMDH. Le solde de l'ensemble des CST s'est ainsi élevé à 13,4 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 8% à 773 millions de dirhams (MDH) et les dépenses ont reculé de 23,5% à 342 MDH.

Les recettes douanières en hausse

Par ailleurs, la TGR indique que les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 27.792 MDH à fin mai 2021 contre 22.365 MDH un an auparavant, en hausse de 24,3% ou +5.427 MDH par rapport à leur niveau à fin mai 2020, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 28 MDH à fin mai 2021 contre 46 MDH un an auparavant. Les recettes douanières brutes ont, pour leur part, été de 27.820 MDH à fin mai 2021 contre 22.409 MDH

établies à 16.605 MDH à fin mai 2021 contre 13.796 MDH à fin mai 2020, enregistrant ainsi une hausse de 20,4% ou +2.809 MDH, précise la même source. Les remboursements de la TVA à l'importation ont été de 2 MDH à fin mai 2021 contre 4 MDH un an auparavant, ajoute la Trésorerie, notant qu'à fin mai 2020, la TVA à l'importation avait enregistré une baisse de 9,1% par rapport à son niveau à fin mai 2019, soit -1.380 MDH (13.800 MDH contre 15.180 MDH). La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une hausse de 14,2% ou +312 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 21,5% ou +2.497 MDH. Pour leur part, les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 6.614 MDH contre 5.031 MDH, en augmentation de 31,5% par rapport à leur niveau de fin mai 2020 ou +1.583 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 19 MDH à fin mai 2021 contre 35 MDH un an auparavant. A fin mai 2020, la TIC sur les produits énergétiques avait enregistré une baisse de 19% par rapport à son niveau à fin mai 2019, soit -1.189 MDH (5.066

2020 ou +1.567 MDH. S'agissant des recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique, elles se sont établies à 53,4 MMDH à fin mai 2021 contre 51,6 MMDH à fin mai 2020, en hausse de 3,5% ou +1.805 MDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général de 3.343 MDH à fin mai 2021 contre 4.023 MDH un an auparavant. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 56,7 MMDH à fin mai 2021 contre 55,6 MMDH à fin mai 2020, soit une hausse de 2% ou +1.125 MDH.

En outre, la TGR a souligné que les recettes non fiscales ont été de 8 MMDH contre 20,4 MMDH un an auparavant, en baisse de 61% ou -12,5 MMDH, en raison notamment de la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (2,3 MMDH contre 15,7 MMDH) et des fonds de concours (346 MDH contre 1.944 MDH), conjuguée à l'augmentation des recettes de monopoles (1.924 MDH contre 1.017 MDH) et des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.250 MDH contre 454 MDH).

Repères

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin mai 2021, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 90,4% contre 97,9% un an auparavant. Ainsi, à fin mai 2021, 60,5% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 28,2% aux dépenses de matériel, 6,5% aux émissions de la compensation et 3,5% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux. Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget général de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

Quid du financement ?

Compte tenu d'un besoin de financement de 45,6 MMDH contre un besoin de financement de 25,4 MMDH à fin mai 2020 et d'un flux net positif de 3,6 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 4,4 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 42 MMDH contre un recours au financement intérieur pour 21 MMDH à fin mai 2020. A fin mai 2021, le financement extérieur net a été positif de 3,6 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 4,5 MMDH et les tirages ont été de 8,1 MMDH, dont 3,2 MMDH auprès de la BIRD.

Financement intérieur



Le financement intérieur résulte notamment :

- Du recours au marché des adjudications pour un montant net de 21,7 MMDH contre 25,8 MMDH un an auparavant ;
- De la hausse des dépôts au Trésor de 14,1 MMDH contre une baisse de 10,6 MMDH à fin mai 2020 ;
- De la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 3,1 MMDH contre une reconstitution de 1,3 MMDH à fin mai 2020 ;
- Et des autres moyens de financement, notamment le numéraire chez les comptables publics, les chèques remis à l'encaissement durant les derniers jours de mai 2021 et dont le compte courant du Trésor à Bank Al-Maghrib ne sera crédité que début juin, les avances aux régisseurs, ...

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DU ROYAUME: LE DÉFICIT BUDGÉTAIRE ATTEINT 24,6 MILLIARDS DE DH À FIN MAI 2021

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DU ROYAUME: LE DÉFICIT BUDGÉTAIRE ATTEINT 24,6 MILLIARDS DE DH À FIN MAI 2021

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 24,6 milliards de dirhams au titre des cinq premiers mois de cette année, contre un déficit de 23,3 milliards à fin mai 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 13,8 milliards de dirhams dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son Bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de mai. Ce Bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 5,8%, à 97 milliards de dirhams, et une hausse des dépenses ordinaires émises de 1,9%, à 107,3 milliards; soit un solde ordinaire négatif de 10,3 milliards de dirhams. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,3% et des recettes non fiscales de 61%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,3%, des impôts indirects de 15,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 11,8%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 156,5 milliards de dirhams à fin mai 2021, en baisse de 0,4% par rapport à leur niveau à fin mai 2020, en raison de la diminution de 14,4% des dépenses d'investissement, de la hausse de 1,7% des dépenses de fonctionnement et de 8,1% des charges de la dette budgétisée ●

Déficit budgétaire de 24,6 MMDH à fin mai 2021

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DU ROYAUME

Déficit budgétaire de 24,6 MMDH à fin mai 2021



© MAP

• *Nourredine Bensouda, Trésorier général du Royaume*

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 24,6 milliards de dirhams au titre des cinq premiers mois de cette année, contre un déficit de 23,3 MMDH à fin mai 2020.

Suite page 15

Déficit budgétaire de 24,6 MMDH à fin mai 2021

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DU ROYAUME

Déficit budgétaire de 24,6 milliards de dirhams à fin mai 2021



• Noureddine Bensouda, Trésorier général du Royaume

Le bulletin de la TGR fait ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 5,8% à 97 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 1,9% à 107,3 MMDH.

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 24,6 milliards de dirhams (MMDH) au titre des cinq premiers mois de cette année, contre un déficit de 23,3 MMDH à fin mai 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR).

Ce déficit tient compte d'un solde positif de 13,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de mai.

Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 5,8% à 97 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 1,9% à 107,3 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 10,3 MMDH.

Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,3% et des recettes non fiscales de 61%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,3%, des impôts indirects de 15,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 11,8%.

S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 156,5 MMDH à fin mai 2021, en baisse de 0,4% par rapport à leur niveau à fin mai 2020, en raison de la diminution de 14,4% des dépenses d'investissement, de la hausse de 1,7% des dépenses de fonctionnement et de 8,1% des charges de la dette budgétisée.

La hausse des charges de la dette budgétisée est attribuable à l'augmentation de 10,7% des remboursements du principal (20,9 MMDH) et de 3,8% des intérêts de la dette (11,5 MMDH).

Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 48,5 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 12 MMDH et d'une recette de 3,4 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. II

Forte baisse des recettes non fiscales

Selon des chiffres publiés par la Trésorerie générale du Royaume (TGR), l'exécution de la loi de Finances laisse apparaître un déficit à fin mai 2021 et en comparaison avec la même période de 2020. «Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 24,6 MMDH à fin mai 2021 contre un déficit budgétaire de 23,3 MMDH un an auparavant», a en effet indiqué la TGR relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration. Dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de mai 2021, la Trésorerie générale indique que ce déficit tient compte tenu d'un solde positif de 13,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 23,3 MMDH à fin mai 2020 compte tenu d'un solde positif de 11,9 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA. Entrant dans les détails, la TGR note que les recettes ordinaires brutes se sont établies à 97 MMDH contre 103 MMDH à fin mai 2020. Elles ont ainsi accusé une baisse de 5,8% correspondant à -6 MMDH. A en croire la TGR, la dégringolade des recettes « s'explique par la diminution des impôts directs de 2,3% et des recettes non fiscales de 61%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,3%, des impôts indirects de 15,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 11,8% ». Dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques, la TGR fait état d'une augmentation de 7,8% (+6.470 MDH) des recettes fiscales brutes qui ont atteint 89,1 MMDH le mois dernier contre 82,6 MMDH à fin mai 2020, suite à la hausse des recettes douanières et de la fiscalité domestique respectivement de 24,1% et 2%. Par ailleurs, et selon la même source, les recettes non fiscales se sont, de leur côté, établies à seulement 8 MMDH contre 20,4 MMDH un an auparavant, traduisant un recul de 61%. Cette baisse résulte notamment de «la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (2,3 MMDH contre 15,7 MMDH) et des fonds de concours (346 MDH contre 1.944 MDH), conjuguée à l'augmentation des recettes de monopoles (1.924 MDH contre 1.017 MDH) et des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.250 MDH contre 454 MDH)», selon la TGR. En baisse de 0,4% par rapport à leur niveau à fin mai 2020, les dépenses émises au titre du budget général se sont établies à 156,5 MMDH au cinquième mois de l'année 2021. Cette variation s'explique par «la diminution de 14,4% des dépenses d'investissement, la hausse de 1,7% des dépenses de fonctionnement et de 8,1% des charges de la dette budgétisée», selon la Trésorerie générale. Soulignons, en outre, qu'à fin mai 2021, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 249,1 MMDH. Ainsi que le fait savoir la TGR, cela représente «un taux global d'engagement de 43%, soit le même niveau qu'à fin mai 2020», tandis que le taux d'émission sur engagements a progressé de 77% contre 74% un an auparavant. Sur un autre volet, notons que les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome se sont améliorées de 8% à fin mai 2021, atteignant 773 MDH au lieu de 716 MDH à fin mai 2020. Alors que les dépenses ont reculé de 23,5% pour atteindre 342 MDH au cinquième mois de l'année en cours contre 447 MDH un an auparavant, en diminution de 23,5%. Par ailleurs, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 42 MMDH contre un recours au financement intérieur de 21 MMDH à fin mai 2020. Une situation qui tient compte d'un besoin de financement de 45,6 MMDH contre un besoin de financement de 25,4 MMDH à fin mai 2020 et d'un flux net positif de 3,6 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 4,4 MMDH un an auparavant.



Maroc : déficit budgétaire de 24,6 milliards de dirhams à fin mai 2021

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 24,6 milliards de dirhams (MMDH) au titre des cinq premiers mois de cette année, contre un déficit de 23,3 MMDH à fin mai 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Le déficit enregistré tient compte d'un solde positif de 13,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de mai. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 5,8% à 97 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 1,9% à 107,3 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 10,3 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,3% et des recettes non fiscales de 61%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,3%, des impôts indirects de 15,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 11,8%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 156,5 MMDH à fin mai 2021, en baisse de 0,4% par rapport à leur niveau à fin mai 2020, en raison de la diminution de 14,4% des dépenses d'investissement, de la hausse de 1,7% des dépenses de fonctionnement et de 8,1% des charges de la dette budgétisée. La hausse des charges de la dette budgétisée est attribuable à l'augmentation de 10,7% des remboursements du principal (20,9 MMDH) et de 3,8% des intérêts de la dette (11,5 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 48,5 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 12 MMDH et d'une recette de 3,4 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 35,1 MMDH. Le solde de l'ensemble des CST s'est ainsi élevé à 13,4 MMDH. S'agissant des SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 8% à 773 millions de dirhams (MDH) et les dépenses ont reculé de 23,5% à 342 MDH.

Maroc : hausse du déficit budgétaire à fin mai 2021

Comparativement aux cinq premiers mois de 2020, la situation des charges et ressources du Trésor affiche un déficit budgétaire de 24,6 milliards de dirhams (MMDH) contre 23,3 MMDH à fin mai 2020. C'est ce qui ressort du bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de mai de la Trésorerie Générale du Royaume (). Ce déficit est le résultat de compte positif de 13,8 MMDH enregistré par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'État gérés de manière autonome (SEGMA). Mais les recettes ordinaires brutes ont chuté de 5,8 % à 97 MMDH et les dépenses ordinaires réalisées ont augmenté de 1,9 % à 107,3 MMDH, équivalant à un solde ordinaire négatif de 10,3 MMDH. Cette baisse des recettes est due à la chute des impôts directs de 2,3 % et des recettes non fiscales de 61 %, en plus de l'augmentation des droits de douane de 29,3 %, des impôts indirects de 15,6 % et des droits d'enregistrement et de timbre de 11,8 %, a précisé la TGR. En ce qui concerne les dépenses effectuées sur le budget général, au total 156,5 MMDH ont été émis sur les cinq premiers mois de 2021, soit une baisse de 0,4 % comparativement à fin mai 2020. Une situation due à la baisse des dépenses d'investissement de 14,4 %, à l'augmentation des dépenses de fonctionnement de 1,7 % et des charges de la dette budgétisée de 8,1 %. Pour ce qui est des CST, les recettes ont atteint 48,5 MMDH, en raison des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 12 MMDH et d'une recette de 3,4 MMDH comme contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instaurée par la loi de finances 2021. Pour ces comptes, les dépenses effectuées sont de 35,1 MMDH, ramenant le chiffre de l'ensemble des CST à 13,4 MMDH. Pour SEGMA, leurs recettes ont grimpé de 8 % à 773 millions de dirhams (MDH) et les dépenses ont chuté de 23,5 % à 342 MDH au cours des cinq premiers mois de 2021. Mots clés: , ,

Maroc: Déficit de 24,6 MMDH à fin mai 2020

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 24,6 milliards de dirhams (MMDH) au titre des cinq premiers mois de cette année, contre un déficit de 23,3 MMDH à fin mai 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 13,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de mai. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 5,8% à 97 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 1,9% à 107,3 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 10,3 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,3% et des recettes non fiscales de 61%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,3%, des impôts indirects de 15,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 11,8%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 156,5 MMDH à fin mai 2021, en baisse de 0,4% par rapport à leur niveau à fin mai 2020, en raison de la diminution de 14,4% des dépenses d'investissement, de la hausse de 1,7% des dépenses de fonctionnement et de 8,1% des charges de la dette budgétisée. La hausse des charges de la dette budgétisée est attribuable à l'augmentation de 10,7% des remboursements du principal (20,9 MMDH) et de 3,8% des intérêts de la dette (11,5 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 48,5 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 12 MMDH et d'une recette de 3,4 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 35,1 MMDH. Le solde de l'ensemble des CST s'est ainsi élevé à 13,4 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 8% à 773 millions de dirhams (MDH) et les dépenses ont reculé de 23,5% à 342 MDH. Source: MAP

Maroc: Déficit de 24,6 MMDH à fin mai 2020

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 24,6 milliards de dirhams (MMDH) au titre des cinq premiers mois de cette année, contre un déficit de 23,3 MMDH à fin mai 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 13,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de mai. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 5,8% à 97 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 1,9% à 107,3 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 10,3 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,3% et des recettes non fiscales de 61%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,3%, des impôts indirects de 15,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 11,8%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 156,5 MMDH à fin mai 2021, en baisse de 0,4% par rapport à leur niveau à fin mai 2020, en raison de la diminution de 14,4% des dépenses d'investissement, de la hausse de 1,7% des dépenses de fonctionnement et de 8,1% des charges de la dette budgétisée. La hausse des charges de la dette budgétisée est attribuable à l'augmentation de 10,7% des remboursements du principal (20,9 MMDH) et de 3,8% des intérêts de la dette (11,5 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 48,5 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 12 MMDH et d'une recette de 3,4 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 35,1 MMDH. Le solde de l'ensemble des CST s'est ainsi élevé à 13,4 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 8% à 773 millions de dirhams (MDH) et les dépenses ont reculé de 23,5% à 342 MDH.

Trésor : Le déficit budgétaire en légère aggravation sur le début d'année

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 24,6 milliards de dirhams (MMDH) au titre des cinq premiers mois de cette année, contre un déficit de 23,3 MMDH à fin mai 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 13,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de mai. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 5,8% à 97 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 1,9% à 107,3 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 10,3 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,3% et des recettes non fiscales de 61%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,3%, des impôts indirects de 15,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 11,8%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 156,5 MMDH à fin mai 2021, en baisse de 0,4% par rapport à leur niveau à fin mai 2020, en raison de la diminution de 14,4% des dépenses d'investissement, de la hausse de 1,7% des dépenses de fonctionnement et de 8,1% des charges de la dette budgétisée. La hausse des charges de la dette budgétisée est attribuable à l'augmentation de 10,7% des remboursements du principal (20,9 MMDH) et de 3,8% des intérêts de la dette (11,5 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 48,5 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 12 MMDH et d'une recette de 3,4 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 35,1 MMDH. Le solde de l'ensemble des CST s'est ainsi élevé à 13,4 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 8% à 773 millions de dirhams (MDH) et les dépenses ont reculé de 23,5% à 342 MDH.

Finances publiques: selon la TGR le déficit budgétaire est de 24,6 MMDH à fin mai

Ce déficit tient compte d'un solde positif de 13,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans la dernière livraison de son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP). Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 5,8% à 97 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 1,9% à 107,3 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 10,3 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,3% et des recettes non fiscales de 61%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,3%, des impôts indirects de 15,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 11,8%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 156,5 MMDH à fin mai 2021, en baisse de 0,4% par rapport à leur niveau à fin mai 2020, en raison de la diminution de 14,4% des dépenses d'investissement, de la hausse de 1,7% des dépenses de fonctionnement et de 8,1% des charges de la dette budgétisée. La hausse des charges de la dette budgétisée est attribuable à l'augmentation de 10,7% des remboursements du principal (20,9 MMDH) et de 3,8% des intérêts de la dette (11,5 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 48,5 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 12 MMDH et d'une recette de 3,4 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 35,1 MMDH. Le solde de l'ensemble des CST s'est ainsi élevé à 13,4 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 8% à 773 millions de dirhams (MDH) et les dépenses ont reculé de 23,5% à 342 MDH.

Finances publiques : un déficit budgétaire de 24,6 MMDH à fin mai

Accueil Économie Temps de lecture 2 min. Teaser Media La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 24,6 milliards de DH (MMDH) pour les cinq premiers mois de cette année, contre un déficit de 23,3 MMDH à fin mai 2020. C'est ce qu'a indiqué la Trésorerie générale du Royaume (TGR) dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de mai. Ce déficit tient compte d'un solde positif de 13,8 MMDH. Ce dernier a été dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'État gérés de manière autonome (SEGMA). Selon le bulletin, les recettes ordinaires brutes ont baissé de 5,8% à 97 MMDH. En revanche, les dépenses ordinaires émises ont augmenté de 1,9% à 107,3 MMDH. Le solde ordinaire négatif est ainsi de 10,3 MMDH. Le repli des recettes est dû à la diminution des impôts directs de 2,3% et des recettes non fiscales de 61% ainsi qu'à la hausse des droits de douane de 29,3%, des impôts indirects de 15,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 11,8%. En ce qui concerne les dépenses émises au titre du budget général, elles se sont élevées à 156,5 MMDH à fin mai 2021. Il s'agit d'une baisse de 0,4% par rapport à leur niveau à fin mai 2020. Cette baisse s'explique par la diminution de 14,4% des dépenses d'investissement, la hausse de 1,7% des dépenses de fonctionnement et de 8,1% des charges de la dette budgétisée. La hausse des charges de la dette budgétisée est, quant à elle, attribuable à l'augmentation de 10,7% des remboursements du principal (20,9 MMDH) et de 3,8% des intérêts de la dette (11,5 MMDH).

TGR: Déficit de 24,6 MMDH à fin mai 2020

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 24,6 milliards de dirhams (MMDH) au titre des cinq premiers mois de cette année, contre un déficit de 23,3 MMDH à fin mai 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 13,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de mai. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 5,8% à 97 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 1,9% à 107,3 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 10,3 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,3% et des recettes non fiscales de 61%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,3%, des impôts indirects de 15,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 11,8%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 156,5 MMDH à fin mai 2021, en baisse de 0,4% par rapport à leur niveau à fin mai 2020, en raison de la diminution de 14,4% des dépenses d'investissement, de la hausse de 1,7% des dépenses de fonctionnement et de 8,1% des charges de la dette budgétisée. La hausse des charges de la dette budgétisée est attribuable à l'augmentation de 10,7% des remboursements du principal (20,9 MMDH) et de 3,8% des intérêts de la dette (11,5 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 48,5 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 12 MMDH et d'une recette de 3,4 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 35,1 MMDH. Le solde de l'ensemble des CST s'est ainsi élevé à 13,4 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 8% à 773 millions de dirhams (MDH) et les dépenses ont reculé de 23,5% à 342 MDH.

TGR: Déficit de 24,6 MMDH à fin mai 2020

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 24,6 milliards de dirhams (MMDH) au titre des cinq premiers mois de cette année, contre un déficit de 23,3 MMDH à fin mai 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). ADVERTISING Ce déficit tient compte d'un solde positif de 13,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de mai. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 5,8% à 97 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 1,9% à 107,3 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 10,3 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,3% et des recettes non fiscales de 61%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,3%, des impôts indirects de 15,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 11,8%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 156,5 MMDH à fin mai 2021, en baisse de 0,4% par rapport à leur niveau à fin mai 2020, en raison de la diminution de 14,4% des dépenses d'investissement, de la hausse de 1,7% des dépenses de fonctionnement et de 8,1% des charges de la dette budgétisée. La hausse des charges de la dette budgétisée est attribuable à l'augmentation de 10,7% des remboursements du principal (20,9 MMDH) et de 3,8% des intérêts de la dette (11,5 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 48,5 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 12 MMDH et d'une recette de 3,4 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 35,1 MMDH. Le solde de l'ensemble des CST s'est ainsi élevé à 13,4 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 8% à 773 millions de dirhams (MDH) et les dépenses ont reculé de 23,5% à 342 MDH.



Budget : Les charges de personnel et de la compensation en hausse

A fin mai 2021, les traitements et salaires enregistrent une hausse annuelle de 5,2% à 58,8 milliards de dirhams(MMDH). Suivant la même tendance, les émissions de la compensation ont explosé de 105,3% à 6,3 MMDH contre 3,1MMDH un an auparavant, selon le dernier bulletin mensuel des statistiques des finances publiques publié par la Trésorerie Générale du Royaume. Il faut souligner que 60,5% des recettes ordinaires à fin mai 2021 ont été consacrées aux dépenses de personnel et 6,5% aux émissions de la compensation. La situation du budget général de l'Etat laisse dégager au titre des cinq premiers mois de l'année en cours un déficit du Trésor de 24,6 MMDH un déficit de 23,3 MMDH à fin mai 2020. Le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 90,4% contre 97,9% un an auparavant. Une partie des dépenses émises au titre du budget général de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt. D'ailleurs, les charges de la dette budgétisée se sont inscrites en hausse de 8,1%. On remarque aussi une diminution de 14,4% des dépenses d'investissement et la part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a diminué de 17,2% en raison du recul des remboursements de la TVA à l'intérieur (2.978MDH contre 3.616MDH). Réajuster le profil de la dette intérieure S'élevant à 628,7 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 4,1% par rapport à son niveau à fin décembre2020. Ceci s'explique notamment par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 21,7 MMDH, résultant de souscriptions pour 64MMDH et de remboursements pour 42,3 MMDH contre un recours au marché des adjudications pour un montant net de 25,8MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 57,3MMDH et de remboursements pour 31,6MMDH.

Finances publiques : Creusement du déficit budgétaire, chute des recettes ordinaires, exécution de la LF... la TGR fait le point

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 24,6 milliards de dirhams (MMDH) au titre des cinq premiers mois de cette année, contre un déficit de 23,3 MMDH à fin mai 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 13,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de mai. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 5,8% à 97 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 1,9% à 107,3 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 10,3 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,3% et des recettes non fiscales de 61%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,3%, des impôts indirects de 15,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 11,8%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 156,5 MMDH à fin mai 2021, en baisse de 0,4% par rapport à leur niveau à fin mai 2020, en raison de la diminution de 14,4% des dépenses d'investissement, de la hausse de 1,7% des dépenses de fonctionnement et de 48,5 des charges de la dette budgétisée. La hausse des charges de la dette budgétisée est attribuable à l'augmentation de 10,7% des remboursements du principal (20,9 MMDH) et de 3,8% des intérêts de la dette (11,5 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 48,5 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 12 MMDH et d'une recette de 3,4 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. L'IR est passé à +14,9%, compte tenu de restitutions qui ont été de 70 MDH à fin mai 2021 contre 40 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 93,4% par rapport à leur niveau de fin mai 2020. A fin mai 2020, l'IR avait enregistré une diminution de 9,6% par rapport à son niveau à fin mai 2019, soit -1.911 MDH (18.034 MDH contre 19.945 MDH). Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une hausse de 9,2%, selon le rapport. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 35,1 MMDH. Le solde de l'ensemble des CST s'est ainsi élevé à 13,4 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 8% à 773 millions de dirhams (MDH) et les dépenses ont reculé de 23,5% à 342 MDH. Les recettes douanières en hausse Par ailleurs, la TGR indique que les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 27.792 MDH à fin mai 2021 contre 22.365 MDH un an auparavant, en hausse de 24,3% ou +5.427 MDH par rapport à leur niveau à fin mai 2020, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 28 MDH à fin mai 2021 contre 46 MDH un an auparavant. Les recettes douanières brutes ont, pour leur part, été de 27.820 MDH à fin mai 2021 contre 22.409 MDH un an auparavant, en hausse de 24,1% ou +5.411 MDH par rapport à leur niveau à fin mai 2020. Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 16.605 MDH à fin mai 2021 contre 13.796 MDH à fin mai 2020, enregistrant ainsi une hausse de 20,4% ou +2.809 MDH, précise la même source. Les remboursements de la TVA à l'importation ont été de 2 MDH à fin mai 2021 contre 4 MDH un an auparavant, ajoute la Trésorerie, notant qu'à fin mai 2020, la TVA à l'importation avait enregistré une baisse de 9,1% par rapport à son niveau à fin mai 2019, soit -1.380 MDH (13.800 MDH contre 15.180 MDH). La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une hausse de 14,2% ou +312 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 21,5% ou +2.497 MDH. Pour leur part, les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 6.614 MDH contre 5.031 MDH, en augmentation de 31,5% par rapport à leur niveau de fin mai 2020 ou +1.583 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 19 MDH à fin mai 2021 contre 35 MDH un an auparavant. A fin mai 2020, la TIC sur les produits énergétiques avait enregistré une baisse de 19% par rapport à son niveau à fin mai 2019, soit -1.189 MDH (5.066 MDH contre 6.255 MDH). Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont été de 6.633 MDH contre 5.066 MDH, en hausse de 30,9% par rapport à leur niveau de fin mai 2020 ou +1.567 MDH. S'agissant des recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique, elles se sont établies à 53,4 MMDH à fin mai 2021 contre 51,6 MMDH à fin

mai 2020, en hausse de 3,5% ou +1.805 MDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général de 3.343 MDH à fin mai 2021 contre 4.023 MDH un an auparavant. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 56,7 MMDH à fin mai 2021 contre 55,6 MMDH à fin mai 2020, soit une hausse de 2% ou +1.125 MDH. En outre, la TGR a souligné que les recettes non fiscales ont été de 8 MMDH contre 20,4 MMDH un an auparavant, en baisse de 61% ou -12,5 MMDH, en raison notamment de la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (2,3 MMDH contre 15,7 MMDH) et des fonds de concours (346 MDH contre 1.944 MDH), conjuguée à l'augmentation des recettes de monopoles (1.924 MDH contre 1.017 MDH) et des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.250 MDH contre 454 MDH). Couverture des dépenses par les recettes ordinaires A fin mai 2021, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 90,4% contre 97,9% un an auparavant. Ainsi, à fin mai 2021, 60,5% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 28,2% aux dépenses de matériel, 6,5% aux émissions de la compensation et 3,5% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux. Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget général de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt. Quid du financement ? Compte tenu d'un besoin de financement de 45,6 MMDH contre un besoin de financement de 25,4 MMDH à fin mai 2020 et d'un flux net positif de 3,6 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 4,4 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 42 MMDH contre un recours au financement intérieur pour 21 MMDH à fin mai 2020. A fin mai 2021, le financement extérieur net a été positif de 3,6 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 4,5 MMDH et les tirages ont été de 8,1 MMDH, dont 3,2 MMDH auprès de la BIRD. Financement intérieur Le financement intérieur résulte notamment : - Du recours au marché des adjudications pour un montant net de 21,7 MMDH contre 25,8 MMDH un an auparavant ; - De la hausse des dépôts au Trésor de 14,1 MMDH contre une baisse de 10,6 MMDH à fin mai 2020 ; - De la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 3,1 MMDH contre une reconstitution de 1,3 MMDH à fin mai 2020 ; - Et des autres moyens de financement, notamment le numéraire chez les comptables publics, les chèques remis à l'encaissement durant les derniers jours de mai 2021 et dont le compte courant du Trésor à Bank Al- Maghrib ne sera crédité que début juin, les avances aux régisseurs, ...

Maroc : déficit budgétaire de 24,6 milliards de dirhams à fin mai 2021

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 24,6 milliards de dirhams (MMDH) au titre des cinq premiers mois de cette année, contre un déficit de 23,3 MMDH à fin mai 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Le déficit enregistré tient compte d'un solde positif de 13,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de mai. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 5,8% à 97 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 1,9% à 107,3 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 10,3 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,3% et des recettes non fiscales de 61%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,3%, des impôts indirects de 15,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 11,8%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 156,5 MMDH à fin mai 2021, en baisse de 0,4% par rapport à leur niveau à fin mai 2020, en raison de la diminution de 14,4% des dépenses d'investissement, de la hausse de 1,7% des dépenses de fonctionnement et de 8,1% des charges de la dette budgétisée. La hausse des charges de la dette budgétisée est attribuable à l'augmentation de 10,7% des remboursements du principal (20,9 MMDH) et de 3,8% des intérêts de la dette (11,5 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 48,5 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 12 MMDH et d'une recette de 3,4 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 35,1 MMDH. Le solde de l'ensemble des CST s'est ainsi élevé à 13,4 MMDH. S'agissant des SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 8% à 773 millions de dirhams (MDH) et les dépenses ont reculé de 23,5% à 342 MDH.

Finances publiques : Creusement du déficit budgétaire, chute des recettes ordinaires, exécution de la LF... la TGR fait le point

Avec un déficit budgétaire de 24,6 milliards de dirhams (MMDH) au titre des cinq premiers mois de cette année et un solde ordinaire négatif de 10,3 MMDH, la situation économique laisse à désirer. La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 24,6 milliards de dirhams (MMDH) au titre des cinq premiers mois de cette année, contre un déficit de 23,3 MMDH à fin mai 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 13,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de mai. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 5,8% à 97 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 1,9% à 107,3 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 10,3 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,3% et des recettes non fiscales de 61%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,3%, des impôts indirects de 15,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 11,8%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 156,5 MMDH à fin mai 2021, en baisse de 0,4% par rapport à leur niveau à fin mai 2020, en raison de la diminution de 14,4% des dépenses d'investissement, de la hausse de 1,7% des dépenses de fonctionnement et de 48,5 des charges de la dette budgétisée. La hausse des charges de la dette budgétisée est attribuable à l'augmentation de 10,7% des remboursements du principal (20,9 MMDH) et de 3,8% des intérêts de la dette (11,5 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 48,5 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 12 MMDH et d'une recette de 3,4 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. L'IR est passé à +14,9%, compte tenu de restitutions qui ont été de 70 MDH à fin mai 2021 contre 40 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 93,4% par rapport à leur niveau de fin mai 2020. A fin mai 2020, l'IR avait enregistré une diminution de 9,6% par rapport à son niveau à fin mai 2019, soit -1.911 MDH (18.034 MDH contre 19.945 MDH). Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une hausse de 9,2%, selon le rapport. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 35,1 MMDH. Le solde de l'ensemble des CST s'est ainsi élevé à 13,4 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 8% à 773 millions de dirhams (MDH) et les dépenses ont reculé de 23,5% à 342 MDH. Les recettes douanières en hausse Par ailleurs, la TGR indique que les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 27.792 MDH à fin mai 2021 contre 22.365 MDH un an auparavant, en hausse de 24,3% ou +5.427 MDH par rapport à leur niveau à fin mai 2020, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 28 MDH à fin mai 2021 contre 46 MDH un an auparavant. Les recettes douanières brutes ont, pour leur part, été de 27.820 MDH à fin mai 2021 contre 22.409 MDH un an auparavant, en hausse de 24,1% ou +5.411 MDH par rapport à leur niveau à fin mai 2020. Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 16.605 MDH à fin mai 2021 contre 13.796 MDH à fin mai 2020, enregistrant ainsi une hausse de 20,4% ou +2.809 MDH, précise la même source. Les remboursements de la TVA à l'importation ont été de 2 MDH à fin mai 2021 contre 4 MDH un an auparavant, ajoute la Trésorerie, notant qu'à fin mai 2020, la TVA à l'importation avait enregistré une baisse de 9,1% par rapport à son niveau à fin mai 2019, soit -1.380 MDH (13.800 MDH contre 15.180 MDH). La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une hausse de 14,2% ou +312 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 21,5% ou +2.497 MDH. Pour leur part, les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 6.614 MDH contre 5.031 MDH, en augmentation de 31,5% par rapport à leur niveau de fin mai 2020 ou +1.583 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 19 MDH à fin mai 2021 contre 35 MDH un an auparavant. A fin mai 2020, la TIC sur les produits énergétiques avait enregistré une baisse de 19% par rapport à son niveau à fin mai 2019, soit -1.189 MDH (5.066 MDH contre 6.255 MDH). Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont été de 6.633 MDH contre 5.066 MDH, en hausse de



30,9% par rapport à leur niveau de fin mai 2020 ou +1.567 MDH. S'agissant des recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique, elles se sont établies à 53,4 MMDH à fin mai 2021 contre 51,6 MMDH à fin mai 2020, en hausse de 3,5% ou +1.805 MDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général de 3.343 MDH à fin mai 2021 contre 4.023 MDH un an auparavant. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 56,7 MMDH à fin mai 2021 contre 55,6 MMDH à fin mai 2020, soit une hausse de 2% ou +1.125 MDH. En outre, la TGR a souligné que les recettes non fiscales ont été de 8 MMDH contre 20,4 MMDH un an auparavant, en baisse de 61% ou -12,5 MMDH, en raison notamment de la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (2,3 MMDH contre 15,7 MMDH) et des fonds de concours (346 MDH contre 1.944 MDH), conjuguée à l'augmentation des recettes de monopoles (1.924 MDH contre 1.017 MDH) et des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.250 MDH contre 454 MDH). Couverture des dépenses par les recettes ordinaires A fin mai 2021, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 90,4% contre 97,9% un an auparavant. Ainsi, à fin mai 2021, 60,5% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 28,2% aux dépenses de matériel, 6,5% aux émissions de la compensation et 3,5% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux. Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget général de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt. Quid du financement ? Compte tenu d'un besoin de financement de 45,6 MMDH contre un besoin de financement de 25,4 MMDH à fin mai 2020 et d'un flux net positif de 3,6 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 4,4 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 42 MMDH contre un recours au financement intérieur pour 21 MMDH à fin mai 2020. A fin mai 2021, le financement extérieur net a été positif de 3,6 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 4,5 MMDH et les tirages ont été de 8,1 MMDH, dont 3,2 MMDH auprès de la BIRD. Financement intérieur Le financement intérieur résulte notamment : - Du recours au marché des adjudications pour un montant net de 21,7 MMDH contre 25,8 MMDH un an auparavant ; - De la hausse des dépôts au Trésor de 14,1 MMDH contre une baisse de 10,6 MMDH à fin mai 2020 ; - De la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 3,1 MMDH contre une reconstitution de 1,3 MMDH à fin mai 2020 ; - Et des autres moyens de financement, notamment le numéraire chez les comptables publics, les chèques remis à l'encaissement durant les derniers jours de mai 2021 et dont le compte courant du Trésor à Bank Al-Maghrib ne sera crédité que début juin, les avances aux régisseurs, ...



Déficit budgétaire de 24,6 MMDH à fin mai

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 24,6 milliards de dirhams (MMDH) au titre des cinq premiers mois de cette année, contre un déficit de 23,3 MMDH à fin mai 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 13,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de mai. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 5,8% à 97 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 1,9% à 107,3 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 10,3 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,3% et des recettes non fiscales de 61%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,3%, des impôts indirects de 15,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 11,8%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 156,5 MMDH à fin mai 2021, en baisse de 0,4% par rapport à leur niveau à fin mai 2020, en raison de la diminution de 14,4% des dépenses d'investissement, de la hausse de 1,7% des dépenses de fonctionnement et de 8,1% des charges de la dette budgétisée. La hausse des charges de la dette budgétisée est attribuable à l'augmentation de 10,7% des remboursements du principal (20,9 MMDH) et de 3,8% des intérêts de la dette (11,5 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 48,5 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 12 MMDH et d'une recette de 3,4 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 35,1 MMDH. Le solde de l'ensemble des CST s'est ainsi élevé à 13,4 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 8% à 773 millions de dirhams (MDH) et les dépenses ont reculé de 23,5% à 342 MDH.



Maroc: Déficit budgétaire de 24,6 MMDH à fin mai 2021 (TGR)

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 24,6 milliards de dirhams (MMDH) au titre des cinq premiers mois de cette année, contre un déficit de 23,3 MMDH à fin mai 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 13,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de mai. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 5,8% à 97 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 1,9% à 107,3 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 10,3 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,3% et des recettes non fiscales de 61%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,3%, des impôts indirects de 15,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 11,8%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 156,5 MMDH à fin mai 2021, en baisse de 0,4% par rapport à leur niveau à fin mai 2020, en raison de la diminution de 14,4% des dépenses d'investissement, de la hausse de 1,7% des dépenses de fonctionnement et de 8,1% des charges de la dette budgétisée. La hausse des charges de la dette budgétisée est attribuable à l'augmentation de 10,7% des remboursements du principal (20,9 MMDH) et de 3,8% des intérêts de la dette (11,5 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 48,5 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 12 MMDH et d'une recette de 3,4 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 35,1 MMDH. Le solde de l'ensemble des CST s'est ainsi élevé à 13,4 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 8% à 773 millions de dirhams (MDH) et les dépenses ont reculé de 23,5% à 342 MDH. -MAP-13/06/2021



Maroc: Déficit budgétaire de 24,6 MMDH à fin mai 2021 (TGR)

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 24,6 milliards de dirhams (MMDH) au titre des cinq premiers mois de cette année, contre un déficit de 23,3 MMDH à fin mai 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 13,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de mai. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 5,8% à 97 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 1,9% à 107,3 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 10,3 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,3% et des recettes non fiscales de 61%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,3%, des impôts indirects de 15,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 11,8%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 156,5 MMDH à fin mai 2021, en baisse de 0,4% par rapport à leur niveau à fin mai 2020, en raison de la diminution de 14,4% des dépenses d'investissement, de la hausse de 1,7% des dépenses de fonctionnement et de 8,1% des charges de la dette budgétisée. La hausse des charges de la dette budgétisée est attribuable à l'augmentation de 10,7% des remboursements du principal (20,9 MMDH) et de 3,8% des intérêts de la dette (11,5 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 48,5 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 12 MMDH et d'une recette de 3,4 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 35,1 MMDH. Le solde de l'ensemble des CST s'est ainsi élevé à 13,4 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 8% à 773 millions de dirhams (MDH) et les dépenses ont reculé de 23,5% à 342 MDH. Maroc: Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021 (TGR)



Maroc: déficit budgétaire de 24,6 MMDH à fin mai 2021 (TGR)

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 24,6 milliards de dirhams (MMDH) au titre des cinq premiers mois de cette année, contre un déficit de 23,3 MMDH à fin mai 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 13,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de mai. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 5,8% à 97 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 1,9% à 107,3 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 10,3 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,3% et des recettes non fiscales de 61%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,3%, des impôts indirects de 15,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 11,8%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 156,5 MMDH à fin mai 2021, en baisse de 0,4% par rapport à leur niveau à fin mai 2020, en raison de la diminution de 14,4% des dépenses d'investissement, de la hausse de 1,7% des dépenses de fonctionnement et de 8,1% des charges de la dette budgétisée. Lire aussi: Finances locales: le bulletin mensuel de la TGR en 5 points-clés La hausse des charges de la dette budgétisée est attribuable à l'augmentation de 10,7% des remboursements du principal (20,9 MMDH) et de 3,8% des intérêts de la dette (11,5 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 48,5 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 12 MMDH et d'une recette de 3,4 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 35,1 MMDH. Le solde de l'ensemble des CST s'est ainsi élevé à 13,4 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 8% à 773 millions de dirhams (MDH) et les dépenses ont reculé de 23,5% à 342 MDH.

Budget: Un déficit de 24,6 milliards de DH à fin mai

Le déficit budgétaire a atteint à fin mai dernier 24,6 milliards de DH, contre un déficit de 23,3 milliards DH à la même période de 2020, selon la situation des charges et ressources du Trésor publiée par la Trésorerie Générale du Royaume (TGR).

ADVERTISING Dans le détail, ce déficit tient compte d'un solde positif de 13,8 milliards de DH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de mai. Au total, les recettes ordinaires ont atteint 97 milliards de DH, enregistrant une baisse de 5,8%, alors que les dépenses ordinaires émises ont augmenté de 1,9% à 107,3 milliards de DH, ce qui dégage un solde ordinaire négatif de 10,3 milliards de DH. La baisse des recettes s'explique principalement par la diminution des impôts directs de 2,3% et des recettes non fiscales de 61%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,3%, des impôts indirects de 15,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 11,8%. Concernant les dépenses émises au titre du budget général, elles se sont chiffrées à 156,5 milliards de DH à fin mai 2021, en baisse de 0,4% par rapport à leur niveau à fin mai 2020. En cause, la baisse des 14,4% des dépenses d'investissement, de la hausse de 1,7% des dépenses de fonctionnement et de 8,1% des charges de la dette budgétisée.

Budget: Un déficit de 24,6 milliards de DH à fin mai

Le déficit budgétaire a atteint à fin mai dernier 24,6 milliards de DH, contre un déficit de 23,3 milliards DH à la même période de 2020, selon la situation des charges et ressources du Trésor publiée par la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Dans le détail, ce déficit tient compte d'un solde positif de 13,8 milliards de DH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de mai. Au total, les recettes ordinaires ont atteint 97 milliards de DH, enregistrant une baisse de 5,8%, alors que les dépenses ordinaires émises ont augmenté de 1,9% à 107,3 milliards de DH, ce qui dégage un solde ordinaire négatif de 10,3 milliards de DH. La baisse des recettes s'explique principalement par la diminution des impôts directs de 2,3% et des recettes non fiscales de 61%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,3%, des impôts indirects de 15,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 11,8%. Concernant les dépenses émises au titre du budget général, elles se sont chiffrées à 156,5 milliards de DH à fin mai 2021, en baisse de 0,4% par rapport à leur niveau à fin mai 2020. En cause, la baisse des 14,4% des dépenses d'investissement, de la hausse de 1,7% des dépenses de fonctionnement et de 8,1% des charges de la dette budgétisée.

Déficit budgétaire de 24,6 MMDH à fin mai 2021 (TGR)

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 24,6 milliards de dirhams (MMDH) au titre des cinq premiers mois de cette année, contre un déficit de 23,3 MMDH à fin mai 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 13,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de mai. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 5,8% à 97 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 1,9% à 107,3 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 10,3 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,3% et des recettes non fiscales de 61%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,3%, des impôts indirects de 15,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 11,8%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 156,5 MMDH à fin mai 2021, en baisse de 0,4% par rapport à leur niveau à fin mai 2020, en raison de la diminution de 14,4% des dépenses d'investissement, de la hausse de 1,7% des dépenses de fonctionnement et de 8,1% des charges de la dette budgétisée. La hausse des charges de la dette budgétisée est attribuable à l'augmentation de 10,7% des remboursements du principal (20,9 MMDH) et de 3,8% des intérêts de la dette (11,5 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 48,5 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 12 MMDH et d'une recette de 3,4 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 35,1 MMDH. Le solde de l'ensemble des CST s'est ainsi élevé à 13,4 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 8% à 773 millions de dirhams (MDH) et les dépenses ont reculé de 23,5% à 342 MDH.

Maroc: Déficit de 24,6 MMDH à fin mai 2020

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 24,6 milliards de dirhams (MMDH) au titre des cinq premiers mois de cette année, contre un déficit de 23,3 MMDH à fin mai 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 13,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de mai. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 5,8% à 97 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 1,9% à 107,3 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 10,3 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,3% et des recettes non fiscales de 61%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,3%, des impôts indirects de 15,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 11,8%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 156,5 MMDH à fin mai 2021, en baisse de 0,4% par rapport à leur niveau à fin mai 2020, en raison de la diminution de 14,4% des dépenses d'investissement, de la hausse de 1,7% des dépenses de fonctionnement et de 8,1% des charges de la dette budgétisée. La hausse des charges de la dette budgétisée est attribuable à l'augmentation de 10,7% des remboursements du principal (20,9 MMDH) et de 3,8% des intérêts de la dette (11,5 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 48,5 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 12 MMDH et d'une recette de 3,4 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 35,1 MMDH. Le solde de l'ensemble des CST s'est ainsi élevé à 13,4 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 8% à 773 millions de dirhams (MDH) et les dépenses ont reculé de 23,5% à 342 MDH.

TGR/BMSFP : repli des recettes fiscales brutes de 5,8%

Dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP), la Trésorerie Générale du Royaume (TGR) qui relève du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration a révélé dans sa publication de ce samedi 12 juin, une diminution des recettes brutes de 5,8%, un taux d'engagement global des dépenses de 43%, scotché sur l'exercice précédent ainsi que pour ce qui est dans les Soldes du Trésor, un solde ordinaire négatif de 10,3 MMDH contre 2,2 MMDH un an auparavant. A fin mai 2021 et en comparaison avec la même période de 2020, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après ; Au niveau des recettes on notera une diminution des recettes brutes de 5,8, provenant de la hausse des recettes douanières nettes de 24,3% (28 MDH a fin mai 2021 contre 46 MDH un an auparavant) comprenant les droits de douane +29,3% (7 MDH a fin mai 2021 contre 5 MDH un an auparavant) diminution de 4,2% par rapport à l'exercice précédent, la TVA à l'importation (+20,4%) soit 2MDH à fin mai 2021 contre 4 MDH un an auparavant et la taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques +31,5% (remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 19 MDH a fin mai 2021 contre 35 MDH a fin mai 2020). Cette diminution de recettes brutes provient également de la baisse de la TIC sur les tabacs manufacturés (-3%) et la hausse des autres TIC (+10,1%) et à la hausse des recettes nettes de la fiscalité domestique de 3,5%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 3.343 MDH a fin mai 2021 contre 4.023 MDH un an auparavant. A cet effet, l'IS a enregistré une baisse de 9,4%, compte tenu de restitutions qui ont été de 229 MDH a fin mai 2021 contre 339 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2020, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,5 MMDH. Quant à l'IR (+14,9%), compte tenu de restitutions qui ont été de 70 MDH a fin mai 2021 contre 40 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 93,4% par rapport à leur niveau de fin mai 2020. la TVA à l'intérieur (+22,2%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 2.978 MDH a fin mai 2021 contre 3.616 MDH un an auparavant. les droits d'enregistrement et de timbre ont été de 7.243 MDH a fin mai 2021 contre 6.479 MDH un an auparavant, en augmentation de 11,8% ou +764 MDH. La baisse des recettes non fiscales est de 61% en raison notamment de la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (2.291 MDH contre 15.669 MDH) et des fonds de concours (346 MDH contre 1.944 MDH), conjuguée à l'augmentation des recettes de monopoles (1.924 MDH contre 1.017 MDH) et des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.250 MDH contre 454 MDH). Au niveau des dépenses le BMSFP enregistre, un taux d'engagement global des dépenses de 43% et un taux d'émission sur engagements de 77%, contre respectivement 43% et 80% un an auparavant et une augmentation des dépenses ordinaires de 1,9% provenant de la baisse de 1% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 5,2% des dépenses de personnel et à la diminution de 12,2% des autres dépenses de biens et services, de l'augmentation de 3,8% des charges en intérêts de la dette, de la hausse de 105,3% des émissions de la compensation et de la baisse de 17,2% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux. Dans ce contexte la baisse des dépenses d'investissement émises de 14,4%, est passée de 33 MMDH a fin mai 2020 à 28,2 MMDH a fin mai 2021, en raison de la diminution de 0,2% des dépenses des ministères et de 24,4% des dépenses des charges communes. Pour ce qui est des soldes du trésor, il ressort que sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir, un solde ordinaire négatif de 10,3 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 2,2 MMDH un an auparavant et un déficit du Trésor de 24,6 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 13,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 23,3 MMDH a fin mai 2020 compte tenu d'un solde positif de 11,9 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA. The post appeared first on .

Le déficit budgétaire s'aggrave une fois encore

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 24,6 milliards de dirhams (MMDH) au titre des cinq premiers mois de cette année, contre un déficit de 23,3 MMDH à fin mai 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 13,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de mai. Ce bulletin fait également ressortir une baisse des recettes ordinaires brutes de 5,8% à 97 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 1,9% à 107,3 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 10,3 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 2,3% et des recettes non fiscales de 61%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,3%, des impôts indirects de 15,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 11,8%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 156,5 MMDH à fin mai 2021, en baisse de 0,4% par rapport à leur niveau à fin mai 2020, en raison de la diminution de 14,4% des dépenses d'investissement, de la hausse de 1,7% des dépenses de fonctionnement et de 8,1% des charges de la dette budgétisée. PUBLICITÉ La hausse des charges de la dette budgétisée est attribuable à l'augmentation de 10,7% des remboursements du principal (20,9 MMDH) et de 3,8% des intérêts de la dette (11,5 MMDH). Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 48,5 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 12 MMDH et d'une recette de 3,4 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 35,1 MMDH. Le solde de l'ensemble des CST s'est ainsi élevé à 13,4 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 8% à 773 millions de dirhams (MDH) et les dépenses ont reculé de 23,5% à 342 MDH. (Avec MAP)

Les budgets des collectivités territoriales restent excédentaires

Les budgets des collectivités territoriales restent excédentaires

Les comptes des collectivités territoriales demeurent excédentaires à fin novembre 2020 et en comparaison avec la même période de l'année 2019, selon les chiffres publiés par la Trésorerie générale du Royaume (TGR).

« Compte tenu des dépenses d'investissement et des soldes positifs des budgets annexes et des comptes spéciaux, la situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 3,1 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2020 contre un excédent global de 6 milliards de dirhams (MMDH) enregistré un an auparavant », indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de novembre 2020.

Comme le précise la Trésorerie générale de même source, cet excédent tient compte d'un solde positif de 769 MDH dérogé par les comptes spéciaux et les budgets annexes.

A titre de rappel, à fin octobre 2020, la situation des charges et ressources des collectivités territoriales avait dégagé un excédent global de 3 milliards de dirhams (MMDH) à fin octobre 2020 contre un excédent global de 5,6 milliards de dirhams (MMDH) enregistré un an auparavant ».

Cette évolution tenait compte d'un solde positif de 647 MDH dérogé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, contre un excédent global de 5,6 milliards de dirhams (MMDH) enregistré un an auparavant, relevait la TGR dans son Bulletin mensuel de statistiques des finances locales d'octobre 2020.

Un mois plus tôt, à fin septembre, l'exécution des budgets des collectivités territoriales laissait apparaître un excédent global de 2,7 milliards de dirhams (MMDH), contre un excédent global de 5,2 milliards de dirhams (MMDH) enregistré un an aupa-



ravant, tenant compte d'un solde positif de 647 MDH dérogé par les comptes spéciaux et les budgets annexes.

A noter qu'à fin novembre 2020 et en comparaison avec la même période de l'année 2019, les recettes ordinaires des collectivités territoriales se sont établies à 33,3 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre en diminution de 15,9% par rapport à fin novembre 2019.

A en croire la TGR, cette évolution résulte de la baisse de

17,1% des recettes transférées, de 9,9% des recettes gérées par l'Etat et de 16,3% des recettes gérées par les collectivités territoriales.

Pour leur part, les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 32,4 milliards de dirhams (MMDH), en baisse de 7,4% par rapport à leur niveau à fin novembre 2019.

A propos des dépenses ordinaires, la Trésorerie générale indique qu'elles ont « atteint 20,4 milliards de dirhams (MMDH), soit une diminution de 4,1% en raison de la baisse de 10,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la hausse de 0,4% des dépenses de personnel et de 5,5% des charges en intérêts de la dette ».

Dans son bulletin de statistiques des finances locales, la TGR note également une diminution de 15,2% des dépenses d'investissement des collectivités territoriales qui se sont établies à 10.545 MDH à fin novembre 2020 contre 12.433 MDH à fin novembre 2019.

Précisons que la diminution

des émissions au titre des programmes nationaux (-988 MDH), des projets intégrés (-486 MDH), des acquisitions mobilières (-372 MDH) et des acquisitions immobilières (-151 MDH) expliquent cette baisse.

Dans la rubrique «Financement», l'excédent dérogé par les budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 2.233 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.463 MDH et la reconstitution des excédents pour 3,9 milliards de dirhams (MMDH). L'excédent dérogé par les budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 2.233 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.463 MDH et la reconstitution des excédents pour 3,9 MMDH.

Il est à noter que les excédents globaux dégagés par les budgets des collectivités territoriales ont été de 46,4 MMDH. Ils comprennent les excédents des années antérieures et celui de l'année 2020 (3,1 MMDH).

Alain Bouithy



Les recettes ordinaires accusent tout de même une baisse de 15,9% à fin novembre 2020

Les budgets des collectivités territoriales restent excédentaires

Les comptes des collectivités territoriales demeurent excédentaires à fin novembre 2020 et en comparaison avec la même période de l'année 2019, selon les chiffres publiés par la Trésorerie générale du Royaume (TGR). « Compte tenu des dépenses d'investissement et des soldes positifs des budgets annexes et des comptes spéciaux, la situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 3,1 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2020 contre un excédent global de 6 milliards de dirhams (MMDH) enregistré un an auparavant », indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de novembre 2020. Comme le précise la Trésorerie générale de même source, cet excédent tient compte d'un solde positif de 769 MDH déposé par les comptes spéciaux et les budgets annexes. A titre de rappel, à fin octobre 2020, la situation des charges et ressources des collectivités territoriales avait déposé un excédent global de 3 milliards de dirhams (MMDH) à fin octobre 2020 contre un excédent global de 5,6 milliards de dirhams (MMDH) enregistré un an auparavant ». Cette évolution tenait compte d'un solde positif de 647 MDH déposé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, contre un excédent global de 5,6 milliards de dirhams (MMDH) enregistré un an auparavant, relevait la TGR dans son Bulletin mensuel de statistiques des finances locales d'octobre 2020. Un mois plus tôt, à fin septembre, l'exécution des budgets des collectivités territoriales laissait apparaître un excédent global de 2,7 milliards de dirhams (MMDH), contre un excédent global de 5,2 milliards de dirhams (MMDH) enregistré un an auparavant, tenant compte d'un solde positif de 647 MDH déposé par les comptes spéciaux et les budgets annexes. A noter qu'à fin novembre 2020 et en comparaison avec la même période de l'année 2019, les recettes ordinaires des collectivités territoriales se sont établies à 33,3 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre en diminution de 15,9% par rapport à fin novembre 2019. A en croire la TGR, cette évolution résulte de la baisse de 17,1% des recettes transférées, de 9,9% des recettes gérées par l'Etat et de 16,3% des recettes gérées par les collectivités territoriales. Pour leur part, les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 32,4 milliards de dirhams (MMDH), en baisse de 7,4% par rapport à leur niveau à fin novembre 2019. A propos des dépenses ordinaires, la Trésorerie générale indique qu'elles ont « atteint 20,4 milliards de dirhams (MMDH), soit une diminution de 4,1% en raison de la baisse de 10,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la hausse de 0,4% des dépenses de personnel et de 5,5% des charges en intérêts de la dette ». Dans son bulletin de statistiques des finances locales, la TGR note également une diminution de 15,2% des dépenses d'investissement des collectivités territoriales qui se sont établies à 10.545 MDH à fin novembre 2020 contre 12.433 MDH à fin novembre 2019. Précisons que la diminution des émissions au titre des programmes nationaux (-988 MDH), des projets intégrés (-486 MDH), des acquisitions mobilières (-372 MDH) et des acquisitions immobilières (-151 MDH) expliquent cette baisse. Dans la rubrique «Financement», l'excédent déposé par les budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 2.233 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.463 MDH et la reconstitution des excédents pour 3,9 milliards de dirhams (MMDH). L'excédent déposé par les budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 2.233 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.463 MDH et la reconstitution des excédents pour 3,9 MMDH. Il est à noter que les excédents globaux dégagés par les budgets des collectivités territoriales ont été de 46,4 MMDH. Ils comprennent les excédents des années antérieures et celui de l'année 2020 (3,1 MMDH).

Collectivités territoriales: excédent budgétaire de 3,1 MMDH

À FIN NOVEMBRE 2020

Collectivités territoriales: excédent budgétaire de 3,1 MMDH

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 3,1 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2020, contre un excédent global de 6 MMDH enregistré un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR).

Cet excédent tient compte d'un solde positif de 769 millions de dirhams dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de novembre 2020. Ledit bulletin fait état d'une baisse des recettes ordinaires de 15,9%. Ce recul

s'explique par la diminution de 12,8% des impôts directs suite au recul de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu (-19%), de la taxe professionnelle (-12,4%), de la taxe de services communaux (-7,6%), de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (-6,9%) et de la taxe d'habitation (-13,1%). S'agissant des dépenses ordinaires, elles ont diminué de 4,1% en raison de la baisse de 10,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la hausse de 0,4% des dépenses de personnel et de 5,5% des charges en intérêts de la dette. ||

Maroc. Les budgets des collectivités territoriales restent excédentaires

Les comptes des collectivités territoriales demeurent excédentaires à fin novembre 2020 et en comparaison avec la même période de l'année 2019, selon les chiffres publiés par la Trésorerie générale du Royaume (TGR). « Compte tenu des dépenses d'investissement et des soldes positifs des budgets annexes et des comptes spéciaux, la situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 3,1 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2020 contre un excédent global de 6 milliards de dirhams (MMDH) enregistré un an auparavant », indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de novembre 2020. Comme le précise la Trésorerie générale de même source, cet excédent tient compte d'un solde positif de 769 MDH déposé par les comptes spéciaux et les budgets annexes. A titre de rappel, à fin octobre 2020, la situation des charges et ressources des collectivités territoriales avait déposé un excédent global de 3 milliards de dirhams (MMDH) à fin octobre 2020 contre un excédent global de 5,6 milliards de dirhams (MMDH) enregistré un an auparavant ». Cette évolution tenait compte d'un solde positif de 647 MDH déposé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, contre un excédent global de 5,6 milliards de dirhams (MMDH) enregistré un an auparavant, relevait la TGR dans son Bulletin mensuel de statistiques des finances locales d'octobre 2020. Un mois plus tôt, à fin septembre, l'exécution des budgets des collectivités territoriales laissait apparaître un excédent global de 2,7 milliards de dirhams (MMDH), contre un excédent global de 5,2 milliards de dirhams (MMDH) enregistré un an auparavant, tenant compte d'un solde positif de 647 MDH déposé par les comptes spéciaux et les budgets annexes. A noter qu'à fin novembre 2020 et en comparaison avec la même période de l'année 2019, les recettes ordinaires des collectivités territoriales se sont établies à 33,3 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre en diminution de 15,9% par rapport à fin novembre 2019. A en croire la TGR, cette évolution résulte de la baisse de 17,1% des recettes transférées, de 9,9% des recettes gérées par l'Etat et de 16,3% des recettes gérées par les collectivités territoriales. Pour leur part, les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 32,4 milliards de dirhams (MMDH), en baisse de 7,4% par rapport à leur niveau à fin novembre 2019. A propos des dépenses ordinaires, la Trésorerie générale indique qu'elles ont « atteint 20,4 milliards de dirhams (MMDH), soit une diminution de 4,1% en raison de la baisse de 10,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la hausse de 0,4% des dépenses de personnel et de 5,5% des charges en intérêts de la dette ». Dans son bulletin de statistiques des finances locales, la TGR note également une diminution de 15,2% des dépenses d'investissement des collectivités territoriales qui se sont établies à 10.545 MDH à fin novembre 2020 contre 12.433 MDH à fin novembre 2019. Précisons que la diminution des émissions au titre des programmes nationaux (-988 MDH), des projets intégrés (-486 MDH), des acquisitions mobilières (-372 MDH) et des acquisitions immobilières (-151 MDH) expliquent cette baisse. Dans la rubrique «Financement», l'excédent déposé par les budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 2.233 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.463 MDH et la reconstitution des excédents pour 3,9 milliards de dirhams (MMDH). L'excédent déposé par les budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 2.233 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.463 MDH et la reconstitution des excédents pour 3,9 MMDH. Il est à noter que les excédents globaux dégagés par les budgets des collectivités territoriales ont été de 46,4 MMDH. Ils comprennent les excédents des années antérieures et celui de l'année 2020 (3,1 MMDH). Alain Bouithy

Un excédent budgétaire de 3,1 milliards de dirhams à fin novembre 2020

Collectivités territoriales

Un excédent budgétaire de 3,1 milliards de dirhams à fin novembre 2020

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 3,1 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2020, contre un excédent global de 6 MMDH enregistré un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte d'un solde positif de 769 millions de dirhams (MDH) dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de novembre 2020. Ledit bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires de 15,9%. Ce recul



s'explique par la diminution de 12,8% des impôts directs suite au recul de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (-19%), de la taxe professionnelle (-12,4%), de la taxe de services communaux (-7,6%), de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (-6,9%) et de la taxe d'habitation (-13,1%).

S'agissant des dépenses ordinaires, elles ont diminué de 4,1% en raison de la baisse de 10,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la hausse de 0,4% des dépenses de personnel et de 5,5% des charges en intérêts de la dette. Les dépenses

globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 32,4 MMDH, en baisse de 7,4% par rapport à leur niveau à fin novembre 2019. Elles se composent à hauteur de 62,9% de dépenses ordinaires. Par ailleurs, la TGR fait savoir que l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 2,23 MMDH, a permis le remboursement du principal de la dette pour 1,46 MMDH et la reconstitution des excédents pour 3,9 MMDH.



Collectivités territoriales : Excédent budgétaire de 3,1 MMDH à fin novembre 2020 (TGR)

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 3,1 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2020, contre un excédent global de 6 MMDH enregistré un an auparavant, indique la Trésorerie générale du Royaume (TGR) dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales. Cet excédent tient compte d'un solde positif de 769 millions de dirhams (MDH) dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, précise la TGR. Ledit bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires de 15,9%. Ce recul s'explique par la diminution de 12,8% des impôts directs suite au recul de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (-19%), de la taxe professionnelle (-12,4%), de la taxe de services communaux (-7,6%), de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (-6,9%) et de la taxe d'habitation (-13,1%). S'agissant des dépenses ordinaires, elles ont diminué de 4,1% en raison de la baisse de 10,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la hausse de 0,4% des dépenses de personnel et de 5,5% des charges en intérêts de la dette. Les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses l'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 32,4 MMDH, en baisse de 7,4% par rapport à leur niveau à fin novembre 2019. Elles se composent à hauteur de 62,9% de dépenses ordinaires. Par ailleurs, la TGR fait savoir que l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 2,23 MMDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1,46 MMDH et la reconstitution des excédents pour 3,9 MMDH. Collectivités territoriales : Excédent budgétaire de 3 MMDH à fin octobre 2020 (TGR)

الترايبية الجماعات ميزانية فائض درهم مليار 3.1 : العامة الخزينة

التحولات وضعية بأن للمملكة العامة الخزينة، الترايبية الجماعات وموارد، درهم مليار 3.1 بقيمة الميزانية في إجمالي فائض وجود أظهرت، نهاية غاية إلى 2020، درهم مليارات 6 يبلغ إجمالي فائض مقابل، الخزينة تحضوا أو 2019. سنة من نفسها الفترة خلال سجل، شهر الخاصة أفادت الشهرية نشرتها في نونبر

2020 نونبر لشهر المحلية المالية بإحصائيات، إيجابيا صيدا الاعتبار بعين يأخذ الفائض هذا أن، درهم مليون 769 قدره، الخاصة الحسابات عن صادر، المائة في 15.9 بنسبة العادية المداخل انخفاض إلى النشرة هذه تشير الملحقة. كما والميزانيات، المباشرة الضرائب تراجع إلى يعزى الانخفاض هذا أن مضيئة الشركات على ضريبة من الدخل إلى بالنسبة الجهات حصة انخفاض عقب المائة في 12.8 بنسبة، المائة (في 19 ناقص) الدخل على والضريبة، والضرائب المائة (في 12.4 ص قانر) المهنية، المائة (في 7.6 ص قانر) الجماعات خدمات وضريبة، المائة (في 6.9 ص قانر) المبنية غير الحضرية الأراضي على والضرائب، العادية بالنفقات يتعلق المائة. (وفيما في 13.1 ص قانر) السكن وضريبة، المائة في 4.1 بنسبة انخفضت فقد، السلع على الإنفاق تراجع نتيجة، الأخرى والخدمات المائة في 10.2 بنسبة، المائة في 0.4 بنسبة الموظفين تكاليف في الزيادة إلى بالإضافة، من الانفاق إجمالي المائة. وبلغ في 5.5 بنسبة الدين فوائد تكاليف وفي العادية تاقتنالا) الترايبية الجماعات قبل، الاستثمارية والنفقات، الدين (أصل وسداد، درهم مليار 32.4، مستواها مع مقارنة المائة في 7.4 بنسبة بانخفاض، في 2019. نونبر نهاية

Collectivités territoriales : Un excédent budgétaire de 3,1 milliards de dirhams à fin novembre 2020

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 3,1 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2020, contre un excédent global de 6 MMDH enregistré un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte d'un solde positif de 769 millions de dirhams (MDH) dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de novembre 2020. Ledit bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires de 15,9%. Ce recul s'explique par la diminution de 12,8% des impôts directs suite au recul de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (-19%), de la taxe professionnelle (-12,4%), de la taxe de services communaux (-7,6%), de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (-6,9%) et de la taxe d'habitation (-13,1%). S'agissant des dépenses ordinaires, elles ont diminué de 4,1% en raison de la baisse de 10,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la hausse de 0,4% des dépenses de personnel et de 5,5% des charges en intérêts de la dette. Les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 32,4 MMDH, en baisse de 7,4% par rapport à leur niveau à fin novembre 2019. Elles se composent à hauteur de 62,9% de dépenses ordinaires. Par ailleurs, la TGR fait savoir que l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 2,23 MMDH, a permis le remboursement du principal de la dette pour 1,46 MMDH et la reconstitution des excédents pour 3,9 MMDH.



16% drop in local government revenue

According to the latest issue of the Monthly Bulletin of Local Finance Statistics, the ordinary revenue of local authorities recorded a decrease of 15.9% at the end of November 2020 and compared to the same period of the year 2019. This decrease, specifies the General Treasury of the Kingdom (TGR), is due to a 12.8% decrease in direct taxes. The heading of direct taxes, for its part, was strongly influenced by a low inflow of corporation tax (IS) and income tax (IR) of the order of (19%) at the level the regions. A weak mobilization of professional taxes and municipal services as well as that on undeveloped land will have acted on the local authorities. Regarding the mobilization of indirect taxes, it was impacted, among other things, by a low entry of value added tax (VAT) (10.9%), of the tax on insurance contracts (- 40%), the tourist tax (55.2%), the tax on construction operations (18.2%) and the tax on drinking places (48.1%). In the same vein, the publication shows that the deficit in the resources of the local authorities is also explained by a decrease of 28.8% in non-tax revenue resulting in particular from the decrease of 63.7% in assistance funds, from 20 , 6% of subsidies, 31.2% of state revenues and 15.5% of the fee for temporary occupation of the municipal public domain. At the end of November 2020 when the related accounts and budgets were surplus with a balance of 769 million dirhams, the TGR speaks of an overall surplus of 3.1 billion dirhams against an overall surplus of 6 billion dirhams recorded a year earlier, taking into account a balance positive of 136 million dirhams, notes the same source. This surplus of 3.1 billion dirhams, it is specified, is intended to cover the expenses incurred and to be paid during the month of December 2020, and if applicable, the expenses whose payment will take place the following year. By way of comparison, it should be noted that at the end of November 2020, the ordinary revenues of local authorities recorded a decrease of 15.9% compared to the same period of 2019. READ Abdellatif Ouahbi, fake news and accident Obviously, the downward trend in resources has led to a decrease in ordinary expenditure and investment expenditure at the level of local authorities.

Maroc : baisse de 16% de recettes des collectivités territoriales

En 2020, les recettes des collectivités territoriales ont chuté au cours des 11 premiers mois de l'année, entraînant une réduction des dépenses des communes, régions et conseils préfectoraux et provinciaux. Cette tension de trésorerie est la conséquence directe d'une diminution de 12,8% des impôts directs et de 12,7% des impôts indirects. D'après la dernière livraison du Bulletin mensuel de statistiques des finances locales, les recettes ordinaires des collectivités territoriales ont enregistré une baisse de 15,9 % à fin novembre 2020 et par rapport à la même période de l'année 2019. Cette baisse, précise la Trésorerie générale du Royaume (TGR), est due à une diminution de 12,8 % des impôts directs. La rubrique des impôts directs quant à elle, a été fortement influencée par une faible entrée de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) de l'ordre de (19 %) au niveau des régions. Une faible mobilisation des taxes professionnelles et de services communaux ainsi que celle sur les terrains non bâtis aura agi sur les caisses des collectivités. Pour ce qui est de la mobilisation des impôts indirects, elle a été impactée entre autres, par une faible entrée de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (10,9 %), de la taxe sur les contrats d'assurance (40 %), de la taxe de séjour (55,2 %), de la taxe sur les opérations de construction (18,2 %) et de la taxe sur les débits de boissons (48,1 %). Dans le même sillage, la publication fait constater que le déficit des ressources des collectivités territoriales s'explique aussi par une diminution de 28,8 % des recettes non fiscales provenant notamment de la baisse de 63,7 % des fonds de concours, de 20,6 % des subventions, de 31,2 % des recettes domaniales et de 15,5 % de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal. À fin novembre 2020 où les comptes et budgets annexes étaient excédents avec un solde de 769 MDH, la TGR parle d'un excédent global de 3,1 MMDH contre un excédent global de 6 MMDH enregistré un an auparavant, compte tenu d'un solde positif de 136 MDH, relève la même source. Cet excédent de 3,1 MMDH, précise-t-on, est destiné à couvrir les dépenses engagées et devant être payées au cours du mois de décembre 2020, et le cas échéant, les dépenses dont le paiement interviendra l'année suivante. A titre de comparaison, il convient de noter qu'à fin novembre 2020, les recettes ordinaires des collectivités territoriales ont enregistré une baisse de 15,9 % par rapport à la même période de 2019. De façon évidente, la tendance à la baisse des ressources a entraîné une diminution des dépenses ordinaires et des dépenses d'investissement au niveau des collectivités territoriales. Mots clés: , , ,

TIC : La « tique » du secteur des tabacs

A fin avril dernier, la TIC appliquée sur les tabacs manufacturés a généré des recettes de près de 3,24 milliards de dirhams. Si l'on se réfère au dernier bulletin mensuel de statistiques des finances publiques d'avril 2021 publié par la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), l'on déduit que les recettes de la TIC (Taxe Intérieure de Consommation) appliquée aux tabacs manufacturés ont rapporté à l'Etat à fin avril dernier dans les 3,24 milliards de dirhams (MMDH) contre respectivement 3,3 milliards à la même période en 2020 et 3,9 milliards en 2019. « C'est dire que l'irruption avec effraction de la pandémie Covid-19, source de disruption pour beaucoup de secteurs, n'a pas freiné la contribution de la branche « tabacs » et ce, malgré le poids pesant de la TIC ainsi que de la hausse des droits de douane à l'importation », explique à Hespress Fr une source bien informée au niveau du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration (MEFRA), ajoutant que l'industrie du tabac représente un enjeu fiscal important, en tant que deuxième contributeur aux recettes de la TIC. « Pour un secteur comme les tabacs manufacturés, le volume donné de recettes attendues des droits d'accise dépend des conditions et facteurs qui peuvent exercer une action réciproque et influencer ainsi sur l'importance de chacun d'entre eux. Des facteurs comme la politique fiscale, traduite par la structure des prix de vente, l'élasticité de la demande, les stratégies commerciales des opérateurs en répercutant une partie ou l'intégralité de la hausse sur les prix au détail, la dimension du commerce illicite, ainsi que les conditions socio-économiques du marché », nous a confié, pour sa part, Ghassan Khaber, Directeur Corporate Affairs, Legal Affairs et Communication chez la Société marocaine des tabacs (SMT). Et d'affirmer : « C'est pour cela que nous pensons qu'il est de la responsabilité des opérateurs du secteur d'améliorer leur contribution aux recettes publiques en accompagnant la mobilisation fiscale de recettes additionnelles, critiques pour le trésor public, surtout en cette période de pandémie ». Plus de trois milliards de recettes engrangées De même, le rapport annuel des douanes 2020 paru en mai 2021 fait du cadrage du secteur du tabac, une réalisation majeure en dévoilant principalement que si la TIC a baissé de 8,4% par rapport à l'année précédente, c'est compte-tenu du recul de la quasi-totalité des rubriques de cette taxe et dont notamment celle sur les tabacs manufacturés. « La TIC sur les tabacs manufacturés a chuté de 2,7% ou -311,4 millions de dirhams par rapport à l'année précédente, compte tenu des recettes exceptionnelles collectées au cours de l'année 2019 pour le compte de l'année 2018. Hors ces recettes, la TIC sur les tabacs manufacturés aurait enregistré une hausse de 4,4%, corrélée à l'évolution du nombre de paquets de cigarettes déclarés de 4,4% ». Parallèlement, dans sa dernière note de conjoncture, la DEPF (Direction des Etudes et des Prévisions Financières) table, au titre des 4 premiers mois de l'année en cours, sur des recettes des TIC qui s'apprécieraient de 8,7% à 9,1 MMDH, soit un taux de réalisation de 31,4%, notamment celles sur les produits énergétiques (+15,9% à 5,1 milliards) et celles sur les tabacs manufacturés (+0,6% à 3,5 milliards). Rappelons, par ailleurs, que ce sont trois géants qui s'accaparent les 80 % du marché marocain, à travers 4 familles de produits, en l'occurrence Philip Morris International (Marlboro) avec 20%, Japan Tobacco International (Winston) avec 16% et la SMT (Gauloises et Marquise) qui détient la plus grande part avec 57%.

TGR : Les finances locales performant à fin novembre 2020

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 3,1 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2020, contre un excédent global de 6 MMDH enregistré un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte d'un solde positif de 769 millions de dirhams (MDH) dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de novembre 2020. Ledit bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires de 15,9%. Ce recul s'explique par la diminution de 12,8% des impôts directs suite au recul de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (-19%), de la taxe professionnelle (-12,4%), de la taxe de services communaux (-7,6%), de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (-6,9%) et de la taxe d'habitation (-13,1%). S'agissant des dépenses ordinaires, elles ont diminué de 4,1% en raison de la baisse de 10,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la hausse de 0,4% des dépenses de personnel et de 5,5% des charges en intérêts de la dette. Les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 32,4 MMDH, en baisse de 7,4% par rapport à leur niveau à fin novembre 2019. Elles se composent à hauteur de 62,9% de dépenses ordinaires. Par ailleurs, la TGR fait savoir que l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 2,23 MMDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1,46 MMDH et la reconstitution des excédents pour 3,9 MMDH.

Collectivités territoriales : Une excédent budgétaire de 3,1 milliards de dirhams à fin novembre 2020

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 3,1 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2020, contre un excédent global de 6 MMDH enregistré un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte d'un solde positif de 769 millions de dirhams (MDH) dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de novembre 2020. Ledit bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires de 15,9%. Ce recul s'explique par la diminution de 12,8% des impôts directs suite au recul de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (-19%), de la taxe professionnelle (-12,4%), de la taxe de services communaux (-7,6%), de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (-6,9%) et de la taxe d'habitation (-13,1%). S'agissant des dépenses ordinaires, elles ont diminué de 4,1% en raison de la baisse de 10,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la hausse de 0,4% des dépenses de personnel et de 5,5% des charges en intérêts de la dette. Les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 32,4 MMDH, en baisse de 7,4% par rapport à leur niveau à fin novembre 2019. Elles se composent à hauteur de 62,9% de dépenses ordinaires. Par ailleurs, la TGR fait savoir que l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 2,23 MMDH, a permis le remboursement du principal de la dette pour 1,46 MMDH et la reconstitution des excédents pour 3,9 MMDH.



Collectivités territoriales : Excédent budgétaire de 3,1 MMDH à fin novembre 2020 (TGR)

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 3,1 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2020, contre un excédent global de 6 MMDH enregistré un an auparavant, indique la Trésorerie générale du Royaume (TGR) dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales. Cet excédent tient compte d'un solde positif de 769 millions de dirhams (MDH) dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, précise la TGR. Ledit bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires de 15,9%. Ce recul s'explique par la diminution de 12,8% des impôts directs suite au recul de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (-19%), de la taxe professionnelle (-12,4%), de la taxe de services communaux (-7,6%), de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (-6,9%) et de la taxe d'habitation (-13,1%). S'agissant des dépenses ordinaires, elles ont diminué de 4,1% en raison de la baisse de 10,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la hausse de 0,4% des dépenses de personnel et de 5,5% des charges en intérêts de la dette. Les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 32,4 MMDH, en baisse de 7,4% par rapport à leur niveau à fin novembre 2019. Elles se composent à hauteur de 62,9% de dépenses ordinaires. Par ailleurs, la TGR fait savoir que l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 2,23 MMDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1,46 MMDH et la reconstitution des excédents pour 3,9 MMDH. *

Collectivités territoriales : Excédent budgétaire de 3 MMDH à fin octobre 2020 (TGR)



Les finances locales performant à fin novembre

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 3,1 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2020, contre un excédent global de 6 MMDH enregistré un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte d'un solde positif de 769 millions de dirhams (MDH) dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de novembre 2020. Ledit bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires de 15,9%. Ce recul s'explique par la diminution de 12,8% des impôts directs suite au recul de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (-19%), de la taxe professionnelle (-12,4%), de la taxe de services communaux (-7,6%), de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (-6,9%) et de la taxe d'habitation (-13,1%). S'agissant des dépenses ordinaires, elles ont diminué de 4,1% en raison de la baisse de 10,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la hausse de 0,4% des dépenses de personnel et de 5,5% des charges en intérêts de la dette. Les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 32,4 MMDH, en baisse de 7,4% par rapport à leur niveau à fin novembre 2019. Elles se composent à hauteur de 62,9% de dépenses ordinaires. Par ailleurs, la TGR fait savoir que l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 2,23 MMDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1,46 MMDH et la reconstitution des excédents pour 3,9 MMDH.

Collectivités territoriales : Une excédent budgétaire de 3,1 milliards de dirhams à fin novembre 2020

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 3,1 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2020, contre un excédent global de 6 MMDH enregistré un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte d'un solde positif de 769 millions de dirhams (MDH) dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de novembre 2020. Ledit bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires de 15,9%. Ce recul s'explique par la diminution de 12,8% des impôts directs suite au recul de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (-19%), de la taxe professionnelle (-12,4%), de la taxe de services communaux (-7,6%), de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (-6,9%) et de la taxe d'habitation (-13,1%). S'agissant des dépenses ordinaires, elles ont diminué de 4,1% en raison de la baisse de 10,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la hausse de 0,4% des dépenses de personnel et de 5,5% des charges en intérêts de la dette. Les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 32,4 MMDH, en baisse de 7,4% par rapport à leur niveau à fin novembre 2019. Elles se composent à hauteur de 62,9% de dépenses ordinaires. Par ailleurs, la TGR fait savoir que l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 2,23 MMDH, a permis le remboursement du principal de la dette pour 1,46 MMDH et la reconstitution des excédents pour 3,9 MMDH.



TGR: the BMSFP shows a budget deficit at the end of April of 22.5 billion dirhams

In its Monthly Bulletin of Public Finance Statistics (BMSFP) at the end of April 2021 and in comparison with the same period of 2020, the execution of the finance law shows a budget deficit of 22.5 billion dirhams, according to figures published by the General Treasury of the Kingdom (TGR). Indeed and starting from the base of the receipts collected and the expenses issued, the situation of the expenses and resources of the Treasury showed a budget deficit of 22.5 billion dirhams at the end of April 2021 against a budget deficit of 3.4 billion dirhams a year earlier, reported TGR in BMSFP. In comparison to the previous month, the situation of the expenses and resources of the Treasury had released a budget deficit of 7.3 billion dirhams against a budget surplus of 6.2 billion dirhams a year earlier. In February, it revealed a budget deficit of 10.2 billion dirhams against a budget deficit of roughly the same consistency, 10 billion dirhams a year earlier. Regarding the deficit observed at the end of the first four months of 2021, the TGR specifies that account is taken of a positive balance of MAD 12.8 billion generated by the special accounts of the Treasury (CST) and the services of the 'State managed autonomously (SEGMA), against a Treasury deficit of MAD 3.4 billion at the end of April 2020 (taking into account a positive balance of MAD 22.2 billion generated by CST and SEGMA). According to the TGR, which reports to the Ministry of the Economy, Finance and Administration Reform, gross ordinary revenue stood at 81 billion dirhams against 92.4 billion dirhams at the end of April 2020, down 12.3 billion. % or – 11.4 billion dirhams. Also in its BMSFP for the month of April 2021, the TGR attributes this decrease to the decrease in direct taxes of 4.4% and non-tax revenues of 66.9%, combined with the increase in customs duties of 21.1 %, indirect taxes of 7.7% and registration and stamp duties of 4.3%. READ The economic recovery is expected to materialize in 2021 Still according to the BMSFP, it is indicated that gross tax revenue was 74.5 billion dirhams against 72.7 billion dirhams at the end of April 2020, an increase of 2.5% or +1.809 million dirhams, due to the increase in customs revenue. of 12.5% and the reduction in domestic taxation of 1.1%. Non-tax revenues for their part stood at 6.5 billion dirhams during the same period against 19.7 billion dirhams a year earlier, showing a decrease of 66.9% (-13.2 billion dirhams). The TGR also indicates that this regression stems in particular from the decrease in payments from special Treasury accounts for the benefit of the general budget (1.9 billion dirhams against 15.6 billion dirhams) and assistance funds (341 million dirhams against 1,800 million dirhams), combined to the increase in monopoly revenues (1,365 MDH against 934 MDH) and income in debt expenditure mitigation (1,086 MDH against 387 MDH). At the end of April 2021, the analysis of the evolution of expenditure issued under the general budget shows that they have fallen by 0.6% compared to their level at the end of April 2020, standing at 135.2 MMDH. This variation is explained by the 21% decrease in investment spending, and the 5.5% increase in operating expenses and 5% in budgeted debt charges, underlines the TGR in its BMSFP. Expenditure commitments, for their part, amounted to 219.9 billion dirhams. This represents an overall commitment rate of 40% against 39% at the end of April 2020. While the issuance rate on commitments was 75% against 78% a year earlier. READ Increase in fruit and vegetable exports to Spain The receipts of the special Treasury accounts reached 41.8 billion dirhams and taking into account the transfers received from the common investment costs of the general budget for 11.9 billion dirhams against 17.3 billion dirhams at the end of April a year earlier. But not only since it is a receipt of 3.3 billion dirhams under the social solidarity contribution on profits and income instituted by the 2021 finance law which has been registered. The expenses issued were MAD 29.3 billion and they include the share of CST for reimbursements, reliefs and tax refunds for MAD 1,195 million. Thus, the balance of all special treasury accounts reached 12.6 billion dirhams.



Collectivités territoriales: excédent budgétaire de 3,1 milliards de DH à fin novembre 2020

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 3,1 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2020, contre un excédent global de 6 MMDH enregistré un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte d'un solde positif de 769 millions de dirhams (MDH) dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de novembre 2020. Ledit bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires de 15,9%. Ce recul s'explique par la diminution de 12,8% des impôts directs suite au recul de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (-19%), de la taxe professionnelle (-12,4%), de la taxe de services communaux (-7,6%), de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (-6,9%) et de la taxe d'habitation (-13,1%). S'agissant des dépenses ordinaires, elles ont diminué de 4,1% en raison de la baisse de 10,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la hausse de 0,4% des dépenses de personnel et de 5,5% des charges en intérêts de la dette. Les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 32,4 MMDH, en baisse de 7,4% par rapport à leur niveau à fin novembre 2019. Elles se composent à hauteur de 62,9% de dépenses ordinaires. Par ailleurs, la TGR fait savoir que l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 2,23 MMDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1,46 MMDH et la reconstitution des excédents pour 3,9 MMDH.

TGR : le BMSFP fait ressortir un déficit budgétaire à fin avril de 22,5 MMDH

Dans son Bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) à fin avril 2021 et en comparaison avec la même période de 2020, l'exécution de la loi de Finances fait ressortir un déficit budgétaire de 22,5 MMDH, selon les chiffres publiés par la Trésorerie générale du Royaume (TGR). En effet et partant de la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021 contre un déficit budgétaire de 3,4 MMDH un an auparavant, a indiqué la TGR dans BMSFP. En comparaison au mois précédent, la situation des charges et ressources du Trésor avait dégagé un déficit budgétaire de 7,3 MMDH contre un excédent budgétaire de 6,2 MMDH un an auparavant. En février, elle laissait apparaître un déficit budgétaire de 10,2 MMDH contre un déficit budgétaire à peu près de même consistance, 10 MMDH un an auparavant. Pour ce qui est du déficit observé au terme des quatre premiers mois de 2021, la TGR précise qu'il est tenu compte d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 3,4 MMDH à fin avril 2020 (compte tenu d'un solde positif de 22,2 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA). Selon la TGR, qui relève du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration, les recettes ordinaires brutes se sont établies à 81 MMDH contre 92,4 MMDH à fin avril 2020, en baisse de 12,3% ou - 11,4 MMDH. Aussi dans son BMSFP du mois d'avril 2021, la TGR attribue cette baisse à la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales de 66,9%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects de 7,7% et des droits d'enregistrement et de timbre de 4,3%. Toujours selon le BMSFP, il est indiqué que les recettes fiscales brutes ont été de 74,5 MMDH contre 72,7 MMDH à fin avril 2020, en augmentation de 2,5% ou +1.809 MDH, en raison de la hausse des recettes douanières de 12,5% et de la baisse de la fiscalité domestique de 1,1%. Les recettes non fiscales se sont pour leur part établies à 6,5 MMDH au cours de la même période contre 19,7 MMDH un an auparavant, accusant une baisse de 66,9% (-13,2 MMDH). La TGR indique également que, cette régression provient notamment de la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (1,9 MMDH contre 15,6 MMDH) et des fonds de concours (341 MDH contre 1.800 MDH), conjuguée à l'augmentation des recettes de monopoles (1.365 MDH contre 934 MDH) et des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.086 MDH contre 387 MDH). A fin avril 2021, l'analyse de l'évolution des dépenses émises au titre du budget général montre qu'elles ont accusé une baisse de 0,6% par rapport à leur niveau à fin avril 2020, s'établissant à 135,2 MMDH. Cette variation s'explique par la diminution de 21% des dépenses d'investissement, et de la hausse de 5,5% des dépenses de fonctionnement et de 5% des charges de la dette budgétisée, souligne la TGR dans son BMSFP. Les engagements de dépenses, y se sont pour leur part, élevés à 219,9 MMDH. Ce qui, représente un taux global d'engagement de 40% contre 39% à fin avril 2020. Tandis que le taux d'émission sur engagements a été de 75% contre 78% un an auparavant. Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont quant à eux atteint 41,8 MMDH et compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH contre 17,3 MMDH à fin avril un an auparavant. Mais pas que puisque c'est une recette de 3,3 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfices et les revenus instituée par la loi de finances 2021 qui a été enregistrée. Les dépenses émises ont été de 29,3 MMDH et elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 1 195 MDH. Ainsi, le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor a atteint 12,6 MMDH.



Finances locales: le bulletin mensuel de la TGR en 5 points-clés

Voici les cinq points-clés du Bulletin mensuel de statistiques des finances locales (BMSFL) au titre du mois de novembre 2020, publié par la Trésorerie générale du Royaume (TGR):

1. La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 3,1 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2020.
2. Les recettes ordinaires ont baissé de 15,9%. Ce recul s'explique par la diminution de 12,8% des impôts directs suite au repli de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (-19%), de la taxe professionnelle (-12,4%), de la taxe de services communaux (-7,6%), de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (-6,9%) et de la taxe d'habitation (-13,1%).
3. Les dépenses ordinaires ont diminué de 4,1% en raison de la baisse de 10,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la hausse de 0,4% des dépenses de personnel et de 5,5% des charges en intérêts de la dette.
4. Les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses l'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 32,4 MMDH, en baisse de 7,4% par rapport à leur niveau à fin novembre 2019.
5. L'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 2,23 MMDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1,46 MMDH et la reconstitution des excédents pour 3,9 MMDH.

Finances publiques : Les principaux points du bulletin de la TGR

Voici les points-clés du Bulletin mensuel de statistiques des finances locales (BMSFL) au titre du mois de novembre 2020, publié par la Trésorerie générale du Royaume (TGR): La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 3,1 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2020. Les recettes ordinaires ont baissé de 15,9%. Ce recul s'explique par la diminution de 12,8% des impôts directs suite au repli de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (-19%), de la taxe professionnelle (-12,4%), de la taxe de services communaux (-7,6%), de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (-6,9%) et de la taxe d'habitation (-13,1%). Les dépenses ordinaires ont diminué de 4,1% en raison de la baisse de 10,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la hausse de 0,4% des dépenses de personnel et de 5,5% des charges en intérêts de la dette. Les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses l'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 32,4 MMDH, en baisse de 7,4% par rapport à leur niveau à fin novembre 2019. L'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 2,23 MMDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1,46 MMDH et la reconstitution des excédents pour 3,9 MMDH. LNT avec MAP

Malgré une baisse de 16% de recettes, les comptes des collectivités territoriales toujours excédentaires

A fin novembre 2020, l'exécution des budgets des collectivités territoriales durant les 11 premiers mois de l'année fait ressortir un solde ordinaire positif de 12,9 MMDH contre un solde ordinaire positif de 18,3 MMDH un an auparavant. D'après la dernière livraison du Bulletin mensuel de statistiques des finances locales, la TGR fait également état d'un excédent global de 3,1 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 769 MDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, contre un excédent global de 6 MMDH enregistré un an auparavant, compte tenu d'un solde positif de 136 MDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes. Cet excédent de 3,1 MMDH, précise la même source, est destiné à couvrir les dépenses engagées et devant être payées au cours du mois de décembre 2020, et le cas échéant, les dépenses dont le paiement interviendra l'année suivante. Notons au passage que Conformément aux dispositions des lois organiques relatives aux régions, aux préfectures et provinces et aux communes, le budget d'une collectivité territoriale ne peut être qu'équilibré ou excédentaire. Cela dit, à fin novembre 2020 et en comparaison avec la même période de l'année 2019, les recettes ordinaires des collectivités territoriales ont enregistré une baisse de 15,9%. Cette baisse précise la TGR, est due à une diminution de 12,8% des impôts directs suite au recul de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (-19%), de la taxe professionnelle (-12,4%), de la taxe de services communaux (-7,6%), de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (-6,9%) et de la taxe d'habitation (-13,1%). Elle est également imputée à une baisse de 12,7% des impôts indirects qui s'explique notamment par la baisse de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (-10,9%), de la part dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance (-40%), de la taxe de séjour (-55,2%), de la taxe sur les opérations de construction (-18,2%) et de la taxe sur les débits de boissons (-48,1%). Le déficit des ressources des collectivités territoriales s'explique également par une diminution de 28,8% des recettes non fiscales provenant notamment de la baisse de 63,7% des fonds de concours, de 20,6% des subventions, de 31,2% des recettes domaniales et de 15,5% de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal. A préciser que les recettes fiscales transférées par l'Etat (part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA et part des régions dans le produit de l'IS, de l'IR et de la taxe sur les contrats d'assurance) représentent 57,7% des recettes globales des collectivités territoriales. Naturellement cette baisse des ressources a entraîné une diminution des dépenses des collectivités territoriales. Ainsi, les dépenses ordinaires ont baissé de 4,1% en raison de la baisse de 10,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la hausse de 0,4% des dépenses de personnel et de 5,5% des charges en intérêts de la dette. De même, les dépenses d'investissement sont passées de 12.433 MDH à fin novembre 2019 à 10.545 MDH à fin novembre 2020, soit une baisse de 15,2%.



Collectivités territoriales: Excédent budgétaire de 3,1 MMDH à fin novembre 2020

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 3,1 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2020, contre un excédent global de 6 MMDH enregistré un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte d'un solde positif de 769 millions de dirhams (MDH) dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de novembre 2020. Ledit bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires de 15,9%. Ce recul s'explique par la diminution de 12,8% des impôts directs suite au recul de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (-19%), de la taxe professionnelle (-12,4%), de la taxe de services communaux (-7,6%), de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (-6,9%) et de la taxe d'habitation (-13,1%). S'agissant des dépenses ordinaires, elles ont diminué de 4,1% en raison de la baisse de 10,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la hausse de 0,4% des dépenses de personnel et de 5,5% des charges en intérêts de la dette. Les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 32,4 MMDH, en baisse de 7,4% par rapport à leur niveau à fin novembre 2019. Elles se composent à hauteur de 62,9% de dépenses ordinaires. Par ailleurs, la TGR fait savoir que l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 2,23 MMDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1,46 MMDH et la reconstitution des excédents pour 3,9 MMDH.

Bulletin de statistiques des finances locales à fin novembre 2020

Accueil Économie Temps de lecture 3 min. Teaser Media La Trésorerie générale du Royaume (TGR) a publié son bulletin mensuel de statistiques des finances locales au titre du mois de novembre 2020. Au niveau des recettes, l'exécution des budgets des collectivités territoriales, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître une baisse des recettes ordinaires de 15,9% à fin novembre 2020 et en comparaison avec la même période de l'année 2019. Selon les analyses des économistes de la TGR, cette chute est due à : La diminution de 12,8% des impôts directs suite au recul de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (-19%), de la taxe professionnelle (-12,4%), de la taxe de services communaux (-7,6%), de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (-6,9%) et de la taxe d'habitation (-13,1%) ; La baisse de 12,7% des impôts indirects qui s'explique notamment par la baisse de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (-10,9%), de la part dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance (-40%), de la taxe de séjour (-55,2%), de la taxe sur les opérations de construction (-18,2%) et de la taxe sur les débits de boissons (-48,1%) ; La diminution de 28,8% des recettes non fiscales provenant notamment de la baisse de 63,7% des fonds de concours, de 20,6% des subventions, de 31,2% des recettes domaniales et de 15,5% de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal. Les dernières statistiques publiées par la TGR que les recettes fiscales transférées par l'État (part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA et part des régions dans le produit de l'IS, de l'IR et de la taxe sur les contrats d'assurance) représentent 57,7% des recettes globales des collectivités territoriales. En ce qui concerne les dépenses ordinaires, la TGR a souligné qu'elles sont en diminution de 4,1% en raison de la baisse de 10,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la hausse de 0,4% des dépenses de personnel et de 5,5% des charges en intérêts de la dette. Les dépenses d'investissement, quant à elles, passant de 12.433 millions DH (MDH) à fin novembre 2019 à 10.545 MDH à fin novembre 2020, soit une baisse de 15,2%. S'agissant des soldes d'exécution budgétaire, à fin novembre 2020, l'exécution des budgets des collectivités territoriales durant les 11 premiers mois de l'année fait ressortir un solde ordinaire positif de 12,9 milliards DH (MMDH) contre un solde ordinaire positif de 18,3 MMDH un an auparavant. L'excédent global de ces budgets est de 3,1 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 769 MDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, contre un excédent global de 6 MMDH enregistré un an auparavant, compte tenu d'un solde positif de 136 MDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes. Cet excédent de 3,1 MMDH est destiné à couvrir les dépenses engagées et devant être payées au cours du mois de décembre 2020, et le cas échéant, les dépenses dont le paiement interviendra l'année suivante. Enfin, à fin novembre 2020, les excédents globaux dégagés par les budgets des collectivités territoriales au titre de l'année 2020 (3,1 MMDH) et des années antérieures ont été de 46,4 MMDH. Ces excédents sont destinés à couvrir les engagements visés au titre des dépenses de fonctionnement et d'équipement.



Finances publiques : Les principaux points du bulletin de la TGR

Finance & Economie Les principaux points du bulletin de la TGR: Voici les points-clés du Bulletin mensuel de statistiques des finances locales (BMSFL) au titre du mois de novembre 2020, publié par la Trésorerie générale du Royaume (TGR). La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 3,1 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2020. Source

Collectivités territoriales: excédent budgétaire de 3,1 milliards de DH à fin novembre 2020

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 3,1 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2020, contre un excédent global de 6 MMDH enregistré un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte d'un solde positif de 769 millions de dirhams (MDH) dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de novembre 2020. Ledit bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires de 15,9%. Ce recul s'explique par la diminution de 12,8% des impôts directs suite au recul de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (-19%), de la taxe professionnelle (-12,4%), de la taxe de services communaux (-7,6%), de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (-6,9%) et de la taxe d'habitation (-13,1%). S'agissant des dépenses ordinaires, elles ont diminué de 4,1% en raison de la baisse de 10,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la hausse de 0,4% des dépenses de personnel et de 5,5% des charges en intérêts de la dette. Les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses l'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 32,4 MMDH, en baisse de 7,4% par rapport à leur niveau à fin novembre 2019. Elles se composent à hauteur de 62,9% de dépenses ordinaires. Par ailleurs, la TGR fait savoir que l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 2,23 MMDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1,46 MMDH et la reconstitution des excédents pour 3,9 MMDH.

Les finances locales performant à fin novembre 2020

Casablanca – La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 3,1 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2020, contre un excédent global de 6 MMDH enregistré un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte d'un solde positif de 769 millions de dirhams (MDH) dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de novembre 2020. Ledit bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires de 15,9%. Ce recul s'explique par la diminution de 12,8% des impôts directs suite au recul de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (-19%), de la taxe professionnelle (-12,4%), de la taxe de services communaux (-7,6%), de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (-6,9%) et de la taxe d'habitation (-13,1%). S'agissant des dépenses ordinaires, elles ont diminué de 4,1% en raison de la baisse de 10,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la hausse de 0,4% des dépenses de personnel et de 5,5% des charges en intérêts de la dette. Les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses l'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 32,4 MMDH, en baisse de 7,4% par rapport à leur niveau à fin novembre 2019. Elles se composent à hauteur de 62,9% de dépenses ordinaires. Par ailleurs, la TGR fait savoir que l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 2,23 MMDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1,46 MMDH et la reconstitution des excédents pour 3,9 MMDH.



Les finances locales performant à fin novembre 2020

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 3,1 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2020, contre un excédent global de 6 MMDH enregistré un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte d'un solde positif de 769 millions de dirhams (MDH) dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de novembre 2020. Ledit bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires de 15,9%. Ce recul s'explique par la diminution de 12,8% des impôts directs suite au recul de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (-19%), de la taxe professionnelle (-12,4%), de la taxe de services communaux (-7,6%), de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (-6,9%) et de la taxe d'habitation (-13,1%). S'agissant des dépenses ordinaires, elles ont diminué de 4,1% en raison de la baisse de 10,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la hausse de 0,4% des dépenses de personnel et de 5,5% des charges en intérêts de la dette. Les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 32,4 MMDH, en baisse de 7,4% par rapport à leur niveau à fin novembre 2019. Elles se composent à hauteur de 62,9% de dépenses ordinaires. Par ailleurs, la TGR fait savoir que l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 2,23 MMDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1,46 MMDH et la reconstitution des excédents pour 3,9 MMDH.



Collectivités territoriales: Excédent budgétaire de 3,1 MMDH

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 3,1 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2020, contre un excédent global de 6 MMDH enregistré un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte d'un solde positif de 769 millions de dirhams (MDH) dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de novembre 2020. Ledit bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires de 15,9%. Ce recul s'explique par la diminution de 12,8% des impôts directs suite au recul de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (-19%), de la taxe professionnelle (-12,4%), de la taxe de services communaux (-7,6%), de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (-6,9%) et de la taxe d'habitation (-13,1%). S'agissant des dépenses ordinaires, elles ont diminué de 4,1% en raison de la baisse de 10,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la hausse de 0,4% des dépenses de personnel et de 5,5% des charges en intérêts de la dette. Les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 32,4 MMDH, en baisse de 7,4% par rapport à leur niveau à fin novembre 2019. Elles se composent à hauteur de 62,9% de dépenses ordinaires. Par ailleurs, la TGR fait savoir que l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 2,23 MMDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1,46 MMDH et la reconstitution des excédents pour 3,9 MMDH.



Finances locales: Le bulletin mensuel de la TGR en 5 points-clés

Voici les cinq points-clés du Bulletin mensuel de statistiques des finances locales (BMSFL) au titre du mois de novembre 2020, publié par la Trésorerie générale du Royaume (TGR):

1. La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 3,1 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2020.
2. Les recettes ordinaires ont baissé de 15,9%. Ce recul s'explique par la diminution de 12,8% des impôts directs suite au repli de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (-19%), de la taxe professionnelle (-12,4%), de la taxe de services communaux (-7,6%), de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (-6,9%) et de la taxe d'habitation (-13,1%).
3. Les dépenses ordinaires ont diminué de 4,1% en raison de la baisse de 10,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la hausse de 0,4% des dépenses de personnel et de 5,5% des charges en intérêts de la dette.
4. Les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses l'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 32,4 MMDH, en baisse de 7,4% par rapport à leur niveau à fin novembre 2019.
5. L'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 2,23 MMDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1,46 MMDH et la reconstitution des excédents pour 3,9 MMDH.



Collectivités territoriales: Excédent budgétaire de 3,1 MMDH à fin novembre 2020 (TGR)

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 3,1 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2020, contre un excédent global de 6 MMDH enregistré un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte d'un solde positif de 769 millions de dirhams (MDH) dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de novembre 2020. Ledit bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires de 15,9%. Ce recul s'explique par la diminution de 12,8% des impôts directs suite au recul de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (-19%), de la taxe professionnelle (-12,4%), de la taxe de services communaux (-7,6%), de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (-6,9%) et de la taxe d'habitation (-13,1%). S'agissant des dépenses ordinaires, elles ont diminué de 4,1% en raison de la baisse de 10,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la hausse de 0,4% des dépenses de personnel et de 5,5% des charges en intérêts de la dette. Les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 32,4 MMDH, en baisse de 7,4% par rapport à leur niveau à fin novembre 2019. Elles se composent à hauteur de 62,9% de dépenses ordinaires. Par ailleurs, la TGR fait savoir que l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 2,23 MMDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1,46 MMDH et la reconstitution des excédents pour 3,9 MMDH.

Malgré une baisse de 16% de recettes, les comptes des collectivités territoriales toujours excédentaires

A fin novembre 2020, l'exécution des budgets des collectivités territoriales durant les 11 premiers mois de l'année fait ressortir un solde ordinaire positif de 12,9 MMDH contre un solde ordinaire positif de 18,3 MMDH un an auparavant. D'après la dernière livraison du Bulletin mensuel de statistiques des finances locales, la TGR fait également état d'un excédent global de 3,1 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 769 MDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, contre un excédent global de 6 MMDH enregistré un an auparavant, compte tenu d'un solde positif de 136 MDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes. Cet excédent de 3,1 MMDH, précise la même source, est destiné à couvrir les dépenses engagées et devant être payées au cours du mois de décembre 2020, et le cas échéant, les dépenses dont le paiement interviendra l'année suivante. Notons au passage que Conformément aux dispositions des lois organiques relatives aux régions, aux préfectures et provinces et aux communes, le budget d'une collectivité territoriale ne peut être qu'équilibré ou excédentaire. Cela dit, à fin novembre 2020 et en comparaison avec la même période de l'année 2019, les recettes ordinaires des collectivités territoriales ont enregistré une baisse de 15,9%. Cette baisse précise la TGR, est due à une diminution de 12,8% des impôts directs suite au recul de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (-19%), de la taxe professionnelle (-12,4%), de la taxe de services communaux (-7,6%), de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (-6,9%) et de la taxe d'habitation (-13,1%). Elle est également imputée à une baisse de 12,7% des impôts indirects qui s'explique notamment par la baisse de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (-10,9%), de la part dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance (-40%), de la taxe de séjour (-55,2%), de la taxe sur les opérations de construction (-18,2%) et de la taxe sur les débits de boissons (-48,1%). Le déficit des ressources des collectivités territoriales s'explique également par une diminution de 28,8% des recettes non fiscales provenant notamment de la baisse de 63,7% des fonds de concours, de 20,6% des subventions, de 31,2% des recettes domaniales et de 15,5% de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal. A préciser que les recettes fiscales transférées par l'Etat (part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA et part des régions dans le produit de l'IS, de l'IR et de la taxe sur les contrats d'assurance) représentent 57,7% des recettes globales des collectivités territoriales. Naturellement cette baisse des ressources a entraîné une diminution des dépenses des collectivités territoriales. Ainsi, les dépenses ordinaires ont baissé de 4,1% en raison de la baisse de 10,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la hausse de 0,4% des dépenses de personnel et de 5,5% des charges en intérêts de la dette. De même, les dépenses d'investissement sont passées de 12.433 MDH à fin novembre 2019 à 10.545 MDH à fin novembre 2020, soit une baisse de 15,2%.

TGR: the BMSFP shows a budget deficit at the end of April of 22.5 billion dirhams

In its Monthly Bulletin of Public Finance Statistics (BMSFP) at the end of April 2021 and in comparison with the same period of 2020, the execution of the finance law shows a budget deficit of 22.5 billion dirhams, according to figures published by the General Treasury of the Kingdom (TGR). Indeed and starting from the base of the receipts collected and the expenses issued, the situation of the expenses and resources of the Treasury showed a budget deficit of 22.5 billion dirhams at the end of April 2021 against a budget deficit of 3.4 billion dirhams a year earlier, reported TGR in BMSFP. In comparison with the previous month, the situation of the expenses and resources of the Treasury had released a budget deficit of 7.3 billion dirhams against a budget surplus of 6.2 billion dirhams a year earlier. In February, it revealed a budget deficit of 10.2 billion dirhams against a budget deficit of roughly the same consistency, 10 billion dirhams a year earlier. Regarding the deficit observed at the end of the first four months of 2021, the TGR specifies that account is taken of a positive balance of MAD 12.8 billion released by the special accounts of the Treasury (CST) and the services of the 'State managed autonomously (SEGMA), against a Treasury deficit of MAD 3.4 billion at the end of April 2020 (taking into account a positive balance of MAD 22.2 billion generated by CST and SEGMA). According to the TGR, which reports to the Ministry of the Economy, Finance and Administrative Reform, gross ordinary revenue stood at 81 billion dirhams against 92.4 billion dirhams at the end of April 2020, down 12.3 billion. % or – 11.4 billion dirhams. Also in its BMSFP of April 2021, the TGR attributes this decrease to the reduction in direct taxes of 4.4% and non-tax revenues of 66.9%, combined with the increase in customs duties of 21.1 %, indirect taxes of 7.7% and registration and stamp duties of 4.3%. Still according to the BMSFP, it is indicated that gross tax revenues were 74.5 billion dirhams against 72.7 billion dirhams at the end of April 2020, an increase of 2.5% or +1.809 million dirhams, due to the increase in customs revenue. of 12.5% and the reduction in domestic taxation of 1.1%. Non-tax revenues for their part stood at 6.5 billion dirhams during the same period against 19.7 billion dirhams a year earlier, showing a decrease of 66.9% (-13.2 billion dirhams). The TGR also indicates that, this regression stems in particular from the decrease in payments from special Treasury accounts for the benefit of the general budget (1.9 billion dirhams against 15.6 billion dirhams) and assistance funds (341 million dirhams against 1,800 million dirhams), combined to the increase in monopoly revenues (1,365 MDH against 934 MDH) and income in debt relief (1,086 MDH against 387 MDH). At the end of April 2021, the analysis of the evolution of expenditure issued under the general budget shows that they have fallen by 0.6% compared to their level at the end of April 2020, standing at 135.2 MMDH. This variation is explained by the 21% decrease in investment spending, and the 5.5% increase in operating expenses and 5% in budgeted debt charges, underlines the TGR in its BMSFP. Expenditure commitments, for their part, amounted to 219.9 billion dirhams. This represents an overall commitment rate of 40% against 39% at the end of April 2020. While the issue rate on commitments was 75% against 78% a year earlier. The receipts of the special Treasury accounts reached 41.8 billion dirhams and taking into account the transfers received from the common investment costs of the general budget for 11.9 billion dirhams against 17.3 billion dirhams at the end of April a year earlier. But not that since it is a receipt of 3.3 billion dirhams under the social solidarity contribution on profits and income instituted by the 2021 finance law which has been registered. The expenses issued were MAD 29.3 billion and they include the share of CST for reimbursements, deductions and tax refunds for MAD 1,195 million. Thus, the balance of all special treasury accounts reached 12.6 billion dirhams. . Tags: BMSFPDeficitEnd of April 2021TGR

Collectivités territoriales: Excédent de 3,1 MMDH à fin novembre 2020

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 3,1 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2020, contre un excédent global de 6 MMDH enregistré un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte d'un solde positif de 769 millions de dirhams (MDH) dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de novembre 2020. Ledit bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires de 15,9%. Ce recul s'explique par la diminution de 12,8% des impôts directs suite au recul de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (-19%), de la taxe professionnelle (-12,4%), de la taxe de services communaux (-7,6%), de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (-6,9%) et de la taxe d'habitation (-13,1%). S'agissant des dépenses ordinaires, elles ont diminué de 4,1% en raison de la baisse de 10,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la hausse de 0,4% des dépenses de personnel et de 5,5% des charges en intérêts de la dette. Les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 32,4 MMDH, en baisse de 7,4% par rapport à leur niveau à fin novembre 2019. Elles se composent à hauteur de 62,9% de dépenses ordinaires. Par ailleurs, la TGR fait savoir que l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 2,23 MMDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1,46 MMDH et la reconstitution des excédents pour 3,9 MMDH.

LE DÉFICIT ATTEINT 22,5 MILLIARDS DE DH À FIN AVRIL DERNIER

TRÉSOR

LE DÉFICIT ATTEINT 22,5 MILLIARDS DE DH À FIN AVRIL DERNIER

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de DH au titre des quatre premiers mois de 2021, contre un déficit de 3,4 milliards de DH à fin avril 2020. C'est ce qu'a révélé récemment la Trésorerie Générale du Royaume. Ce déficit tient compte d'un solde positif de 12,8 milliards de DH dégagé par les Comptes Spéciaux du Trésor (CST) et les Services de l'État Gérés de Manière Autonome (SEGMA), indique la TGR dans son dernier bulletin mensuel des statistiques des finances publiques, au titre du mois d'avril. Le bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3%, à 81 milliards de DH, et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4%, à 91,8 milliards de DH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 milliards de DH.

Poursuite du creusement du déficit budgétaire à fin avril

Poursuite du creusement du déficit budgétaire à fin avril

En baisse de 66,9%, les recettes non fiscales se sont établies à 6,5 MMDH contre 19,7 MMDH un an auparavant



Page 10

Poursuite du creusement du déficit budgétaire à fin avril

Poursuite du creusement du déficit budgétaire à fin avril

À fin avril 2021 et en comparaison avec la même période de 2020, l'exécution de la loi de Finances fait ressortir un déficit budgétaire de 22,5 MMDH, selon les chiffres publiés par la Trésorerie générale du Royaume (TGR).

En effet, «sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021 contre un déficit budgétaire de 3,4 MMDH un an auparavant», a indiqué récemment la TGR.

Pour rappel, à fin mars 2021, la situation des charges et ressources du Trésor avait dégagé un déficit budgétaire de 7,3 MMDH contre un excédent budgétaire de 6,2 MMDH un an auparavant. Un mois plus tôt, en février, elle laissait apparaître un déficit budgétaire de 10,2 MMDH contre un déficit budgétaire de 10 MMDH un an auparavant.

À propos du déficit observé au terme des quatre premiers mois de l'année, la Trésorerie générale précise qu'il tient compte d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'État gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 3,4 MMDH à fin avril 2020 (compte tenu d'un solde positif de 22,2 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA).

Selon la Trésorerie générale, qui relève du ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'administration, les recettes ordinaires brutes se sont établies à 81 MMDH contre 92,4 MMDH à fin avril 2020, en baisse de 12,3% ou -11,4 MMDH.

Dans son Bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril 2021, la TGR attribue cette baisse à «la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales de 66,9%, conjuguée à la hausse des



droits de douane de 21,1%, des impôts indirects de 7,7% et des droits d'enregistrement et de timbre de 4,3%.

La même source précise que les recettes fiscales brutes ont été de 74,5 MMDH contre 72,7 MMDH à fin avril 2020, en augmentation de 2,5% ou +1.809 MDH, en raison de la hausse des recettes douanières de 12,5% et de la baisse de la fiscalité domestique de 1,1%.

Les recettes non fiscales se sont pour leur part établies à 6,5 MMDH

au cours de la même période contre 19,7 MMDH un an auparavant, accusant une baisse de 66,9% (-13,2 MMDH).

Selon la Trésorerie générale, cette régression provient notamment de «la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (1,9 MMDH contre 15,6 MMDH) et des fonds de concours (341 MDH contre 1.800 MDH), conjuguée à l'augmentation des recettes de monopoles (1.365 MDH contre 934 MDH) et des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.086 MDH contre 387 MDH)».

À fin avril 2021, l'analyse de l'évolution des dépenses émises au titre du budget général montre qu'elles ont accusé une baisse de 0,6% par rapport à leur niveau à fin avril 2020, s'établissant à 135,2 MMDH.

Cette variation s'explique par «la diminution de 21% des dépenses d'investissement, et de la hausse de 5,5% des dépenses de fonctionnement et de 5% des charges de la dette budgétisée », a souligné la TGR.

Il est à noter que les engagements de dépenses, y compris celles

non soumises au visa préalable d'engagement, se sont de leur côté élevés à 219,9 MMDH. Ce qui, précise la Trésorerie générale, représente un taux global d'engagement de 40% contre 39% à fin avril 2020. Tandis que le taux d'émission sur engagements a été de 75% contre 78% un an auparavant.

Dans son Bulletin mensuel, la TGR indique que les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont quant à eux atteint 41,8 MMDH et qu'elles tiennent compte des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH contre 17,3 MMDH à fin avril 2020».

La Trésorerie générale ajoute qu'elles tiennent également compte d'une recette de 3,3 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021.

Soulignons que les dépenses émises ont été de 29,3 MMDH et qu'elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscales pour 1.195 MDH. Ainsi, le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor a atteint 12,6 MMDH.

Alain Bouithy



En baisse de 66,9%, les recettes non fiscales se sont établies à 6,5 MMDH contre 19,7 MMDH un an auparavant

Poursuite du creusement du déficit budgétaire à fin avril

Afin avril 2021 et en comparaison avec la même période de 2020, l'exécution de la loi de Finances fait ressortir un déficit budgétaire de 22,5 MMDH, selon les chiffres publiés par la Trésorerie générale du Royaume (TGR). En effet, «sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021 contre un déficit budgétaire de 3,4 MMDH un an auparavant», a indiqué récemment la TGR. Pour rappel, à fin mars 2021, la situation des charges et ressources du Trésor avait dégagé un déficit budgétaire de 7,3 MMDH contre un excédent budgétaire de 6,2 MMDH un an auparavant. Un mois plutôt, en février, elle laissait apparaître un déficit budgétaire de 10,2 MMDH contre un déficit budgétaire de 10 MMDH un an auparavant. A propos du déficit observé au terme des quatre premiers mois de l'année, la Trésorerie générale précise qu'il tient compte d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 3,4 MMDH à fin avril 2020 (compte tenu d'un solde positif de 22,2 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA). Selon la Trésorerie générale, qui relève du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration, les recettes ordinaires brutes se sont établies à 81 MMDH contre 92,4 MMDH à fin avril 2020, en baisse de 12,3% ou - 11,4 MMDH. Dans son Bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril 2021, la TGR attribue cette baisse à «la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales de 66,9%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects de 7,7% et des droits d'enregistrement et de timbre de 4,3%». La même source précise que les recettes fiscales brutes ont été de 74,5 MMDH contre 72,7 MMDH à fin avril 2020, en augmentation de 2,5% ou +1.809 MDH, en raison de la hausse des recettes douanières de 12,5% et de la baisse de la fiscalité domestique de 1,1%. Les recettes non fiscales se sont pour leur part établies à 6,5 MMDH au cours de la même période contre 19,7 MMDH un an auparavant, accusant une baisse de 66,9% (-13,2 MMDH). Selon la Trésorerie générale, cette régression provient notamment de «la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (1,9 MMDH contre 15,6 MMDH) et des fonds de concours (341 MDH contre 1.800 MDH), conjuguée à l'augmentation des recettes de monopoles (1.365 MDH contre 934 MDH) et des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.086 MDH contre 387 MDH)». A fin avril 2021, l'analyse de l'évolution des dépenses émises au titre du budget général montre qu'elles ont accusé une baisse de 0,6% par rapport à leur niveau à fin avril 2020, s'établissant à 135,2 MMDH. Cette variation s'explique par «la diminution de 21% des dépenses d'investissement, et de la hausse de 5,5% des dépenses de fonctionnement et de 5% des charges de la dette budgétisée », a souligné la TGR. Il est à noter que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont de leur côté élevés à 219,9 MMDH. Ce qui, précise la Trésorerie générale, représente un taux global d'engagement de 40% contre 39% à fin avril 2020. Tandis que le taux d'émission sur engagements a été de 75% contre 78% un an auparavant. Dans son Bulletin mensuel, la TGR indique que les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont quant à eux atteint 41,8 MMDH et qu'elles «tiennent compte des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH contre 17,3 MMDH à fin avril 2020». La Trésorerie générale ajoute qu'elles tiennent également compte d'une recette de 3,3 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Soulignons que les dépenses émises ont été de 29,3 MMDH et qu'elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 1.195 MDH. Ainsi, le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor a atteint 12,6 MMDH.

Maroc. Poursuite du creusement du déficit budgétaire à fin avril

Trésorerie générale du Royaume (Maroc) Afin avril 2021 et en comparaison avec la même période de 2020, l'exécution de la loi de Finances fait ressortir un déficit budgétaire de 22,5 MMDH, selon les chiffres publiés par la Trésorerie générale du Royaume (TGR). En effet, «sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021 contre un déficit budgétaire de 3,4 MMDH un an auparavant», a indiqué récemment la TGR. Pour rappel, à fin mars 2021, la situation des charges et ressources du Trésor avait dégagé un déficit budgétaire de 7,3 MMDH contre un excédent budgétaire de 6,2 MMDH un an auparavant. Un mois plutôt, en février, elle laissait apparaître un déficit budgétaire de 10,2 MMDH contre un déficit budgétaire de 10 MMDH un an auparavant. A propos du déficit observé au terme des quatre premiers mois de l'année, la Trésorerie générale précise qu'il tient compte d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 3,4 MMDH à fin avril 2020 (compte tenu d'un solde positif de 22,2 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA). Selon la Trésorerie générale, qui relève du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration, les recettes ordinaires brutes se sont établies à 81 MMDH contre 92,4 MMDH à fin avril 2020, en baisse de 12,3% ou - 11,4 MMDH. Dans son Bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril 2021, la TGR attribue cette baisse à «la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales de 66,9%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects de 7,7% et des droits d'enregistrement et de timbre de 4,3%». La même source précise que les recettes fiscales brutes ont été de 74,5 MMDH contre 72,7 MMDH à fin avril 2020, en augmentation de 2,5% ou +1.809 MDH, en raison de la hausse des recettes douanières de 12,5% et de la baisse de la fiscalité domestique de 1,1%. Les recettes non fiscales se sont pour leur part établies à 6,5 MMDH au cours de la même période contre 19,7 MMDH un an auparavant, accusant une baisse de 66,9% (-13,2 MMDH). Selon la Trésorerie générale, cette régression provient notamment de «la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (1,9 MMDH contre 15,6 MMDH) et des fonds de concours (341 MDH contre 1.800 MDH), conjuguée à l'augmentation des recettes de monopoles (1.365 MDH contre 934 MDH) et des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.086 MDH contre 387 MDH)». A fin avril 2021, l'analyse de l'évolution des dépenses émises au titre du budget général montre qu'elles ont accusé une baisse de 0,6% par rapport à leur niveau à fin avril 2020, s'établissant à 135,2 MMDH. Cette variation s'explique par «la diminution de 21% des dépenses d'investissement, et de la hausse de 5,5% des dépenses de fonctionnement et de 5% des charges de la dette budgétisée », a souligné la TGR. Il est à noter que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont de leur côté élevés à 219,9 MMDH. Ce qui, précise la Trésorerie générale, représente un taux global d'engagement de 40% contre 39% à fin avril 2020. Tandis que le taux d'émission sur engagements a été de 75% contre 78% un an auparavant. Dans son Bulletin mensuel, la TGR indique que les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont quant à eux atteint 41,8 MMDH et qu'elles «tiennent compte des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH contre 17,3 MMDH à fin avril 2020». La Trésorerie générale ajoute qu'elles tiennent également compte d'une recette de 3,3 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Soulignons que les dépenses émises ont été de 29,3 MMDH et qu'elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 1.195 MDH. Ainsi, le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor a atteint 12,6 MMDH. Alain Bouithy

LE DEFICIT BUDGETAIRE ATTEINT 22,5 MILLIARDS DE DIRHAMS

LE DEFICIT BUDGETAIRE ATTEINT 22,5 MILLIARDS DE DIRHAMS

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des quatre premiers mois de cette année, contre un déficit de 3,4 MMDH à fin avril 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR).

Ce déficit tient compte tenu d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% à 81 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% à 91,8 MMDH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales (66,9%), conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects (7,7%) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,3%). S'agissant des dépenses émises au titre du Budget général de l'Etat, elles ont été de 135,2 MMDH à fin avril 2021, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau durant la même

période un an auparavant, en raison de la diminution de 21% des dépenses

pris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 219,9 MMDH, soit un taux global d'engagement de 40%. Le taux d'émission sur engagements, lui, a été de 75% contre 78% un an auparavant. Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 41,8 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH et d'une recette de 3,3



d'investissement et de la hausse des dépenses de fonctionnement de 5,5% et des charges de la dette budgétisée de 5%. La hausse des charges de la dette budgétisée de 5% est attribuable à l'augmentation des remboursements du principal de 5,2% à 18,9 MMDH et des intérêts de la dette de 4,7% à 10,64 MMDH, précise la TGR, ajoutant que les engagements de dépenses, y com-

MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfiques et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 29,3 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est ainsi élevé à 12,6 MMDH. ■

Poursuite du creusement du déficit budgétaire à fin avril

Afin avril 2021 et en comparaison avec la même période de 2020, l'exécution de la loi de Finances fait ressortir un déficit budgétaire de 22,5 MMDH, selon les chiffres publiés par la Trésorerie générale du Royaume (TGR). En effet, «sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021 contre un déficit budgétaire de 3,4 MMDH un an auparavant», a indiqué récemment la TGR. Pour rappel, à fin mars 2021, la situation des charges et ressources du Trésor avait dégagé un déficit budgétaire de 7,3 MMDH contre un excédent budgétaire de 6,2 MMDH un an auparavant. Un mois plutôt, en février, elle laissait apparaître un déficit budgétaire de 10,2 MMDH contre un déficit budgétaire de 10 MMDH un an auparavant. A propos du déficit observé au terme des quatre premiers mois de l'année, la Trésorerie générale précise qu'il tient compte d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 3,4 MMDH à fin avril 2020 (compte tenu d'un solde positif de 22,2 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA). Selon la Trésorerie générale, qui relève du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration, les recettes ordinaires brutes se sont établies à 81 MMDH contre 92,4 MMDH à fin avril 2020, en baisse de 12,3% ou - 11,4 MMDH. Dans son Bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril 2021, la TGR attribue cette baisse à «la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales de 66,9%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects de 7,7% et des droits d'enregistrement et de timbre de 4,3%». La même source précise que les recettes fiscales brutes ont été de 74,5 MMDH contre 72,7 MMDH à fin avril 2020, en augmentation de 2,5% ou +1.809 MDH, en raison de la hausse des recettes douanières de 12,5% et de la baisse de la fiscalité domestique de 1,1%. Les recettes non fiscales se sont pour leur part établies à 6,5 MMDH au cours de la même période contre 19,7 MMDH un an auparavant, accusant une baisse de 66,9% (-13,2 MMDH). Selon la Trésorerie générale, cette régression provient notamment de «la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (1,9 MMDH contre 15,6 MMDH) et des fonds de concours (341 MDH contre 1.800 MDH), conjuguée à l'augmentation des recettes de monopoles (1.365 MDH contre 934 MDH) et des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.086 MDH contre 387 MDH)». A fin avril 2021, l'analyse de l'évolution des dépenses émises au titre du budget général montre qu'elles ont accusé une baisse de 0,6% par rapport à leur niveau à fin avril 2020, s'établissant à 135,2 MMDH. Cette variation s'explique par «la diminution de 21% des dépenses d'investissement, et de la hausse de 5,5% des dépenses de fonctionnement et de 5% des charges de la dette budgétisée », a souligné la TGR. Il est à noter que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont de leur côté élevés à 219,9 MMDH. Ce qui, précise la Trésorerie générale, représente un taux global d'engagement de 40% contre 39% à fin avril 2020. Tandis que le taux d'émission sur engagements a été de 75% contre 78% un an auparavant. Dans son Bulletin mensuel, la TGR indique que les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont quant à eux atteint 41,8 MMDH et qu'elles «tiennent compte des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH contre 17,3 MMDH à fin avril 2020». La Trésorerie générale ajoute qu'elles tiennent également compte d'une recette de 3,3 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Soulignons que les dépenses émises ont été de 29,3 MMDH et qu'elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 1.195 MDH. Ainsi, le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor a atteint 12,6 MMDH. Alain Bouithy

Poursuite du creusement du déficit budgétaire à fin avril

A fin avril 2021 et en comparaison avec la même période de 2020, l'exécution de la loi de Finances fait ressortir un déficit budgétaire de 22,5 MMDH, selon les chiffres publiés par la Trésorerie générale du Royaume (TGR). En effet, «sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021 contre un déficit budgétaire de 3,4 MMDH un an auparavant», a indiqué récemment la TGR. Pour rappel, à fin mars 2021, la situation des charges et ressources du Trésor avait dégagé un déficit budgétaire de 7,3 MMDH contre un excédent budgétaire de 6,2 MMDH un an auparavant. Un mois plutôt, en février, elle laissait apparaître un déficit budgétaire de 10,2 MMDH contre un déficit budgétaire de 10 MMDH un an auparavant. A propos du déficit observé au terme des quatre premiers mois de l'année, la Trésorerie générale précise qu'il tient compte d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 3,4 MMDH à fin avril 2020 (compte tenu d'un solde positif de 22,2 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA). Selon la Trésorerie générale, qui relève du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration, les recettes ordinaires brutes se sont établies à 81 MMDH contre 92,4 MMDH à fin avril 2020, en baisse de 12,3% ou - 11,4 MMDH. Dans son Bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril 2021, la TGR attribue cette baisse à «la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales de 66,9%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects de 7,7% et des droits d'enregistrement et de timbre de 4,3%». La même source précise que les recettes fiscales brutes ont été de 74,5 MMDH contre 72,7 MMDH à fin avril 2020, en augmentation de 2,5% ou +1.809 MDH, en raison de la hausse des recettes douanières de 12,5% et de la baisse de la fiscalité domestique de 1,1%. Les recettes non fiscales se sont pour leur part établies à 6,5 MMDH au cours de la même période contre 19,7 MMDH un an auparavant, accusant une baisse de 66,9% (-13,2 MMDH). Selon la Trésorerie générale, cette régression provient notamment de «la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (1,9 MMDH contre 15,6 MMDH) et des fonds de concours (341 MDH contre 1.800 MDH), conjuguée à l'augmentation des recettes de monopoles (1.365 MDH contre 934 MDH) et des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.086 MDH contre 387 MDH)». A fin avril 2021, l'analyse de l'évolution des dépenses émises au titre du budget général montre qu'elles ont accusé une baisse de 0,6% par rapport à leur niveau à fin avril 2020, s'établissant à 135,2 MMDH. Cette variation s'explique par «la diminution de 21% des dépenses d'investissement, et de la hausse de 5,5% des dépenses de fonctionnement et de 5% des charges de la dette budgétisée », a souligné la TGR. Il est à noter que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont de leur côté élevés à 219,9 MMDH. Ce qui, précise la Trésorerie générale, représente un taux global d'engagement de 40% contre 39% à fin avril 2020. Tandis que le taux d'émission sur engagements a été de 75% contre 78% un an auparavant. Dans son Bulletin mensuel, la TGR indique que les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont quant à eux atteint 41,8 MMDH et qu'elles «tiennent compte des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH contre 17,3 MMDH à fin avril 2020». La Trésorerie générale ajoute qu'elles tiennent également compte d'une recette de 3,3 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Soulignons que les dépenses émises ont été de 29,3 MMDH et qu'elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 1.195 MDH. Ainsi, le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor a atteint 12,6 MMDH. Alain Bouithy

Poursuite du creusement du déficit budgétaire à fin avril

Afin avril 2021 et en comparaison avec la même période de 2020, l'exécution de la loi de Finances fait ressortir un déficit budgétaire de 22,5 MMDH, selon les chiffres publiés par la Trésorerie générale du Royaume (TGR). En effet, «sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021 contre un déficit budgétaire de 3,4 MMDH un an auparavant», a indiqué récemment la TGR. Pour rappel, à fin mars 2021, la situation des charges et ressources du Trésor avait dégagé un déficit budgétaire de 7,3 MMDH contre un excédent budgétaire de 6,2 MMDH un an auparavant. Un mois plutôt, en février, elle laissait apparaître un déficit budgétaire de 10,2 MMDH contre un déficit budgétaire de 10 MMDH un an auparavant. A propos du déficit observé au terme des quatre premiers mois de l'année, la Trésorerie générale précise qu'il tient compte d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 3,4 MMDH à fin avril 2020 (compte tenu d'un solde positif de 22,2 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA). Selon la Trésorerie générale, qui relève du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration, les recettes ordinaires brutes se sont établies à 81 MMDH contre 92,4 MMDH à fin avril 2020, en baisse de 12,3% ou – 11,4 MMDH. Dans son Bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril 2021, la TGR attribue cette baisse à «la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales de 66,9%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects de 7,7% et des droits d'enregistrement et de timbre de 4,3%». La même source précise que les recettes fiscales brutes ont été de 74,5 MMDH contre 72,7 MMDH à fin avril 2020, en augmentation de 2,5% ou +1.809 MDH, en raison de la hausse des recettes douanières de 12,5% et de la baisse de la fiscalité domestique de 1,1%. Les recettes non fiscales se sont pour leur part établies à 6,5 MMDH au cours de la même période contre 19,7 MMDH un an auparavant, accusant une baisse de 66,9% (-13,2 MMDH). Selon la Trésorerie générale, cette régression provient notamment de «la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (1,9 MMDH contre 15,6 MMDH) et des fonds de concours (341 MDH contre 1.800 MDH), conjuguée à l'augmentation des recettes de monopoles (1.365 MDH contre 934 MDH) et des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.086 MDH contre 387 MDH)». A fin avril 2021, l'analyse de l'évolution des dépenses émises au titre du budget général montre qu'elles ont accusé une baisse de 0,6% par rapport à leur niveau à fin avril 2020, s'établissant à 135,2 MMDH. Cette variation s'explique par «la diminution de 21% des dépenses d'investissement, et de la hausse de 5,5% des dépenses de fonctionnement et de 5% des charges de la dette budgétisée », a souligné la TGR. Il est à noter que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont de leur côté élevés à 219,9 MMDH. Ce qui, précise la Trésorerie générale, représente un taux global d'engagement de 40% contre 39% à fin avril 2020. Tandis que le taux d'émission sur engagements a été de 75% contre 78% un an auparavant. Dans son Bulletin mensuel, la TGR indique que les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont quant à eux atteint 41,8 MMDH et qu'elles «tiennent compte des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH contre 17,3 MMDH à fin avril 2020». La Trésorerie générale ajoute qu'elles tiennent également compte d'une recette de 3,3 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Soulignons que les dépenses émises ont été de 29,3 MMDH et qu'elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 1.195 MDH. Ainsi, le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor a atteint 12,6 MMDH. Alain Bouithy

NET REPLI DES RECETTES FISCALES

LE DEFICIT BUDGETAIRE S'ELEVE A 22,5 MILLIARDS DE DIRHAMS A FIN AVRIL 2021. LE NET REPLI DES RECETTES FISCALES Le solde ordinaire négatif de 10,9 milliards de dirhams est la résultante d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3%, à 81 milliards de dirhams, associée à une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4%, à 91,8 milliards de dirhams. et des charges de la dette budgétisée de 5%. La hausse des charges de la dette budgétisée de 5% est attribuable à l'augmentation des remboursements du principal de 5,2% à 18,9 milliards de dirhams et des intérêts de la dette de 4,7% à 10,64 milliards de dirhams, précise la TGR, ajoutant que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 219,9 milliards de dirhams, soit un taux global d'engagement de 40%. Le taux d'émission sur engagements, lui, a été de 75% contre 78% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor (CST), ils ont réalisé des recettes de 41,8 milliards de dirhams, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour LES ENGAGEMENTS DE DÉPENSES, Y COMPRIS CELLES NON SOUMISES AU VISA PRÉALABLE D'ENGAGEMENT, SE SONT ÉLEVÉS A 219,3 MILLIARDS DE DIRHAMS, SOIT UN TAUX GLOBAL D'ENGAGEMENT DE 40%. Selon la Trésorerie générale du Royaume, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de dirhams au titre des quatre premiers mois de cette année, contre un déficit de 3,4 milliards de dirhams à fin avril 2020. Ce déficit tient compte d'un solde positif de 12,8 milliards de dirhams dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'État gérés de manière autonome (Segma), comme l'indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% à 81 milliards de dirhams et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% à 91,8 milliards de dirhams, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 milliards de dirhams. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales (66,9%), conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects (7,7%) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,3%). Dépenses de fonctionnement S'agissant des dépenses émises au titre du budget général de l'État, elles ont été de 135,2 milliards de dirhams à fin avril 2021, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau durant la même période un an auparavant, en raison de la diminution de 21% des dépenses d'investissement et de la hausse des dépenses de fonctionnement de 5,5% à 11,9 milliards de dirhams et d'une recette de 3,3 milliards de dirhams au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de Finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 29,3 milliards de dirhams. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est ainsi élevé à 12,6 milliards de dirhams. Côté Segma, leurs recettes et dépenses ont reculé respectivement de 35,7% à 422 millions de dirhams et de 24,4% à 232 millions de dirhams# Seddik MOUAFFAK

Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril

Finances publiques. Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des quatre premiers mois de cette année, contre un déficit de 3,4 MMDH à fin avril 2020, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% à 81 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% à 91,8 MMDH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales (66,9%), conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects (7,7%) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,3%).

Trésor public .. Une conjoncture moros et un déficit qui s'aggrave

Trésor public **Une conjoncture moros et un déficit qui s'aggrave**



P 7

Trésor public .. Une conjoncture morose et un déficit qui s'aggrave

Trésor public

Le déficit qui s'aggrave

En pleine récession, le budget de l'Etat continue de sombrer dans le déficit qui s'est creusé par rapport à l'année dernière passant de 3,4 MMDH à 22,5 MMDH. Détails.

Sur fond de la crise du Covid-19, le budget de l'Etat peine à alléger son déficit qui s'est dégradé durant les quatre premiers mois de 2021. La Trésorerie générale du Royaume (TGR) a fait état, dans son Bulletin mensuel de statistiques des finances publiques, d'une hausse du déficit budgétaire qui a atteint 22,5 MMDH jusqu'à la fin du mois d'avril alors qu'il a été à 3,4 MMDH à la même période de l'année écoulée. La TGR explique que ce constat tient compte d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 3,4 MMDH à fin avril 2020 compte tenu d'un solde positif de 22,2 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA. Le solde ordinaire (rapport entre dépenses et recettes ordinaires) s'est dégradé également, basculant dans un résultat négatif de 10,9 MMDH contre un solde ordinaire positif de 3,3 MMDH, enregistré l'année dernière.

Les recettes fiscales se recroquevillent

Dans un climat de crise économique d'où le Royaume ne parvient pas à se dégager dans le court terme en dépit des efforts entrepris dans le cadre du plan de relance, les ressources de l'Etat (surtout les entrées fiscales) ont reculé du fait de la contraction de l'activité, à cause des multiples restrictions sanitaires. Le recul des recettes fiscales est palpable dans les statistiques présentées par le bulletin de la TGR qui a estimé la diminution des recettes brutes à 12,3%. On y remarque aussi une baisse des recettes fiscales directes de 4,4% et une chute des entrées non-fiscales (-66,9%). Ces derniers ont chuté en raison de « la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (1.938 MDH contre 15.574 MDH) et des fonds de concours (341 MDH contre 1.800 MDH), conjuguée à l'augmentation des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.086 MDH contre 387 MDH) et des recettes de monopoles (1.365 MDH contre 934 MDH) ».

L'IS rapporte moins

Compte tenu du recul de l'activité des entreprises, dont une partie importante a subi des arrêts répétés et des difficultés financières à cause de la pandémie, l'impôt sur les sociétés (IS) n'a pas manqué de chuter de 11,1%. Le rapport de la Trésorerie générale du Royaume explique cela par les restitutions qui ont été de 215 MDH à fin avril 2021 contre 331 MDH un an auparavant, ajoutant qu'à fin décembre 2020, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,5 MMDH. A fin avril 2020, l'IS avait enregistré une baisse de 2% par rapport à son niveau à fin avril

2019, soit -317 MDH (15.448 MDH contre 15.765 MDH). Par contre, l'impôt sur le revenu s'est apprécié de 15,6%, rapportant plus de 17 302 MDH au budget de l'Etat en avril 2021, contre 14 960 MDH enregistrés durant la même période l'an dernier. Dans le détail, les recettes de l'IR sur profits immobiliers

cohésion sociale », indique la TGR. Cet apport est supérieur à celui de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfices, mis en place par le PLF 2019 et qui a généré, jusqu'à la fin d'avril 2020, des recettes de 2,1 MMDH imputés au budget général. En effet, il convient de rappeler que cette taxe solidaire s'applique

en 2020. Elles ont atteint jusqu'à présent 135 169 MDH contre, 135 992 enregistrés jusqu'à avril 2020. La chute des dépenses d'investissement de 21% en est la cause principale, à laquelle s'ajoute la hausse des fonds alloués au remboursement de la dette qui ont augmenté de 5%, passant de 28090 MDH en avril 2020 à



2020, soit -317 MDH (15.448 MDH contre 15.765 MDH). Par contre, l'impôt sur le revenu s'est apprécié de 15,6%, rapportant plus de 17 302 MDH au budget de l'Etat en avril 2021, contre 14 960 MDH enregistrés durant la même période l'an dernier. Dans le détail, les recettes de l'IR sur profits immobiliers

cohésion sociale », indique la TGR. Cet apport est supérieur à celui de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfices, mis en place par le PLF 2019 et qui a généré, jusqu'à la fin d'avril 2020, des recettes de 2,1 MMDH imputés au budget général. En effet, il convient de rappeler que cette taxe solidaire s'applique

en 2020. Elles ont atteint jusqu'à présent 135 169 MDH contre, 135 992 enregistrés jusqu'à avril 2020. La chute des dépenses d'investissement de 21% en est la cause principale, à laquelle s'ajoute la hausse des fonds alloués au remboursement de la dette qui ont augmenté de 5%, passant de 28090 MDH en avril 2020 à

Chute des dépenses d'investissement

La contraction des entrées fiscales s'est conjuguée d'une baisse relative des dépenses durant les premiers mois de 2021, sachant que les dépenses ne manqueront pas de repartir dans un nouvel élan dans la mise en œuvre des réformes de grande ampleur dans lesquelles le Royaume est engagé à savoir la réforme sociale, l'exécution du Fonds Mohammed VI pour l'investissement et la réforme du système de Santé, sans oublier l'amortissement de la dette publique. Selon la Trésorerie du Royaume, les dépenses du budget général ont baissé de 0,6% durant la période séparant janvier et avril, par rapport à la même période

29 497 MDH à la fin du même mois cette année. Les dépenses d'investissement ont reculé aussi bien dans le budget des ministères que dans les charges communes avec une baisse respective de -12,6% et de -26,2%.

En conséquence du recul des entrées de l'Etat, les recettes ordinaires ont du mal à couvrir les dépenses, d'après les statistiques du bulletin de la TGR, qui précise que « le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 88,2% contre 106% un an auparavant ». Ceci dit, le besoin de recettes est estimé à 35 277 MDH.

En outre, une partie des dépenses a été financée principalement par le recours à l'endettement. Avec 77663 MDH de crédits disponibles, l'Etat s'est engagé à en rembourser 29 497 MDH en 2021 avec une hausse de 5% des dépenses prévues à cet effet. En plus de la dette extérieure, la dette intérieure demeure tout aussi importante, celle-ci s'élève à 622 MMDH, sachant que son encours est en hausse de 2,9% par rapport à son niveau à fin décembre 2020. La Trésorerie générale du Royaume s'en justifie par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 15,2 MMDH, résultant de souscriptions pour 48,8 MMDH et de remboursements pour 33,6 MMDH contre un recours au marché des adjudications pour un montant net de 17,4 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 40,2 MMDH et de remboursements pour 22,8 MMDH.

Anass MACHLOUKH

Repères

Les Droits de douane en hausse

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 21.832 MDH à fin avril 2021 contre 19.388 MDH un an auparavant, en hausse de 12,6% ou +2.444 MDH par rapport à leur niveau à fin avril 2020. Les recettes nettes des droits de douane réalisées à fin avril 2021 ont atteint 3.668 MDH contre 3.031 MDH un an auparavant, soit une hausse de 21% ou +637 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 5 MDH contre 3 MDH à fin avril 2020.

Endettement : 75% du PIB

Pour faire face au choc de la pandémie, le Royaume a eu recours à l'endettement extérieur, en contractant des dettes auprès des organisations internationales telles que le FMI et la Banque mondiale ainsi que les marchés financiers. Plus de 13 milliards de dollars ont été contractés en 2020, dont une partie a été destinée à financer le plan de relance et le financement des réformes qu'entreprind actuellement le gouvernement telles que la généralisation de la couverture sociale. Cette réforme sera financée à hauteur de 400 millions d'euros par la Banque mondiale à titre de prêt accordé au Maroc.

Relance : Pas si vite selon BAM



Dans une publication intitulée « Le modèle d'analyse des politiques au Maroc : cadre théorique et scénarios politiques », Bank-Al Maghrib a estimé que le retour au niveau de PIB réel pré-Covid nécessitera plusieurs années. Bank Al Maghrib explique ses prévisions pessimistes par le fait que la relance budgétaire entreprise par le gouvernement dans le cadre du plan de relance ne manquera pas de booster la croissance, mais pas assez pour surmonter définitivement la récession, au moins dans les cinq années à venir.

En quête d'une croissance tant désirée

Après une année cancanardesque où le Maroc s'est heurté à une récession sans précédent, estimée à 7%, le Royaume s'apprete à renouer avec la croissance en 2021. Selon les prévisions de la loi des Finances 2021, le gouvernement de Saad Dine El Othmani table sur une reprise de 4,8%. Un taux qui risque de ne pas replacer le Royaume dans le niveau post-Covid-19. Jusqu'à présent, les perspectives de relance sont encore nébuleuses. Le wali de Bank-Al Maghrib, Abdelatif Jouhari avait estimé qu'une véritable relance ne se ferait sentir qu'en 2023. Elle restera tributaire de la réussite des mesures contracycliques prises par l'Exécutif, telles que le Fonds Mohammed VI qui sera dédié à financer les projets d'investissement et renflouer les capitaux des entreprises grâce à une enveloppe de 45 MMDH dont 15 MMDH provenant du budget de l'Etat.



Creusement du déficit budgétaire

La Trésorerie Générale du Royaume (TGR) a publié son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques du mois d'avril. Il en ressort un déficit budgétaire de plus de 22 Mrds DH.

Maroc: déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021

Trésorerie Générale du Royaume

Maroc: déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021



La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des quatre premiers mois de cette année, contre un déficit de 3,4 MMDH à fin avril 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR).

Ce déficit tient compte tenu d'un solde positif de 12,8 MMDH dégage par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (IMSFPP) du mois d'avril.

Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% à 81 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% à 91,8 MMDH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH.

Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales (66,9%), conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects (7,7%) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,3%).

S'agissant des dépenses émises au titre du Budget général de l'Etat, elles ont été de 135,2 MMDH à fin avril 2021, en hausse de 0,6% par rap-

port à leur niveau durant la même période un an auparavant, en raison de la diminution de 21% des dépenses d'investissement et de la hausse des dépenses de fonctionnement de 5,5% et des charges de la dette budgétisée de 5%. La hausse des charges de la dette budgétisée de 5% est attribuable à l'augmentation des remboursements du principal de 5,2% à 18,9 MMDH et des intérêts de la dette de 4,7% à 10,64 MMDH, précise la TGR, ajoutant que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 219,9 MMDH, soit un taux global d'engagement de 40%. Le taux d'émission sur engagements, lui, a été de 75% contre 78% un an auparavant. Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 41,8 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH et d'une recette de 3,3 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfices et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 29,3 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est ainsi élevé à 12,6 MMDH.

Côté SEGMA, leurs recettes et dépenses ont reculé respectivement de 35,7% à 422 millions de dirhams (MDH) et de 24,4% à 232 MDH.

Economie .. 22,5 milliards de DH de déficit budgétaire enregistrés en avril 2021 !

Economie

22,5 milliards de DH de déficit budgétaire enregistrés en avril 2021 !

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des quatre premiers mois de cette année, contre un déficit de 3,4 MMDH à fin avril 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril. Cette aggravation du déficit peut être perçue comme un contre-coup de la pandémie. « Pas vraiment puisque la facture du Covid a été payée par le Fonds dans le cadre du compte spécial créé à cet effet. Vu que les comptes spéciaux restent excédentaires, la question est donc posée », précise un économiste.



Le bulletin de la TGR fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% à 81 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% à 91,8 MMDH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH.

Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales (66,9%), conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects

(7,7%) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,3%).

S'agissant des dépenses émises au titre du Budget général de l'Etat, elles ont été de 135,2 MMDH à fin avril 2021, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau durant la même période un an auparavant, en raison de la diminution de 21% des dépenses d'investissement et de la hausse des dépenses de fonctionnement de 5,5% et des charges de la dette budgétisée de 5%.

Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DU ROYAUME

Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021

D'après la Trésorerie Générale du Royaume, le déficit budgétaire de 22,5 MMDH tient compte tenu d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor et les services de l'Etat gérés de manière autonome.

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des quatre premiers mois de cette année, contre un déficit de 3,4 MMDH à fin avril 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte tenu d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du



• Baisse des recettes ordinaires brutes

Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEG-MA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMS-FP) du mois d'avril.

Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% à 81 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% à 91,8 MMDH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non

fiscales (66,9%), conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects (7,7%) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,3%). S'agissant des dépenses émises au titre du Budget général de l'Etat, elles ont été de 135,2 MMDH à fin avril 2021, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau durant la même période un an auparavant, en raison de la diminution de 21% des dépenses d'investissement et de la hausse des dépenses de fonctionnement de 5,5% et des charges de la dette budgétisée de 5%. II



Maroc: Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021 (TGR)

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des quatre premiers mois de cette année, contre un déficit de 3,4 MMDH à fin avril 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte tenu d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% à 81 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% à 91,8 MMDH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales (66,9%), conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects (7,7%) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,3%). S'agissant des dépenses émises au titre du Budget général de l'Etat, elles ont été de 135,2 MMDH à fin avril 2021, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau durant la même période un an auparavant, en raison de la diminution de 21% des dépenses d'investissement et de la hausse des dépenses de fonctionnement de 5,5% et des charges de la dette budgétisée de 5%. La hausse des charges de la dette budgétisée de 5% est attribuable à l'augmentation des remboursements du principal de 5,2% à 18,9 MMDH et des intérêts de la dette de 4,7% à 10,64 MMDH, précise la TGR, ajoutant que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 219,9 MMDH, soit un taux global d'engagement de 40%. Le taux d'émission sur engagements, lui, a été de 75% contre 78% un an auparavant. Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 41,8 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH et d'une recette de 3,3 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 29,3 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est ainsi élevé à 12,6 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes et dépenses ont reculé respectivement de 35,7% à 422 millions de dirhams (MDH) et de 24,4% à 232 MDH.

Finances publiques : Net creusement du déficit du Trésor à fin avril

Il se situe autour de 22,5 milliards de dirhams contre 3,4 milliards de dirhams un an auparavant. La TGR précise dans son analyse que les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 11,9 milliards de dirhams contre 17,3 milliards de dirhams à fin avril 2020. Le déficit du Trésor s'aggrave au quatrième mois de l'année. L'exécution de la loi de Finances 2021 laisse apparaître un écart de 22,5 milliards de dirhams à fin avril contre 3,4 milliards de dirhams relevé au même mois de l'année précédente. Un déficit qui tient compte d'un solde positif de l'ordre de 12,8 milliards de dirhams dégagé par les comptes spéciaux du Trésor et les services de l'État gérés de manière autonome. C'est ce que l'on peut relever du dernier bulletin statistique de la Trésorerie générale du Royaume. Les indicateurs des finances publiques au titre du mois d'avril font ressortir des recettes brutes en baisse de 12,3 %. Pour ce qui est des dépenses ordinaires émises, elles se sont améliorées de 5,4 % à fin avril. Les engagements de dépenses représentent pour leur part un taux global de 40 % contre 39 % une année auparavant s'élevant ainsi à 219,9 milliards de dirhams. Détails ... Nette progression des recettes douanières Le total des recettes générées s'élève donc à 81 milliards de dirhams contre 92,4 milliards auparavant, perdant ainsi 11,4 milliards de dirhams de leur valeur en glissement annuel. Un repli que la TGR attribue à la diminution des impôts directs de 4,4 % et des recettes non fiscales de 66,9 % au moment où les droits de douane affichent une hausse de 21,1 %. Les impôts indirects et les droits d'enregistrement et de timbre se sont également inscrits en amélioration marquant ainsi des hausses respectives de l'ordre de 7,7 et 4,3 %. A fin avril, les recettes douanières nettes se sont établies autour de 21,83 milliards de dirhams en progression de 12,6 % comparé au niveau atteint une année auparavant. Cette hausse tient compte de 23 millions de dirhams de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux contre 40 millions de dirhams une année plus tôt. Les recettes douanières brutes se sont consolidées, quant à elles, de 2,42 milliards de dirhams atteignant ainsi 21,85 milliards de dirhams, soit une progression de l'ordre de 12,5 %. Contribution sociale de solidarité : Plus de 3 MMDH collectés S'agissant de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus, la TGR note une collecte de l'ordre de 3,3 milliards de dirhams imputés au compte d'affectation spéciale « Fonds d'appui à la protection sociale et à la cohésion sociale ». Sachant que la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires, instituée par la loi de Finances 2019, a rapporté des recettes de 2,1 milliards de dirhams à fin avril 2020 imputés au budget général. Les dépenses d'investissements fléchissent de 21 % Pour ce qui est des dépenses, le taux d'émission sur engagements revient à 75 % contre 78 % à fin avril 2020. Par ailleurs, les dépenses émises au titre du budget général se sont chiffrées à 135,2 milliards de dirhams marquant une légère baisse comparée au niveau atteint une année auparavant (-0,6 %). Une évolution expliquée par la diminution de 21 % des dépenses d'investissement tandis que les dépenses de fonctionnement et les charges de la dette budgétisée se sont appréciées respectivement de 5,5 et 5 %. En effet, les dépenses d'investissements se sont situées à fin avril autour de 24,4 milliards de dirhams contre 30,9 milliards de dirhams, soit 6,5 milliards de moins comparé au quatrième mois de l'année précédente. Cette contraction s'explique par la baisse de 12,6 % des dépenses des ministères et celles de 26,2 % des dépenses des charges communes. La TGR précise dans son analyse que les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 11,9 milliards de dirhams contre 17,3 milliards de dirhams à fin avril 2020. Dette intérieure : L'encours en hausse de 2,9 % La TGR observe par ailleurs dans son bulletin statistique une hausse de 2,9 % de l'encours de la dette intérieure comparé à fin 2020. Cette dernière se chiffre à 622 milliards de dirhams. «Ceci s'explique notamment par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 15,2 milliards de dirhams, résultant de souscriptions pour 48,8 milliards de dirhams et de remboursements pour 33,6 milliards de dirhams contre un recours au marché des adjudications pour un montant net de 17,4 milliards de dirhams un an auparavant, résultant de souscriptions pour 40,2 milliards de dirhams et de remboursements pour 22,8 milliards de dirhams», relève-t-on de la TGR. Il ressort également que le Trésor ait procédé à des opérations d'échange de bons de l'ordre de 7,8 milliards de dirhams, en vue de réajuster le profil de la dette.

Finances Publiques: déficit budgétaire de 22,5 milliards de DH à fin avril

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des quatre premiers mois de cette année, contre un déficit de 3,4 MMDH à fin avril 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte tenu d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% à 81 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% à 91,8 MMDH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales (66,9%), conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects (7,7%) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,3%). S'agissant des dépenses émises au titre du Budget général de l'Etat, elles ont été de 135,2 MMDH à fin avril 2021, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau durant la même période un an auparavant, en raison de la diminution de 21% des dépenses d'investissement et de la hausse des dépenses de fonctionnement de 5,5% et des charges de la dette budgétisée de 5%. La hausse des charges de la dette budgétisée de 5% est attribuable à l'augmentation des remboursements du principal de 5,2% à 18,9 MMDH et des intérêts de la dette de 4,7% à 10,64 MMDH, précise la TGR, ajoutant que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 219,9 MMDH, soit un taux global d'engagement de 40%. Le taux d'émission sur engagements, lui, a été de 75% contre 78% un an auparavant. Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 41,8 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH et d'une recette de 3,3 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 29,3 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est ainsi élevé à 12,6 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes et dépenses ont reculé respectivement de 35,7% à 422 millions de dirhams (MDH) et de 24,4% à 232 MDH.



Finances Publiques: déficit budgétaire de 22,5 milliards de DH à fin avril

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des quatre premiers mois de cette année, contre un déficit de 3,4 MMDH à fin avril 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte tenu d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% à 81 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% à 91,8 MMDH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales (66,9%), conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects (7,7%) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,3%). S'agissant des dépenses émises au titre du Budget général de l'Etat, elles ont été de 135,2 MMDH à fin avril 2021, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau durant la même période un an auparavant, en raison de la diminution de 21% des dépenses d'investissement et de la hausse des dépenses de fonctionnement de 5,5% et des charges de la dette budgétisée de 5%. La hausse des charges de la dette budgétisée de 5% est attribuable à l'augmentation des remboursements du principal de 5,2% à 18,9 MMDH et des intérêts de la dette de 4,7% à 10,64 MMDH, précise la TGR, ajoutant que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 219,9 MMDH, soit un taux global d'engagement de 40%. Le taux d'émission sur engagements, lui, a été de 75% contre 78% un an auparavant. Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 41,8 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH et d'une recette de 3,3 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 29,3 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est ainsi élevé à 12,6 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes et dépenses ont reculé respectivement de 35,7% à 422 millions de dirhams (MDH) et de 24,4% à 232 MDH.

Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des quatre premiers mois de cette année, contre un déficit de 3,4 MMDH à fin avril 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte tenu d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% à 81 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% à 91,8 MMDH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales (66,9%), conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects (7,7%) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,3%). S'agissant des dépenses émises au titre du Budget général de l'Etat, elles ont été de 135,2 MMDH à fin avril 2021, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau durant la même période un an auparavant, en raison de la diminution de 21% des dépenses d'investissement et de la hausse des dépenses de fonctionnement de 5,5% et des charges de la dette budgétisée de 5%. La hausse des charges de la dette budgétisée de 5% est attribuable à l'augmentation des remboursements du principal de 5,2% à 18,9 MMDH et des intérêts de la dette de 4,7% à 10,64 MMDH, précise la TGR, ajoutant que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 219,9 MMDH, soit un taux global d'engagement de 40%. Le taux d'émission sur engagements, lui, a été de 75% contre 78% un an auparavant. Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 41,8 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH et d'une recette de 3,3 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 29,3 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est ainsi élevé à 12,6 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes et dépenses ont reculé respectivement de 35,7% à 422 millions de dirhams (MDH) et de 24,4% à 232 MDH. Source: MAP A lire aussi:

..المغرب 2021 أبريل نهاية درهم مليار 22.5 الموازنة

DOCTYPE html PUBLIC "-//W3C//DTD HTML 4.0 Transitional//EN">

http://www.w3.org/TR/REC-html40/loose.dtd< تظهر حالة مصروفات وموارد الخزينة عجزا في الموازنة قدره 22.5 مليار درهم الجاري العام من الأولى الأربعة للأشهر درهم (، 2020 أبريل نهاية درهم مليار 3.4 قدره عجز مقابل ، رصيذاً في العجز هذا للدولة يأخذ العامة الخزنة بحسب (SEGMA) مستقل بشكل المدارة الدولة وخدمات (CST) للخزينة الخاصة الحسابات عن صادر درهم مليار 12.8 قدره إيجابياً، في TGR رايلم) كما إليها تشير الاعتبار بنسبة العادي الدخل إجمالي انخفاض إلى النشرة هذه تشير أبريل. كما شهر (BMSFP) العامة المالية لإحصاءات الشهرية نشرتها 5.4% 12.3 بنسبة العادية المصروفات في وزيادة درهم مليار 81 إلى % درهم مليار 91.8 إلى ، 9 أي 10 قدره سلبي عادي رصيذ توليد إلى أدى مما 4.4 بنسبة المباشرة الضرائب انخفاض إلى الإيرادات في الانخفاض درهم ويعزى مليارات (% 66.9 الضريبية غير والإيرادات %)، الرسوم زيادة جانب إلى 21.1 بنسبة الجمركية %، (7 المباشرة غير الضرائب في % 7، (4.3 واجبات والطابع والتسجيل) % الموازنة إطار في الصادرة بالمصروفات بتعلق اميفو). للدولة العامة، 2021 أبريل بنهاية درهم مليار 135.2 بلغت فقد ، 0.6 بانخفاض % السابق العام من الفترة نفس خلال بمستواها مقارنة ، بسبب وذلك 21 بنسبة الرأسمالية المصروفات انخفاض % 5.5 بنسبة التشغيلي الإنفاق في والزيادة . 5 بنسبة الموازنة في المدرجة الديون ورسوم % أعباء في الزيادة وتعزى . 5 بنسبة الديون % 5.2 من الدين أصل أقساط زيادة إلى % درهم مليار 18.9 إلى ، 4.7 من الدين وفوائد % درهم مليار 10.64 إلى ، الإيرادات بيان بحسب العامة، الإنفاق التزامات أن مضيئاً ، 40 إجمالي التزام بمعدل درهم مليار 219.9 الالتزام تأشيرة . مسبقاً الخاضعة غير تلك ذلك في بما % نسبة وبلغت . 75 الارتاباطات على الإصدار % 78 مقابل % المالي الدعم بضرائب يتعلق عام. وفيما قبل ، درهم مليار 41.8 بلغت عائدات حققت فقد ، الاعتبار بعين الأخذ مع على الاجتماعي التكافل مساهمة إطار في درهم مليار 3.3 وإيصال درهم مليار 11.9 بمبلغ العامة للموازنة العامة الاستثمارية التكاليف من المتلقاة التحويلات الخزينة حسابات جميع رصيذ بلغ وبذلك درهم . مليار 29.3 الحسابات هذه على المصروفات وبلغت 2021 المالية قانون الدولة. أنشأتها التي والدخل الأرباح سيغما جانب درهم. ومن مليار 12.6 الخاصة، 35.7 بنسبة التوالي على ونفقاتها دخلها انخفض % 24.4 وبنسبة درهم مليون 422 إلى لتصل % إلى لتصل 232 مليون درهم. المصدر : <https://facepress.ma/?p=18702>

2021 أبريل نهاية درهم مليار 22.5 الموازنة عجز... المغرب

الجاري العام من الأولى الأربعة للأشهر درهم (رايلم) درهم مليار 22.5 قدره الموازنة في عجز الخزينة وموارد مصروفات حالة تظهر، 3.4 قدره عجز مقابل 2020 أبريل نهاية درهم مليار، الخاصة الحسابات عن صادر درهم مليار 12.8 قدره إيجابياً رصيداً الاعتبار في العجز هذا للدولة يأخذ العامة الخزانة بحسب (SEGMA) مستقل بشكل المدارة الدولة وخدمات (CST) للخبزينة، (BMSFP) العامة المالية لإحصاءات الشهرية نشرتها في TGR إليها تشير كما 12.3 بنسبة العادي الدخل إجمالي انخفاض إلى النشرة هذه تشير امك. أبريل شهر 5.4% بنسبة العادية المصروفات في وزيادة درهم مليار 81 إلى 91.8% إلى درهم، 4.4 بنسبة المباشرة الضرائب انخفاض إلى الإيرادات في الانخفاض درهم. ويعزى مليارات 9 أي 10 قدره سلبي عادي رصيد توليد إلى أدى مما % غير (66.9 الضريبية %)، 21.1 بنسبة الجمركية الرسوم زيادة جانب إلى %، (7 المباشرة غير الضرائب في، 7% يتعلق مليار واجبات والطابع. والتسجيل) للدولة العامة الموازنة إطار في الصادرة بالمصروفات، 2021 أبريل بنهاية درهم مليار 135.2 بلغت فقد، 0.6 بانخفاض % من الفترة نفس والإيرادات مقارنة السابق العام، 21 بنسبة الرأسمالية المصروفات انخفاض بسبب وذلك 5.5% بنسبة التشغيلي الإنفاق في والزيادة. % (4.3 رسوم % بنسبة الموازنة في اميفو). 5% بنسبة الديون أعباء في الزيادة وتعزى 5.2% من الدين أصل أقساط زيادة إلى % درهم مليار 18.9 إلى، مليار 10.64 إلى خلال بمستواها الدين وفوائد درهم، العامة الإيرادات بيان بحسب، الإنفاق التزامات أن مضيئاً، 4.7 من المدرجة الديون الالتزام تأشير. مسبقاً الخاضعة غير تلك ذلك في بما % 40 إجمالي التزام بمعدل درهم مليار 219.9% 75% الارتباطات على الإصدار نسبة وبلغت 78% مقابل % المالي الدعم بضرائب يتعلق عام. وفيما قبل، فقد درهم مليار 41.8 بلغت عائدات حققت، درهم مليار 11.9 بمبلغ العامة للموازنة العامة الاستثمارية التكاليف من المتلقاة التحويلات الاعتبار بعين الأخذ مع هذه على المصروفات وبلغت 2021 المالية قانون الدولة. أنشأتها التي والدخل الأرباح على الاجتماعي التكافل مساهمة إطار في درهم مليار 3.3 وإيصال سيغما جانب درهم. ومن مليار 12.6 الخاصة الخزينة حسابات جميع رصيد بلغ وبذلك درهم. مليار 29.3 الحسابات، التوالي على ونفقاتها دخلها انخفاض 35.7 بنسبة % 24.4 وبنسبة درهم مليون 422 إلى لتصل % درهم. مليون 232 إلى لتصل

Le déficit budgétaire atteint 22,5 milliards de dirhams

Hibapress La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des quatre premiers mois de cette année, contre un déficit de 3,4 MMDH à fin avril 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte tenu d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% à 81 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% à 91,8 MMDH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales (66,9%), conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects (7,7%) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,3%). S'agissant des dépenses émises au titre du Budget général de l'Etat, elles ont été de 135,2 MMDH à fin avril 2021, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau durant la même période un an auparavant, en raison de la diminution de 21% des dépenses d'investissement et de la hausse des dépenses de fonctionnement de 5,5% et des charges de la dette budgétisée de 5%. La hausse des charges de la dette budgétisée de 5% est attribuable à l'augmentation des remboursements du principal de 5,2% à 18,9 MMDH et des intérêts de la dette de 4,7% à 10,64 MMDH, précise la TGR, ajoutant que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 219,9 MMDH, soit un taux global d'engagement de 40%. Le taux d'émission sur engagements, lui, a été de 75% contre 78% un an auparavant. Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 41,8 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH et d'une recette de 3,3 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 29,3 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est ainsi élevé à 12,6 MMDH.

Finances publiques : déficit du Trésor à fin avril

Accueil Économie Temps de lecture 2 min. Teaser Media Dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril, la Trésorerie générale du Royaume (TGR) présente la situation des charges et ressources du Trésor. Cette dernière dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de DH (MMDH) au titre des quatre premiers mois de cette année, contre un déficit de 3,4 MMDH à fin avril 2020, indique le document. Cet écart, causé par l'exécution de la loi de Finances 2021, tient compte d'un solde positif de l'ordre de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'État gérés de manière autonome (SEGMA). La note de la TGR fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% à 81 MMDH ainsi que d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% à 91,8 MMDH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH. Le total des recettes générées s'élève donc à 81 MMDH contre 92,4 MMDH auparavant, perdant ainsi 11,4 MMDH de leur valeur en glissement annuel. Selon la TGR, ce repli est dû à la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales de 66,9% au moment où les droits de douane affichent une hausse de 21,1%. En ce qui concerne les dépenses émises au titre du Budget général de l'État, elles ont été de 135,2 MMDH à fin avril 2021, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau durant la même période un an auparavant. La TGR attribue cette diminution à la baisse de 21% des dépenses d'investissement et de la hausse des dépenses de fonctionnement de 5,5% et des charges de la dette budgétisée de 5%. S'agissant des CST, ils ont réalisé des recettes de 41,8 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH et d'une recette de 3,3 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes ont atteint 29,3 MMDH et leur solde s'est ainsi élevé à 12,6 MMDH. Enfin, les recettes et dépenses des SEGMA ont reculé respectivement de 35,7% à 422 millions de dirhams (MDH) et de 24,4% à 232 MDH.



Contribution sociale de solidarité: 3,3 milliards de dirhams de recettes à fin avril

Contribution sociale de solidarité: déjà 3,3 milliards de dirhams de recettes à fin avril La situation des finances publiques à fin avril fait état d'une recette de l'ordre de 3,3 milliards de dirhams au titre de la contribution sociale de solidarité, mesure instituée par la loi de Finances 2021, indique la Trésorerie générale du royaume dans son dernier bulletin mensuel. Les recettes dégagées dans le cadre de la contribution sociale de solidarité alimenteront le «Fonds d'Appui à la Protection Sociale et à la Cohésion Sociale» et serviront notamment à financer la première phase de la généralisation de la couverture sociale. Instaurée par la loi de Finances 2021, la contribution sociale de solidarité s'applique aux personnes physiques à hauteur de 1,50% des revenus professionnels, agricoles et fonciers ainsi que les revenus salariaux et revenus assimilés et ce, sur la base du revenu global net d'impôt qui est égal ou supérieur à 240.000 dirhams. Sont concernées également les entreprises pour lesquelles cette contribution s'applique de manière progressive sur les bénéfices selon le barème suivant: – 1,5% pour sur les bénéfices nets allant de 1 à 5 millions de dirhams, – 2,5% entre 5 et 40 millions de dirhams, –3,5% pour les sociétés dont le bénéfice net est supérieur à 40 millions de dirhams. Lors des discussions précédant le vote de la loi de Finances 2021, le ministre des Finances, Mohamed Benchaaboun, avait estimé à 5, voire 6 milliards de dirhams le montant que le gouvernement devrait récolter cette année via la «contribution sociale de solidarité sur les bénéfices et les revenus».

Maroc: Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021 (TGR)

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des quatre premiers mois de cette année, contre un déficit de 3,4 MMDH à fin avril 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte tenu d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% à 81 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% à 91,8 MMDH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales (66,9%), conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects (7,7%) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,3%). S'agissant des dépenses émises au titre du Budget général de l'Etat, elles ont été de 135,2 MMDH à fin avril 2021, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau durant la même période un an auparavant, en raison de la diminution de 21% des dépenses d'investissement et de la hausse des dépenses de fonctionnement de 5,5% et des charges de la dette budgétisée de 5%. La hausse des charges de la dette budgétisée de 5% est attribuable à l'augmentation des remboursements du principal de 5,2% à 18,9 MMDH et des intérêts de la dette de 4,7% à 10,64 MMDH, précise la TGR, ajoutant que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 219,9 MMDH, soit un taux global d'engagement de 40%. Le taux d'émission sur engagements, lui, a été de 75% contre 78% un an auparavant. Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 41,8 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH et d'une recette de 3,3 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 29,3 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est ainsi élevé à 12,6 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes et dépenses ont reculé respectivement de 35,7% à 422 millions de dirhams (MDH) et de 24,4% à 232 MDH.

Finances publiques : Net creusement du déficit du Trésor à fin avril

Il se situe autour de 22,5 milliards de dirhams contre 3,4 milliards de dirhams un an auparavant. La TGR précise dans son analyse que les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 11,9 milliards de dirhams contre 17,3 milliards de dirhams à fin avril 2020. Le déficit du Trésor s'aggrave au quatrième mois de l'année. L'exécution de la loi de Finances 2021 laisse apparaître un écart de 22,5 milliards de dirhams à fin avril contre 3,4 milliards de dirhams relevé au même mois de l'année précédente. Un déficit qui tient compte d'un solde positif de l'ordre de 12,8 milliards de dirhams dégagé par les comptes spéciaux du Trésor et les services de l'Etat gérés de manière autonome. C'est ce que l'on peut relever du dernier bulletin statistique de la Trésorerie générale du Royaume. Les indicateurs des finances publiques au titre du mois d'avril font ressortir des recettes brutes en baisse de 12,3 %. Pour ce qui est des dépenses ordinaires émises, elles se sont améliorées de 5,4 % à fin avril. Les engagements de dépenses représentent pour leur part un taux global de 40 % contre 39 % une année auparavant s'élevant ainsi à 219,9 milliards de dirhams. Details ... Nette progression des recettes douanières Le total des recettes générées s'élève donc à 81 milliards de dirhams contre 92,4 milliards auparavant, perdant ainsi 11,4 milliards de dirhams de leur valeur en glissement annuel. Un repli que la TGR attribue à la diminution des impôts directs de 4,4 % et des recettes non fiscales de 66,9 % au moment où les droits de douane affichent une hausse de 21,1 %. Les impôts indirects et les droits d'enregistrement et de timbre se sont également inscrits en amélioration marquant ainsi des hausses respectives de l'ordre de 7,7 et 4,3 %. A fin avril, les recettes douanières nettes se sont établies autour de 21,83 milliards de dirhams en progression de 12,6 % comparé au niveau atteint une année auparavant. Cette hausse tient compte de 23 millions de dirhams de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux contre 40 millions de dirhams une année plus tôt. Les recettes douanières brutes se sont consolidées, quant à elles, de 2,42 milliards de dirhams atteignant ainsi 21,85 milliards de dirhams, soit une progression de l'ordre de 12,5 %. Contribution sociale de solidarité : Plus de 3 MMDH collectés S'agissant de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus, la TGR note une collecte de l'ordre de 3,3 milliards de dirhams imputés au compte d'affectation spéciale « Fonds d'appui à la protection sociale et à la cohésion sociale ». Sachant que la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires, instituée par la loi de Finances 2019, a rapporté des recettes de 2,1 milliards de dirhams à fin avril 2020 imputés au budget général. Les dépenses d'investissements fléchissent de 21 % Pour ce qui est des dépenses, le taux d'émission sur engagements revient à 75 % contre 78 % à fin avril 2020. Par ailleurs, les dépenses émises au titre du budget général se sont chiffrées à 135,2 milliards de dirhams marquant une légère baisse comparée au niveau atteint une année auparavant (-0,6 %). Une évolution expliquée par la diminution de 21 % des dépenses d'investissement tandis que les dépenses de fonctionnement et les charges de la dette budgétisée se sont appréciées respectivement de 5,5 et 5 %. En effet, les dépenses d'investissements se sont situées à fin avril autour de 24,4 milliards de dirhams contre 30,9 milliards de dirhams, soit 6,5 milliards de moins comparé au quatrième mois de l'année précédente. Cette contraction s'explique par la baisse de 12,6 % des dépenses des ministères et celles de 26,2 % des dépenses des charges communes. La TGR précise dans son analyse que les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 11,9 milliards de dirhams contre 17,3 milliards de dirhams à fin avril 2020. Dette intérieure : L'encours en hausse de 2,9 % La TGR observe par ailleurs dans son bulletin statistique une hausse de 2,9 % de l'encours de la dette intérieure comparé à fin 2020. Cette dernière se chiffre à 622 milliards de dirhams. « Ceci s'explique notamment par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 15,2 milliards de dirhams, résultant de souscriptions pour 48,8 milliards de dirhams et de remboursements pour 33,6 milliards de dirhams contre un recours au marché des adjudications pour un montant net de 17,4 milliards de dirhams un an auparavant, résultant de souscriptions pour 40,2 milliards de dirhams et de remboursements pour 22,8 milliards de dirhams », relève-t-on de la TGR. Il ressort également que le Trésor ait procédé à des opérations d'échange de bons de l'ordre de 7,8 milliards de dirhams, en vue de réajuster le profil de la dette.

Le déficit budgétaire s'élève à 22,5 milliards de dirhams à fin avril 2021

Le solde ordinaire négatif de 10,9 milliards de dirhams est la résultante d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3%, à 81 milliards de dirhams, associée à une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4%, à 91,8 milliards de dirhams. Selon la Trésorerie générale du Royaume, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de dirhams au titre des quatre premiers mois de cette année, contre un déficit de 3,4 milliards de dirhams à fin avril 2020. Ce déficit tient compte d'un solde positif de 12,8 milliards de dirhams dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (Segma), comme l'indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% à 81 milliards de dirhams et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% à 91,8 milliards de dirhams, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 milliards de dirhams. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales (66,9%), conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects (7,7%) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,3%).

Dépenses de fonctionnements S'agissant des dépenses émises au titre du budget général de l'Etat, elles ont été de 135,2 milliards de dirhams à fin avril 2021, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau durant la même période un an auparavant, en raison de la diminution de 21% des dépenses d'investissement et de la hausse des dépenses de fonctionnement de 5,5% et des charges de la dette budgétisée de 5%. La hausse des charges de la dette budgétisée de 5% est attribuable à l'augmentation des remboursements du principal de 5,2% à 18,9 milliards de dirhams et des intérêts de la dette de 4,7% à 10,64 milliards de dirhams, précise la TGR, ajoutant que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 219,9 milliards de dirhams, soit un taux global d'engagement de 40%. Le taux d'émission sur engagements, lui, a été de 75% contre 78% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor (CST), ils ont réalisé des recettes de 41,8 milliards de dirhams, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 milliards de dirhams et d'une recette de 3,3 milliards de dirhams au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfices et les revenus instituée par la loi de Finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 29,3 milliards de dirhams. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est ainsi élevé à 12,6 milliards de dirhams. Côté Segma, leurs recettes et dépenses ont reculé respectivement de 35,7% à 422 millions de dirhams et de 24,4% à 232 millions de dirhams.



Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des quatre premiers mois de cette année, contre un déficit de 3,4 MMDH à fin avril 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte tenu d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% à 81 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% à 91,8 MMDH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales (66,9%), conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects (7,7%) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,3%). S'agissant des dépenses émises au titre du Budget général de l'Etat, elles ont été de 135,2 MMDH à fin avril 2021, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau durant la même période un an auparavant, en raison de la diminution de 21% des dépenses d'investissement et de la hausse des dépenses de fonctionnement de 5,5% et des charges de la dette budgétisée de 5%. La hausse des charges de la dette budgétisée de 5% est attribuable à l'augmentation des remboursements du principal de 5,2% à 18,9 MMDH et des intérêts de la dette de 4,7% à 10,64 MMDH, précise la TGR, ajoutant que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 219,9 MMDH, soit un taux global d'engagement de 40%. Le taux d'émission sur engagements, lui, a été de 75% contre 78% un an auparavant. Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 41,8 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH et d'une recette de 3,3 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 29,3 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est ainsi élevé à 12,6 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes et dépenses ont reculé respectivement de 35,7% à 422 millions de dirhams (MDH) et de 24,4% à 232 MDH.

TGR : déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021

La Trésorerie Générale du Royaume a publié, dimanche 16 mai, le bulletin de statistiques des finances publiques à fin Avril 2021. Il en ressort que les recettes ordinaires ont baissé de 12,3%. Celles-ci sont portées principalement par la baisse des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales de 66,9%, conjuguées à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects de 7,7% et des droits d'enregistrement et de timbre de 4,3%. En ce qui concerne les dépenses globales, elles ont enregistré une diminution de 1,5% résultant notamment, selon la même source, de l'augmentation des dépenses de biens et services de 2,4%, de la hausse des charges en intérêts de la dette de 4,7% et des émissions de la compensation de 111,1%, ainsi que de la baisse des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscales de 20,1% et des dépenses d'investissement de 21%. Le bulletin a dévoilé que sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH contre un solde ordinaire positif de 5,3 MMDH un an auparavant. Le Trésor enregistre un déficit de 22,5 MMDH, avec un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 3,4 MMDH à fin avril.

Le déficit budgétaire s'élève à 22,5 milliards de dirhams à fin avril 2021

Le solde ordinaire négatif de 10,9 milliards de dirhams est la résultante d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3%, à 81 milliards de dirhams, associée à une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4%, à 91,8 milliards de dirhams. Selon la Trésorerie générale du Royaume, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de dirhams au titre des quatre premiers mois de cette année, contre un déficit de 3,4 milliards de dirhams à fin avril 2020. Ce déficit tient compte d'un solde positif de 12,8 milliards de dirhams dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'État gérés de manière autonome (Segma), comme l'indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% à 81 milliards de dirhams et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% à 91,8 milliards de dirhams, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 milliards de dirhams. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales (66,9%), conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects (7,7%) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,3%). Dépenses de fonctionnement S'agissant des dépenses émises au titre du budget général de l'État, elles ont été de 135,2 milliards de dirhams à fin avril 2021, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau durant la même période un an auparavant, en raison de la diminution de 21% des dépenses d'investissement et de la hausse des dépenses de fonctionnement de 5,5% et des charges de la dette budgétisée de 5%. La hausse des charges de la dette budgétisée de 5% est attribuable à l'augmentation des remboursements du principal de 5,2% à 18,9 milliards de dirhams et des intérêts de la dette de 4,7% à 10,64 milliards de dirhams, précise la TGR, ajoutant que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 219,9 milliards de dirhams, soit un taux global d'engagement de 40%. Le taux d'émission sur engagements, lui, a été de 75% contre 78% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor (CST), ils ont réalisé des recettes de 41,8 milliards de dirhams, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 milliards de dirhams et d'une recette de 3,3 milliards de dirhams au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfices et les revenus instituée par la loi de Finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 29,3 milliards de dirhams. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est ainsi élevé à 12,6 milliards de dirhams. Côté Segma, leurs recettes et dépenses ont reculé respectivement de 35,7% à 422 millions de dirhams et de 24,4% à 232 millions de dirhams.

Finances publiques : Net creusement du déficit du Trésor à fin avril

Il se situe autour de 22,5 milliards de dirhams contre 3,4 milliards de dirhams un an auparavant. La TGR précise dans son analyse que les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 11,9 milliards de dirhams contre 17,3 milliards de dirhams à fin avril 2020. Le déficit du Trésor s'aggrave au quatrième mois de l'année. L'exécution de la loi de Finances 2021 laisse apparaître un écart de 22,5 milliards de dirhams à fin avril contre 3,4 milliards de dirhams relevé au même mois de l'année précédente. Un déficit qui tient compte d'un solde positif de l'ordre de 12,8 milliards de dirhams dégagé par les comptes spéciaux du Trésor et les services de l'État gérés de manière autonome. C'est ce que l'on peut relever du dernier bulletin statistique de la Trésorerie générale du Royaume. Les indicateurs des finances publiques au titre du mois d'avril font ressortir des recettes brutes en baisse de 12,3 %. Pour ce qui est des dépenses ordinaires émises, elles se sont améliorées de 5,4 % à fin avril. Les engagements de dépenses représentent pour leur part un taux global de 40 % contre 39 % une année auparavant s'élevant ainsi à 219,9 milliards de dirhams. Détails ... Nette progression des recettes douanières Le total des recettes générées s'élève donc à 81 milliards de dirhams contre 92,4 milliards auparavant, perdant ainsi 11,4 milliards de dirhams de leur valeur en glissement annuel. Un repli que la TGR attribue à la diminution des impôts directs de 4,4 % et des recettes non fiscales de 66,9 % au moment où les droits de douane affichent une hausse de 21,1 %. Les impôts indirects et les droits d'enregistrement et de timbre se sont également inscrits en amélioration marquant ainsi des hausses respectives de l'ordre de 7,7 et 4,3 %. A fin avril, les recettes douanières nettes se sont établies autour de 21,83 milliards de dirhams en progression de 12,6 % comparé au niveau atteint une année auparavant. Cette hausse tient compte de 23 millions de dirhams de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux contre 40 millions de dirhams une année plus tôt. Les recettes douanières brutes se sont consolidées, quant à elles, de 2,42 milliards de dirhams atteignant ainsi 21,85 milliards de dirhams, soit une progression de l'ordre de 12,5 %. Contribution sociale de solidarité : Plus de 3 MMDH collectés S'agissant de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus, la TGR note une collecte de l'ordre de 3,3 milliards de dirhams imputés au compte d'affectation spéciale « Fonds d'appui à la protection sociale et à la cohésion sociale ». Sachant que la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires, instituée par la loi de Finances 2019, a rapporté des recettes de 2,1 milliards de dirhams à fin avril 2020 imputés au budget général. Les dépenses d'investissements fléchissent de 21 % Pour ce qui est des dépenses, le taux d'émission sur engagements revient à 75 % contre 78 % à fin avril 2020. Par ailleurs, les dépenses émises au titre du budget général se sont chiffrées à 135,2 milliards de dirhams marquant une légère baisse comparée au niveau atteint une année auparavant (-0,6 %). Une évolution expliquée par la diminution de 21 % des dépenses d'investissement tandis que les dépenses de fonctionnement et les charges de la dette budgétisée se sont appréciées respectivement de 5,5 et 5 %. En effet, les dépenses d'investissements se sont situées à fin avril autour de 24,4 milliards de dirhams contre 30,9 milliards de dirhams, soit 6,5 milliards de moins comparé au quatrième mois de l'année précédente. Cette contraction s'explique par la baisse de 12,6 % des dépenses des ministères et celles de 26,2 % des dépenses des charges communes. La TGR précise dans son analyse que les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 11,9 milliards de dirhams contre 17,3 milliards de dirhams à fin avril 2020. Dette intérieure : L'encours en hausse de 2,9 % La TGR observe par ailleurs dans son bulletin statistique une hausse de 2,9 % de l'encours de la dette intérieure comparé à fin 2020. Cette dernière se chiffre à 622 milliards de dirhams. «Ceci s'explique notamment par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 15,2 milliards de dirhams, résultant de souscriptions pour 48,8 milliards de dirhams et de remboursements pour 33,6 milliards de dirhams contre un recours au marché des adjudications pour un montant net de 17,4 milliards de dirhams un an auparavant, résultant de souscriptions pour 40,2 milliards de dirhams et de remboursements pour 22,8 milliards de dirhams», relève-t-on de la TGR. Il ressort également que le Trésor ait procédé à des opérations d'échange de bons de l'ordre de 7,8 milliards de dirhams, en vue de réajuster le profil de la dette.

Maroc: Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021

Trésorerie Générale du Royaume La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des quatre premiers mois de cette année, contre un déficit de 3,4 MMDH à fin avril 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte tenu d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% à 81 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% à 91,8 MMDH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales (66,9%), conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects (7,7%) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,3%). S'agissant des dépenses émises au titre du Budget général de l'Etat, elles ont été de 135,2 MMDH à fin avril 2021, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau durant la même période un an auparavant, en raison de la diminution de 21% des dépenses d'investissement et de la hausse des dépenses de fonctionnement de 5,5% et des charges de la dette budgétisée de 5%. La hausse des charges de la dette budgétisée de 5% est attribuable à l'augmentation des remboursements du principal de 5,2% à 18,9 MMDH et des intérêts de la dette de 4,7% à 10,64 MMDH, précise la TGR, ajoutant que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 219,9 MMDH, soit un taux global d'engagement de 40%. Le taux d'émission sur engagements, lui, a été de 75% contre 78% un an auparavant. Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 41,8 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH et d'une recette de 3,3 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 29,3 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est ainsi élevé à 12,6 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes et dépenses ont reculé respectivement de 35,7% à 422 millions de dirhams (MDH) et de 24,4% à 232 MDH.

Maroc: Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021 (TGR) – MAP Express

Casablanca – La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des quatre premiers mois de cette année, contre un déficit de 3,4 MMDH à fin avril 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte tenu d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% à 81 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% à 91,8 MMDH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales (66,9%), conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects (7,7%) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,3%). S'agissant des dépenses émises au titre du Budget général de l'Etat, elles ont été de 135,2 MMDH à fin avril 2021, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau durant la même période un an auparavant, en raison de la diminution de 21% des dépenses d'investissement et de la hausse des dépenses de fonctionnement de 5,5% et des charges de la dette budgétisée de 5%. Source MAP



Maroc : déficit budgétaire de 22,5 milliards de dirhams à fin avril (TGR)

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des quatre premiers mois de cette année, contre un déficit de 3,4 MMDH à fin avril 2020, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Le déficit constaté tient compte tenu d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% à 81 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% à 91,8 MMDH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales (66,9%), conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects (7,7%) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,3%). S'agissant des dépenses émises au titre du Budget général de l'Etat, elles ont été de 135,2 MMDH à fin avril 2021, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau durant la même période un an auparavant, en raison de la diminution de 21% des dépenses d'investissement et de la hausse des dépenses de fonctionnement de 5,5% et des charges de la dette budgétisée de 5%.

Transferts La hausse des charges de la dette budgétisée de 5% est attribuable à l'augmentation des remboursements du principal de 5,2% à 18,9 MMDH et des intérêts de la dette de 4,7% à 10,64 MMDH, précise la TGR, ajoutant que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 219,9 MMDH, soit un taux global d'engagement de 40%. Le taux d'émission sur engagements, lui, a été de 75% contre 78% un an auparavant. Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 41,8 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH et d'une recette de 3,3 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 29,3 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est ainsi élevé à 12,6 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes et dépenses ont reculé respectivement de 35,7% à 422 millions de dirhams (MDH) et de 24,4% à 232 MDH.



Budget deficit of 22.5 billion dirhams at the end of April 2021

The situation of charges and resources of the Treasury shows a budget deficit of 22.5 billion dirhams (billion dirhams) for the first four months of this year, against a deficit of 3.4 billion dirhams at the end of April 2020, according to the General Treasury of the Kingdom (TGR). This deficit takes into account a positive balance of 12.8 billion dirhams released by the special accounts of the Treasury (CST) and the state services managed autonomously (SEGMA), indicates the TGR in its monthly bulletin of statistics of public finances (BMSFP) for the month of April. This bulletin also reports a decrease in gross ordinary income of 12.3% to 81 billion dirhams and an increase in ordinary expenditure issued from 5.4% to 91.8 billion dirhams, thus generating a negative ordinary balance of 10, MAD 9 billion. The fall in revenue is explained by the decrease in direct taxes by 4.4% and in non-tax revenue (66.9%), combined with the increase in customs duties by 21.1%, indirect taxes (7, 7%) and registration and stamp duties (4.3%). Regarding the expenses issued under the General State Budget, they were 135.2 billion dirhams at the end of April 2021, down 0.6% compared to their level during the same period a year earlier, in due to the 21% decrease in capital expenditure and the increase in operating expenditure of 5.5% and budgeted debt charges of 5%. The increase in budgeted debt charges of 5% is attributable to the increase in principal repayments from 5.2% to MAD 18.9 billion and debt interest from 4.7% to MAD 10.64 billion, specifies the TGR, adding that expenditure commitments, including those not subject to prior commitment visa, amounted to MAD 219.9 billion, or an overall commitment rate of 40%. The issue rate on commitments was 75% against 78% a year earlier. READ CMC: Towards a slow and difficult recovery Regarding the CST, they achieved revenues of 41.8 billion dirhams, taking into account the transfers received from the common investment costs of the general budget for 11.9 billion dirhams and a receipt of 3.3 billion dirhams for the social solidarity contribution on profits and income instituted by the 2021 finance law. The expenses of these accounts amounted to MAD 29.3 billion. The balance of all special treasury accounts thus amounted to MAD 12.6 billion. On the SEGMA side, their income and expenditure fell respectively by 35.7% to 422 million dirhams (MDH) and by 24.4% to 232 MDH.



Budget deficit of 22.5 billion dirhams at the end of April 2021

The situation of charges and resources of the Treasury shows a budget deficit of 22.5 billion dirhams (billion dirhams) for the first four months of this year, against a deficit of 3.4 billion dirhams at the end of April 2020, according to the General Treasury of the Kingdom (TGR). This deficit takes into account a positive balance of 12.8 billion dirhams released by the special accounts of the Treasury (CST) and the state services managed autonomously (SEGMA), indicates the TGR in its monthly bulletin of statistics of public finances (BMSFP) for the month of April. This bulletin also reports a decrease in gross ordinary income of 12.3% to 81 billion dirhams and an increase in ordinary expenditure issued from 5.4% to 91.8 billion dirhams, thus generating a negative ordinary balance of 10, MAD 9 billion. The fall in revenue is explained by the decrease in direct taxes by 4.4% and in non-tax revenue (66.9%), combined with the increase in customs duties by 21.1%, indirect taxes (7, 7%) and registration and stamp duties (4.3%). Regarding the expenses issued under the General State Budget, they were 135.2 billion dirhams at the end of April 2021, down 0.6% compared to their level during the same period a year earlier, in due to the 21% decrease in capital expenditure and the increase in operating expenditure of 5.5% and budgeted debt charges of 5%. The increase in budgeted debt charges of 5% is attributable to the increase in principal repayments from 5.2% to MAD 18.9 billion and debt interest from 4.7% to MAD 10.64 billion, specifies the TGR, adding that expenditure commitments, including those not subject to prior commitment visa, amounted to MAD 219.9 billion, or an overall commitment rate of 40%. The issue rate on commitments was 75% against 78% a year earlier. READ Binance under investigation in US for money laundering according to Bloomberg News Regarding the CST, they achieved revenues of 41.8 billion dirhams, taking into account the transfers received from the common investment costs of the general budget for 11.9 billion dirhams and a receipt of 3.3 billion dirhams for the social solidarity contribution on profits and income instituted by the 2021 finance law. The expenses of these accounts amounted to MAD 29.3 billion. The balance of all special treasury accounts thus amounted to MAD 12.6 billion. On the SEGMA side, their income and expenditure fell respectively by 35.7% to 422 million dirhams (MDH) and by 24.4% to 232 MDH.



the budget deficit is widening

In its monthly bulletin of public finance statistics (BMSFP) for the month of April, the TGR explains that this deficit takes into account a positive balance of 12.8 billion dirhams released by the special accounts of the Treasury (CST) and the services of the state managed autonomously (SEGMA), reports the MAP. The gross ordinary receipts amount to 81 billion DH, thus registering a decrease of 12.3%, while the ordinary expenditure reached 91.8 billion DH, an increase of 5.4%. Consequently, a negative ordinary balance of MAD 10.9 billion is recorded. The decline in revenue is due to the decrease in direct taxes by 4.4% and in non-tax revenues (66.9%), combined with the increase in customs duties by 21.1%, indirect taxes (7.7 %) and registration and stamp duties (4.3%). As for the expenses issued under the general state budget, they amounted to 135.2 billion dirhams at the end of April 2021, down 0.6% compared to their level during the same period a year earlier. This situation is explained by the 21% decrease in investment spending and the increase in operating expenses of 5.5% and budgeted debt charges of 5%. The TGR also specifies that the increase in budgeted debt charges of 5% is attributable to the increase in principal repayments from 5.2% to MAD 18.9 billion and debt interest from 4.7% to 10. , 64 billion dirhams. Regarding expenditure commitments, including those not subject to the prior commitment visa, they amounted to MAD 219.9 billion, or an overall commitment rate of 40%. As for the issue rate on commitments, it is around 75% against 78% a year earlier.

Maroc : le déficit budgétaire se creuse

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des quatre premiers mois de cette année contre un déficit de 3,4 MMDH à fin avril 2020. C'est ce que relèvent les indicateurs publiés par la Trésorerie générale du royaume (TGR). Dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril, la TGR explique que ce déficit tient compte d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'État gérés de manière autonome (SEGMA), fait savoir la MAP. Les recettes ordinaires brutes s'établissent à 81 milliards de DH, enregistrant ainsi une baisse de 12,3 %, tandis que les dépenses ordinaires ont atteint 91,8 milliards de DH, soit une hausse de 5,4 %. Par conséquent, un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH est enregistré. Le repli des recettes est dû à la diminution des impôts directs de 4,4 % et des recettes non fiscales (66,9 %), conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1 %, des impôts indirects (7,7 %) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,3 %). Quant aux dépenses émises au titre du budget général de l'État, elles s'élèvent à 135,2 MMDH à fin avril 2021, en baisse de 0,6 % par rapport à leur niveau durant la même période un an auparavant. Cette situation s'explique par la diminution de 21 % des dépenses d'investissement et la hausse des dépenses de fonctionnement de 5,5 % et des charges de la dette budgétisée de 5 %. La TGR précise par ailleurs que la hausse des charges de la dette budgétisée de 5 % est imputable à l'augmentation des remboursements du principal de 5,2 % à 18,9 MMDH et des intérêts de la dette de 4,7 % à 10,64 MMDH. S'agissant des engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ils se sont élevés à 219,9 MMDH, soit un taux global d'engagement de 40 %. Quant au taux d'émission sur engagements, il est de l'ordre de 75 % contre 78 % un an auparavant.

Mots clés: , ,

Maroc: Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des quatre premiers mois de cette année, contre un déficit de 3,4 MMDH à fin avril 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte tenu d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% à 81 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% à 91,8 MMDH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales (66,9%), conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects (7,7%) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,3%). S'agissant des dépenses émises au titre du Budget général de l'Etat, elles ont été de 135,2 MMDH à fin avril 2021, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau durant la même période un an auparavant, en raison de la diminution de 21% des dépenses d'investissement et de la hausse des dépenses de fonctionnement de 5,5% et des charges de la dette budgétisée de 5%. La hausse des charges de la dette budgétisée de 5% est attribuable à l'augmentation des remboursements du principal de 5,2% à 18,9 MMDH et des intérêts de la dette de 4,7% à 10,64 MMDH, précise la TGR, ajoutant que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 219,9 MMDH, soit un taux global d'engagement de 40%. Le taux d'émission sur engagements, lui, a été de 75% contre 78% un an auparavant. Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 41,8 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH et d'une recette de 3,3 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 29,3 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est ainsi élevé à 12,6 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes et dépenses ont reculé respectivement de 35,7% à 422 millions de dirhams (MDH) et de 24,4% à 232 MDH.



Maroc: déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021 (TGR)

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des quatre premiers mois de cette année, contre un déficit de 3,4 MMDH à fin avril 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte tenu d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% à 81 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% à 91,8 MMDH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH. Lire aussi. Le déficit budgétaire marocain reste « maîtrisé » selon la Banque mondiale. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales (66,9%), conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects (7,7%) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,3%). S'agissant des dépenses émises au titre du Budget général de l'Etat, elles ont été de 135,2 MMDH à fin avril 2021, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau durant la même période un an auparavant, en raison de la diminution de 21% des dépenses d'investissement et de la hausse des dépenses de fonctionnement de 5,5% et des charges de la dette budgétisée de 5%. Transferts La hausse des charges de la dette budgétisée de 5% est attribuable à l'augmentation des remboursements du principal de 5,2% à 18,9 MMDH et des intérêts de la dette de 4,7% à 10,64 MMDH, précise la TGR, ajoutant que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 219,9 MMDH, soit un taux global d'engagement de 40%. Le taux d'émission sur engagements, lui, a été de 75% contre 78% un an auparavant. Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 41,8 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH et d'une recette de 3,3 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 29,3 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est ainsi élevé à 12,6 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes et dépenses ont reculé respectivement de 35,7% à 422 millions de dirhams (MDH) et de 24,4% à 232 MDH.

TGR : Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des quatre premiers mois de cette année, contre un déficit de 3,4 MMDH à fin avril 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte tenu d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% à 81 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% à 91,8 MMDH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales (66,9%), conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects (7,7%) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,3%). S'agissant des dépenses émises au titre du Budget général de l'Etat, elles ont été de 135,2 MMDH à fin avril 2021, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau durant la même période un an auparavant, en raison de la diminution de 21% des dépenses d'investissement et de la hausse des dépenses de fonctionnement de 5,5% et des charges de la dette budgétisée de 5%. La hausse des charges de la dette budgétisée de 5% est attribuable à l'augmentation des remboursements du principal de 5,2% à 18,9 MMDH et des intérêts de la dette de 4,7% à 10,64 MMDH, précise la TGR, ajoutant que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 219,9 MMDH, soit un taux global d'engagement de 40%. Le taux d'émission sur engagements, lui, a été de 75% contre 78% un an auparavant. Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 41,8 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH et d'une recette de 3,3 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 29,3 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est ainsi élevé à 12,6 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes et dépenses ont reculé respectivement de 35,7% à 422 millions de dirhams (MDH) et de 24,4% à 232 MDH. LNT avec MAP

Maroc: Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril

Ce déficit tient compte tenu d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% à 81 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% à 91,8 MMDH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales (66,9%), conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects (7,7%) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,3%). S'agissant des dépenses émises au titre du Budget général de l'Etat, elles ont été de 135,2 MMDH à fin avril 2021, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau durant la même période un an auparavant, en raison de la diminution de 21% des dépenses d'investissement et de la hausse des dépenses de fonctionnement de 5,5% et des charges de la dette budgétisée de 5%. La hausse des charges de la dette budgétisée de 5% est attribuable à l'augmentation des remboursements du principal de 5,2% à 18,9 MMDH et des intérêts de la dette de 4,7% à 10,64 MMDH, précise la TGR, ajoutant que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 219,9 MMDH, soit un taux global d'engagement de 40%. Le taux d'émission sur engagements, lui, a été de 75% contre 78% un an auparavant. Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 41,8 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH et d'une recette de 3,3 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 29,3 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est ainsi élevé à 12,6 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes et dépenses ont reculé respectivement de 35,7% à 422 millions de dirhams (MDH) et de 24,4% à 232 MDH. (Avec MAP)



Le déficit du Trésor atteint 22,5 milliards de dirhams à fin avril

Le déficit du Trésor s'élève à 22,5 milliards de dirhams à fin avril contre 3,4 milliards de dirhams à la même période en 2020, d'après les données émanant du dernier bulletin statistique de la Trésorerie générale du Royaume. Ce déficit tient compte d'un solde positif de l'ordre de 12,8 milliards de dirhams dégagé par les comptes spéciaux du Trésor et les services de l'État gérés de manière autonome, comme le rapporte Aujourd'hui le Maroc dans son édition de ce 17 mai. A fin avril, les recettes brutes sont en baisse de 12,3 % tandis que les dépenses ordinaires ont progressé de +5,4 %. D'après les indicateurs de la Trésorerie générale du Royaume, les recettes générées s'établissent à 81 milliards de dirhams contre 92,4 milliards auparavant. Une diminution qui s'explique par la baisse des impôts directs de 4,4 % et des recettes non fiscales de 66,9 %. Les recettes douanières nettes s'établissent, quant à elles, à 21,83 milliards de dirhams, soit + 12,6 % par rapport au même moment l'an passé, comme l'indique le journal, précisant que cette hausse tient compte de 23 millions de dirhams de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux contre 40 millions de dirhams une année plus tôt. La Trésorerie générale du Royaume indique également que la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus est de 3,3 milliards de dirhams grâce au compte d'affectation spéciale «Fonds d'appui à la protection sociale et à la cohésion sociale». S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles se sont chiffrées à 135,2 milliards de dirhams, d'après la Trésorerie générale du Royaume qui note aussi une baisse de 21% des dépenses d'investissement, se situant autour de 24,4 milliards de dirhams à fin avril contre 30,9 milliards de dirhams. Un repli qui s'explique par la diminution de 12,6 % des dépenses des ministères et celles de 26,2 % des dépenses des charges communes, comme le relaie le journal, indiquant une hausse de 2,9 % de l'encours de la dette intérieure comparé à fin 2020.

Maroc: Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des quatre premiers mois de cette année, contre un déficit de 3,4 MMDH à fin avril 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). MAP La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des quatre premiers mois de cette année, contre un déficit de 3,4 MMDH à fin avril 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte tenu d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% à 81 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% à 91,8 MMDH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales (66,9%), conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects (7,7%) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,3%). S'agissant des dépenses émises au titre du Budget général de l'Etat, elles ont été de 135,2 MMDH à fin avril 2021, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau durant la même période un an auparavant, en raison de la diminution de 21% des dépenses d'investissement et de la hausse des dépenses de fonctionnement de 5,5% et des charges de la dette budgétisée de 5%. La hausse des charges de la dette budgétisée de 5% est attribuable à l'augmentation des remboursements du principal de 5,2% à 18,9 MMDH et des intérêts de la dette de 4,7% à 10,64 MMDH, précise la TGR, ajoutant que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 219,9 MMDH, soit un taux global d'engagement de 40%. Le taux d'émission sur engagements, lui, a été de 75% contre 78% un an auparavant. Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 41,8 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH et d'une recette de 3,3 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfices et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 29,3 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est ainsi élevé à 12,6 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes et dépenses ont reculé respectivement de 35,7% à 422 millions de dirhams (MDH) et de 24,4% à 232 MDH. © Copyright Pulse Media. Tous droits réservés. Reproduction et diffusions interdites (photocopies, intranet, web, messageries, newsletters, outils de veille) sans autorisation écrite

Maroc: Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021

Trésorerie Générale du Royaume La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des quatre premiers mois de cette année, contre un déficit de 3,4 MMDH à fin avril 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte tenu d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% à 81 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% à 91,8 MMDH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales (66,9%), conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects (7,7%) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,3%). S'agissant des dépenses émises au titre du Budget général de l'Etat, elles ont été de 135,2 MMDH à fin avril 2021, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau durant la même période un an auparavant, en raison de la diminution de 21% des dépenses d'investissement et de la hausse des dépenses de fonctionnement de 5,5% et des charges de la dette budgétisée de 5%. La hausse des charges de la dette budgétisée de 5% est attribuable à l'augmentation des remboursements du principal de 5,2% à 18,9 MMDH et des intérêts de la dette de 4,7% à 10,64 MMDH, précise la TGR, ajoutant que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 219,9 MMDH, soit un taux global d'engagement de 40%. Le taux d'émission sur engagements, lui, a été de 75% contre 78% un an auparavant. Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 41,8 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH et d'une recette de 3,3 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 29,3 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est ainsi élevé à 12,6 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes et dépenses ont reculé respectivement de 35,7% à 422 millions de dirhams (MDH) et de 24,4% à 232 MDH.

Maroc: Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021 (TGR)

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des quatre premiers mois de cette année, contre un déficit de 3,4 MMDH à fin avril 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte tenu d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% à 81 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% à 91,8 MMDH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales (66,9%), conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects (7,7%) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,3%). S'agissant des dépenses émises au titre du Budget général de l'Etat, elles ont été de 135,2 MMDH à fin avril 2021, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau durant la même période un an auparavant, en raison de la diminution de 21% des dépenses d'investissement et de la hausse des dépenses de fonctionnement de 5,5% et des charges de la dette budgétisée de 5%. La hausse des charges de la dette budgétisée de 5% est attribuable à l'augmentation des remboursements du principal de 5,2% à 18,9 MMDH et des intérêts de la dette de 4,7% à 10,64 MMDH, précise la TGR, ajoutant que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 219,9 MMDH, soit un taux global d'engagement de 40%. Le taux d'émission sur engagements, lui, a été de 75% contre 78% un an auparavant. Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 41,8 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH et d'une recette de 3,3 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 29,3 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est ainsi élevé à 12,6 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes et dépenses ont reculé respectivement de 35,7% à 422 millions de dirhams (MDH) et de 24,4% à 232 MDH.

Maroc: Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021 (TGR)

Casablanca – La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des quatre premiers mois de cette année, contre un déficit de 3,4 MMDH à fin avril 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte tenu d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% à 81 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% à 91,8 MMDH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales (66,9%), conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects (7,7%) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,3%). S'agissant des dépenses émises au titre du Budget général de l'Etat, elles ont été de 135,2 MMDH à fin avril 2021, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau durant la même période un an auparavant, en raison de la diminution de 21% des dépenses d'investissement et de la hausse des dépenses de fonctionnement de 5,5% et des charges de la dette budgétisée de 5%. La hausse des charges de la dette budgétisée de 5% est attribuable à l'augmentation des remboursements du principal de 5,2% à 18,9 MMDH et des intérêts de la dette de 4,7% à 10,64 MMDH, précise la TGR, ajoutant que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 219,9 MMDH, soit un taux global d'engagement de 40%. Le taux d'émission sur engagements, lui, a été de 75% contre 78% un an auparavant. Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 41,8 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH et d'une recette de 3,3 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 29,3 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est ainsi élevé à 12,6 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes et dépenses ont reculé respectivement de 35,7% à 422 millions de dirhams (MDH) et de 24,4% à 232 MDH.



Maroc: Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021 (TGR)

Ce déficit tient compte tenu d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% à 81 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% à 91,8 MMDH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales (66,9%), conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects (7,7%) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,3%). S'agissant des dépenses émises au titre du Budget général de l'Etat, elles ont été de 135,2 MMDH à fin avril 2021, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau durant la même période un an auparavant, en raison de la diminution de 21% des dépenses d'investissement et de la hausse des dépenses de fonctionnement de 5,5% et des charges de la dette budgétisée de 5%. La hausse des charges de la dette budgétisée de 5% est attribuable à l'augmentation des remboursements du principal de 5,2% à 18,9 MMDH et des intérêts de la dette de 4,7% à 10,64 MMDH, précise la TGR, ajoutant que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 219,9 MMDH, soit un taux global d'engagement de 40%. Le taux d'émission sur engagements, lui, a été de 75% contre 78% un an auparavant. Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 41,8 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH et d'une recette de 3,3 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 29,3 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est ainsi élevé à 12,6 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes et dépenses ont reculé respectivement de 35,7% à 422 millions de dirhams (MDH) et de 24,4% à 232 MDH.

Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril

Casablanca, La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des quatre premiers mois de cette année, contre un déficit de 3,4 MMDH à fin avril 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte tenu d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% à 81 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% à 91,8 MMDH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales (66,9%), conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects (7,7%) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,3%). S'agissant des dépenses émises au titre du Budget général de l'Etat, elles ont été de 135,2 MMDH à fin avril 2021, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau durant la même période un an auparavant, en raison de la diminution de 21% des dépenses d'investissement et de la hausse des dépenses de fonctionnement de 5,5% et des charges de la dette budgétisée de 5%. La hausse des charges de la dette budgétisée de 5% est attribuable à l'augmentation des remboursements du principal de 5,2% à 18,9 MMDH et des intérêts de la dette de 4,7% à 10,64 MMDH, précise la TGR, ajoutant que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 219,9 MMDH, soit un taux global d'engagement de 40%. Le taux d'émission sur engagements, lui, a été de 75% contre 78% un an auparavant. Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 41,8 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH et d'une recette de 3,3 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 29,3 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est ainsi élevé à 12,6 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes et dépenses ont reculé respectivement de 35,7% à 422 millions de dirhams (MDH) et de 24,4% à 232 MDH.



Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des quatre premiers mois de cette année, contre un déficit de 3,4 MMDH à fin avril 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte tenu d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% à 81 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% à 91,8 MMDH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales (66,9%), conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects (7,7%) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,3%). S'agissant des dépenses émises au titre du Budget général de l'Etat, elles ont été de 135,2 MMDH à fin avril 2021, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau durant la même période un an auparavant, en raison de la diminution de 21% des dépenses d'investissement et de la hausse des dépenses de fonctionnement de 5,5% et des charges de la dette budgétisée de 5%. La hausse des charges de la dette budgétisée de 5% est attribuable à l'augmentation des remboursements du principal de 5,2% à 18,9 MMDH et des intérêts de la dette de 4,7% à 10,64 MMDH, précise la TGR, ajoutant que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 219,9 MMDH, soit un taux global d'engagement de 40%. Le taux d'émission sur engagements, lui, a été de 75% contre 78% un an auparavant. Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 41,8 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH et d'une recette de 3,3 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 29,3 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est ainsi élevé à 12,6 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes et dépenses ont reculé respectivement de 35,7% à 422 millions de dirhams (MDH) et de 24,4% à 232 MDH.



Finances publiques: Le BMSFP de la TGR en 6 points clés

Voici les six points clés du Bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril 2021, publié par la Trésorerie générale du Royaume (TGR) : 1. La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des quatre premiers mois de cette année, contre un déficit de 3,4 MMDH à fin avril 2020. 2. Les recettes ordinaires brutes ont baissé de 12,3% à 81 MMDH et les dépenses ordinaires émises ont augmenté de 5,4% à 91,8 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH. 3. Les dépenses émises au titre du Budget général de l'Etat ont été de 135,2 MMDH à fin avril 2021, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau durant la même période un an auparavant. 4. Les charges de la dette budgétisée ont affiché une hausse de 5%, en raison de l'augmentation des remboursements du principal de 5,2% à 18,9 MMDH et des intérêts de la dette de 4,7% à 10,64 MMDH. 5. Les recettes des comptes spéciaux du Trésor (CST) ont atteint 41,8 MMDH et leurs dépenses se sont chiffrées à 29,3 MMDH. Le solde de l'ensemble de ces comptes s'est élevé à 12,6 MMDH. 6. Les recettes et dépenses des services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA) ont reculé respectivement de 35,7% à 422 millions de dirhams (MDH) et de 24,4% à 232 MDH.



Maroc: Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021 (TGR)

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des quatre premiers mois de cette année, contre un déficit de 3,4 MMDH à fin avril 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte tenu d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% à 81 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% à 91,8 MMDH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales (66,9%), conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects (7,7%) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,3%). S'agissant des dépenses émises au titre du Budget général de l'Etat, elles ont été de 135,2 MMDH à fin avril 2021, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau durant la même période un an auparavant, en raison de la diminution de 21% des dépenses d'investissement et de la hausse des dépenses de fonctionnement de 5,5% et des charges de la dette budgétisée de 5%. La hausse des charges de la dette budgétisée de 5% est attribuable à l'augmentation des remboursements du principal de 5,2% à 18,9 MMDH et des intérêts de la dette de 4,7% à 10,64 MMDH, précise la TGR, ajoutant que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 219,9 MMDH, soit un taux global d'engagement de 40%. Le taux d'émission sur engagements, lui, a été de 75% contre 78% un an auparavant. Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 41,8 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH et d'une recette de 3,3 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 29,3 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est ainsi élevé à 12,6 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes et dépenses ont reculé respectivement de 35,7% à 422 millions de dirhams (MDH) et de 24,4% à 232 MDH.



Maroc: Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021 (TGR)

Casablanca - La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des quatre premiers mois de cette année, contre un déficit de 3,4 MMDH à fin avril 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte tenu d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% à 81 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% à 91,8 MMDH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales (66,9%), conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects (7,7%) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,3%). S'agissant des dépenses émises au titre du Budget général de l'Etat, elles ont été de 135,2 MMDH à fin avril 2021, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau durant la même période un an auparavant, en raison de la diminution de 21% des dépenses d'investissement et de la hausse des dépenses de fonctionnement de 5,5% et des charges de la dette budgétisée de 5%. La hausse des charges de la dette budgétisée de 5% est attribuable à l'augmentation des remboursements du principal de 5,2% à 18,9 MMDH et des intérêts de la dette de 4,7% à 10,64 MMDH, précise la TGR, ajoutant que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 219,9 MMDH, soit un taux global d'engagement de 40%. Le taux d'émission sur engagements, lui, a été de 75% contre 78% un an auparavant. Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 41,8 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH et d'une recette de 3,3 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 29,3 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est ainsi élevé à 12,6 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes et dépenses ont reculé respectivement de 35,7% à 422 millions de dirhams (MDH) et de 24,4% à 232 MDH.



Trésorerie Générale du Royaume: Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des quatre premiers mois de cette année, contre un déficit de 3,4 MMDH à fin avril 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte tenu d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% à 81 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% à 91,8 MMDH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales (66,9%), conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects (7,7%) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,3%). S'agissant des dépenses émises au titre du Budget général de l'Etat, elles ont été de 135,2 MMDH à fin avril 2021, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau durant la même période un an auparavant, en raison de la diminution de 21% des dépenses d'investissement et de la hausse des dépenses de fonctionnement de 5,5% et des charges de la dette budgétisée de 5%. La hausse des charges de la dette budgétisée de 5% est attribuable à l'augmentation des remboursements du principal de 5,2% à 18,9 MMDH et des intérêts de la dette de 4,7% à 10,64 MMDH, précise la TGR, ajoutant que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 219,9 MMDH, soit un taux global d'engagement de 40%. Le taux d'émission sur engagements, lui, a été de 75% contre 78% un an auparavant. Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 41,8 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH et d'une recette de 3,3 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 29,3 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est ainsi élevé à 12,6 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes et dépenses ont reculé respectivement de 35,7% à 422 millions de dirhams (MDH) et de 24,4% à 232 MDH. MAP /05/2021

Maroc: Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril

Ce déficit tient compte tenu d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% à 81 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% à 91,8 MMDH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales (66,9%), conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects (7,7%) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,3%). S'agissant des dépenses émises au titre du Budget général de l'Etat, elles ont été de 135,2 MMDH à fin avril 2021, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau durant la même période un an auparavant, en raison de la diminution de 21% des dépenses d'investissement et de la hausse des dépenses de fonctionnement de 5,5% et des charges de la dette budgétisée de 5%. La hausse des charges de la dette budgétisée de 5% est attribuable à l'augmentation des remboursements du principal de 5,2% à 18,9 MMDH et des intérêts de la dette de 4,7% à 10,64 MMDH, précise la TGR, ajoutant que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 219,9 MMDH, soit un taux global d'engagement de 40%. Le taux d'émission sur engagements, lui, a été de 75% contre 78% un an auparavant. Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 41,8 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH et d'une recette de 3,3 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 29,3 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est ainsi élevé à 12,6 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes et dépenses ont reculé respectivement de 35,7% à 422 millions de dirhams (MDH) et de 24,4% à 232 MDH. (Avec MAP)

Maroc: Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des quatre premiers mois de cette année, contre un déficit de 3,4 MMDH à fin avril 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte tenu d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% à 81 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% à 91,8 MMDH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales (66,9%), conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects (7,7%) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,3%). S'agissant des dépenses émises au titre du Budget général de l'Etat, elles ont été de 135,2 MMDH à fin avril 2021, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau durant la même période un an auparavant, en raison de la diminution de 21% des dépenses d'investissement et de la hausse des dépenses de fonctionnement de 5,5% et des charges de la dette budgétisée de 5%. La hausse des charges de la dette budgétisée de 5% est attribuable à l'augmentation des remboursements du principal de 5,2% à 18,9 MMDH et des intérêts de la dette de 4,7% à 10,64 MMDH, précise la TGR, ajoutant que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 219,9 MMDH, soit un taux global d'engagement de 40%. Le taux d'émission sur engagements, lui, a été de 75% contre 78% un an auparavant. Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 41,8 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH et d'une recette de 3,3 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 29,3 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est ainsi élevé à 12,6 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes et dépenses ont reculé respectivement de 35,7% à 422 millions de dirhams (MDH) et de 24,4% à 232 MDH. The post appeared first on .

TGR: Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021

Inauguration des nouveaux locaux de la BNPJ et de la police scientifique TGR: Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021 La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de DH au titre des quatre premiers mois de cette année, contre un déficit de 3,4 MMDH à fin avril 2020, selon la Trésorerie générale du Royaume. TGR: Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril 2021 La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de DH au titre des quatre premiers mois de cette année, contre un déficit de 3,4 MMDH à fin avril 2020, selon la Trésorerie générale du Royaume. Le déficit compte tenu d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (Segma), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% à 81 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% à 91,8 MMDH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales (66,9%), conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects (7,7%) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,3%). S'agissant des dépenses émises au titre du budget général de l'Etat, elles ont été de 135,2 MMDH à fin avril 2021, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau durant la même période un an auparavant, en raison de la diminution de 21% des dépenses d'investissement et de la hausse des dépenses de fonctionnement de 5,5% et des charges de la dette budgétisée de 5%. La hausse des charges de la dette budgétisée de 5% est attribuable à l'augmentation des remboursements du principal de 5,2% à 18,9 MMDH et des intérêts de la dette de 4,7% à 10,64 MMDH, précise la TGR, ajoutant que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 219,9 MMDH, soit un taux global d'engagement de 40%. Le taux d'émission sur engagements, lui, a été de 75% contre 78% un an auparavant. Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 41,8 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH et d'une recette de 3,3 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfices et les revenus instituée par la loi de Finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 29,3 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est ainsi élevé à 12,6 MMDH. Côté Segma, leurs recettes et dépenses ont reculé respectivement de 35,7% à 422 millions de DH et de 24,4% à 232 MDH.



Le déficit budgétaire atteint 22,5 milliards de dirhams

Economie Drissi Malik La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des quatre premiers mois de cette année, contre un déficit de 3,4 MMDH à fin avril 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). +A -A Ce déficit tient compte tenu d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% à 81 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% à 91,8 MMDH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales (66,9%), conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects (7,7%) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,3%). S'agissant des dépenses émises au titre du Budget général de l'Etat, elles ont été de 135,2 MMDH à fin avril 2021, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau durant la même période un an auparavant, en raison de la diminution de 21% des dépenses d'investissement et de la hausse des dépenses de fonctionnement de 5,5% et des charges de la dette budgétisée de 5%. La hausse des charges de la dette budgétisée de 5% est attribuable à l'augmentation des remboursements du principal de 5,2% à 18,9 MMDH et des intérêts de la dette de 4,7% à 10,64 MMDH, précise la TGR, ajoutant que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 219,9 MMDH, soit un taux global d'engagement de 40%. Le taux d'émission sur engagements, lui, a été de 75% contre 78% un an auparavant. Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 41,8 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH et d'une recette de 3,3 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 29,3 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est ainsi élevé à 12,6 MMDH. Source:

Budget deficit of 22.5 billion dirhams at the end of April 2021

The situation of expenses and resources of the Treasury shows a budget deficit of 22.5 billion dirhams (billion dirhams) for the first four months of this year, against a deficit of 3.4 billion dirhams at the end of April 2020, according to the General Treasury of the Kingdom (TGR). This deficit takes into account a positive balance of 12.8 billion dirhams released by the special accounts of the Treasury (CST) and the state services managed autonomously (SEGMA), indicates the TGR in its monthly bulletin of statistics of public finances (BMSFP) for the month of April. This bulletin also reports a drop in gross ordinary income of 12.3% to 81 billion dirhams and an increase in ordinary expenditure issued by 5.4% to 91.8 billion dirhams, thus generating a negative ordinary balance of 10, MAD 9 billion. The fall in revenue is explained by the decrease in direct taxes by 4.4% and in non-tax revenue (66.9%), combined with the increase in customs duties by 21.1%, in indirect taxes (7, 7%) and registration and stamp duties (4.3%). Regarding the expenses issued under the General State Budget, they were 135.2 billion dirhams at the end of April 2021, down 0.6% compared to their level during the same period a year earlier, in due to the 21% decrease in capital expenditure and the increase in operating expenditure of 5.5% and budgeted debt charges of 5%. The increase in budgeted debt charges of 5% is attributable to the increase in principal repayments from 5.2% to MAD 18.9 billion and debt interest from 4.7% to MAD 10.64 billion, specifies the TGR, adding that expenditure commitments, including those not subject to prior commitment visa, amounted to MAD 219.9 billion, or an overall commitment rate of 40%. The issue rate on commitments was 75% against 78% a year earlier. Regarding the CSTs, they achieved revenues of 41.8 billion dirhams, taking into account the transfers received from the common investment costs of the general budget for 11.9 billion dirhams and a receipt of 3.3 billion dirhams under the social solidarity contribution on profits and income instituted by the 2021 finance law. The expenses of these accounts amounted to MAD 29.3 billion. The balance of all special Treasury accounts thus amounted to MAD 12.6 billion. On the SEGMA side, their income and expenditure fell respectively by 35.7% to 422 million dirhams (MDH) and by 24.4% to 232 MDH. . Tags: Budget deficitMoroccoTGR

Déficit budgétaire de 22,5 MMDH à fin avril

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des quatre premiers mois de cette année, contre un déficit de 3,4 MMDH à fin avril 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte tenu d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% à 81 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% à 91,8 MMDH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales (66,9%), conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects (7,7%) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,3%). S'agissant des dépenses émises au titre du Budget général de l'Etat, elles ont été de 135,2 MMDH à fin avril 2021, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau durant la même période un an auparavant, en raison de la diminution de 21% des dépenses d'investissement et de la hausse des dépenses de fonctionnement de 5,5% et des charges de la dette budgétisée de 5%. La hausse des charges de la dette budgétisée de 5% est attribuable à l'augmentation des remboursements du principal de 5,2% à 18,9 MMDH et des intérêts de la dette de 4,7% à 10,64 MMDH, précise la TGR, ajoutant que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 219,9 MMDH, soit un taux global d'engagement de 40%. Le taux d'émission sur engagements, lui, a été de 75% contre 78% un an auparavant. Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 41,8 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH et d'une recette de 3,3 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 29,3 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est ainsi élevé à 12,6 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes et dépenses ont reculé respectivement de 35,7% à 422 millions de dirhams (MDH) et de 24,4% à 232 MDH.



La Trésorerie générale du Royaume enregistre un déficit budgétaire de 22,5 MMDH

La Trésorerie générale du Royaume enregistre un déficit budgétaire de 22,5 MMDH 16/05/2021 - 12:37 MAP La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des quatre premiers mois de cette année, contre un déficit de 3,4 MMDH à fin avril 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'État gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% à 81 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% à 91,8 MMDH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales (66,9%), conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects (7,7%) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,3%). S'agissant des dépenses émises au titre du Budget général de l'Etat, elles ont été de 135,2 MMDH à fin avril 2021, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau durant la même période un an auparavant, en raison de la diminution de 21% des dépenses d'investissement et de la hausse des dépenses de fonctionnement de 5,5% et des charges de la dette budgétisée de 5%. La hausse des charges de la dette budgétisée de 5% est attribuable à l'augmentation des remboursements du principal de 5,2% à 18,9 MMDH et des intérêts de la dette de 4,7% à 10,64 MMDH, précise la TGR, ajoutant que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 219,9 MMDH, soit un taux global d'engagement de 40%. Le taux d'émission sur engagements, lui, a été de 75% contre 78% un an auparavant. Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 41,8 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH et d'une recette de 3,3 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 29,3 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est ainsi élevé à 12,6 MMDH. Côté SEGMA, leurs recettes et dépenses ont reculé respectivement de 35,7% à 422 millions de dirhams (MDH) et de 24,4% à 232 MDH.

Le déficit budgétaire atteint 22,5 milliards de dirhams

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des quatre premiers mois de cette année, contre un déficit de 3,4 MMDH à fin avril 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte tenu d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'avril. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 12,3% à 81 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 5,4% à 91,8 MMDH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 4,4% et des recettes non fiscales (66,9%), conjuguée à la hausse des droits de douane de 21,1%, des impôts indirects (7,7%) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,3%). S'agissant des dépenses émises au titre du Budget général de l'Etat, elles ont été de 135,2 MMDH à fin avril 2021, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau durant la même période un an auparavant, en raison de la diminution de 21% des dépenses d'investissement et de la hausse des dépenses de fonctionnement de 5,5% et des charges de la dette budgétisée de 5%. La hausse des charges de la dette budgétisée de 5% est attribuable à l'augmentation des remboursements du principal de 5,2% à 18,9 MMDH et des intérêts de la dette de 4,7% à 10,64 MMDH, précise la TGR, ajoutant que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 219,9 MMDH, soit un taux global d'engagement de 40%. Le taux d'émission sur engagements, lui, a été de 75% contre 78% un an auparavant. Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 41,8 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,9 MMDH et d'une recette de 3,3 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021. Les dépenses de ces comptes se sont chiffrées à 29,3 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est ainsi élevé à 12,6 MMDH.

Recettes fiscales : une hausse de 2,5% à fin avril 2021

Les recettes fiscales brutes ont été de 74,5 Mds de DH contre 72,7 Mds de DH à fin avril 2020, en augmentation de 2,5% ou +1.809 MDH. Une hausse résultant de la hausse des recettes douanières de 12,5% et de la baisse de la fiscalité domestique de 1,1%, selon le bulletin mensuel des statistiques des finances publiques, de la TGR. Le bulletin mensuel des statistiques des finances publiques diffusé par la TGR, fait ressortir une diminution des recettes brutes de 12,3% à fin avril 2021. En détail, cette moyenne est le résultat de la hausse des recettes douanières nettes de 12,6%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 23 MDH à fin avril 2021 contre 40 MDH un an auparavant et de la baisse de la TIC sur les tabacs manufacturés (-2,1%) et la hausse des autres TIC (+3,3%). On note également la hausse des recettes nettes de la fiscalité domestique de 0,4%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 3.044 MDH à fin avril 2021 contre 3.799 MDH un an auparavant. Ainsi, l'IS a enregistré une baisse de 11,1%, compte tenu de restitutions qui ont été de 215 MDH à fin avril 2021 contre 331 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2020, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,5 Mds de DH. A fin avril 2020, l'IS avait enregistré une baisse de 2% par rapport à son niveau à fin avril 2019, soit -317 MDH (15.448 MDH contre 15.765 MDH). Par ailleurs et sur la même période, la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus, instituée par la loi de finances 2021, a rapporté 3,3 Mds de DH imputés au compte d'affectation spéciale intitulé « Fonds d'appui à la protection sociale et à la cohésion sociale », alors qu'à fin avril 2020, la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires, instituée par la loi de finances 2019, a généré des recettes de 2,1 Mds de DH imputés au budget général. Pour sa part l'IR enregistre une progression de +15,6%, compte tenu de restitutions qui ont été de 52 MDH à fin avril 2021 contre 38 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 66,4% par rapport à leur niveau de fin avril 2020. A fin avril 2020, l'IR avait enregistré une diminution de 10,1% par rapport à son niveau à fin avril 2019, soit -1.676 MDH (14.960 MDH contre 16.636 MDH). Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une hausse de 9,8%. Concernant la TVA à l'intérieur, elle a enregistré une progression de +18,8%, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 2.725 MDH à fin avril 2021 contre 3.403 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2020, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 42,2 Mds de DH. A fin avril 2021, les remboursements de TVA à l'intérieur (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) ont été de 3.895 MDH contre 4.862 MDH un an auparavant. Sur un autre registre, on note une baisse de 66,9% des recettes non fiscales en raison notamment de la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (1.938 MDH contre 15.574 MDH) et des fonds de concours (341 MDH contre 1.800 MDH), conjuguée à l'augmentation des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.086 MDH contre 387 MDH) et des recettes de monopoles (1.365 MDH contre 934 MDH). Aussi, au terme du mois d'avril 2021, il est noté un solde ordinaire négatif de 10,9 Mds de DH contre un solde ordinaire positif de 5,3 Mds de DH un an auparavant, alors que le déficit du Trésor s'établit à 22,5 Mds de DH, compte tenu d'un solde positif de 12,8 Mds de DH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 3,4 Mds de DH à fin avril 2020 compte tenu d'un solde positif de 22,2 Mds de DH dégagé par les CST et les SEGMA.